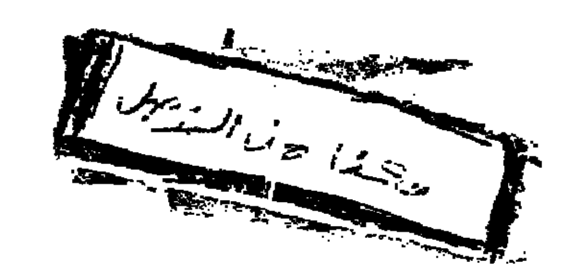
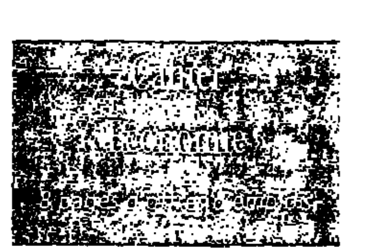


Le Monde



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16164 – 7 F

MARDI 14 JANVIER 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Cisjordanie : retrait israélien d'ici un an

L'armée partira avant le 28 février 1998

LA MÉDIATION, *dimanche* 12 janvier, du roi Hussein de Jordanie – qui a longuement rencontré, à la demande des Etats-Unis, Yasser Arafat et Benyamin Nétanyahou – a permis de relancer les discussions israélo-palestiniennes à propos de l'évacuation partielle de la ville palestinienne d'Hébron par l'armée israélienne. Les négociations étaient dans l'impasse depuis que M. Nétanyahou avait indiqué que des retraits militaires ultérieurs de Cisjordanie par les Israéliens devraient être repoussés de vingt mois, en violation des accords signés en 1995, à Washington. Les Palestiniens, qui avaient jugé qu'Israël sabotait le processus de paix en avançant une telle exigence, auraient accepté au cours des entretiens avec le roi Hussein que ces retraits ne soient repoussés que de dix mois par rapport au calendrier prévu. Ces évacuations pourraient donc s'achever dans un délai d'un an, à partir du 28 février 1997.

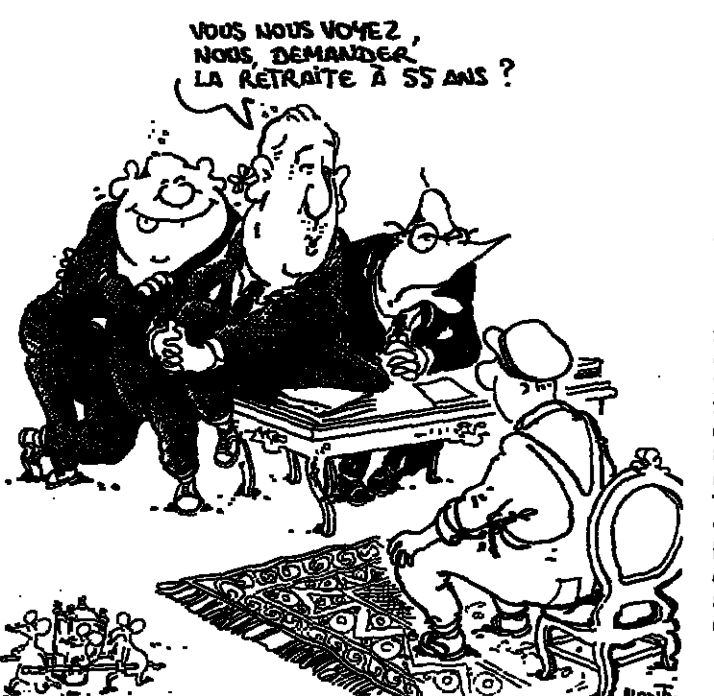
Ce compromis entre Israéliens et Palestiniens devrait faciliter la conclusion du plan d'évacuation partielle de la ville d'Hébron par l'armée israélienne, avec près d'un an de retard sur l'échéancier prévu par les accords de 1995. L'évacuation partielle israélienne devrait commencer une semaine après le paraphe du compromis et se terminer dans un délai d'une semaine. Alors que les deux délégations poursuivaient leurs échanges, lundi matin, on évoquait, de source palestinienne, la perspective d'une signature au cours de la journée.

La renégociation, souhaitée par M. Nétanyahou, du plan arrêté à l'époque par les travaillistes laisserait cependant de côté certains points sur lesquels les délégations israélienne et palestinienne n'étaient toujours pas parvenues à une entente, dimanche soir 12 janvier, et notamment la question de la surveillance du Caveau des Patriarches, un lieu saint vénéré à la fois par les juifs et par les musulmans.

Lire pages 5 et 30

La droite unanime rejette la retraite à cinquante-cinq ans

Le gouvernement temporise sur les stages diplômants



LES RÉFORMES nécessaires pour lutter contre le chômage, particulièrement celui des jeunes, sont au centre des débats internes à la majorité. François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, a assuré au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », dimanche 12 janvier, que les stages diplômants ne seront pas mis en place s'ils n'ont pas l'accord des syndicats d'étudiants.

Or, pour Raymond Barre, pour Edouard Balladur et pour René Monory, c'est d'audace, au contraire, que le pouvoir devrait faire preuve pour soutenir la croissance économique et favoriser l'emploi, sans craindre de heurter les « conservatismes » que Jacques Chirac avait dénoncés le 12 décembre 1996 sur TF 1. Tous se retrouvent, en revanche, avec le président de la République, pour condamner l'idée d'étendre la retraite à cinquante-cinq ans à d'autres professions que celles qui en bénéficient déjà.

Lire pages 6 et 7
et notre éditorial page 16



« L'Horreur économique »

DEPUIS sa publication en octobre 1996, *L'Horreur économique*, essai de l'écrivain Viviane Forrester, connaît un succès tel qu'il doit être traité comme un phénomène de société. Le cri de désespoir d'une profane a rencontré un écho inattendu dans l'opinion. C'est ce qui a conduit « Le Monde Economie » à s'interroger sur les raisons qui ont permis à plus de 150 000 acheteurs de ce livre d'y retrouver l'expression de leur malaise face aux difficultés du temps, aux interrogations sur *« la fin du travail »* et à l'impuissance parfois arrogante des économistes.

Lire notre supplément pages I à XIV

Airbus devient une société anonyme

Les quatre partenaires sont parvenus à s'entendre. Yves Michot, PDG de l'Aerospatiale, commente cette restructuration dans un entretien au *Monde*. p. 17

Colères dans les Balkans

A Belgrade comme à Sofia, les manifestants réclament le départ des anciens communistes. p. 2

Football : l'ambition africaine

L'Afrique espère désormais remporter la Coupe du monde, déclare au *Monde* le président de la Confédération africaine de football. p. 20

L'autoroute de la Maurienne

Ce tronçon permettra de relier l'Europe du Nord à l'Italie du Sud. p. 11

Histoire de brigadistes

Un jeune historien français a profité de l'ouverture des archives de Moscou pour approfondir l'histoire de ces 35 000 volontaires partis défendre la République espagnole. Entretien. p. 14

L'art cinétique de Soto à Paris

Une centaine d'œuvres de l'expérimentateur vénézuélien sont exposées à la Galerie du Jeu de paume. p. 25

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 114 - 7,00 F

Le mystère des 283 clandestins naufragés au large de la Grèce

ATHÈNES
de notre correspondant

Depuis plus de dix jours, les autorités grecques enquêtent en vain sur une mystérieuse affaire dont on ne sait si elle a fait ou non 283 victimes, des immigrés clandestins asiatiques qui se seraient noyés dans la nuit de Noël, quelque part en mer, entre Malte et la Sicile.

Alertée par des habitants, la police grecque a arrêté le 30 décembre, près d'Ermioni, un petit port au nord-est du Péloponnèse, 107 clandestins sri-lankais, pakistanais et indiens. Débarqués par un navire « négrier », le *Johan*, battant pavillon hondurien, ils se croyaient en Italie. Onze d'entre eux ont alors raconté une épouvantable odyssée révélée le 4 janvier par le quotidien grec *Ethnos*. Ils ont affirmé qu'ils avaient été témoins du naufrage du *Franship*, un autre vaisseau « négrier » qui transportait 312 immigrés asiatiques en provenance d'Alexandrie, en Egypte. Le *Johan* aurait provoqué volontairement ce naufrage. Vingt-neuf naufragés ont été recueillis par le *Johan*, tandis que les autres, dont le capitaine grec du *Franship*, ont disparu. Le *Johan* a débarqués cinq jours plus tard, près d'Ermioni, les 143 autres immigrés qu'il transportait. La police grecque en a arrêté pour l'instant 107, qui ont été répartis dans diverses prisons du Péloponnèse.

Le centre opérationnel du ministère de la marine marchande a averti les centres de sauvetage de Rome et de La Valette. Ces derniers n'ont, jusqu'à présent, repêché aucun corps. La capitainerie du port de Lampedusa, petite île italienne située entre Malte et la Tunisie, dont l'activité principale est le contrôle du canal de Sicile en raison des arrivées continuelles d'immigrés clandestins, a assuré qu'elle n'avait pas entendu parler d'un naufrage. Les autorités maltaises ont indiqué qu'une collision avait eu lieu au large de Malte à la veille de Noël, mais entre un bateau grec et un navire maltais. Trois personnes, un Maltais et deux Grecs, ont été officiellement portées disparues à la suite de la collision. *« Dans leurs témoignages, les clandestins ont parlé de près de 300 disparus. Nous aurions dû retrouver des corps, ce n'est pas normal »*, a relevé un responsable du ministère grec de la marine marchande, doutant de la véracité des témoignages.

Interpol a été alertée. Un procureur de Nauplie, près d'Ermioni, a engagé, le 9 janvier, des poursuites pour *« meurtres avec préméditation et violation de la loi sur les étrangers »* contre quatre Grecs (deux mécaniciens du *Johan*, un Grec de Malte et un repris de justice spécialiste dans le trafic de main-d'œuvre), contre sept étrangers – dont le capitaine libanais du *Johan*, qui se trouverait en Roumanie –, et contre des supposés complices indiens et pakistanais. Le procureur a confié le sinistre dossier à un juge d'instruction.

Selon *Ethnos*, le naufrage serait dû à *« une guerre de négriers »*. Le *Johan*, qui a probablement changé de nom depuis, aurait voulu mettre fin à la concurrence du *Franship* et l'aurait *« attaqué pour le couler »*. Les clandestins sri-lankais ont expliqué qu'ils avaient payé 5 000 dollars (environ 25 000 francs) à un bureau spécialisé de Colombo pour gagner un pays européen. Ils ont joint Le Caire par avion puis Alexandrie, où ils ont payé de nouveau 1 000 dollars à un Grec qui les a embarqués à bord du mystérieux *Franship*, disparu avec 283 hommes à bord.

Didier Kunz

Paris et ses HLM de banlieue

LA VILLE de Paris gère plusieurs milliers de logements sociaux situés en banlieue. Son OPAC-HLM dispose à lui seul de près de dix mille appartements hors de la capitale. Vivement critiquée pour sa politique d'attribution, la municipalité a, pendant de longues années, logé dans son parc *extra-muros* des familles étrangères ou en grande difficulté, expulsées par la pression foncière et les opérations d'urbanisme.

La cité Double-Couronne, à Saint-Denis, est ainsi devenue une enclave de misère laissée à l'abandon. Néanmoins, Paris essaie aujourd'hui, dans certaines municipalités, et grâce à une concertation avec les élus locaux, de revoir sa politique de logement en tenant compte de la situation sociale des communes concernées.

Lire page 8

Le Nicaragua en proie aux incertitudes

TERRE de volcans et de séismes destructeurs, le Nicaragua est de nouveau en proie à des convulsions politiques alors que le président élu le 20 octobre, avec 51 % des suffrages exprimés, vient de prendre ses fonctions vendredi 10 janvier, dans un climat tendu.

Ignorant les multiples appels au dialogue lancés par le nouveau chef de l'Etat, Arnoldo Aleman, depuis sa victoire, le chef du Front sandiniste de libération nationale (FSLN), Daniel Ortega, qui dirigea le pays entre 1979 et 1990, a appelé ses partisans à mener la vie dure au nouveau gouvernement *« illégitime »*. Il a expliqué le 10 janvier que la lutte *« pour défendre l'Etat de droit »* se déroulerait *« au Parlement mais aussi dans la rue et, si nécessaire, dans la montagne »*.

Le commandant Ortega reproche à M. Aleman et à l'Alliance libérale d'avoir eu recours à la fraude pour remporter les élections, pourtant validées par la plupart des observateurs internationaux, en particulier l'Organisation des Etats américains, l'Union européenne et le Centre Jimmy Carter.

Le candidat du FSLN avait adopté une attitude similaire en 1990, lors de sa première défaite électorale face à Violeta Chamorro. A l'époque, on ne donnait pas cher du gouvernement de Mme Chamorro, qui ne contrôlait aucun des principaux instruments de l'appareil d'Etat. L'armée, la police, les services de renseignement et le pouvoir judiciaire restèrent en effet sous la coupe des sandinistes, qui conservent encore aujourd'hui leur emprise sur une bonne partie de ces secteurs.

Daniel Ortega et son frère, le général Humberto Ortega, qui dirigea l'armée jusqu'en février 1995, conjuguèrent leurs efforts pour rendre la vie impossible aux nouvelles autorités, dans l'espoir de convaincre les Nicaraguayens de porter une nouvelle fois les sandinistes au pouvoir en 1997.

Les anciens rebelles antisandinistes de la Contra, qui avaient été démobilisés dans le cadre des accords de paix de 1989, reprirent rapidement les armes, estimant qu'ils avaient été trahis par Mme Chamorro. Sept ans après, il reste encore près de cinq cents paysans armés dans le nord du pays, mais le problème est en voie de résorption, et M. Aleman s'est engagé à négocier leur démobilisation dans les plus brefs délais.

Bertrand de la Grange

Lire la suite page 16

L'histrion des Lettres



JEAN-EDERN HALLIER

***IL N'A PAS** réussi à égaler* ses modèles, Chateaubriand ou Hugo, mais il a occupé la scène médiatique pendant plus de trente ans. Jean-Edern Hallier, *« révélateur »* de la société, auteur probable d'un détournement de fonds destinés à la résistance chilienne puis de pamphlets contre François Mitterrand, prenait volontiers la posture du personnage abject.

Lire page 26

CONTESTATION **Après la Serbie, des manifestations contre les anciens communistes au pouvoir se déroulent désormais quotidiennement en Bulgarie, qui connaît la pire situation économique des anciens Etats satellites de l'ex-URSS. ● À SOFIA, les dizaines de milliers de contestataires qui se réunissent autour de la cathédrale Nevski protestent essentiellement contre le marasme économique et social. Ils réclament la dissolution du Parlement et des élections législatives anticipées. ● À BELGRADE, les concessions du régime du président Slobodan Milosevic, qui s'est engagé à revoir le résultat des élections municipales du 17 novembre, ont été accueillies avec scepticisme par les dirigeants de l'opposition. Un nouveau « bal-manifestation » était prévu, dans la capitale serbe, lundi 13 janvier, à l'occasion du Nouvel An orthodoxe.**

De Belgrade à Sofia, la colère s'étend dans les Balkans

L'opposition bulgare organise des défilés quotidiens devant le Parlement pour dénoncer les ex-communistes qui ont conduit le pays à la ruine. Dans la capitale serbe, un « bal-manifestation » doit célébrer le Nouvel An orthodoxe

APRÈS Belgrade, Sofia ? On est tenté de faire le rapprochement entre ce qui se passe depuis près de deux mois en Serbie et les événements de ces derniers jours en Bulgarie. Des dizaines de milliers de personnes descendent quotidiennement dans les rues des deux capitales des Balkans pour exprimer leur colère. Mais les revendications des contestataires ne sont pas les mêmes d'un pays à l'autre.



ANALYSE

Avec les étudiants, l'opposition serbe dénonce le régime autoritaire, dépassé, du président Slobodan Milosevic qui, lui, a « volé » sa victoire aux élections municipales du 17 novembre en annulant les résultats, selon de bonnes vieilles méthodes communistes, et en refaisant le décompte des voix en sa faveur. Elle ne veut plus que la Serbie soit au ban des nations et réclame davantage de démocratie, la fin de la mainmise du pouvoir sur les médias, une presse libre et indépendante. Bref, l'opposition souhaite que le pays devienne un pays si possible « normal », en espérant que les guerres appartiennent définitivement au passé.

La Bulgarie, elle, se trouve dans une situation différente. Elle s'est débarrassée du vieux dictateur communiste, Todor Jivkov, à la suite d'une révolution de palais, en 1989. Elle s'est efforcée, avec succès, de se tenir à l'écart des conflits des Balkans, elle a finalement réglé son problème avec la minorité turque – opprimée sous l'ancien régime – et elle pouvait donc logiquement préparer, dans le calme, sa « transition ».

AU BORD DE LA BANQUEROUTE

Certes, les anciens communistes s'étaient maintenus au pouvoir, sous l'étiquette de « socialistes », mais l'opposition, regroupée dans l'Union des forces démocratiques (UFD) avait droit de cité, contrairement à l'opposition serbe. Le pluralisme politique existait donc. La preuve en est que l'alternance s'est déjà produite en Bulgarie : en octobre 1991, l'UFD a remporté les élections législatives, et son leader, Filip Dimitrov, a formé un gouvernement minoritaire qui, pour la première fois depuis près de cinquante ans, ne comportait aucun communiste.

Et trois ans plus tard, Jeliou Jelev, un ancien dissident, était élu président de la République. Belgrade n'a pas connu cette évolution. En Bulgarie, on constate qu'aucun gouvernement – même celui de l'UFD entre 1991 et 1994 – n'est parvenu à mettre en œuvre les réformes économiques indispensables (privatisations, redistribution des terres), et que ce pays de quelque neuf millions d'habitants est aujourd'hui au bord de la banqueroute. Le produit intérieur brut a chuté de 8 à 10 % en 1996, la monnaie nationale, le leva, s'est dépréciée de quelque 600 % par rapport au dollar, l'inflation dépasse... 300 % et les réserves de devises atteignent péniblement 500 millions de dollars alors que Sofia devrait normalement rembourser, en 1997, plus du double à ses créanciers étrangers. Dans ce contexte, le Fonds monétaire international a exigé la mise en place d'un sévère plan d'austérité qui risque d'aggraver la crise sociale. La Bulgarie connaît en fait la pire situation économique des anciens satellites de l'Union soviétique en Europe centrale et orientale et le niveau de vie moyen d'un Bulgare est inférieur à celui d'un Serbe.

Les dizaines de milliers de personnes qui manifestent depuis quelques jours autour du Parlement de Sofia protestent donc avant tout contre le bourbier économique et social dans lequel est plongé leur pays. Leur revendication numéro un ? La dissolution de l'actuel Parlement où les « socialistes » détiennent la majorité absolue et des législatives anticipées. Le problème est que, ni le chef de l'Etat, ni le président de l'Assemblée, ni le chef du gouvernement n'ont le pouvoir de le faire. Selon la Constitution, seuls les députés peuvent le décider. Et il est clair que ceux-ci – les « socialistes » – pressentant la déroute, n'ont aucune envie de s'« autodissoudre », de perdre leurs mandats synonymes d'avantages financiers et en nature en tous genres !

En Bulgarie – ce n'est pas encore le cas à Belgrade – il existe, depuis l'alternance, une sorte de dialogue entre le pouvoir et l'opposition et il semble d'ailleurs que celle-ci ait été surprise par l'ampleur des dernières manifestations qu'elle n'avait pas officiellement organisées. Mais les pourparlers, ouverts samedi, ont vite tourné court. Alors, comme en Serbie, les défilés vont se poursuivre quotidiennement devant le Parlement de Sofia. à cette différence près que les syndicats bulgares – ils l'ont annoncé – pourraient bien se joindre rapidement au mouvement et décréter une grève générale.

Alain Debove

VOUS VOYEZ BIEN, QUE LA DÉMOCRATIE, ÇA NE MARCHE PAS !

DEHORS !

PANCHO

Autour de la cathédrale Nevski, à Sofia, la foule dénonce les « ordures rouges »

SOFIA
de notre envoyé spécial

« *Nikoga* ». Jamais. La foule reprend en chœur : « *Jamais plus la mafia rouge au pouvoir.* » Ils étaient environ 50 000, dimanche 12 janvier dans les rues de Sofia, à reprendre ce slogan lors de la nouvelle manifestation organisée par l'Union des forces démocratiques (UFD) contre le gouvernement socialiste et la crise économique. Deux jours après les affrontements qui avaient opposé policiers et protestataires, faisant plusieurs dizaines de blessés, ce nouveau rendez-vous avait valeur de test pour les organisateurs. L'examen de passage est réussi. La population est restée mobilisée malgré, ou grâce, à la violente réaction des forces anti-émeute dans la nuit de vendredi à samedi, et l'UFD est parvenue à maîtriser ses troupes jusqu'à la dispersion dans le plus grand calme peu avant 20 heures.

Dès le début de l'après-midi, les rues du centre-ville avaient commencé à se remplir de ces promeneurs du dimanche un peu particuliers. A pied ou en voiture, en provenance des cités ouvrières tristes et bétonnées, ou des petites rues et des quartiers résidentiels du centre historique, jeunes et vieux mêlés allaient bientôt former un long et bruyant cortège qui s'étirait lentement sur le large et très commerçant boulevard Vitosha, la principale artère de la ville. Cette marée humaine, pacifique et bon enfant, s'animait subitement en fonction des étapes de son parcours. Les drapeaux bleus, couleur de l'UFD, s'agitaient et les applaudissements claquaient lorsque le cortège passa sous les fenêtres de la présidence, où le champion de l'opposition, Petar Stoïanov, triomphalement élu en novembre 1996, partage ses quartiers avec le président sortant Jeliou Jelev en attendant la passation de pouvoirs officielle, le 22 janvier, entre ces deux figures de l'opposition.

En revanche, le passage devant l'ancien et très imposant siège du Parti communiste fut salué par un concert de sifflets, un tintamarre de crécelles et de tambours. Même brouhaha devant le Parlement, que les manifestants assiégèrent, vendredi, avant que la police ne les disperse à coups de matraque. Dimanche, les forces de l'ordre avaient repris leurs positions. Un double cordon de barrières métalliques et de policiers casqués et équipés de boucliers entourait le bâtiment d'un rempart dissuasif, mais distant des protestataires. Présence policière normale après qu'une poignée d'excités eurent incendié un bureau du Parlement dans la nuit de vendredi à samedi. Protection normale d'un bâtiment public symbole du pouvoir socialiste honni par une part grandissante de la population. Dans les rangs des manifestants, beaucoup partagent l'opinion de ce père de famille, présent le jour des événements, qui croit voir dans les violences des jours précédents « *la main du pouvoir et de ses provocateurs afin de* [les] *discréditer* ».

> « Le pays a touché le fond. Soit on meurt, soit on va jusqu'au bout ! »

L'objectif du jour n'est pas de faire directement et physiquement pression sur les députés socialistes pour qu'ils acceptent d'organiser des élections anticipées avant la fin de la législature prévue en 1998. L'opposition entend inaugurer une nouvelle forme de protestation. « *Nous allons organiser chaque jour de 16 heures à 20 heures des manifestations jusqu'à ce que nous obtenions gain de cause* », annonce le président de l'UFD, Ivan Kostov, depuis la tribune dressée sur le parvis de la cathédrale Nevski, située à quelques mètres du Parlement et non loin du « cube de marbre » qui fit office de mausolée édifié à la gloire du premier leader communiste, Georgi Dimitrov.

C'est sur la large place bordée de marronniers entourant la cathédrale que l'opposition a l'intention de se réunir quotidiennement. « *Nous avons été influencés par l'exemple de la Serbie, mais je me demande si nous tiendrons aussi longtemps qu'eux* », s'interroge un jeune étudiant en économie, en grève à partir de ce lundi comme la plupart des étudiants de la ville. « *Plus nous serons nombreux, plus les socialistes comprendront que les Bulgares ne veulent plus d'eux* », renchérit l'un de ses amis.

Mais l'heure est plutôt à l'euphorie. Les leaders de l'opposition se relaient au micro. Tous dénoncent « *les ordures rouges* », « *le pouvoir des mafieux* » et annoncent préparer une grève générale. Sûrs de leur bon droit, malgré la légitimité de la majorité actuelle, ils comptent sur le soutien de la rue pour obtenir des élections anticipées. Les manifestants les y encouragent en réagissant bruyamment à chacune des interventions politiques entrecoupées de chansons interprétées par des artistes locaux. A intervalles réguliers, les intervenants et les manifestants sont pris de la même frénésie et « sautent » sur place.

En cette soirée d'hiver, cet exercice permet de lutter contre le froid, mais il se déclenche surtout lorsque fuse le slogan à la mode lors des premières élections libres de 1990 : « *Qui ne saute pas est rouge !* » A l'époque les manifestants dénonçaient la vieille garde communiste rebaptisée socialiste mais toujours au pouvoir, ainsi que son électorat composé en grande partie de retraités nostalgiques et inquiets pour leur avenir. « *Aujourd'hui les personnes âgées sont avec nous. C'est la preuve que quelque chose a changé dans les mentalités !* », lâche Marie, une jeune mère de famille.

Changement. Le mot est sur toutes les lèvres. « *Le pays a touché le fond. Soit on meurt, soit on va jusqu'au bout !* », s'exclame un ouvrier menacé par le chômage. « *Il faut tout changer,* lui répond une quinquagénaire, *pour que mes enfants aient un meilleur avenir en Bulgarie et pour qu'ils n'émigrent pas aux Etats-Unis ou au Canada. Pour commencer, chassons les communistes du pouvoir !* »

L'opposition n'exige pas autre chose, mais pour l'heure elle n'est pas sûre de gagner. Des fissures apparaissent au sein du Parti socialiste (PSB), où certaines voix s'élèvent pour demander des élections anticipées. Mais beaucoup, au sein de cette formation, ne sont guère pressés d'organiser un scrutin qui serait sans doute synonyme de déroute. Pour cette raison, le dialogue avec l'opposition a d'ailleurs du mal à se nouer. L'UFD exige que les négociations portent non pas sur le principe d'élections anticipées – qui selon elle s'imposent –, mais sur la date de celles-ci. Ce à quoi les socialistes rétorquent que cela paralyserait le pays en le replongeant dans une longue campagne électorale. Pour le PSB, il serait préférable de former un nouveau gouvernement – socialiste au mieux, de technocrates à la rigueur – afin de pouvoir conclure urgemment un accord avec le Fonds monétaire international sous peine de cessation de paiement. Les manifestants, eux, ont tranché : « *Nikoga* ». Jamais plus la mafia.

Christophe Châtelot

Le président Slobodan Milosevic annonce des nouvelles concessions à l'opposition

LES AUTORITÉS de Belgrade ont une nouvelle fois reculé, samedi 11 janvier, en annonçant, dans un communiqué, une révision « *dans les plus bref délais* » des résultats contestés des élections municipales du 17 novembre. Le gouvernement serbe a même admis « *la nécessité de respecter jusqu'au bout la volonté électorale des citoyens* », et promis que « *les institutions compétentes devront également déterminer les responsabilités, dans le cas où les résultats électoraux ont été falsifiés, et décider des sanctions adéquates* ».

Une délégation d'étudiants a d'autre part été reçue, samedi, par les vice-premiers ministres Nedejko Sipovac et Ratko Markovic. A l'issue de cette rencontre, l'un des porte-parole du mouvement, Cedomir Jovanovic, a indiqué avoir été informé d'un « *ordre* » donné par le gouvernement pour que les « *institutions compétentes, c'est-à-dire les commissions électorales et les tribunaux locaux, engagent une nouvelle procédure afin d'établir les vrais résultats des élections* ». Les étudiants ont en outre reçu l'assurance que le ministère de l'éducation devra « *satisfaire les exigences du mouvement de protestation étudiant* », concernant notamment la démission réclamée du recteur et du vice-recteur de l'université.

Ces concessions, d'une ampleur sans précédent depuis le début des manifestations de l'opposition et des étudiants serbes il y a près de deux mois, interviennent alors que les pressions intérieures et extérieures se sont une nouvelle fois multipliées cette fin de semaine. Les divisions de la coalition au pouvoir ont ainsi connu un nouveau rebondissement avec les déclarations extrêmement fermes de l'ancien maire de Belgrade, Nebojsa Covic, qui a pris la parole publiquement, samedi soir sur la radio des étudiants, pour la première fois depuis le début des protestations.

Considéré comme un haut dignitaire du régime, et membre modéré du la direction du parti socialiste (SPS, au pouvoir), M. Covic a estimé que les résultats réels des élections municipales du 17 novembre « *n'ont pas été respectés* ». Il a demandé « *le limogeage et l'établissement de la responsabilité* » de ceux qui se sont rendu coupables de fraudes électorales. Et l'ancien maire a aussi indiqué, dimanche dans un entretien donné au journal *Vecernje Novosti*, qu'il lui était impossible « *de convoquer la nouvelle assemblée municipale dont la désignation est contestée depuis bientôt deux mois dans les rues de Belgrade par des milliers d'étudiants et de citoyens* ».

« INQUIÉTUDE COMMUNE »

La communauté internationale n'a pas non plus cessé ses pressions. Washington a décidé de geler, samedi, ses relations officielles et commerciales avec Belgrade. Le secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires européennes, John Kornblum, a précisé à propos de la réunion du Groupe de contact (Allemagne, Etats-Unis, France, Royaume-Uni et Russie), samedi à Bruxelles : « *notre inquiétude commune est que Milosevic conduit le pays à la ruine* ». En visite officielle dans la capitale serbe, samedi et dimanche, le ministre grec des affaires étrangères, Theodore Pangalos, a pour sa part souhaité que le régime reconnaisse « *toutes les conclusions* » de la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Première personnalité étrangère a être reçue par le président serbe depuis trois semaines, M. Pangalos a estimé, après son entrevue, avoir « *la conviction que le gouvernement et l'opposition sont disposés à entamer le dialogue* ».

Le nouveau geste des autorités serbes, après la reconnaissance il y a quelques jours de la victoire de l'opposition dans les villes de Nis et de Vrsac, a cependant été accueilli avec un prudent scepticisme par les dirigeants de l'opposition. Vuk Draskovic a répété que le mouvement de protestation ne s'arrêterait pas avant l'entrée effective de l'opposition dans les conseils municipaux qu'elle revendique : « *je répète aux sourds*, a-t-il indiqué dimanche lors du meeting de l'opposition, *que nous voulons une reconnaissance absolue des résultats du 17 novembre* ».

Considérant qu'il s'agit de « *la poudre aux yeux* », Zoran Djindjic, a pour sa part déclaré : « *notre victoire est entérinée au compte-gouttes, ce n'est pas ce que nous voulons, car nous demandons une réforme complète du pays* ». Le président du parti démocrate a en particulier indiqué que la revendication fondamentale de l'opposition est « *la libéralisation des médias sans laquelle on ne peut construire l'avenir de ce pays* ». Mais, même si Zoran Djindjic a précisé que l'opposition rejetterait « *tout compromis qui prolongerait la vie de ce régime corrompu* », il est apparu très confiant en estimant que le mouvement de protestation était « *très proche d'un succès général* ».

La coalition de l'opposition a déjà appelé les Belgradois à se rassembler dans la soirée de lundi dans le centre de la capitale, à l'occasion du réveillon du jour de l'an orthodoxe. Un grand « *bal de protestation* » est prévu dans les rues de la capitale, comme lors du 31 décembre et du 6 janvier (veille du Noël orthodoxe). Cette fois, la volonté de la coalition « Ensemble » de « *rassembler la plus grande manifestation depuis le début du mouvement il y a cinquante-six jours* » sera sans doute marquée et « dopée » par la célébration des nouvelles concessions d'un pouvoir qui semble de plus en plus contraint de céder.

Denis Hautin-Guiraut

Les Etats-Unis gèlent leurs relations avec Belgrade

Les Etats-Unis ont annoncé, samedi 11 janvier, le gel de leurs relations commerciales et officielles avec la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), afin de pousser Belgrade à reconnaître les résultats des dernières élections municipales. Ces sanctions minimales n'ont toutefois pas été discutées par le groupe de contact sur la Bosnie (Allemagne, Etats-Unis, France, Royaume-Uni et Russie), qui a demandé officiellement à Bruxelles que le président Slobodan Milosevic reconnaisse « *totalement* » les résultats du scrutin.

Le ministre grec des affaires étrangères, Theodore Pangalos, a par ailleurs estimé, dimanche, après une rencontre d'une heure avec le président serbe, qu'une solution rapide à la crise était « *possible* ». Il a souhaité que les autorités de Belgrade reconnaissent « *toutes les conclusions* » de la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. – *(AFP)*

les Balkans

bodan Milosevi... annonce
...oncessions à l'opposition

Ankara brandit la menace militaire en cas d'installation de missiles à Chypre

Un émissaire américain tente de désamorcer la crise dans la région

A son arrivée à Chypre, dimanche 12 janvier, l'émissaire américain Carey Cavanaugh a critiqué la décision des autorités chypriotes grecques d'acheter des missiles sol-air à la Russie. Il a toutefois rejeté les menaces brandies par Ankara, estimant qu'il n'y avait *« aucune justification pour une action militaire à Chypre »*.

ISTANBUL
de notre correspondante

Fermement opposée à l'installation de missiles sol-air russes dans la partie grecque de Chypre, la Turquie a durci le ton, affirmant qu'elle n'hésiterait pas à attaquer ces installations antiaériennes si nécessaire. « Il n'est pas question que ces armes offensives soient déployées. Si elles le sont, nous ferons le nécessaire. S'il faut les attaquer, nous les attaquerons », a déclaré, samedi 11 janvier, le ministre des affaires étrangères, Tansu Ciller. *« Nous ne pouvons pas nous contenter de regarder la Grèce assiéger la Turquie par le sud »*, a-t-elle ajouté, visant ainsi les dirigeants d'Athènes plutôt que ceux de Nicosie.

De son côté, Rauf Denktash, le président de la « République turque de Chypre du nord » (autoproclamée en 1983 et reconnue seulement par la Turquie), a menacé, si les missiles étaient installés, d'ouvrir la ville de Varosha à la population chypriote turque. Les Chypriotes turcs ne se sont jamais emparés de Varosha, ancienne station balnéaire proche de la ligne de démarcation, devenue une ville fantôme déserte, placée sous contrôle de l'ONU.

Lundi, le chef de l'état-major des forces armées turques, le général Ismail Hakki Karadayi, devait se rendre à Chypre à l'invitation de M. Denktash. La Turquie espère, notamment par ce geste de soutien à la population turque de Chypre, convaincre du sérieux de ses avertissements et de la nécessité d'une intervention de la communauté internationale pour empêcher l'installation des missiles. Cependant, les menaces d'Ankara lui ont surtout attiré des critiques, notamment de la part des Américains, qui ont qualifié d'*« irresponsables »* les déclarations des dirigeants turcs.

L'AUTOMNE PROCHAIN

De telles critiques ont peu de prise sur les autorités turques. Depuis son intervention militaire à Chypre en 1974, la Turquie est régulièrement condamnée sur la scène internationale pour la présence sur l'île de trente mille de ses soldats. Dans le pays, la politique à l'égard de Chypre rencontre cependant peu d'opposition. Aux yeux de la plupart des Turcs, cette force armée est la seule garantie de sécurité pour la population turque qui vit dans la partie nord de l'île. Celle-ci a, pour Ankara, une importance stratégique indéniable puisqu'elle est située à 60 kilomètres seulement au sud de la côte turque. Les Turcs se plaisent à rappeler que leur intervention armée en 1974 n'est pas la cause du problème de Chypre, mais a été la conséquence d'un conflit de plus d'une décennie entre les deux communautés, qui a fait selon eux deux mille morts entre 1963 et 1974 parmi les Chypriotes turcs.

Le langage guerrier des autorités turques ne signifie pas qu'un conflit soit inévitable, même si aussi bien Mme Ciller que M. Erbakan sont connus pour leur intransigeance sur la question de Chypre. Cette polémique avec les Grecs a, d'autre part, le mérite de détourner l'attention de la population de Turquie des questions internes, comme le scandale de corruption au sein de l'appareil étatique, qui occupe les manchettes des journaux depuis début novembre.

Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a demandé à la Turquie et à la Grèce de faire preuve de retenue. L'envoyé spécial américain Carey Cavanaugh a fait de même à son arrivée à Chypre, dimanche soir. La communauté internationale dispose encore d'un certain temps pour désamorcer la crise, puisque les missiles russes ne doivent pas être installés à Chypre avant l'automne prochain, voire au printemps 1998.

Nicole Pope

Or des nazis : l'Agence juive veut que la Suisse lui présente des excuses

Dans un entretien au « Monde », son dirigeant, Avraham Burg, dénonce les déclarations du président sortant de la Confédération, Jean-Pascal Delamuraz, et lui donne jusqu'au 10 février pour se rétracter

« NOUS NE VOULONS pas de leur argent, nous voulons qu'ils retirent les déclarations insultantes qu'ils ont faites contre nous, qu'ils les démentent. » Ce « ils » désigne le gouvernement suisse et les organisations professionnelles des banques de la Confédération. Celui qui tient ces fermes propos est le président de l'Agence juive, Avraham Burg, un homme bien décidé à remporter la bataille qu'il a engagée avec la Suisse sur un sujet délicat : la restitution des avoirs des victimes de la Shoah déposés avant ou pendant la guerre dans les banques suisses (*Le Monde* daté des 1er, 3 et 8 janvier 1997).

Entre les deux parties, rien n'est réglé, loin de là. Côté Agence juive, cet organisme paragouvernemental israélien destiné à favoriser l'immigration en Israël, Avraham Burg, lors d'un récent passage à Paris, disait au *Monde* qu'il attendait toujours un geste de la Suisse. Il y a une date limite, le 10 février, qui doit voir se réunir à New York les représentants de l'Agence juive et du Congrès juif mondial (CJM), notamment, pour prendre une décision sur cette affaire.

Elle revêt un tour critique lorsque, en décembre, Jean-Pascal Delamuraz, alors président de la Confédération (il est aujourd'hui chargé de l'économie), rejette la proposition qui lui est faite par l'Agence juive et le CJM, tous deux appuyés par le sénateur de New York, Alfonse d'Amato, un républicain querelleur (qui se trouve occuper au Capitole le très stratégique poste de président de la commission bancaire du Sénat...). Cette proposition consistait à demander aux banques suisses de créer un fonds d'indemnisation des victimes du nazisme qui n'auraient pas pu récupérer après la guerre des avoirs déposés dans les établissements de la Confédération. Le fonds aurait été doté d'une somme de 250 millions de dollars.

C'est la réponse de M. Delamuraz qui va mettre le feu aux poudres. Il parle d'une tentative de *« chantage »* et *« de rançon »* menée à l'encontre de la Confédération. Il dira plus tard avoir été mal compris. Des porte-parole du gouvernement suggéreront que les mots du président sortant n'ont pas été des plus heureux. Mais Avraham Burg – un des piliers du camp de la paix en Israël, ex-député de la gauche travailliste, original en politique et en religion, un homme qui n'a jamais eu sa langue dans sa poche – ne l'entend pas ainsi. Pour lui, confie-t-il au *Monde*, pas plus les banquiers que les dirigeants de la Confédération n'ont fait amende honorable. *« Leur cynisme est incroyable »*, commente-t-il, observant que *« ni le gouvernement suisse ni l'Association des banques suisses n'ont rejeté les propos »* de M. Delamuraz. *« Ils m'ont insulté »*, puis *« n'ont rien renié, ne se sont pas excusés, n'ont rien démenti »*, poursuit M. Burg.

Entre-emps, la Confédération a finalement demandé aux banquiers suisses de créer, avec les avoirs juifs qui auraient été laissés dans des comptes dormants en Suisse, un fonds d'aide aux victimes de la Shoah. La proposition est d'avance repoussée par Avraham Burg. *« Ils n'ont pas à me payer, ils n'ont pas à acheter mon honneur, ils ont à rejeter les propos de leur président* (Delamuraz) ». Et d'assurer que, pour ce qui est de venir en aide aux survivants de l'Holocauste, *« nous n'avons pas besoin de leur argent* (celui des établissements suisses). *Nous avons nos propres ressource »*.

Si, d'ici au 10 février, la querelle n'est pas vidée, elle risque de tourner à la guerre. Le président de l'Agence juive affirme n'avoir formulé aucune menace. Mais il ajoute aussitôt que ses membres et les organisations affiliées au CJM, notamment, ont, eux, suggéré une série de répliques cinglantes, dont la seule évocation a déjà fait baisser la cote de certains établissements suisses à la Bourse de New York. On a parlé d'un boycottage des banques suisses aux Etats-Unis ou de retirer certains fonds de retraite investis dans des établissements suisses opérant en Amérique, etc. Cet arsenal de mesures de représailles – de gros calibre – sera au menu de la réunion du 10 février.

La position de principe de l'Agence juive est que toute la lumière doit être faite sur des fonds ayant appartenu à des victimes de la Shoah (directement déposés ou par l'intermédiaire de tiers) en Suisse, de même que sur les avoirs volés par les nazis et qui furent confiés à des établissements de la Confédération. Différentes commissions d'enquête ont été constituées, qui bénéficient aujourd'hui de l'ouverture des archives de la Stasi et du KGB (services secrets de l'ex-Allemagne de l'Est et de l'ex-URSS). Les conclusions devront être publiques, et tout ce qui n'appartiendrait pas en propre aux banques suisses devra être restitué, explique Avraham Burg.

> Pour Avraham Burg, toute la lumière doit être faite sur les fonds ayant appartenu à des victimes de la Shoah

« Notre seule motivation, affirme-t-il, *est que la prochaine génération ne vienne pas nous dire : vous aviez là quelque chose à faire, et vous ne l'avez pas fait. »* L'enquête de l'Agence juive n'en restera pas à la Suisse. Elle sera conduite dans tous les pays d'Europe – dont la France – où des juifs ont été victimes des nazis et de leurs alliés de circonstance.

Alain Frachon et Mouna Naim

Le gouvernement ne parvient pas à enrayer l'inflation en Turquie

ISTANBUL
de notre correspondante

Un nouveau billet de banque a fait son apparition sur le marché turc la semaine dernière : il est de 5 millions de livres. En 1981, la valeur de la plus grosse coupure n'était que de 1 000 livres. Cette fois-ci, comme si elles avaient honte de l'inflation forcenée qui a imposé l'émission de ce nouveau billet, les autorités ont choisi une encre plus claire pour imprimer les trois derniers zéros, dans l'espoir, peut-être, de les faire oublier.

Bien que tous multimillionnaires – en monnaie locale –, les salariés turcs sont confrontés à une dure réalité, celle d'une inflation qui refuse obstinément, depuis des années, de quitter la zone des 80 % et d'une monnaie qui se dévalue en permanence.

De ces chiffres, on pourrait tirer la conclusion que la Turquie est dans une situation désespérée. Les analystes affirment cependant que, malgré des problèmes structurels chroniques, l'économie turque est relativement stable, même si l'agence de classement Standard and Poor a récemment abaissé sa note, qui est passée de « B + » à « B ». *« La Turquie est un cas unique. C'est un des seuls pays qui a survécu avec de tels taux d'inflation pendant des années sans succomber à l'hyperinflation »*, explique un diplomate. *« Il y a dans l'économie turque des éléments non quantifiables qui échappent à l'analyse. »*

RÉFORMES STRUCTURELLES

En 1996, l'économie a enregistré un taux de croissance enviable de 7 %. Si le ralentissement en fin d'année a soulagé les experts, qui craignaient une *« surchauffe »* dangereuse menant à un renchérissement effréné, ils ont été forcés de constater que l'inflation, bien qu'à la hausse, ne s'est pas emballée comme on l'avait craint. *« Plus encore que le taux d'inflation, ce sont les fluctuations de l'inflation qui importent »*, explique Atilla Yesilada, directeur de la recherche à Global Securities. *« En définitive, les secteurs industriels et bancaires profitent probablement de l'inflation. »*

Avec l'entrée en vigueur de l'union douanière avec l'Europe, les importations ont pris leur envol en 1996, mais l'explosion des exportations que les Turcs attendaient n'a pas eu lieu. Ce déséquilibre de la balance commerciale contribue à un déficit important des comptes courants. Mais, là encore, les statistiques ne révèlent qu'une partie du tableau. *L'« économie grise » joue un rôle important et compense en* partie ces écarts.

Les importantes réserves en devises accumulées par la banque centrale – près de 17 milliards de dollars (environ 89 milliards de francs) – instaurent une certaine confiance sur les marchés, et la plupart des économistes estiment que la crise – comme celle de 1994, lorsque la monnaie avait perdu 50 % de sa valeur en l'espace de trois mois – n'est pas pour demain. Les Turcs ont appris à s'accommoder, avec un ressort remarquable, des difficultés politiques et économiques, qui vont, d'ailleurs, souvent de pair. Mais la véritable stabilité économique ne pourra être atteinte que grâce à des réformes structurelles.

PROMESSES ET RÉALITÉ

Le premier ministre islamiste, Necmettin Erbakan, était arrivé au pouvoir avec des idées en économie que de nombreux analystes jugeaient peu réalistes. Durant sa campagne électorale, il avait annoncé l'introduction d'un dinar islamique et condamné les programmes d'austérité imposés par le Fonds monétaire international (FMI). Personne ne semble véritablement croire au budget équilibré que son gouvernement a présenté à l'Assemblée nationale, ni d'ailleurs à ses trois « paquets » de mobilisation des ressources. Mais M. Erbakan a dû apprendre à adapter ses idées aux réalités du marché global.

Les deux formations politiques au sein de la coalition sont désormais liées par une ferme intention de privatiser, et ont déjà fait quelques pas dans cette direction. D'autre part, des membres du parti de M. Erbakan, El Refah, se rendront aux Etats-Unis pour des discussions avec le FMI.

La capacité de M. Erbakan, qui, pour l'instant, semble fermement installé au pouvoir, à concilier ses tendances populistes – promesses d'investissements dans divers secteurs et d'augmentations de salaire – et la nécessité de redresser les finances publiques déterminera en grande partie la stabilité de l'économie dans les mois à venir. En bon politicien, M. Erbakan est conscient que la clé du pouvoir appartiendra à long terme au dirigeant capable d'apporter à la population l'amélioration des conditions de vie qu'elle attend.

N. P.

L'accident du rapide Milan-Rome suscite de nombreuses interrogations

ROME
correspondance

La nouvelle est tombée à l'heure où les Italiens s'apprêtaient à célébrer le rite dominical du *calcio* (les paris sur le football). Les images de wagons amoncelés, d'enchevêtrements de ferraille, de victimes, de blessés allaient assombrir leur dimanche après-midi. Un autre désastre ferroviaire après celui de fin décembre, quand deux trains de banlieue étaient entrés en collision, provoquant la mort de quatre passagers. Ce nouvel accident, du dimanche 12 janvier, a semblé d'autant plus choquant qu'il s'agissait d'un *pendolino*, le TGV italien, ce train pourvu d'un dispositif d'inclinaison des wagons dans les virages pour compenser la force centrifuge, fleuron des Ferrovie dello Stato.

Le train rapide Milan-Rome, dénommé *Botticelli*, était parti à l'heure de la gare centrale de Milan, 12 h 55, pour filer tout droit vers la capitale, où il était attendu à 17 h 20. Un trajet que l'ETR 460 – le tout dernier modèle – couvre en atteignant en certains endroits la vitesse de 250 km/heure. Et c'est justement la vitesse excessive qui semble être au centre de l'enquête immédiatement ouverte après la catastrophe, même si on ne néglige aucune autre hyptohèse, de la défaillance technique à l'erreur humaine ou à la présence d'obstacles sur la voie ferrée, sans oublier une porte étrangement ouverte signalée par des rescapés.

LA PRÉSENCE DE M. COSSIGA

La boîte noire, qui, comme dans les avions, enregistre tout, est à la disposition de la magistrature et devrait apporter les premières réponses. Le *pendolino* allait-il trop vite dans la dernière courbe qui devait lui faire traverser la gare de Piacenza sans effectuer d'arrêt ? La vitesse maximale prévue était de 110 à 130 km/heure. Or, selon le témoignage de nombreux passagers, le train pourrait l'avoir dépassée. On se demande pourquoi le système de freinage, qui entre automatiquement en fonction, n'a pas bloqué le convoi. La locomotive a déraillé en entraînant les wagons. Il était 13 h 30. Le bilan s'est alourdi d'heure en heure. Huit corps – dont ceux des deux conducteurs – ont été extraits des lanières. Une trentaine de blessés ont été hospitalisés.

Parmi les rescapés, l'ancien président de la République, Francesco Cossiga, qui se trouvait dans le wagon-restaurant et qui a été sauvé par les pompiers à travers les vitres. Le fait que l'homme politique ait été parmi les voyageurs a d'ailleurs suscité le commentaire d'un autre passager, député de Forza Italia, le regroupement berlusconien. Celui-ci a déclaré que, selon lui, il pouvait y avoir un lien entre le désastre et la présence de Cossiga, ancien ministre de l'intérieur, considéré comme étant très au courant de tout ce qui s'est passé en Italie au cours des années de la « stratégie de la tension », c'est-à-dire des attentats du terrorisme d'extrême droite, justement contre des trains. Le chef de la police, interrogé à ce propos, a sèchement démenti cette hypothèse.

Salvatore Aloïse

Le pouvoir sud-coréen assouplit ses positions alors que la contestation se généralise

Les deux confédérations syndicales appellent à la grève générale pour le mercredi 15 janvier

Alors que les deux confédérations syndicales ont annoncé une grève générale pour le mercredi 15 janvier, les chefs du mouvement campent sur leurs positions et continuent à exiger que soient réexaminées les dispositions sur la nouvelle législation du travail. Le gouvernement, qui cherche à trouver une issue à la crise, vient de faire appel à l'armée pour faire fonctionner les services publics.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Confronté à une pression grandissante à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, le gouvernement du président Kim Young-sam cherche à revenir sur la position intransigeante qu'il a adoptée depuis le passage en force au Parlement, le 26 décembre, de la loi sur les relations de travail.

Le Parti pour la nouvelle Corée (PNC), formation gouvernementale, a annoncé l'élaboration de mesures complémentaires à la nouvelle législation afin de donner de meilleures garanties aux travailleurs. Des membres de la majorité vont jusqu'à déclarer que la loi pourrait être amendée. Le président du PNC, Lee Hong-koo, a rendu visite au cardinal Kim, lundi 13 janvier dans la matinée, dans la cathédrale de Myongdong, où campent sous des tentes les dirigeants de la Confédération coréenne des syndicats (KCTU), qui mène l'offensive contre le gouvernement. Mais il n'a fait aucun commentaire sur sa démarche.

DÉBAT TÉLÉVISÉ

Il semble que, pour l'instant, le gouvernement juge plus opportun de surseoir à l'arrestation des dirigeants syndicaux à l'encontre desquels ont été délivrés, vendredi, des mandats d'arrêt.

A la veille du déclenchement d'un grand mouvement de grève, le 15 janvier, auquel se joindra la Confédération des syndicats coréens (FKTU, progouvernementale) et qui devrait affecter la plupart des secteurs – y compris les transports et les télécommunications –, les dirigeants du KCTU restaient, lundi, sur leurs positions, estimant que les propositions annoncées par le PNC sont sans consistance. Kwon Young-kil, président du KFTU, maintient les deux conditions préalables à une reprise du dialogue avec le gouvernement : retrait des mandats d'arrêt contre lui-même et les autres dirigeants syndicaux et engagement du président que la loi sur le travail sera réexaminée. Cette dernière condition ne conduirait-elle pas le chef de l'Etat à perdre la face ? *« C'est son problème, ce n'est pas le mien »*, rétorque M. Kwon.

Les syndicats, qui ont rejeté l'offre du parti gouvernemental d'un débat télévisé sur la nouvelle loi, doivent faire, mardi, une déclaration à la nation dans laquelle ils expliqueront la raison de la grève du 15 janvier, qui devrait être, affirment-ils, la plus grande de l'histoire de la Corée depuis les mouvements de protestation contre l'occupation japonaise de la péninsule (1910-1945).

De son côté, le gouvernement a mobilisé quelque 2 500 militaires pour assurer un fonctionnement minimum des services publics. Le mouvement de protestation s'étend désormais aux milieux académiques et aux intellectuels ainsi qu'aux organisations religieuses chrétiennes et bouddhistes, qui multiplient les communiqués et les campagnes de signatures. Il pourrait conduire à la plus grave crise sociale et politique de la présidence de Kim Young-sam. Cet état de tension provoque des divisions de plus en plus prononcées au sein de la majorité gouvernementale et des polémiques entre celle-ci et le gouvernement : chaque partie accuse l'autre d'être à l'origine d'une situation dangereusement bloquée.

Jusqu'à présent, les heurts entre les manifestants et la police avaient été relativement limités pour un pays où ils sont traditionnellement violents. Mais la confrontation avec les forces de l'ordre a pris, dans la nuit de samedi à Séoul, un tour plus dur. Les manifestations, auxquelles participent de nombreux étudiants mais aussi des employés du secteur tertiaire et des bonzes, devaient reprendre dans la soirée de lundi.

DE PLUS EN PLUS POLITIQUE

C'est la première fois depuis les grandes manifestations de 1987, qui mirent à bas le régime de Chun Too-whan, que des « cols blancs » se joignent à des mouvements de rue. Dans la cité industrielle d'Ulsan, au sud-est du pays, les ouvriers du groupe Hyundai Motors manifestent à la suite de la décision de la direction de fermer l'usine, intervenue vendredi.

Le mouvement est, par ailleurs, en train de prendre une tournure de plus en plus politique : ce sont les méthodes autoritaires du gouvernement (et le passage d'une loi renforçant les prérogatives des services de renseignement) qui sont désormais en cause.

Philippe Pons

Mise en garde de l'OCDE

L'Organisation de coopération économique des pays industrialisés (OCDE) a rappelé à l'ordre, vendredi 10 janvier, le gouvernement sud-coréen. Le 22 janvier, le comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE examinera, sur le fond, la nouvelle législation sud-coréenne pour voir si elle est *« conforme aux normes internationales »*. La Corée du Sud a été admise, le 12 décembre 1996, au sein de cette organisation après plus d'un an de négociations.

Les avis de l'OCDE n'ont pas force de loi pour les pays membres. Mais la Corée du Sud, qui avait été très critiquée pour sa législation du travail lors des négociations d'adhésion, s'était engagée à se mettre en conformité avec les normes internationales. Le secrétaire général David Johnston a souhaité la *« restauration de la paix sociale »* et, surtout, a rappelé que la Corée du Sud avait pris *« des engagements »* en matière de droits des travailleurs lorsqu'elle a été intégrée dans l'OCDE. – *(AFP.)*

Deng Xiaoping encore vivant et déjà enterré

PÉKIN
de notre correspondant

Deng Xiaoping pourrait très bien s'éteindre demain. La série que vient de lui consacrer la télévision nationale constitue d'ores et déjà un hommage médiatique à la hauteur du personnage. A tel point qu'on parle désormais de lui au passé. *« Il avait une vision de l'avenir de son pays »*, ont répété à l'envi, en conclusion du dernier des douze épisodes de la série télévisée, diffusé dimanche 12 janvier, comme s'ils parlaient d'un prestigieux défunt, divers intervenants de marque, y compris des personnalités étrangères comme Henry Kissinger, qui n'avait pourtant guère été flatteur pour le petit Sichuanais après leurs premières rencontres, du vivant de Mao. Sous-entendu : M. Deng appartient à une époque révolue, même les étrangers que nous apprécions le plus le disent.

L'hommage est délibérément hagiographique. Deng est présenté comme l'artisan d'un sursaut historique de la nation. Le montage finit par évincer dans la nuit des temps les Mao Zedong et Zhou Enlai, pour ne laisser la scène, sur la fin, qu'au *« Petit Timonier »*, présenté comme le seul vrai accoucheur d'une modernité chinoise.

Paradoxalement, il aura fallu au public chinois que M. Deng ne soit plus visible – il n'est plus apparu à la télévision depuis l'hiver 1994 – pour que l'on donne de lui une image plus humaine que les documents diffusés d'habitude sur les dirigeants. Cette série montre un Deng souvent enjoué, blagueur, demandant ironiquement à des visiteurs – Cory Aquino notamment – la permission de fumer. *« Vous seriez chez moi, je vous l'interdirais, mais ce n'est pas moi qui fait les lois dans votre pays »*, lui répond la présidente philippine du moment. Et Deng d'allumer sa cigarette en riant.

LES CREUX DE L'HISTOIRE

La télévision chinoise présente d'ordinaire les hauts dirigeants en mandarins rigides et compassés. Deng apparaît ici comme une première exception, y compris quand il a du mal à dissimuler sa colère au lendemain de la crise de Tiananmen, évoquée subrepticement dans le cours du récit. On le voit alors tancer sévèrement ses successeurs pour n'avoir pas vu venir *« le chaos »* et recommander avec insistance qu'ils reprennent la situation idéologique en main pour préserver l'ordre socialiste. Les présents – à une réunion tenue au saint des saints, la résidence de Zhongnanhai où vit et travaille la haute direction du régime – font figure d'enfants penauds.

Cependant, toute histoire communiste a ses creux et celle-ci n'y fait pas exception : alors qu'on voit apparaître certaines des figures du passé qui ne sont plus en odeur de sainteté, tel l'éphémère successeur de Mao, Hua Guofeng, éliminé par Deng, on serait en peine d'y trouver, autrement qu'en passant, les deux hommes qui incarnent, à leur manière, les erreurs de Deng Xiaoping, ses deux premiers dauphins, Hu Yaobang et Zhao Ziyang, tous deux limogés.

La couverture est plutôt tirée du côté de l'actuel « numéro un », Jiang Zemin, dont il ne fait guère de doute qu'il a soigneusement visionné le montage : tout autant qu'un hommage appuyé à son mentor, le document est aussi une amorce de remise en cause de certaines de ses décisions, comme le célèbre voyage dans les provinces du Sud que fit M. Deng en 1992 pour relancer les réformes qui piétinaient. Le patriarche, qui approchait alors les quatre-vingt-dix ans, y est montré plus comme le jouet symbolique d'un clan que comme un véritable chef politique, même s'il cautionne avec enthousiasme la dérive néo-capitaliste des *« zones économiques spéciales »* dont il fut le maître d'œuvre.

Alors que l'ancien « numéro un » est toujours de ce monde, cette série sans précédent pour l'image que les Chinois se voient offrir d'un dirigeant historique – l'équivalent n'existe pas pour Mao – n'inaugure vraisemblablement pas une plus grande transparence politique. Elle est plutôt le minimum désormais obligé de communication auquel le pouvoir se sent astreint à l'âge de l'audiovisuel. On ne saura toutefois jamais ce qu'en en a pensé, s'il a encore sa lucidité, l'intéressé.

Francis Deron

Discussions sur la reprise des ventes d'armes européennes à la Chine

LES RELATIONS sino-françaises vont entrer ces prochaines semaines dans une phase d'intense activité diplomatique afin de préparer le déplacement qu'effectuera Jacques Chirac à Pékin, à la mi-mai. En *« lever de rideau »*, le chef de la diplomatie chinoise, Qian Qichen, était à Paris, samedi 11 janvier. Une visite qui annonce une série de voyages de ministres français à Pékin : François Fillon (Poste, télécommunications et espace), Yves Galland (commerce extérieur), Corinne Lepage (environnement), Charles Millon (défense).

M. Qian s'est entretenu avec M. Chirac et son homologue, Hervé de Charette, des dossiers qui domineront la visite pékinoise du chef de l'Etat : le déficit commercial grandissant que la France enregistre avec la Chine, les droits de l'homme et la reprise éventuelle du commerce des armes, jusque-là proscrite par une déclaration du conseil européen de Madrid, au lendemain du massacre de Tiananmen, en juin 1989.

Ces deux derniers sujets sont liés dans la mesure où la France conditionne la normalisation complète des relations de défense à une amélioration sensible de la situation des droits de l'homme. A en croire l'Elysée, M. Qian s'est engagé auprès de M. Chirac à soumettre aux experts officiels du régime l'examen de deux pactes des Nations unies relatifs aux droits politiques et sociaux.

Cette question de la levée de l'embargo sur les ventes d'armes à Pékin, bien que qualifiée de *« pas d'actualité »* par le Quai d'Orsay, risque fort de faire l'objet, ces prochains mois, d'âpres tractations entre Européens. Alors que le deuxième mandat de Bill Clinton s'est ouvert sous le signe d'un réchauffement des relations sino-américaines, y compris en matière de défense, un groupe de pays de l'Union – au sein duquel se distinguent la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne – prône ouvertement une ligne d'*« engagement constructif »* à l'égard de la Chine. Ces Etats arguent de signaux positifs récemment envoyés par Pékin, comme la signature du traité d'interdiction globale des essais nucléaires (CTBT). Ils demandent néanmoins aux Chinois de consentir à de nouveaux gestes de bonne volonté afin de justifier, auprès de leur opinion publique, l'effacement des séquelles de Tiananmen. Aussi pourrait-on s'attendre, ces prochains mois, à des initiatives chinoises en matière de droits de l'homme, la question étant de savoir si les Européens se contenteront d'engagements purement formels ou symboliques.

Frédéric Bobin

La Cour suprême doit trancher sur la poursuite en justice de M. Clinton

WASHINGTON. L'affaire Paula Jones, du nom d'une jeune femme qui accuse le président Bill Clinton de harcèlement sexuel, devait être examinée, lundi 13 janvier, par la Cour suprême américaine, la plus haute instance judiciaire du pays. Mme Jones, trente ans, ancienne employée de l'Etat de l'Arkansas, poursuit le président, auquel elle réclame 700 000 dollars de dommages et intérêts, affirmant qu'en 1991, alors qu'il était gouverneur de l'Arkansas, il l'a fait venir dans une chambre d'hôtel avant de lui demander des faveurs auxquelles elle s'est refusée. M. Clinton n'aurait pas insisté.

La Cour suprême ne doit pas se prononcer sur le fond mais entendre les avocats des deux parties pour déterminer si un président en exercice peut être poursuivi au civil pour des faits d'ordre privé antérieurs à son mandat ou si un procès de ce genre doit être repoussé jusqu'à la fin de son mandat. – *(AFP.)*

Elue en mai, l'Assemblée nationale algérienne aura 380 députés

ALGER. Les élections législatives auront lieu *« durant la deuxième quinzaine du mois de mai »*, probablement le 20 mai, selon le quotidien gouvernemental *El Moudjahid* daté du samedi 11 janvier. La future Assemblée nationale comprendra 380 sièges. Le projet de texte adopté dimanche par le gouvernement fixe la *wilaya* (préfecture) comme circonscription électorale, avec un siège pour 80 000 habitants. Il prévoit également un critère géographique pour les préfectures de moins de 350 000 habitants. Les émigrés algériens, dont la majorité se trouvent en France, détiendront 8 sièges. Par ailleurs, des élections locales se tiendront avant la fin de l'année.

L'Algérie n'a plus d'Assemblée élue depuis cinq ans, après l'annulation, en janvier 1992, du premier tour des législatives, remporté par le Front islamique du salut (FIS, dissous). La précédente Assemblée comptait 430 députés. Le Conseil de la nation, une deuxième Chambre introduite par la nouvelle Constitution, et dont le principe est vivement contesté par l'opposition, aura 144 sièges : 96 élus au suffrage indirect, soit les deux tiers, à raison de deux par préfecture, et 48 (un tiers) désignés par le chef de l'Etat. L'émigration n'y est pas représentée. – *(AFP.)*

Le blocus de l'information sur la santé de Boris Eltsine serait « total »

MOSCOU. Au cinquième jour de sa nouvelle hospitalisation pour une *« double pneumonie »*, la santé de Boris Eltsine ne s'est pas *« radicalement »* améliorée, selon des sources médicales citées par l'agence russe Interfax, dimanche 12 janvier. Son état reste *« stable »*, selon le communiqué quotidien du Kremlin, qui précise que le président, dont l'hospitalisation serait prolongée encore de quatre à cinq jours, *« a commencé à travailler sur des documents »*. Mais la télévision a mis en avant l'avis de médecins selon lesquels *« une telle pneumonie chez une personne âgée peut nécessiter jusqu'à cinq mois de convalescence »*. Des journalistes de la radio Echo de Moscou ont d'autre part souligné que le blocus de l'information *« est devenu quasi total »*. L'été dernier, ont-ils dit, quand le Kremlin gardait le silence sur les préparations de l'opération cardiaque, *« nous pouvions faire confirmer nos informations par la présidence. Maintenant, elle ne confirme plus rien. »* – *(AFP.)*

Ouverture de négociations de paix sur l'Afghanistan

KABOUL. Des discussions pour mettre fin à la guerre en Afghanistan débuteront lundi 13 janvier au Pakistan, sous l'égide de l'ONU, entre les talibans et leurs adversaires, ont annoncé dimanche des diplomates afghans dans la capitale pakistanaise. Ces entretiens porteront sur une cessation des hostilités et la question de la démilitarisation de Kaboul. Les talibans contrôlent les deux tiers de l'Afghanistan depuis la chute de la capitale afghane, le 27 septembre 1996. Une coalition réunissant leurs adversaires s'est ensuite formée et des combats se déroulent par intermittences dans le nord du pays. Cette alliance comprend les troupes de l'ancien président Burhanuddin Rabbani, commandées par Ahmed Shah Massoud, les forces du général Abdul Rashid Dostom, le chef de guerre ouzbek qui contrôle une partie du nord du pays, et la faction chiite proiranienne Hezb-i-Wahdat, dirigée par Karim Khalili. – *(AFP.)*

Le gouvernement tchadien justifie sa politique d'exécutions sommaires

N'DJAMENA. Des exécutions sommaires ont été reconnues et justifiées, samedi 11 janvier, par le ministre tchadien des affaires étrangères, Saleh Kebzabo, qui a fait valoir l'inefficacité et la corruption du système judiciaire. En novembre, le président Idriss Déby a promulgué un décret autorisant les forces de sécurité à exécuter les *« criminels »* pris en flagrant délit. *« Cette politique a fonctionné ; depuis son instauration, nous ne connaissons plus les niveaux de violence précédents »*, a déclaré M. Kebzabo, tout en indiquant qu'il n'était pas en mesure de fournir un bilan chiffré. La Ligue tchadienne des droits de l'homme parle de dizaines d'exécutions, dont auraient été notamment victimes des enfants des rues et divers voleurs présumés, dont une femme enceinte. La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) a dénoncé, la semaine dernière, cette politique en soulignant qu'il fallait *« s'interroger sur l'efficacité de la formation dispensée par la France »* aux forces de l'ordre tchadiennes.

Le Tribunal pénal international pour le Rwanda nie son dysfonctionnement

ARUSHA. Le greffier du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR) a vivement réagi, samedi 11 janvier, lors d'une conférence de presse à Arusha (Tanzanie), siège du TPR, aux critiques émises sur le fonctionnement et la gestion du personnel du tribunal. Le gouvernement rwandais a particulièrement dénoncé les retards du TPR, dont le premier procès s'est ouvert la semaine dernière (*Le Monde* daté 12-13 janvier). Au même moment, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, avait reconnu avoir reçu un rapport d'enquête sur les dysfonctionnements du tribunal et être prêt à prendre des mesures pour y remédier. *« Au lieu d'évoquer les réalisations du TPR*, s'est écrié le greffier, Andronico Adede (Kenyan), *nous entendons parler de harcèlement sexuel, accusation qui a déjà été reconnue comme infondée par une précédente enquête. »* En un an, le TPR a prononcé vingt et une mises en accusation et obtenu l'arrestation de treize suspects, dont sept ont déjà été transférés à la prison d'Arusha. *« C'est beaucoup mieux que ce qu'a réalisé le Tribunal pour la Yougoslavie, basé à La Haye, en quatre ans d'activité »*, fait-on remarquer à Arusha. – *(Corresp.)*

Le roi Hussein de Jordanie relance les discussions israélo-palestiniennes

Yasser Arafat aurait accepté de retarder d'un an l'application des accords de 1995 sur l'évacuation des zones rurales de Cisjordanie par l'armée israélienne, ce qui devrait permettre un aboutissement rapide des négociations sur Hébron

Une médiation du roi Hussein de Jordanie, qui s'est entretenu longuement avec le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, dimanche 12 janvier, a relancé les discussions israélo-palestiniennes à propos de l'évacuation partielle de la ville d'Hébron par l'armée israélienne. La renégociation de cette évacuation, souhaitée par le gouvernement de M. Nétanyahou, était dans l'impasse depuis que le premier ministre israélien avait indiqué que d'autres retraits militaires, dans les zones rurales de Cisjordanie, seraient retardés de vingt mois. M. Arafat, qui avait accusé Israël de vouloir « saboter » le processus de paix, aurait finalement accepté de retarder ces retraits de dix mois. Ce compromis devrait permettre une relance du dossier d'Hébron : un accord, dont l'essentiel serait déjà conclu entre les deux parties, pourrait être paraphé rapidement. Sur place depuis trois semaines, l'envoyé spécial américain Dennis Ross a décidé de reporter son départ pour Washington.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Rien n'est joué. Mais alors que tout paraissait perdu pour le processus de paix israélo-palestinien dans l'après-midi du dimanche 12 janvier, un accord concernant son avenir immédiat semblait à nouveau possible aux douze coups de minuit. *« Il reste du travail à faire*, a expliqué le premier ministre israélien au cours d'une conférence de presse impromptue, *mais, grâce à l'importante initiative du roi Hussein de Jordanie, nous avons fait des progrès considérables et je pense que nous pouvons envisager... d'avoir un accord en vue. »*

Souriant, au côté de M. Nétanyahou qu'il venait de rencontrer longuement à Tel Aviv après avoir conféré pendant plusieurs heures à Gaza avec Yasser Arafat, le monarque hachémite, bombardé « homme du jour », fit, à l'issue d'une journée particulièrement mouvementée, une déclaration qui se voulut un peu moins emberlificotée : *« Nous sommes à la veille de la conclusion d'un long voyage. J'espère que ce sera un nouveau commencement pour poursuivre le travail vers la paix que nous voulons tous pour nos enfants. »*

Dennis Ross, l'envoyé spécial du président Bill Clinton qui conduit depuis trois semaines une éprouvante navette entre Gaza et Jérusalem-Ouest, où se tiennent les bureaux de M. Nétanyahou, avait annoncé, dimanche matin, qu'il jetait l'éponge et rentrait le soir même à Washington. *« Ma mission est terminée. Je ne peux rien faire de plus. C'est maintenant aux deux parties de faire les derniers pas »*, avait-il lâché, déçu. M. Ross était allé, la veille, au Caire demander son aide au président Hosni Moubarak mais sans succès. Rendant *« la rigidité d'Israël responsable de la situation »*, les Egyptiens ont conseillé à Yasser Arafat de refuser toute modification des accords déjà conclus.

Dimanche soir juste avant minuit, changement de programme. Sollicité par Dennis Ross dans la matinée, le roi Hussein, très inquiet des graves répercussions dans son pays de la fin annoncée du processus de paix – plus de la moitié de la population jordanienne est constituée de Palestiniens –, avait apparemment obtenu des résultats, et l'envoyé spécial décidait alors, *« à la demande du secrétaire d'Etat Warren Christopher »*, de rester pour poursuivre ses efforts.

« Nous n'y sommes pas encore, a-t-il confié lors de la conférence de presse commune avec le monarque hachémite et le premier ministre israélien, *mais il n'y a aucun doute que nous sommes plus proches d'un accord que jamais. Les divergences, qui n'étaient plus très grandes mais qui demeuraient entre les deux parties, ont été encore réduites. Nous espérons vivement pouvoir assister à un accord très bientôt. »*

« GARANTIE » AMÉRICAINE

Accord sur quoi ? Aucun des trois dignitaires présents à la conférence nocturne de Tel Aviv n'a voulu entrer dans le détail. Mais, d'après plusieurs diplomates de leurs entourages respectifs, il semble bien que Yasser Arafat – absent à Tel Aviv – ait finalement accepté de retarder d'une dizaine de mois – et non de vingt comme le réclamait M. Nétanyahou – la date à laquelle le dernier des trois retraits israéliens prévus par les accords de 1995 aura lieu en Cisjordanie occupée.

Le premier de ces retraits militaires, ou *« redéploiements »* qui, selon les Palestiniens, leur attribueraient le contrôle d'environ *85 % de la Cisjordanie avant la négociation sur le statut final de l'ensemble des territoires occupés*, aurait dû être effectué en septembre 1996 et le dernier un an plus tard. Selon diverses sources, les Etats-Unis, qui avaient cosigné les accords précédents aujourd'hui révisés, auraient accepté de fournir aux Palestiniens une lettre officielle « garantissant » l'engagement d'Israël à effectuer les trois retraits prévus avant *« la mi-1998 »*. La semaine dernière (*Le Monde* du 9 janvier), M. Nétanyahou avait affirmé que le dernier redéploiement n'aurait pas lieu avant mai 1999.

Cette annonce, qui consacrait, pour le gouvernement israélien, une nouvelle volonté de révision des accords solennellement passés par l'équipe travailliste précédente, avait conduit M. Arafat à refuser de signer la révision de l'accord de redéploiement concernant la ville d'Hébron. A la suite de la médiation du roi Hussein, cet accord, dont l'essentiel serait d'ores et déjà conclu entre les deux parties et qui laisserait en place le contrôle israélien sur environ 20 % de la ville, où résident notamment 450 colons juifs extrémistes, pourrait être paraphé rapidement.

COUP DE THÉÂTRE

Pourtant, même si la radio israélienne annonçait dans la nuit qu'un sommet entre M. Nétanyahou et M. Arafat pourrait avoir lieu dès lundi soir, rien n'est encore joué. Les négociateurs israéliens et palestiniens, qui se sont retrouvés, lundi matin, en présence de Dennis Ross, doivent maintenant mettre par écrit ce qui semble avoir été conclu oralement. En outre, le premier ministre israélien, qui s'est entouré des « faucons » les plus durs de l'arène politique nationale, va devoir faire avaliser par son gouvernement un calendrier de retraits militaires supplémentaires jugés inacceptables par la majorité de ses ministres. Sans parler de la majorité parlementaire de la Knesset, où le nouvel accord, comme M. Nétanyahou s'y est engagé, devra être ratifié avant sa mise en œuvre.

L'intervention du roi Hussein, qui joue gros sur cette affaire, a ouvert une brèche dans ce que chacun pensait être une dangereuse et définitive impasse entre Israéliens et Palestiniens. Pour l'instant, ce coup de théâtre orchestré par les Etats-Unis – et apparemment soutenu et encouragé par l'Europe – n'a cependant pas sauvé définitivement le processus de paix.

Patrice Claude

La carrière « fulgurante » du conseiller juridique de M. Nétanyahou

JÉRUSALEM
de notre correspondant

A 9 heures, dimanche matin 12 janvier, il y avait du champagne et des petits fours dans le bureau du premier ministre. A 10 heures, à la demande expresse de la Cour suprême d'Israël, la fête était annulée et la table desservie. Saisie par les travaillistes, la plus haute juridiction du pays, en exigeant du gouvernement les minutes du conseil des ministres qui avait nommé, vendredi, un inconnu au poste très sensible de conseiller juridique de l'Etat (attorney général), venait de renvoyer Benyamin Nétanyahou dans ses buts en lui rappelant le respect élémentaire des règles du droit. Dimanche soir, sans attendre qu'elle se prononce au fond et avant même sa prise de fonctions, Roni Bar-On présentait sa démission.

Cet obscur avocat pénal de quarante-huit ans se retire d'une partie politique qui prenait des allures de jeu de massacre. Comment lui, petit procureur militaire pendant ses périodes de réserve, *inconnu des prestigieuses publications spécialisées, pouvait-il endosser* la toge de la troisième autorité judiciaire du pays ? Depuis vendredi midi, tandis que les médias diffusaient révélation sur révélation concernant son absence de qualification, son militantisme politique – *l'homme était membre du comité central du Likoud, parti du premier ministre, jusqu'à sa démission samedi soir – et son goût avéré pour les casinos d'Europe*, cette question bouleversait les milieux politiques et médiatiques.

PARFAIT INCONNU

Créée au début des années 60, la fonction de conseiller juridique de l'Etat est d'un grand pouvoir, puisqu'elle consiste non seulement à conseiller mais à défendre l'Etat, notamment les décisions du gouvernement, devant les tribunaux, y compris devant la Cour suprême. Parce que son rôle est parfois controversé et qu'il a, de temps à autre, à s'opposer au pouvoir, par exemple dans le cas où la démission d'un ministre lui paraît nécessaire pour cause de manquement grave – quand bien même cette démission peut menacer une coalition –, le poste a toujours été occupé par les meilleurs cerveaux juridiques du pays.

Quelle ne fut donc pas la surprise des ministres de découvrir, lors du conseil de vendredi matin, l'unique candidature d'un parfait inconnu. *Plusieurs participants protestèrent avec véhémence, mais, comme le dit en maugréant le ministre Ariel Sharon, « politiquement », le vin était tiré : il fallait élire l'inconnu, aux dépens de la réputation déjà mal en point d'un gouvernement* quotidiennement décrié pour son *« amateurisme »*. Le premier ministre de la justice de M. Nétanyahou, démissionnaire moins de deux mois plus tard sur pression de la Cour suprême, a d'ailleurs été inculpé en décembre dans une affaire de financement politique.

M. Nétanyahou faisait de cette nomination une question personnelle et refusait, comme on le lui demandait, de reporter la nomination d'une semaine, le temps pour les membres du gouvernement de se renseigner un peu sur l'impétrant. Avec douze voix pour, une contre et cinq abstentions, Roni Bar-On fut le conseiller juridique le plus mal nommé de toute l'histoire de la fonction... mais aussi le plus éphémère.

P. C.

Les enfants rwandais toujours en exil au Zaïre meurent de faim, selon le HCR

GENÈVE
de notre correspondante

La quasi-totalité des enfants rwandais réfugiés qui fuient les camps de Goma pour la région de Lubutu, *située à 70 kilomètres au sud de Kisangani, à l'est du Zaïre*, sont dramatiquement affamés. *Un grand nombre d'entre eux* sont déjà morts de faim. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) évalue à 120 000 le nombre de réfugiés rwandais et de « personnes déplacées » zaïroises – des femmes et des enfants pour la plupart – qui sont arrivés épuisés par de longues marches aux environs de Tingi-Tingi, à 7 kilomètres au sud-est de Lubutu, et à 60 000 celui des réfugiés qui ont atteint Amisi, à 70 kilomètres au sud-est de Lubutu.

Marie Heuzé, porte-parole de l'Unicef, nous a précisé que, le 6 janvier, 25 réfugiés, dont 12 enfants âgés de moins de cinq ans, sont morts dès leur arrivée dans le centre thérapeuthique créé par l'Unicef à Tingi-Tingi. On a déploré autant de victimes le lendemain et, le 8 janvier, ce sont 9 petits de moins de cinq ans et 13 à peine plus âgés qui sont décédés. Le taux de mortalité est comparable *à ceux enregistrés naguère lors des sécheresses en Ethiopie et en* Somalie.

Dans ce centre thérapeutique, l'Unicef dispense des soins intensifs aux enfants épuisés par la faim et par leur longue errance. Si on relève un nombre relativement bas d'enfants de moins de cinq ans, c'est que la plupart d'entre eux sont morts sur la route. Les mères sont trop affamées et affaiblies pour nourrir leurs bébés ou prendre soin de leurs enfants en bas âge.

RÉCOLTES DÉVASTÉES

L'Unicef a réussi cependant à mettre en place huit points de ravitaillement sur la route au sud-est de Lubutu, en provenance de Walikale. Les réfugiés qui ont réussi à atteindre les deux centres d'Amisi sont dans un état pire que ceux qui arrivent à Tingi-Tingi, mais les uns comme les autres souffrent des conséquences de la malnutrition, de diarrhée, de paludisme et de dysenterie.

L'Unicef, en coopération avec Médecins sans frontières et Médecins du monde, traite chaque jour une centaine d'enfants épuisés par la faim et sept cents autres qui nécessitent des secours alimentaires spéciaux.

La pénurie alimentaire frappe également les populations locales. Dans l'ensemble de la région, les récoltes ont été dévastées. A Kisangani, 20 000 Zaïrois vivent sous la contrainte d'un couvre-feu, entre 19 heures et 6 heures, imposé par Kinshasa, alors que nombreux sont ceux qui doivent parcourir jusqu'à une douzaine de kilomètres pour trouver de la nourriture. L'Unicef est pratiquement seule, avec Médecins sans frontières et Médecins du monde, à tenter de sauver les enfants menacés de mourir de faim.

L'Unicef vient d'alerter les pays donateurs de l'aggravation de la situation. Le Programme alimentaire mondial (PAM) à Kisangani ne dispose que de 700 tonnes de vivres, dont 250 ont été déjà distribuées aux *120 000 réfugiés qui ont atteint Tingi-Tingi et aux 60 000 autres qui ont abouti à* Amisi. Cette aide du PAM ne couvre que 10 à 20 % des besoins réels.

Les difficultés de transport de vivres dans cette partie du Zaïre sont considérables. Un DC-3 affrété par l'Unicef effectue trois rotations par jour entre Kisangani et Lubutu. Cela a déjà permis d'acheminer sur place 40 tonnes de produits. Le HCR, qui craint une sédentarisation des réfugiés, vient de dépêcher des missions d'évaluation à Tingi-Tingi et à Amisi. D'autre part, après une embuscade tendue par trente hommes en armes qui a fait un mort et six blessés civils zaïrois, le HCR a fait savoir, jeudi, qu'il a suspendu toutes ses activités au nord de Goma, dans l'est du Zaïre.

Isabelle Vichniac

L'armée burundaise reconnaît avoir tué 126 réfugiés hutus à leur retour de Tanzanie

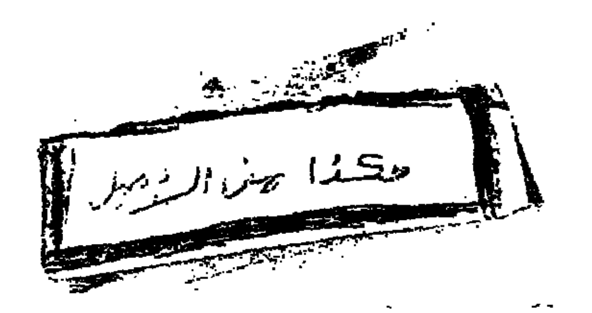
L'ARMÉE BURUNDAISE a reconnu, samedi 11 janvier, avoir tué, la veille, 126 réfugiés hutus qui venaient de regagner leur pays, en *provenance de Tanzanie*. Elle a indiqué *que les responsables seraient jugés par un tribunal militaire.*

Un porte-parole de l'armée, le lieutenant-colonel Isaïe Nibizi, a déclaré que les réfugiés avaient été abattus pour avoir tenté de s'échapper d'un camp de tri dans la province de Muyinga, dans le nord-est du pays, non loin de la frontière tanzanienne. Le porte-parole a condamné ces meurtres et affirmé que sept des militaires qui y avaient participé ont *été arrêtés. « Ils seront traduits devant un tribunal militaire »*, a-t-il *précisé*. Cet aveu est une première de la part de l'armée burundaise, qui admet rarement ce genre de « bavures ». Comptant 25 000 hommes et constituée essentiellement de Tutsis, elle fait l'objet de nombreuses accusations de massacres de Hutus, accusations qu'elle dément régulièrement.

Quelques heures plus tôt, le représentant du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) à Bujumbura avait annoncé que la Tanzanie avait expulsé quelque 120 réfugiés hutus du Burundi, qu'elle accusait de fomenter des troubles dans des camps du nord-ouest du pays. Les réfugiés ont déjà regagné leur pays, avait précisé le délégué du HCR. Ils vivaient au camp de Kitale, théâtre depuis le mois dernier de fréquents accrochages entre groupes rivaux hutus qui avaient fait une dizaine de morts. Ces combats opposaient dans la plupart des cas des membres de Palipehutu, une organisation extrémiste hostile à la junte – à dominante tutsie – au pouvoir à Bujumbura, à des éléments du Conseil national pour la défense de la démocratie (CNDD), lui aussi en lutte contre l'armée burundaise. Les expulsés appartenaient à Palipehutu.

Le régime burundais avait accusé, en décembre, la Tanzanie d'abriter des membres de la rébellion hutue qui avaient fui les camps du sud-Kivu dans l'est du Zaïre, après la victoire des rebelles Banyamulenges (*Tutsis d'origine* rwandaise) sur l'*armée zaïroise. Au même moment* le gouvernement de Dar es-Salaam a décidé de mener une politique de rapatriement forcé des réfugiés hutus rwandais installés sur son territoire. Quelque 500 000 de ces réfugiés sont ensuite rentrés dans leur pays.

En décembre, Amnesty International avait dénoncé le massacre par l'armée burundaise de plus de 500 réfugiés hutus, de retour de l'est du Zaïre, dans une église de la localité de Butaganza, au début du mois. L'organisation humanitaire avait alors indiqué que quelque 10 000 personnes avaient été massacrées depuis le putsch militaire *qui avait porté au pouvoir, à Bujumbura, le major* Pierre Buyoya, en juillet 1996. Ce dernier avait fait démentir cette information, comme précédemment lorsqu'une délégation de l'ONU avait fait état du massacre de plusieurs centaines de réfugiés hutus rentrant du Zaïre. Cette délégation avait précisé que ces réfugiés faisaient l'objet de *« tris »* à leur retour et signalait de nombreuses disparitions. – *(AFP, Reuter.)*



EMPLOI Les stages diplômants vont faire l'objet de négociations avec les représentants des syndicats d'étudiants. François Bayrou a promis, dimanche 12 janvier, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », que ces stages, destinés à donner une « *première expérience professionnelle* » aux jeunes en cours d'études, ne seront créés qu'après avoir levé les préventions qu'ils soulèvent. ● DANIEL LAURENT, ancien administrateur provisoire de l'université nouvelle de Marne-la-Vallée, conseiller scientifique auprès de Claude Bébear, PDG d'Axa, a rédigé ce projet d'origine patronale. ● LA RETRAITE A CINQUANTE-CINQ ANS a fait l'objet d'un « tir de barrage » des responsables de la majorité qui, après le président de la République, ont mis en garde contre une réforme ignorant les « *réalités démographiques* ». *(Lire aussi notre éditorial* *page 16.)*

Le gouvernement se montre très prudent sur les stages diplômants

François Bayrou a annoncé l'ouverture de discussions avec les syndicats d'étudiants, notamment avant toute avancée dans la mise en œuvre de cette méthode de formation en entreprise, imaginée par le patronat, et qui rappelle dangereusement le CIP

SANS ATTENDRE le sommet sur l'emploi des jeunes, prévu pour la mi-février, le gouvernement presse le CNPF et les organisations syndicales de se retrouver autour d'une table avec les représentants des étudiants pour clarifier leurs positions sur le projet de stages diplômants.

Face à l'offensive menée par l'UNEF-ID, avec le relais des principales organisations syndicales – à l'exception remarquée de Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT – contre une formule qui s'apparenterait au retour d'un « CIP au rabais », l'heure est à l'apaisement. Tour à tour, Jacques Chirac, le premier ministre, Alain Juppé, et Jacques Barrot, ministre des affaires sociales, ont tenté de minimiser la portée de cette initiative patronale dont les modalités ne sont toujours pas clairement définies.

Comme il l'avait déjà indiqué le 8 janvier, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », dimanche 12 février, l'a répété : « *Rien ne se fera sans que les jeunes soient d'accord.* » Il a annoncé une nouvelle fois son intention de réunir les principaux intéressés. « *Avant la fin du mois, j'espère arriver à trouver une réponse* », a-t-il ajouté. Le ministre de l'éducation nationale semble décidé à prendre en charge ce dossier devenu « explosif » en l'espace d'une semaine. Malgré l'imprécision de la formule, il a repris à son compte le projet du CNPF soutenu à deux reprises par le président de la République lors de ses interventions du 12 et du 31 décembre. Pour le moment, M. Bayrou se contente d'argumenter sur les principes en précisant les objectifs et le public des bénéficiaires : une première expérience professionnelle pour les jeunes diplômés demandeurs d'emploi, un complément « *pratique* » à des études théoriques ou une « *deuxième chance* » en cas d'échec ou d'erreur d'orientation.

En revanche, il n'a fourni aucun élément de « *négociation* » sur le contenu et la durée des stages, l'encadrement pédagogique et surtout sur la rémunération, dont le montant avancé, de l'ordre de 1 500 à 1 700 francs par mois, a provoqué une massive réaction de rejet.

« *Le gouvernement a reculé en moins d'une semaine. Sur la forme, c'est un pas en arrière. Sur le fond, rien n'a changé* », observe Pouria Amirshahi, président de l'UNEF-ID.



Selon lui, « *rien n'indique que ces stages ne se substitueront pas à des emplois salariés mais payés 1 500 francs par mois.* » Malgré la promesse d'être associée au sommet sur l'emploi des jeunes, la principale organisation d'étudiants entend maintenir sa pression sur le gouvernement en poursuivant ses contacts avec les syndicats. Après FO et la FEN, M. Amirshahi doit rencontrer la FSU et la CGT dans les prochains jours. Le principe d'un rendez-vous a également été arrêté avec les dirigeants du CNPF, Didier Pineau-Valencienne dans les prochains jours et Jean Gandois un peu plus tard.

Du côté du patronat, on est conscient d'avoir prématurément parlé de ce dossier sans qu'il soit techniquement bouclé. C'est avec fougue et générosité que M. Gandois, président du CNPF, et M. Pineau-Valencienne, devenu président de sa commission sociale, avaient lancé l'idée de ces stages. Très sensibles au chômage des jeunes, ils veulent faire quelque chose pour les jeunes diplômés, qu'ils jugent mal préparés par l'éducation nationale au monde de l'entreprise. Cette démarche a aussi pour but de couper l'herbe sous les pieds du Parti socialiste mais aussi du gouvernement, qui sont périodiquement tentés d'imposer des quotas d'embauche de débutants. Enfin, ils considèrent que le recul du chômage des jeunes serait un signal fort pour démontrer à l'opinion publique que le pessimisme n'est plus de mise.

Dès le début, les ambiguïtés ont nui à la compréhension de la démarche patronale. Certains, comme M. Pineau-Valencienne, ont souhaité que ces stages soient accessibles aux non-bacheliers, mais cette perspective a fait craindre une « cannibalisation » de la filière de l'apprentissage que le CNPF veut développer de 15 % à 20 %.

AMBIGUÏTÉS

D'autres, derrière M. Gandois, ont parlé de stages ouverts aux étudiants du premier cycle universitaire et même aux étudiants parvenus en fin d'études, ce qui a déclenché la crainte d'un nouveau CIP, d'autant que la rémunération annoncée de 1 000 à 1 700 francs semble peu proportionnée à un vrai travail en entreprise. Autre ambiguïté : aucune promesse d'embauche n'accompagnerait un dispositif que l'on voudrait capable de faire reculer à court terme le chômage.

Si l'on en croit les déclarations de M. Gandois, le 10 janvier, la finalité des stages est de permettre aux débutants de sortir du cercle infernal où les entreprises les enferment en leur refusant une embauche pour cause d'inexpérience. D'autre part, « *les entreprises ne cherchent pas naturellement à embaucher quelqu'un qui a une maîtrise d'histoire et le diplômé d'histoire ne pense pas naturellement à chercher un emploi dans une entreprise* », a-t-il déclaré. La nature du stage s'inscrirait dans le cursus universitaire. Selon toute vraisemblance, les étudiants concernés appartiendraient au premier cycle, les stages dureraient moins de neuf mois et le volontariat serait la règle. Reste à faire en sorte que la nouvelle mouture ne répète pas les stages existants.

Sur l'efficacité de ce montage en matière d'emploi, M. Gandois a été formel. Il désire « *donner plus d'emplois à terme et pas dès aujourd'hui* ». Il n'existe donc pas de formule magique et le projet de M. Pineau-Valencienne de proposer cinq mille stages dès le printemps paraît peu réaliste.

Michel Delberghe et Alain Faujas

« Toutes les craintes seront levées »

« *Toutes les craintes, toutes les objections qui s'expriment (...) seront levées (...). Rien ne sera fait sans que les jeunes aient la garantie que leur statut de diplômé sera défendu, que leurs vraies attentes seront prises en compte et que leurs craintes trouvent une réponse (...). J'ai une méthode qui consiste à asseoir autour de la table tous ceux qui sont intéressés par un problème, à entendre leur avis et à leur demander de participer à la construction des décisions qui vont être prises.* » François Bayrou s'est employé ainsi, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », dimanche 12 janvier, à rassurer tous ceux qu'inquiète l'idée de stages diplômants dans les entreprises.

« *J'ai bon espoir qu'en peu de semaines, disons avant la fin du mois, par exemple, pour le sommet que tiendra Alain Juppé sur l'emploi des jeunes, nous puissions arriver à trouver une réponse* », a ajouté le ministre de l'éducation.

Une « première expérience professionnelle »

LE PROJET de création de « stages diplômants » a mûri à l'intérieur d'un cénacle de présidents de grandes sociétés, Entreprise et cité, animé par Claude Bébéar, président d'AXA. Il a été évoqué lors d'une rencontre au siège du CNPF, le 13 novembre, avec François Bayrou. Engagé dans la réforme de l'université et de la filière technologique – deux promesses du président de la République –, le ministre de l'éducation ne serait pas resté insensible à l'initiative patronale.

Intitulée « Première expérience professionnelle sous statut scolaire », la proposition a été résumée dans un document de quatre pages rédigé, le 9 décembre, par Daniel Laurent, ancien administrateur provisoire de l'université nouvelle de Marne-la-Vallée, conseiller scientifique auprès de Claude Bébéar et cheville ouvrière du groupe Entreprise et cité. Chargé des mission au cabinet d'Alice Saunier-Seïté, ministre des universités en 1978, M. Laurent est connu des étudiants pour avoir élaboré, en 1994, un rapport à l'intention de François Fillon. A peine publié, ce document émaillé de propositions « audacieuses » a aussitôt été enterré sous la pression des manifestions redoublées.

Fervent partisan du rapprochement de l'université et des entreprises, M. Laurent traçait quelques pistes pour renforcer la professionnalisation des études par le développement des formations en alternance ou par apprentissage. Le projet qu'il a préparé pour le compte du CNPF élargit cette perspective en demandant aux entreprises d'accueillir « *des jeunes en cours de scolarité ainsi que des jeunes sortis du système qui ne peuvent se prévaloir d'aucune expérience professionnelle* ».

CONVENTIONS

Dans l'esprit de son auteur, cette « *première expérience professionnelle* » serait destinée aux lycéens de bac – 2 jusqu'aux étudiants de bac + 5, sous statut scolaire, qui conserveraient le bénéficie de la Sécurité sociale, des bourses et des aides. Elle leur permettrait « *d'acquérir des qualités de comportement de savoir-faire à même de faciliter leur insertion professionnelle et de compléter leur formation générale* ». Selon M. Laurent, cette formation pourrait être sanctionnée par un certificat ou une unité de valeur prise en compte dans les procédures de validation des acquis. Prévoyant l'élaboration d'une charte « *école-entreprise* » fixant « *les droits et les devoirs de chacune des parties* », le texte évoque la nécessité de conventions entre les établissements d'enseignement et les entreprises. Au chapitre des rémunérations, la note se contente d'indiquer que « *la gratification versée par l'entreprise sera en référence avec la législation en vigueur* ».

A titre d'exemple, M. Laurent évoque cinq cas d'application pour les nouveaux stages. Ils devraient s'adresser en premier lieu aux titulaires d'un diplôme général (maîtrise de sociologie ou d'histoire) qui souhaitent acquérir une expérience en entreprise et assurer une conversion vers un secteur professionnel. Le projet devrait intéresser les jeunes diplômés en « *prolongement de leur diplôme* » pour leur permettre de disposer d'une année d'expérience. La formule pourrait convenir à des étudiants « *mal orientés ou en situtiion d'échec* » avec, à la clé, une valorisation des acquis.

Cette procédure serait utilisée pour les lycéens non bacheliers pour leur faciliter l'accès à l'enseignement supérieur, comme les bacheliers professionnels dispensés d'une partie des épreuves de BTS. Ces deux dernières hypothèses ont été exclues en raison de la concurrence avec les formations en alternance ou par apprentissage dispensées par les branches du CNPF, la métallurgie et le bâtiment.

M. D.

« Jacques, vous vous souvenez de Roger ? »

TULLE
de notre envoyé spécial

C'est un vrai Corrézien qui s'exprime. Né à Brive, élevé à Tulle, il a croisé Jacques Chirac pour la première fois dans les années 60, « *ma mère collait ses affiches* ». « *J'étais là, il y a deux ans, quand les choses n'allaient pas trop bien pour lui et, lui-même, il m'a soutenu dans les moments pénibles : ce mec est un vrai généreux* » : l'animateur de télévision Patrick Sébastien raconte ainsi, samedi 11 janvier, tout en se livrant à quelques imitations de l'intéressé, ses liens avec Jacques Chirac, que mille cinq cents Corréziens endimanchés attendent en piétinant la moquette vert pomme du gymnase du lycée Edmond-Perrier de Tulle.

Dès les premières phrases adressées à ses « *chers amis corréziens* », le président de la République a pris soin de former des vœux pour la finale de la Coupe d'Europe de rugby que doit disputer dans deux semaines le Club athlétique briviste (CAB), présidé par Patrick Sébastien et par le patron d'Havas, Pierre Dauzier, lui-aussi présent samedi à Tulle. « *On revient dans sa région comme on revient chez des amis très chers. Trop rarement, mais toujours avec joie* » : comme il le fait chaque année, M. Chirac est venu échanger des vœux avec ce département d'où est parti, il y a trente ans, son marathon politique. Debout derrière l'orateur se tient Bernadette Chirac.

Elue pour la première fois conseiller municipal de Sarran, la commune qui abrite la propriété des Chirac, et conseiller général du canton de Corrèze depuis dix-huit ans, « Bernadette » est ici chez elle. « *Il faut obéir et exister* », avait-elle expliqué un jour à propos de son rôle d'épouse d'une star politique. En Corrèze, elle a choisi d'exister.

LARGES SOURIRES

Au cours du bain de foule qui suit le discours présidentiel, Mme Chirac tire son mari par le bras, le guide, lui présente une foule de gens : « *Jacques, vous vous souvenez de Roger ? Sa petite-fille est venue à l'arbre de Noël.* » « *Je sais !* », assure le président, un large sourire accroché aux lèvres. Mme Chirac à un élu rural grisonnant : « *Votre épouse, ça va à peu près ? Et votre fille ? Et les jambes ? Cela fait bien du souci, tout ça...* »

Les Corréziens, eux aussi, demandent des nouvelles : « *Comment va votre petit-fils ?* » M. Chirac : « *Il est superbe !* » Mme Chirac : « *Il est très beau, il a neuf mois.* » La même à une élue d'Egletons : « *Bonjour, chère voisine !* » Le couple présidentiel pénètre dans la petit salle polyvalente de Sarran, commune qui abrite leur propriété de Bity, où les attendent le doré d'aiglefin et le rôti de porc aux olives du dîner des « anciens ».

Le maire, Michel Poincheval, se réjouit que M. Chirac ait enfin accepté de partager le dîner de Nouvel An des anciens, après y avoir déjà été invité chaque année depuis quatre ans, c'est-à-dire depuis que le citoyen-électeur Chirac a atteint soixante ans, limite du troisième âge selon les critères en vigueur à Sarran.

Fabien Roland-Lévy

M. Chirac rappelle « les réalités économiques et démographiques »

DANS UN DISCOURS prononcé samedi 11 janvier à Tulle (Corrèze), Jacques Chirac a souhaité, à propos des aspirations à la retraite à cinquante-cinq ans, que la France « *n'oublie pas les réalités économiques et démographiques du monde actuel* ». « *Nos compatriotes peuvent souhaiter travailler moins, de même qu'ils peuvent aspirer à prendre leur retraite plus tôt. Je le comprends.* » « *Je souhaite toutefois que notre pays n'oublie pas les réalités économiques et démographiques du monde actuel. Nous nous en sortirons en travaillant mieux. Nous ne nous en sortirons pas en faisant supporter à un nombre toujours plus réduit d'actifs le poids grandissant des jeunes et des retraités* », a-t-il dit, en rappelant que « *le sens du travail faisait partie des valeurs de la République.* ».


VERBATIM

« *Nous vivons une époque charnière, une période nécessaire de transformation (...). Transformer est sans doute le mot juste. Il s'agit, en effet, d'adapter notre société sans la brutaliser. Il s'agit de changer, de se moderniser, sans porter atteinte aux valeurs auxquelles nous croyons, en défendant le modèle social qui est le nôtre.*

» *Le choix que je propose à la France, c'est celui de la modernité et de la fidélité à tout ce qui fait son identité.* » « *Les Français sont forts, mais ils ne le savent pas* », a dit le chef de l'Etat, en citant le général de Gaulle. « *Que de ressources, que de dynamisme, que d'imagination chez les Français !* » « *J'appelle chaque jeune, chaque citoyen à se demander comment il peut servir la nation, la rendre plus forte, plus dynamique, plus unie. Aux engagements pris par l'Etat doit répondre l'engagement des Français* », a lancé M. Chirac.

Se félicitant qu'« *un dialogue entre les Français* [soit] *toujours prêt à s'instaurer* », comme « *pendant les grèves de décembre 1995, aujourd'hui avec la vague de froid* », il a regretté qu'« *il n'en* [soit] *pas de même du dialogue institutionnel, celui qui doit absolument se développer dans tout pays moderne entre partenaires sociaux.* »

Unanimité à droite

La retraite à cinquante-cinq ans a été condamnée unanimement par les responsables de la majorité qui se sont exprimés, pendant le week-end, à la suite du chef de l'Etat. Ancien premier ministre, Edouard Balladur (RPR) a déclaré, dimanche 12 janvier, sur TF 1, lors de l'émission « 7 sur 7 », que l'abaissement de l'âge de la retraite « *ne créerait sûrement pas d'emploi* » mais au contraire aggraverait le chômage.

Au « Club de la presse d'Europe 1 », Raymond Barre (UDF) a dit que ce serait une « *direction très dangereuse pour l'avenir* ». François Bayrou (UDF), ministre de l'éducation nationale, a qualifié de « *leurre* » et de « *mensonge* », au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », l'idée que l'abaissement de l'âge de la retraite réglerait le problème du chômage. « *Le vrai débat sur l'âge de la retraite, ce sera inéluctablement celui de l'allongement de la durée de vie active et pas celui de la réduction de la vie active* », a renchéri l'ancien ministre du budget, Nicolas Sarkozy (RPR), sur France 3.

Edouard Balladur s'oppose à un remaniement sans inflexion politique

L'ancien premier ministre confirme sa différence

ÉDOUARD BALLADUR pose ses conditions à l'entrée de certains de ses amis au gouvernement. L'hypothèse d'un remaniement n'étant plus évoquée ouvertement par le pouvoir, le rival de Jacques Chirac à l'élection présidentielle a profité de son passage, dimanche 12 janvier, dans l'émission « 7 sur 7 » sur TF 1, pour souligner qu'un élargissement du gouvernement n'aurait de sens que si la politique actuelle était *« infléchie »*. Le message s'adressait-il à l'exécutif ou bien aux proches de l'ancien premier ministre qui seraient tentés de participer à la troisième équipe que pourrait former Alain Juppé ?

« LIBERTÉ DE PENSÉE »

« Un élargissement, une modification de la composition du gouvernement, c'est en quelque sorte un fusil à un coup ; ça a un sens si c'est pour infléchir la politique », a déclaré M. Balladur. Depuis plusieurs mois, en effet, il suggère que le gouvernement emprunte *« une voie nouvelle »* afin de mettre en œuvre quelques inflexions sur les plans économique, fiscal et monétaire (*Le Monde* du 28 août 1996). *« Si c'est pour mener rigoureusement la même politique, ça n'a pas grand sens »*, a poursuivi l'ancien premier ministre. Une manière de dire à ceux qui se disent proches de lui, Nicolas Sarkozy ou François Léotard, qu'ils devraient obtenir des garanties avant de s'engager dans cette voie. M. Balladur pense donc que la politique du gouvernement va dans la *« bonne direction »*, mais que des inflexions doivent se faire *« vers plus de baisse d'impôts, une politique monétaire plus souple et une politique sociale qui mette en œuvre toute une série de moyens pour abaisser le chômage »*. Sur ce dernier point, le député RPR du quinzième arrondissement de Paris a annoncé qu'il avait demandé une étude sur les causes du retard dans la lutte contre le chômage en France et qu'il en donnera prochainement les résultats.

Souhaitant que *« l'année 1997 soit pour la France et pour les Français une meilleure année que l'année 1996 »*, M. Balladur a exposé, une nouvelle fois, les conditions qui permettraient, à ses yeux, de parvenir à cet objectif. *« Il faut d'abord*, a-t-il dit, *infléchir la politique économique pour retrouver plus vite la croissance, sans laquelle rien n'est possible. Il faut en second lieu accentuer les mesures de lutte pour l'emploi. (...) Il faut en troisième lieu discuter, étudier, mettre sur la place publique les réformes, fussent-elles désagréables, qu'il faut faire pour assurer l'avenir. »* M. Balladur s'est déclaré prêt à jouer un rôle dans ce débat, sa position lui laissant *« une grande liberté de pensée et d'expression »*.

Olivier Biffaud

Jarnac commémore discrètement le décès de François Mitterrand

La ville natale de l'ancien président de la République ne l'a jamais suivi sur son chemin politique

Jarnac, ville natale de François Mitterrand, où ce dernier avait choisi de se faire enterrer, a organisé plusieurs cérémonies à l'occasion du premier anniversaire de la mort de l'ancien chef de l'Etat. L'ambassadeur d'Allemagne a lu un message d'amitié d'Helmut Kohl. Un certain nombre d'amis étaient présents, mais la population n'était pas au rendez-vous. Mazarine a attiré les photographes et les cameramen

JARNAC
de notre envoyée spéciale

Les Jarnacais veulent-ils oublier François Mitterrand ? Ils n'étaient guère plus de cinq cents, samedi 11 janvier, à la cérémonie de commémoration du premier anniversaire de sa mort. La petite ville charentaise de cinq mille habitants, où l'ancien chef de l'Etat a choisi de se faire inhumer, dans la tombe de sa famille au cimetière de Grands-Maisons, ne semblait pas concernée par la manifestation organisée par son maire, Maurice Voiron (FD).

D'éminentes personnalités étaient pourtant venues rendre hommage à l'ancien chef de l'Etat. Une fondation allemande a offert un buste de l'ancien président au musée, où ont été réunis certains cadeaux reçus pendant ses deux septennats. L'ambassadeur d'Allemagne à Paris a lu un message d'Helmut Kohl disant que ce buste *« rappelle un chef d'Etat français sans lequel la maison européenne ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui »*, et rendu hommage à *« un grand Français, à un grand Européen, à un bon ami que je n'oublierai jamais »*.

Danielle Mitterrand et sa famille étaient là. Mazarine, la fille de François Mitterrand et d'Anne Pingeot, était aussi présente, tout de noir vêtue. Comme pour les obsèques, où Mme Mitterrand avait souhaité sa présence, l'épouse de François Mitterrand avait prié le maire de l'inviter. Lorsqu'il l'a su, Roland Dumas, président de l'Institut François-Mitterrand, dont Mlle Pingeot est membre, a souhaité qu'un conseil d'administration extraordinaire, et sans doute quelque peu symbolique, se tienne à Jarnac le matin. Plusieurs membres de celui-ci étaient donc au rendez-vous, notamment André Rousselet, Jean Kahn, Anne Lauvergeon, Dominique Bertinotti, Gilbert Mitterrand.

« M. QUI-VOUS-SAVEZ »

Pendant toute la cérémonie, c'est Mazarine que les caméras ont dévorée de leurs objectifs, l'annonce de sa présence ayant suscité la venue de nombreux journalistes. Ne quittant pas Anne Lauvergeon (secrétaire générale adjointe de l'Elysée à la fin du second septennat), étroitement protégée par les amis de l'ancien président, Mlle Pingeot, que son entourage dit gênée par tant de curiosité, ne s'est pas laissé approcher, et a refusé d'accorder quelque entretien que ce soit.

Il y avait encore Jack Lang et Henri Emmanuelli, fidèles mitterrandiens, plusieurs élus du département, ainsi que de nombreux amis. Un second buste de l'ancien président, offert cette fois par un artiste italien, a été dévoilé, sur une petite place de Jarnac, où deux enfants ont lu des textes de François Mitterrand, avant que la chorale ne chante *L'hymne à la joie*. Tous les militants de la section locale du Parti socialiste étaient présents, mais ils déploraient de ne pas faire partie des invités du maire. *« Maurice Voiron, qui est de droite, n'appréciait guère François Mitterrand, de son vivant. Lorsqu'il parlait de lui au conseil municipal, il l'appelait "M. Qui-vous-savez" ou "le vinaigrier". Il aurait pu faire plus pour sa mémoire »*, protestait la trésorière de la section locale, Marie-Line Reynaud. Les militants socialistes auraient voulu que la municipalité rebaptise le quai de l'Orangerie. Or, après sondage auprès de la population, le maire s'est contenté d'un quai beaucoup plus petit, celui des Platanes.

Les militants de Jarnac n'étaient pas contents non plus du Parti socialiste : Lionel Jospin avait fait déposer une gerbe sans les prévenir, mercredi 8 janvier. *« Dans une ville aussi bourgeoise, à un an des élections, ça nous aiderait, pourtant, que le parti montre qu'il nous soutient ! Décidément, il n'est pas assez près du terrain ! »*, protestait Mme Reynaud.

La famille Mitterrand et ses amis les plus proches ont été se recueillir, seuls, près du caveau dans lequel est placé le cercueil de François Mitterrand. Celui-ci était fleuri de nombreuses roses, ainsi que d'une gerbe de Jacques Chirac. Il est, tout au long de l'année, l'objet de pèlerinages, qui font prospérer l'économie locale : deux fleuristes se sont ouverts, deux magasins de souvenirs vendent des assiettes, des pipes ou des tee-shirts représentant François Mitterrand, les commerces de bouche ne désemplissent pas, et le camping a compté 3 000 nuitées de plus cet été.

Rafaële Rivais

Triangulaire pour le second tour de la municipale partielle de L'Isle-d'Abeau (Isère)

LE CONSEIL D'ÉTAT avait annulé l'élection municipale de L'Isle-d'Abeau (Isère) à la suite d'un recours déposé par l'ancien maire de la commune, Alain Rossot (divers droite), battu en juin 1995. Cet ancien membre du Parti socialiste, conseiller général jusqu'en 1994, avait rejoint, en 1992, la majorité départementale dirigée alors par Alain Carignon (RPR). M. Rossot sera opposé, au second tour, à son vainqueur de 1995, Joël Grisollet (divers gauche), et à la liste du FN conduite par Michel Jayr.

Résultats du premier tour : *I., 4 259 ; V., 2 177 ; A., 48,88 % ; E., 2 112.*
Liste d'Alain Rossot (div.d.), 803 (38,02 %) ; liste d'union de la gauche de Joël Grisollet (div. g.), 739 (34,99 %) ; liste de Michel Jayr (FN), 227 (10,74 %) ; liste de Jean-Bernard Cavaillé (PRS), 162 (7,67 %) ; liste de Guy Maia-Perreira (UDF), 122 (5,77 %) ; liste de Miloud Sebeibit (div. g.), 59 (2,79 %).

[11 juin 1995 : I., 4 133 ; V., 2 560 ; A., 38,05 % ; E., 2 488 ; liste d'Alain Rossot (div.d.), 893 (35,89 %) ; liste de Joël Grisollet (div. g.), 650 (26,12 %) ; liste d'André Collom-Bouvard (PS), 650 (26,12 %) ; liste de Christian Lecomte (UDF), 295 (11,85 %).]

DÉPÊCHES

■ **LICRA : Pierre Aidenbaum, maire (PS) du 3e arrondissement de Paris**, a été réélu à la présidence de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) pour un troisième mandat de deux ans, lors du 41e congrès de l'organisation réuni les 11 et 12 janvier à Paris. M. Aidenbaum l'a emporté au second tour par soixante-cinq voix, contre cinquante-six à son concurrent, Philippe Bataille, président de la fédération des Yvelines de la Ligue (*Le Monde* du 7 janvier).

■ **MAJORITÉ : Alain Juppé a souhaité**, samedi 11 janvier, à Bordeaux, que l'action du gouvernement et des élus en 1997 soit placée sous le signe de la *« proximité »*, de la *« simplicité »* et de la *« participation »*. Devant le congrès des élus de la majorité d'Aquitaine, Alain Juppé a demandé un effort pour qu'il y ait moins de distance entre *« ceux qui gouvernent et ceux pour qui ils gouvernent »*.

■ **VAR : Jean-Charles Marchiani, préfet du Var, a assigné**, samedi 11 janvier, huit communes du Var, dont Toulon, devant le tribunal administratif de Nice. Le préfet estime que la municipalité Front national de Toulon n'avait pas le droit, le 22 novembre, de prendre en régie directe l'organisation de la fête du livre, afin de protester contre l'hommage qui devait être rendu à l'écrivain Marek Halter. M. Marchiani a également assigné sept communes détenues par la gauche, qui avaient voté des subventions en faveur d'une association ayant organisé, le 12 octobre, une *« marche sur Paris »* pour protester contre les décisions prises dans le cadre de la restructuration de la défense nationale.

■ **CHÔMAGE : René Monory, président du Sénat**, a incité Alain Juppé, dimanche 12 janvier sur Radio J, à changer de méthode pour réduire le nombre de chômeurs et préserver les chances de la majorité aux élections législatives de 1998. *« Si on règle le problème de l'emploi et* [si on a] *300 000 chômeurs de moins, je prends le pari qu'on gagne les élections »*, a estimé le président du Sénat. Pour y parvenir, il a conseillé au premier ministre de *« casser la baraque »* et de transférer les pouvoirs en matière d'emploi des administrations centrales aux préfets et aux collectivités locales. *« Ce n'est pas une question de ministre, ce n'est pas une question d'homme, c'est une question de méthode »*, a-t-il expliqué.

■ **PARLEMENT : députés et sénateurs, qui avaient suspendu leurs** travaux le 20 décembre, reprennent leurs activités mardi 14 janvier, avec l'examen en deuxième lecture à l'Assemblée nationale de la proposition de loi sur les fonds de pension et celui en première lecture au Sénat du texte sur le travail illégal. La session parlementaire doit s'achever en juin. Elle sera de nouveau interrompue en février (du dimanche 9 au dimanche 16) et à Pâques (du dimanche 30 mars au dimanche 13 avril). Il s'agit, théoriquement, de la dernière session complète de la législature, la suivante devant se terminer avant les élections législatives de mars 1998.

LOGEMENT La Ville de Paris gère aujourd'hui, héritage de l'ancien département de la Seine, plusieurs milliers de logements sociaux situés en banlieue. Après y avoir logé au hasard des familles étrangères ou en grande difficulté, les sociétés de la Ville recherchent une meilleure concertation avec les élus locaux.
● A SAINT-DENIS, la cité Double-Couronne, propriété de la Semidep, demeure néanmoins oubliée. Les habitants de cette enclave de pauvreté promise à la démolition depuis des années se sont résignés à l'abandon.
● APRÈS CINQ ANS de tractations, le relogement des 450 familles de Vincennes et du quai de la Gare n'est toujours pas achevé. L'opération a déjà coûté plus de cent millions de francs, mais soixante familles demeurent en transit, la Mairie de Paris comme les élus de banlieue montrant peu d'empressement à les accueillir.

Comment la Ville de Paris gère ses milliers d'HLM situés en banlieue

Propriétaires de cités entières en petite couronne, l'OPAC et les sociétés d'économie mixte de la capitale y ont souvent logé les familles étrangères et les plus démunis. Dans certaines communes, la situation change progressivement, grâce à une concertation avec les élus locaux

LA CITÉ du Bois-l'Abbé est sortie de terre à la fin des années 60. Champigny (Val-de-Marne) abritait alors le plus grand bidonville de France. La Sablière, à Créteil (Val-de-Marne), Double-Couronne, à Saint-Denis (*lire ci-dessous*), sont deux survivantes parmi les mille cités de transit financées entre 1966 et 1969 dans la région parisienne. Propriétaire de terrains dans la plupart des communes de banlieue, la capitale allait, en une décennie, se constituer un patrimoine *extra-muros*, destiné à accueillir les vagues successives de travailleurs étrangers et de familles chassées du centre de Paris.

Les premières familles qui ont peuplé les Sablières venaient pratiquement toutes des arrondissements de l'est parisien et du bidonville de Nanterre. « *Une partie d'Aubervilliers a été construite avec les chutes de pierre des boulevard haussmanniens*, rappelle Stéphane Peu, maire adjoint (PCF) chargé du logement à Saint-Denis. *Après y avoir construit ses dépôts de pavés et ses usines à gaz, Paris s'est aménagé en banlieue des réservoirs de logements.* » La scission du département de la Seine, dans les années 60, a considérablement émietté ce patrimoine, mais Paris a conservé plusieurs milliers de logements en banlieue, qu'elle gère par l'intermédiaire de ses sociétés d'économie mixte et de son office départemental d'HLM (OPAC). Ce dernier est à lui seul propriétaire de 9 681 logements hors de l'enceinte parisienne, dont plus de 6 000 sont répartis dans dix communes du Val-de-Marne.

La Société anonyme de gestion immobilière (SAGI) gère 1 260 logements à Créteil, soit 13 % du parc total de la Ville. La Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP), présente à Créteil, dispose d'un parc important à Aubervilliers et Pantin. Enfin la Société d'économie mixte immobilière interdépartementale de la région parisienne (Semidep), dont l'ancien président Alain-Michel Grand a été mis en examen pour « *abus de biens sociaux* » (*Le Monde* du 31 décembre), gère pour le compte de la Ville près de 3 000 logements sociaux situés en banlieue.

CULS-DE-SAC

La Semidep a notamment hérité de nombreuses cités de transit que la Ville de Paris ne s'est jamais résolue à démolir, à Stains, Bondy, Saint-Denis, Fresnes et Créteil. Conçues à l'origine comme des logements de premier accueil, elles sont devenues de véritables culs-de-sac où viennent s'échouer des familles en grande difficulté sociale et des familles étrangères.

Les clivages politiques ont longtemps servi d'alibi aux élus des communes d'accueil, presque tous situés à gauche, pour laisser faire. Hormis avec la Semidep, la plupart sont néanmoins parvenues, au fil des ans, par le biais des attributions, à cogérer une partie de ces logements. Et la précarisation de l'ensemble du parc HLM a assez vite modifié la donne. « *A l'OPAC de Paris*, souligne Bertrand Bret, adjoint (PS) au maire du 20e arrondissement de Paris et membre du conseil d'administration de l'OPAC, *la tendance est plutôt, aujourd'hui, de corriger les effets de cette longue migration des populations les plus défavorisées vers les communes de la périphérie. Grâce à l'impulsion des élus concernés, qui sont désormais associés plus étroitement aux décisions.* »

A Champigny (Val-de-Marne), l'office parisien gère 2 700 logements dans le quartier du Bois-l'Abbé, récemment classé en zone franche. Longtemps très conflictuelles, les relations avec les élus communistes s'améliorent. Jusqu'en 1990, la commune n'avait aucune prise sur cet immense quartier très éloigné du centre-ville, propriété de l'OPAC depuis 1974. La politique d'attribution de la Ville de Paris alimentait une guerre permanente. Un référendum avait même été organisé, en 1992, auprès de la population pour exiger la dévolution du Bois-l'Abbé à la commune.

Aujourd'hui, l'OPAC maîtrise un tiers des attributions, la commune de Champigny dispose d'un contingent de 20 %, la même proportion restant à la discrétion du maire de Paris. Mais, pour l'attribution des logements de son propre contingent, l'OPAC privilégie désormais les résidants locaux. « *Sur l'ensemble de nos sites de la périphérie parisienne*, affirme Yves Laffoucrière, directeur de l'OPAC depuis 1993, *70 % des logements attribués sur le contingent de l'OPAC le sont à des ménages qui habitent déjà la commune.* »

REFUS EXCEPTIONNELS

Les relations restent, en revanche, beaucoup plus conflictuelles avec le maire de Paris, qui continue, disent les élus, à envoyer au Bois-l'Abbé des ménages parisiens en grande difficulté et des familles nombreuses étrangères. La cité dispose, certes, de grands logements, une denrée rare dans le patrimoine de Paris *intra-muros*. Mais vingt nationalités différentes cohabitent au Bois-l'Abbé, selon Bertrand Bret. L'Union des travailleurs sénégalais en France y organise des permanences. Les agents maliens de la Ville de Paris s'y compteraient par dizaines. « *Quand la Ville de Paris envoie ici une famille française de souche, c'est qu'il s'agit d'une femme seule, au chômage et chargée d'une famille nombreuse* », raille un travailleur social de la cité.

Les refus en commission d'attribution d'une famille proposée par la Ville de Paris sont l'exception. Au cours des derniers mois, deux dossiers ont été bloqués. Dans un cas, il s'agissait d'une famille française sans ressources, « *dont le suivi social était en cours dans leur quartier* », précise M. Guerrier, maire adjoint de Champigny chargé du logement. Dans l'autre, d'un travailleur zaïrois employé à l'aéroport de Roissy, à l'exact opposé de Champigny. Les deux fois, la commission d'attribution de l'OPAC a suivi l'avis des élus.

La politique menée par la Ville de Paris dans une autre commune communiste, Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), paraît sensiblement différente. La SIVP, société d'économie mixte parisienne, est le deuxième bailleur de la ville avec un portefeuille de près de 1 000 logements. A peine 10 % des attributions sont laissées aux élus locaux.

La cité a fait l'objet d'une réhabilitation massive : les loyers ont augmenté et la RIVP est surtout à la recherche de clients solvables. « *On lui reprocherait plutôt aujourd'hui son niveau élevé d'exigence*, souligne M. Taysse, maire adjoint (PCF) chargé du logement, *qui fait que les logements de la RIVP sont désormais inaccessibles aux nombreuses familles très mal logées de la commune qui demandent à être accueillies dans le parc HLM.* »

A Créteil, trois bailleurs parisiens se partagent plus de 2 000 logement, dont 1 260 pour la SAGI. « *Il y a deux catégories de bailleurs*, résume Pierre Conroux, directeur de l'urbanisme à la ville de Créteil. *Ceux qui travaillent avec les élus et cherchent l'équilibre social de leur parc. C'est le cas, chez nous, de la SAGI. En revanche, la RIVP est un véritable bunker qui refuse tout contact avec la ville. La Semidep continue, pour sa part, à entasser les plus pauvres dans les mêmes cités. Sur les 32 bailleurs présents à Créteil ce sont les deux seuls qui refusent toute participation à l'élaboration du plan local de l'habitat et de l'observatoire du logement que nous mettons sur pied.* »

La Ville de Paris était, à l'origine, propriétaire des deux cités des Petits-Prés et de la Sablière, accolées l'une à l'autre. Le partage a fait tomber la première dans l'escarcelle de l'OPAC du Val-de-Marne, la seconde, confiée à la Semidep, restant propriété de la Ville de Paris. Etroitement associé à la commune de Créteil, l'OPAC du Val-de-Marne dispose d'une antenne installée dans la cité et gère, sur place, plusieurs locaux d'activité. En revanche, la rénovation du centre social commun aux deux sites a pris des années. Fermé pendant huit ans, il a rouvert à la rentrée 1995. Sans que la Ville de Paris, propriétaire des murs, soit en rien associée au projet.

Christine Garin

250 000 demandes en souffrance en Ile-de-France

La région Ile-de-France croule sous le nombre des demandeurs de logements sociaux. En 1995, la direction de l'équipement a réalisé une enquête auprès des sociétés et organismes HLM des huit départements concernés. Forcément imprécise, sans doute surévaluée dans la mesure où les candidatures multiples sont fréquentes, cette enquête fait état de 250 000 demandeurs. Paris en compterait 60 000, les Hauts-de-Seine 50 000, le Val-de-Marne 36 000, la Seine-Saint-Denis 32 000. Les quatre départements de la Grande Couronne compteraient, pour leur part, chacun environ 20 000 demandeurs. Les délais d'attente sont parfois très longs, et les chances d'obtenir gain de cause sont d'autant plus minces que la demande est plus ancienne. A l'OPAC de Paris, par exemple, plus des trois quarts des demandes satisfaites au premier trimestre 1996 étaient le fait de familles inscrites au fichier depuis moins de trois ans, contre 5 % de celles dont la demande était vieille d'au moins dix ans.

M. M. et les siens toujours sans appartement

Eboueur de la Ville de Paris depuis 1979, demandeur de logement depuis 1981, logé dans une pièce unique avec son épouse et ses sept enfants, Brahima M., Français d'origine africaine, s'était vu refuser un logement de quatre pièces par la Ville de Paris, *via* la SAGI. Le maire (PS) du 3e arrondissement, Pierre Aidenbaum, réservataire du logement, avait découvert au bas de la fiche de M. M. émanant de la direction du logement de la Ville, la mention « *Sénégal* ». L'affaire avait fait grand bruit (*Le Monde* du 22 novembre), la Mairie de Paris protestant vigoureusement contre toute accusation de discrimination raciale. Où en est-on aujourd'hui ? L'appartement de la SAGI est vide, M. M. attend toujours un logement. Michel Bulté, adjoint de Jean Tiberi chargé du logement, avait pourtant assuré, fin novembre, qu'une solution serait rapidement trouvée.

La cité Double-Couronne, à Saint-Denis, n'attend plus rien de « Paris »

LES RÉCENTS DEMÊLÉS judiciaires de la Semidep n'ont pas défrayé la chronique à la cité Double-Couronne. La société d'économie mixte de la Ville de Paris, qui en est propriétaire, a depuis bien longtemps abandonné cette ancienne cité de transit des confins de Saint-Denis. Ses habitants n'attendent plus rien de « *Paris* », cette nébuleuse lointaine. Au loin, le Grand Stade sort de terre, la Ville de Saint-Denis réhabilite ou reconstruit ses ensembles HLM. Mais, dans la cité, rien ne change. Pas de travaux, peu d'entretien, un seul coup de peinture au pied de l'immeuble, « *il y a au moins quinze ans* », selon les plus anciens résidents. Double-Couronne est une miteuse enclave parisienne en terre étrangère, vouée à l'indifférence. Un concentré de pauvreté.

Les gens qui vivent ici ont pratiquement tous connu l'entassement en hôtel meublé, les taudis, l'insalubrité. Ce sont tous d'anciens « Parisiens » puisque la Semidep contrôle seule l'attribution des logements. Construits à la va-vite avec des matériaux médiocres, ces « *logements sociaux de transition* » – c'est encore leur nom officiel – n'étaient pas fait pour durer. Ils durent pourtant, depuis trente-cinq ans et, au gré des opérations d'urbanisme qu'elle engage, la Ville de Paris y envoie les familles qu'elle doit reloger. Les trois quarts sont de nationalité étrangère. L'association des agents maliens de la Ville de Paris est très active dans la cité mais fort discrète sur le nombre – « *important* », lâche-t-on seulement – de salariés de la Ville parmi les locataires.

Difficile d'être relogé ailleurs. « *Parce que l'image de la cité vous colle après* », affirment les jeunes résidents, mais aussi parce que les loyers pratiqués par la Semidep sont parmi les plus bas à Saint-Denis. L'immeuble n'est pas conventionné, ce qui pénalise les familles ne bénéficiant pas de l'aide personnalisée au logement (APL). Assignées à résidence, elles restent dans leurs logements « provisoires », certaines depuis plus de trente ans. A l'origine, un accompagnement social était prévu dans les cités de transit puisqu'il fallait « réadapter » les familles issues des bidonvilles de la petite couronne ou des taudis parisiens. Seuls les plus anciens s'en souviennent : le local de la protection maternelle et infantile (PMI) du quartier était installé au rez-de-chaussée de l'immeuble et des animateurs organisaient des loisirs pour les gamins de la cité. Tout a cessé à la fin des années 70.

Avant d'arriver à Saint-Denis, en 1972, Malek vivait avec sa famille dans un hôtel meublé du quartier Montparnasse. Avec ses huit enfants, M. Jacques est arrivé l'année de la construction de la cité, en 1961, après sept années passées dans un « local » d'Emmaüs, rue Saint-Martin. Jean-Luc, quarante ans, qui fait aussi partie des premiers arrivants, a d'abord connu une cité d'urgence de Stains, détruite en 1960. Il a gardé l'appartement de ses parents où, à son tour, il élève ses enfants. Sans chauffage, sans eau chaude et sans gaz de ville : la rançon pour une dette de loyer qui traîne depuis des années. « *Après mon sixième enfant, la Ville de Paris nous a proposé ce logement* », raconte une autre locataire. Très humide, il est inchauffable. « *J'ai accepté parce qu'on m'a dit que c'était pour six mois ou un an maximum. C'était en 1982.* »

> « Ce dernier immeuble de logements de transit de la Semidep doit disparaître au plus vite »

A la cité Double-Couronne, le confort est d'origine. Jusqu'en 1991, on s'y chauffait au charbon au moyen d'antiques chaudières individuelles. « *Totalement vétustes et mêmes dangereuses* », avait souligné la Semidep, à cette époque, dans un courrier adressé à la direction du logement de la Ville de Paris. On ignore quelle fut la réponse, mais plusieurs appartements en sont encore pourvus. Là où a été installé le chauffage au gaz, les charges ont nettement grimpé : pour son cinq pièces de 75 mètres carrés, Mme M. paye 446 francs, presque la moitié du loyer. Une note adressée en 1994 par le service d'hygiène de la Ville au maire de Paris, Jean Tiberi, relevait que 35 logements n'étaient pas encore équipés.

La Ville de Saint-Denis a longtemps ignoré cette enclave qu'on lui avait imposée. Mais les nouveaux bâtiments de l'université sont à moins de cent mètres, la ville se transforme et reconstruit ses vieilles cités. Un accord avait été conclu en 1989 entre les élus de Saint-Denis et la Semidep pour raser l'immeuble et reloger ses habitants. Les logements libérés ont donc été progressivement murés, munis de portes anti-squat. Mais, au printemps 1990, la Semidep a, en catimini, fait démurer une vingtaine de logements. Des familles s'y sont installées, toutes maliennes et toutes issues du campement de la place de la Réunion, dans le 20e arrondissement de Paris, qui venait d'être évacué. La municipalité a dénoncé ce « *coup de force* » et les habitants de la cité ont vu, une nouvelle fois, leurs espoirs s'envoler.

Car, depuis, le projet s'est enlisé, le ghetto s'est renforcé et on ne parle plus de raser la cité. « *Ce dernier immeuble de logements sociaux de transit de la Semidep doit disparaître au plus vite, la médiocrité de sa construction ne permettant en aucun cas d'envisager un maintien même en le réhabilitant.* » Cette remarque pleine de fermeté est extraite d'une note de l'ancien directeur de la construction et du logement (DCL) de la Ville de Paris, Philippe Lafouge. Elle date de mars 1994.

Ch. G.

Le provisoire durable des familles du quai de la Gare et de Vincennes

LAS de la vie en squat ou en hôtel meublé, ils avaient installé leur campement quai de la Gare, dans le 13e arrondissement de Paris, au printemps 1991, à l'emplacement de la future Bibliothèque de France. D'autres les avaient imités, l'année suivante, sur l'esplanade de Vincennes. Au total 450 familles, pour la plupart originaires d'Afrique noire, soutenues, notamment, par Droit au logement (DAL) et Emmaüs. Leurs campements évacués, des tractations s'étaient engagées pour leur relogement. Algeco ou hôtels, beaucoup n'avaient pu accéder qu'à un hébergement provisoire.

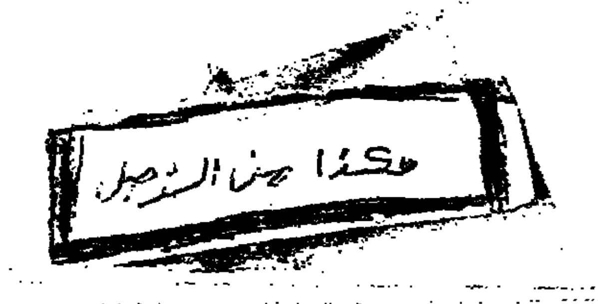
Au 1er janvier 1995, 183 familles étaient encore en attente d'un relogement ; 119 un an plus tard. Aujourd'hui, elles sont 61, dont la moitié sont des familles de plus de huit personnes. Le centre d'accueil social et d'hébergement (CASH) de Nanterre (Hauts-de-Seine) en héberge huit, dans des conditions d'hygiène précaire. Huit autres occupent, pour certaines depuis cinq ans, une aile désaffectée de l'hôpital de Limeil-Brévannes (Val-de-Marne). L'hôpital d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) en loge encore sept, qui se partagent de grandes salles communes cloisonnées par de simples rideaux. A Meudon (Hauts-de-Seine) et Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), les baraquements provisoires installés en 1991 par la Sonacotra en abritent toujours sept. Enfin, six résident à l'hôtel.

En cinq ans, le groupement d'intérêt public (GIP) constitué pour travailler au relogement des Africains du quai de la Gare et de Vincennes n'a pas réussi à solder le problème, alors que ces familles, dans leur quasi-totalité, ont des revenus suffisants pour accéder au logement. Plus de 100 millions de francs ont déjà été dépensés en frais de fonctionnement, d'hôtel et d'indemnités versées aux établissements d'accueil – le CASH de Nanterre a perçu, à lui seul, 7,5 millions de francs.

Les raisons de cette situation absurde ? Les réticences des bailleurs sociaux à loger de très grandes familles et la rareté des grands logements dans le parc HLM ; les vetos des maires, surtout, qui ne veulent pas les accueillir dans leur commune, même en logement individuel. Seulement 39 familles ont pu être relogées en pavillon, essentiellement grâce à des acquisitions de la Sonacotra, alors que plus de cent promesses de vente ont été signées par le GIP. Mais les élus, y souligne-t-on, n'hésitent pas à bloquer les permis de construire ou à faire jouer leur droit de préemption. Et la volonté du GIP de solliciter en priorité les communes à faible taux d'immigrés s'est heurtée à de véritables tirs de barrage. Paris a, pour sa part, relogé 37 familles – dont une seule en banlieue –, quasi exclusivement dans le parc de l'OPAC.

Ch. G.

situés en banlieue



La France pourrait remettre un militant présumé de l'ETA aux autorités espagnoles

La collaboration entre les deux pays s'est renforcée en 1996

Josu Arkauz Arana, un militant présumé de l'ETA condamné par un tribunal français à huit ans de prison pour association de malfaiteurs, aura fini de purger sa peine, lundi 13 janvier. Bien que l'Espagne n'ait pas demandé son extradition, la France pourrait le remettre aux autorités de Madrid. Le Comité de défense des droits de l'homme en Pays basque estime que Josu Arkauz Arana court le risque d'être torturé.

BAYONNE
de notre correspondant

Condamné en 1992 par un tribunal français à huit ans d'emprisonnement pour association de malfaiteurs, Josu Arkauz Arana, trente-neuf ans, aura purgé sa peine, lundi 13 janvier. Bien que les autorités espagnoles n'ait déposé aucune demande d'extradition le concernant, il pourrait être raccompagné très rapidement à la frontière : le 12 décembre, la commission d'expulsion a en effet estimé que la présence, sur le territoire français, de ce membre présumé de l'organisation séparatiste basque ETA « constituait un danger grave pour l'ordre public ».

Craignant une remise directe aux autorités espagnoles, Josu Arkauz Arana, appuyé par ses proches, a entamé, le 10 décembre, une grève de la faim. Ses proches soulignent qu'ayant accompli sa condamnation en France, Josu Arkauz Arana est *« légalement libre »* tandis que le comité de défense des droits de l'homme en Pays basque estime que, transféré en Espagne, *« Josu risque d'être torturé, comme ce fut le cas en mars et juin derniers pour d'autres Basques dans la même situation que lui »*.

Dans un communiqué diffusé le 9 janvier, le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) exprime, lui aussi, *« sa plus vive inquiétude »* à l'idée que Josu Arkauz Arana soit remis à l'Espagne. *« Depuis 1994, le gouvernement français, à plusieurs reprises, a déjà livré de façon totalement illégale des prisonnniers basques à la fin de leur peine aux autorités espagnoles,* note-t-il. *La remise d'une personne entre les mains d'un Etat dans un but de répression pénale ne peut se faire que par la voie de l'extradition qui suppose une procédure particulière. En conséquence, la remise de Josu Arkauz Arana entre les mains des autorités espagnoles par la voie de l'expulsion constituerait une violation flagrante, par le ministre de l'intérieur, des règles de droit internationales ratifiées par la France. »*

L'année 1996 a marqué un sensible renforcement de la coopération dans la lutte contre le terrorisme, ainsi que l'avaient souhaité, à plusieurs reprises, le ministre français de l'intérieur, Jean-Louis Debré, et son homologue ibérique, Jaime Mayor Oreja, qui estime que *« la direction d'ETA continue d'être en France »*. Cette collaboration semble plus étroite encore depuis l'arrivée au pouvoir à Madrid de Jose-Maria Aznar : l'an passé, soixante-cinq présumés Etarras ont été interpellés dans l'Hexagone par les services de police, alors que les autorités espagnoles déclarent avoir pratiqué, dans le même temps, trente-neuf arrestations.

> « Josu risque d'être torturé, comme ce fut le cas en mars et juin derniers pour d'autres Basques dans la même situation que lui »

C'est également en France que se sont produites les opérations contre ETA les plus marquantes de 1996. Le 23 juillet, Julian Atxurra dit Pototo était arrêté à Lasseube, près de Pau, dans une ferme où l'on a trouvé armes, munitions et archives (*Le Monde* du 25 juillet 1996). Présenté comme le numéro trois de l'organisation, il aurait été le responsable de la logistique tandis que Juan Maria Insaustie, dit Karpov, interpellé le 19 novembre à Pau, aurait eu en charge l'entraînement des commandos. Le 25 novembre, près de Bayonne, Juan Luis Aguirre Lete Isuntza, réputé être le chef des commandos illégaux d'ETA, avait été interpellé. Dans le même temps, la France a accepté d'extrader vers l'Espagne cinq militants de l'ETA réclamé par l'Audiencia Nacional, la cour compétente en matière de terrorisme qui les a impliqués dans divers enlèvements avec action armée.

Enfin, toujours durant l'année 1996, sept Basques espagnols, condamnés en France pour des faits liés à ETA, ont été remis à l'Espagne, après avoir achevé leur peine dans des prisons françaises (*Le Monde* du 11 juin 1996). La plupart ont recouvré la liberté outre-Pyrénées, la justice espagnole n'ayant rien à leur reprocher. *« Pourtant, légalement, ils devaient être laissés en liberté en France »*, souligne à Bayonne le comité de soutien aux prisonniers basques EPSK. S'appuyant sur les accords passés entre les deux pays et l'avis des commissions préfectorales d'expulsion, le ministère français de l'intérieur en a décidé autrement.

Michel Garicoix

M. Charasse refuse de se rendre à la convocation du juge Vichnievsky

L'ancien ministre doit être entendu comme témoin

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondant

Pour la deuxième fois consécutive, l'ancien ministre du budget, Michel Charasse, a refusé de se rendre à la convocation de Laurence Vichnievsky, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris. Le magistrat, qui instruit un dossier consacré aux versements de la Compagnie générale des eaux (CGE) aux filiales d'un bureau d'études proche du Parti communiste, le Gifco, souhaitait entendre, lundi 13 janvier, l'ancien ministre du budget comme simple témoin au sujet du recouvrement de certains redressements fiscaux imposés à la CGE. Convoqués, eux aussi, Nicolas Sarkozy et Henri Emmanuelli, anciens ministres du budget, ont décidé, pour leur part, de se rendre au palais de justice (Le Monde du 12 décembre).

MESURE COERCITIVE

Le 10 décembre, le sénateur du Puy-de-Dôme avait déjà décliné une première convocation du juge d'instruction. Dans une lettre adressée au juge, l'avocat de Michel Charasse, Gilles-Jean Portejoie, du barreau de Clermont-Ferrand, estimait que l'audition de son client était contraire au principe de la séparation des pouvoirs. Les textes ne prévoient pourtant aucune procédure particulière pour l'audition comme témoin d'anciens ministres. Lorsqu'il s'agit d'un ministre en exercice, le magistrat doit demander une autorisation au conseil des ministres ; lorsqu'il s'agit d'une mesure restrictive ou privative de liberté à l'égard d'un parlementaire, il doit demander l'autorisation du bureau de l'Assemblée nationale ou du Sénat ; lorsqu'il s'agit d'un crime ou d'un délit commis dans l'exercice des fonctions gouvernementales, il doit transmettre le dossier à la Cour de justice de la République. En revanche, l'audition, comme simple témoin, d'un ancien ministre n'exige aucune formalité particulière.

Face au refus de Michel Charasse, le juge Laurence Vichnievsky a fait citer l'ancien ministre du budget par voie d'huissier, le 2 janvier. Le magistrat instructeur précise que si M. Charasse décide de ne pas comparaître, *« il y sera contraint par amende et même par corps »*. S'agissant d'une mesure coercitive, le magistrat instructeur devra alors demander l'autorisation du bureau du Sénat. Interrogée par M[e] Gilles-Jean Portejoie, la présidente de la chambre d'accusation de Paris, Martine Anzani, a en effet précisé, dans une lettre datée du 9 janvier, qu'en cas de non-comparution, le juge pouvait contraindre le parlementaire à se rendre au palais de justice en *« demandant au préalable l'autorisation du bureau de l'Assemblée dont M. Charasse fait partie »*.

Jean-Pierre Rouger

Quand la propagande gouvernementale dérape sur l'immigration

LE DOCUMENT a été tiré à 130 000 exemplaires. Sur vingt-quatre pages, l'hôtel Matignon y détaille comment le premier ministre et son gouvernement entendent *« réformer la France »*, puisque tel est son titre. Et pour que le lecteur n'ait pas de doute sur la réalité de cet objectif, un sous-titre indique que le travail a déjà été largement entamé : *« Où en est-on ? »* Dans ce bilan d'étape à valeur programmatique, Matignon affiche toutes ses priorités. *« Les réformes au service de l'emploi »* ouvrent le ban, *« le rendez-vous de l'euro »* se charge de le clore. Les PME, la Sécurité sociale, la réforme de l'impôt, mais aussi le service national, l'éducation, le pacte de relance pour la Ville : rien ne manque.

Une place de choix a été réservée à *« la maîtrise de l'immigration »*. Ce sujet hautement sensible occupe en effet la double page centrale, cet espace si particulier où la main innocente du lecteur finit toujours par s'arrêter. Le gouvernement y précise ses principes et y détaille les mesures prises à cet effet : *« maintien et application ferme des lois existantes »*, *« prise en compte des situations familiales sensibles »*, *« encouragement à l'intégration des réguliers »*, rien que de très normal.

Le texte cache pourtant de véritables perles. Au premier rang de *« ce qui est fait »*, la brochure salue le *« doublement en 1996 par rapport à 1995 du nombre de reconduites à la frontière d'étrangers en situation irrégulière »*. Cette performance revendiquée n'a qu'un défaut : elle est fausse. Les chiffres officiels du ministère de l'intérieur indiquent 9 836 reconduites pour les dix premiers mois de 1996. Pendant la même période de l'année 1995, 8 338 éloignements avaient été effectués. L'augmentation est donc de 18 %, loin du doublement affiché.

AMALGAME

Au chapitre *« droits de l'Homme »*, le document souligne que le projet de loi de Jean-Louis Debré sur l'immigration se propose de *« résoudre avec humanité les cas les plus douloureux »*, à commencer par celui des parents d'enfants français. *« Les parents d'enfants nés* [en France] *avant 1994 ne sont pas expulsables »*, ajoute-t-il. Nouvelle erreur. En effet, la loi en vigueur à l'époque donnait bien, sous certaines réserves, le droit aux étrangers installés sur le territoire de demander la nationalité française pour leurs enfants, ce qui les protégeait de l'éloignement. Mais encore fallait-il avoir fait la demande avant 1994... En juillet 1996, le ministère de l'intérieur avait procédé à la même affirmation erronée. Résultat : des centaines d'irréguliers chinois, convaincus d'être protégés, avaient vainement assailli les préfectures avant de rejoindre le mouvement des sans-papiers.

Enfin, il y a le chapitre baptisé *« résultat »*. Une fois encore, Matignon salue les 18 000 reconduites effectuées depuis le mois de mai 1995. *« Le regroupement familial, dont les principes avaient été réaménagés en 1993 et 1994, a baissé d'un tiers dès 1995 »*, poursuit le texte. Si, cette fois, il n'y a pas d'erreur factuelle, cette juxtaposition laisse clairement entendre que les immigrés réguliers entrés par la procédure du regroupement familial ne valent guère mieux que les irréguliers que l'on reconduit à la frontière. Et le paragraphe de conclure : *« Ces résultats s'inscrivent dans un mouvement général de baisse de l'insécurité. »* De là à comprendre qu'étranger et délinquant ne sont que de vulgaires synonymes...

Nathaniel Herzberg

A Colombes et à Paris, des sans-papiers interrompent leur grève de la faim

LES QUATRE MÈRES ÉTRANGÈRES d'enfants nés en France, qui poursuivaient depuis vingt-quatre jours, à Colombes (Hauts-de-Seine), une grève de la faim pour réclamer des papiers, ont cessé leur mouvement, samedi 11 janvier, après l'obtention de permis de séjour. Trois d'entre elles – deux Algériennes et une Tunisienne – avaient déjà obtenu l'accord de la préfecture sur leur régularisation, mais poursuivaient leur jeûne afin d'obtenir la régularisation de la dernière. L'administration a finalement accordé une autorisation provisoire de séjour à Jeanne Tcheleu, leur porte-parole camerounaise. Vendredi, une cinquantaine de membres du collectif des sans-papiers des Hauts-de-Seine avaient occupé, tout l'après-midi, la maison des Français de l'étranger, dans le 16[e] arrondissement, afin de soutenir les quatre grévistes. De leur côté, les trois personnes – deux anciens sans-papiers de l'église Saint-Bernard et un Français *« solidaire »* – qui avaient entamé une grève de la faim le 27 décembre ont également mis un terme, vendredi 10 janvier, à leur mouvement.

DÉPÊCHES

■ **INTEMPÉRIES : un septuagénaire, qui avait disparu il y a deux** semaines d'une maison de convalescence de Pontvallain, près de La Flèche (Sarthe), a été retrouvé mort de froid, dans un bois situé à proximité de l'établissement, dimanche 12 janvier. A Theillay (Loir-et-Cher), le corps d'un retraité de 69 ans a été découvert, vendredi 10 janvier, dans l'ancienne ferme dépourvue de confort où il habitait. Selon les premières constatations, son décès, dû au froid, remonterait à la nuit de la Saint-Sylvestre.

■ **ÉDUCATION : pour expliquer la violence à l'école,** François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, a notamment incriminé, lors du « Grand Jury RTL-*Le Monde* » du dimanche 12 janvier, l'architecture des établissements scolaires *« ouverts aux quatre vents »*. A propos du foulard islamique, M. Bayrou a indiqué que *« si l'on était en échec devant une montée de l'intégrisme »*, il faudrait *« renforcer »* les textes, tout en précisant qu'il souhaitait *« éviter »* un débat au Parlement.

■ **ARRESTATION : l'homme que les gendarmes traquaient depuis jeudi 9 janvier** autour du village de Crépey (Meurthe-et-Moselle) a été interpellé vers une heure du matin, dimanche 12 janvier, à Barisey-au-Plain. Plus de 150 gendarmes poursuivaient ce braqueur qui avait participé, avec deux complices, arrêtés dès jeudi, à une attaque à main armée contre une banque de Vittel (Vosges).

■ **BANLIEUE : une quarantaine de jeunes ont mis à sac un local municipal,** samedi 11 janvier, dans le quartier des Canibouts, à Colombes (Hauts-de-Seine). Ils ont ensuite affronté pendant une heure les policiers appelés sur les lieux, en leur lançant des pierres et des canettes de bierre. Trois d'entre eux ont été interpellés et relachés le lendemain. Depuis le début du mois, les jeunes réclamaient, en vain, la réouverture de cette salle, fermée par la mairie peu avant Noël. Cette décision avait été prise pour mettre fin à un commerce de sandwiches, interdit dans ce local réservé aux activités culturelles.

■ **VIOLENCE : un pitbull a été placé à la SPA par décision de justice,** vendredi 10 janvier, dans l'attente de l'audience qui devra se prononcer sur le sort du maître. Celui-ci devra comparaître, avec deux complices, devant le tribunal correctionnel de Pontoise pour violences avec arme. Le pitbull peut en effet être considéré ainsi dans le cadre d'une nouvelle loi, votée en juillet. A la suite d'un différend avec le directeur d'un hôtel de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise), le maître avait ordonné à son chien d'attaquer. Blessée à la cuisse, la victime a reçu plusieurs points de suture et une incapacité de travail de trois jours lui a été délivrée.

■ **« VACHE FOLLE » : un nouveau cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)** a été détecté en France, dans le département des Côtes d'Armor. Il s'agit du 26[e] cas de troupeau de bovins touchés par la maladie de la « vache folle » depuis 1990, a annoncé lundi 13 janvier le ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation. Les Côtes-d'Armor sont le département le plus touché par l'épidémie.

Un office pour remettre de l'ordre dans les séjours linguistiques

LES MAUVAISES SURPRISES qui attendent parfois les candidats aux séjours linguistiques à l'étranger ne seront peut-être bientôt plus qu'un désagréable souvenir... Un organisme spécialisé a vu le jour, jeudi 9 janvier, qui devrait mettre de l'ordre dans un secteur souvent décrié et qui concerne un nombre grandissant de jeunes : l'Office national de garantie des séjours et stages linguistiques (Ongssl) est désormais chargé de veiller au respect d'un certain nombre de critères dans l'organisation des voyages à l'étranger.

Regroupant pour l'instant quatorze des plus grosses agences et associations de séjours linguistiques, qui le cogèrent avec, entre autres, les trois principales associations de parents d'élèves (FCPE, PEEP, Unapel) et les centres d'information et de documentation jeunesse (CIDJ), l'office ambitionne, selon son secrétaire général, Jean-Marc Mignon, de *« réaliser des contrats de qualité avec les associations de consommateurs »*, mais aussi d'*« être le cadre du contrôle de la qualité et du traitement des litiges »*.

UNE VÉRITABLE INDUSTRIE

La création de l'Ongssl sera sans nul doute bien reçue par les parents d'élèves victimes des abus de certains organisateurs de voyages à l'étranger. En 1995, la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (Dgccrf) avait réalisé une enquête auprès de quarante organismes dont les résultats n'étaient guère flatteurs pour la profession : quinze contrats comportaient des clauses abusives ou illégales, certains opérateurs n'hésitant pas à s'exonérer de toute responsabilité ou à exclure le remboursement des frais engagés en cas d'annulation de leur fait (*Le Monde* du 2 février 1996). La loi du 13 juillet 1992 oblige bien les associations organisatrices à requérir un agrément et les sociétés commerciales une licence d'agent de voyages, mais toutes n'ont pas les moyens matériels de respecter la loi. Le secteur compte en effet plus de 350 organismes, dont certains n'ont plus vraiment leur place dans ce qui est devenu une véritable industrie.

Pour adhérer à l'Ongssl, les postulants doivent, dans un premier temps, satisfaire à un certain nombre de critères et de clauses obligatoires qui leur permettront d'obtenir un label garantissant leur sérieux : de l'encadrement à l'information des familles, en passant par la nature de l'hébergement proposé, une cinquantaine de questions permettent d'évaluer la qualité des services proposés. L'office devrait en outre élaborer dans les prochains mois une « charte de qualité » avec les associations de consommateurs. Instance de contrôle, il est aussi chargé de veiller aux règlements des litiges et il pourra décider l'exclusion d'un opérateur qui ne respecterait pas les règles.

Anticipant d'éventuelles critiques, le nouveau gendarme de la profession s'interdit statutairement de choisir son président parmi les entrepreneurs du secteur. *« La gestion paritaire de l'Ongssl garantit la neutralité des décisions »*, ajoute M. Mignon. Seul inconvénient : ne sont concernés par ces mesures d'assainissement que les adhérents à l'office. Au consommateur de rester vigilant et de faire le tri.

Acacio Pereira

Incendie criminel à la mosquée de Saint-Gilles

NÎMES
de notre correspondant

Un incendie d'origine criminelle a endommagé, dimanche 12 janvier, des locaux préfabriqués servant de mosquée, à Saint-Gilles (Gard). Un cocktail Molotov a été lancé peu avant 4 heures à travers l'une des vitres du lieu de prière. L'intervention des sapeurs-pompiers a permis de circonscrire rapidement l'incendie, qui a détruit le parquet de l'une des deux pièces du bâtiment, inoccupé au moment du sinistre. Le directeur du cabinet du préfet du Gard, accompagné des gendarmes chargés de l'enquête, s'est rendu sur les lieux, dimanche dans la matinée, pour prendre la mesure des dégâts.

La communauté musulmane de Saint-Gilles, forte de cinq cents familles, a réagi dans le calme à cet acte de malveillance survenu au troisième jour du ramadan. *« Nous ne tomberons pas dans le piège de la provocation. Beaucoup n'attendent que cela : que nous réagissions. Non : nous saurons nous montrer patients »*, a immédiatement précisé, dans la journée de dimanche, le responsable de la communauté, Mahmed Bekraoui, en évoquant les incidents qui assombrissent régulièrement, depuis huit ans, la période du ramadan dans cette commune de 12 000 habitants.

A l'heure de la prière du soir, d'autres fidèles exprimaient leur incompréhension, mais aucun ne faisait directement allusion au Front national, fortement implanté dans cette ville qu'il dirigea entre 1989 et 1992. Le 12 décembre 1996, ses représentants et d'autres opposants proches de l'ancien maire, Charles de Chambrun, avaient exigé du conseil municipal qu'il gèle le projet de construction d'une mosquée en « dur », prévu sur un terrain appartenant à la communauté musulmane. Le lendemain, dans un entretien au *Midi-Libre*, le maire (UDF), Roland Gronchi, avait justifié le vote unanime de son conseil par la *« situation effervescente »* régnant sur sa commune.

Richard Benguigui

M. Charasse refuse de se rendre à la convocati[...] du juge Vichnievsky

TRANSPORTS Le premier tronçon de l'autoroute de la Maurienne, en Savoie, devait être *inauguré lundi* 13 janvier et ouvert au public mardi. ● CES TRENTE KILOMÈTRES représentent la moitié de la longueur de cette infrastructure, qui permettra d'assurer la continuité autoroutier *entre l'Europe du Nord et l'Italie.* ● LORSQUE L'AUTOROUTE sera entièrement ouverte, au début du siècle prochain, la liaison entre la Belgique et le sud de la péninsule italienne *sera ininterrompue* ● CET ÉQUIPEMENT EST DONC DESTINÉ AVANT TOUT au trafic international de poids lourds. Il devrait permettre de relancer la fréquentation du tunnel du Fréjus et d'améliorer la *sécurité des populations* de la vallée, en diminuant le trafic poids lourds sur la RN 6. ● LES EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES ET PAYSAGÈRES ont été prises en *compte : 5 % du budget de l'autoroute* leur ont été consacrés.

L'autoroute de la Maurienne, trait d'union entre l'Europe du Nord et l'Italie

La mise en service complète de cette infrastructure, dont le premier tronçon est inauguré lundi, assurera une liaison continue de la Belgique au Mezzogiorno, notamment au profit des poids lourds. 5 % du budget ont été consacrés à des actions environnementales et paysagères

CHAMBÉRY
De notre correspondant

Les trente premiers kilomètres de l'autoroute de Maurienne (Savoie) devaient être inaugurés, lundi 13 janvier, par Bernard Pons, ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme et ouverts à la circulation mardi. Ce tronçon, entre les communes d'Aiton et de Sainte-Marie-de-Cuines, représente la moitié de la future voie de communication de 63 kilomètres qui doublera la RN 6 en direction du tunnel du Fréjus et de l'Italie. Coût : 2,3 milliards de francs, pour un projet global aujourd'hui estimé à 8,5 milliards. Le péage a été fixé à 19 F pour les véhicules légers et à 53 F pour les poids lourds de 40 tonnes, qui peuvent bénéficier de formules d'abonnement couplées avec le tunnel.

Ces quelques dizaines de kilomètres revêtent une importance particulière : il s'agit du dernier chaînon autoroutier manquant entre *« la mer du Nord et Brindisi »*, selon l'expression de Pierre Dumas, vice-président (RPR) du conseil régional de Rhône-Alpes chargé des transports et des communications et président de la Société française du tunnel routier du Fréjus (SFTRF), société concessionnaire. Cet ultime tronçon est donc destiné, avant tout, aux transporteurs internationaux. Il ne sera complètement achevé qu'au début du siècle prochain. Toutefois, entre Sainte-Marie-de-Cuines et Saint-Michel-de-Maurienne, une quinzaine de kilomètres supplémentaires devraient être mis en service début 1998.

PROUESSES TECHNIQUES

Les principales difficultés géologiques se trouvent, en effet, en amont, là où la vallée est très étroite et les versants instables. Les entreprises doivent ainsi se livrer à de véritables prouesses techniques pour cohabiter avec le torrent de l'Arc, la RN 6 et la voie ferrée Paris-Modane, sans oublier les lignes très haute tension d'EDF : le coût moyen au kilomètre dépassera les 246 millions dans la section haute contre 87 millions en aval.

Dans la partie basse aujourd'hui achevée, le problème était avant tout d'ordre écologique. Le choix a été fait d'un tracé en rive gauche de l'Arc, qui abritait pourtant une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff). Il s'agissait d'épargner la partie droite, agricole, à la demande des organisations professionnelles et des communes. Ce choix, très critiqué par les associations de protection de la nature, imposait à la société concessionnaire d'innover : 5 % du budget de l'autoroute ont donc été consacrés à des actions environnementales et paysagères. Non seulement les cicatrices de ce chantier de 2 000 personnes ont été refermées au fur et à mesure de l'avancée des travaux, mais l'occasion a été mise à profit pour requalifier toute une vallée – encien berceau de l'aluminium français – défigurée par des usines à l'abandon et des décharges industrielles. Le long des 30 premiers kilomètres, les carrières ouvertes pour les besoins du chantier ont été réengazonnées et les gravières transformées en plans d'eau, certaines destinées à la pêche, d'autres réservées à la préservation des milieux humides. Les modes de déplacement des batraciens, renards, cervidés ou sangliers ont été d'ailleurs soigneusement étudiés, et les différentes espèces bénéficient ainsi d'une quarantaine de passages sous l'autoroute.

Torrents et ruisseaux ont également fait l'objet d'un traitement spécifique dans une vallée régulièrement victime des crues de l'Arc et de ses affluents. Certains ont été endigués ou déviés, tandis qu'un torrent particulièrement imprévisible, celui du Glandon, bénéficiait d'une vaste tranchée ouverte pour franchir l'autoroute à hauteur de Saint-Etienne-de-Cuines.

Le chantier a enfin fourni l'occasion de réutiliser des déchets inertes, comme de vieux pneus – récupérés pour réaliser des merlons de protection contre les chutes de blocs –, les boues des stations d'épuration ou les composts des usines d'incinération comme substituts de terre végétale.

Des milliers d'arbres et d'arbustes, commandés à des pépiniéristes locaux, afin qu'ils résistent au climat montagnard, ont été plantés, et les protections phoniques ont été recouvertes de demi-rondins de bois par souci d'esthétique. *« Nous voulions que l'autoroute serve à la promotion de la Maurienne, mais notre souhait était également de démontrer qu'on peut concilier aménagement du territoire, respect de l'environnement naturel et humain et infrastructure de transport »*, commente Pierre Dumas. L'ouverture du premier tronçon devrait surtout apporter un soulagement aux habitants de la vallée, victimes de l'insécurité routière régnant depuis plusieurs années sur la RN 6, où plus de 2 000 camions transitent quotidiennement en direction de l'Italie : la SFTRF estime que 80 % d'entre eux devraient désormais emprunter l'autoroute.

Philippe Révil

Un "chaînon manquant" de 63 kilomètres entre la mer du Nord et la pointe de la "Botte"

RÉSEAU AUTOROUTIER EXISTANT
AXE NORD SUD
ÉCHANGEUR DE STE-MARIE-DE-CUINES
AITON
FRANCE
ITALIE
DUNKERQUE
BOULOGNE
LILLE
REIMS
METZ
PARIS
NANCY
STRASBOURG
TROYES
MULHOUSE
DIJON
VIERZON
GENÈVE
LYON
CLERMONT-FERRAND
ST-ÉTIENNE
GRENOBLE
MONTPELLIER
MARSEILLE
TOULON
PERPIGNAN
MER DU NORD
BRINDISI
500 km

LES 63 KILOMÈTRES DE L'AUTOROUTE DE MAURIENNE
Le premier tronçon, mis en service le 14 janvier, représente 30 kilomètres entre Aiton et Sainte-Marie-de-Cuines.

Visualisation schématique de la jonction autoroutière continue que permettra l'ouverture de l'autoroute de Maurienne.

Relancer la fréquentation du tunnel du Fréjus

Concessionnaire de l'autoroute, depuis 1993 et pour vingt-cinq ans, la SFTRF a été créée en 1962 à Lyon pour construire et exploiter le tunnel routier du Fréjus, ouvert en 1980. Société d'économie mixte, elle est une émanation des collectivités territoriales et des chambres de commerce de Rhône-Alpes. Le chiffre d'affaires de la SFTRF a atteint 250 millions de francs en 1996, mais son résultat net a baissé de 140 à 120 millions, à cause du ralentissement de la croissance du trafic poids lourds au tunnel du Fréjus. Selon Jean-Charles de Tissot, directeur général de la SFTRF, l'ouverture de l'autoroute devrait permettre de retrouver une progression d'au moins 3,5 % en 1997.

La première section de l'A 85 Angers/Tours

La première section (trente-huit kilomètres) de l'autoroute A 85 Angers/Tours/Vierzon a été inaugurée vendredi 10 janvier. Ce tronçon, entièrement en Maine-et-Loire, a coûté 1,4 milliard de francs. Il se raccorde à l'autoroute A 1 (Nantes/Paris) à la hauteur de Corzé, à quinze kilomètres au nord de l'agglomération d'Angers, et se termine à Vivy, à sept kilomètres au nord de Saumur. Il sera prolongé à la fin de l'année par vingt-quatre nouveaux kilomètres, mais il faudra attendre 2001 pour que la liaison Angers/Tours soit bouclée. L'architecte paysagiste Bernard Lassus a imaginé un aménagement *« destiné à mettre en valeur les richesses du Val de Loire »*. Un incident a marqué cette inauguration : le président RPR de la région Pays de la Loire, Olivier Guichard, s'en est pris à la société Cofiroute, accusée, en séance publique, de l'avoir volontairement tenu à l'écart. Il y a quelques semaines, le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette (UDF-PPDF) – présent, lui, à cette inauguration –, avait fait part de sa volonté de succéder à M. Guichard à la tête de la région. – (*Corresp.*)

6 milliards de francs pour dépolluer les rivières d'Ile-de-France

La région et l'agence de l'eau Seine-Normandie signent l'accord lundi

MICHEL GIRAUD, président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, et Joël Thoraval, préfet de région et président du conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie, devaient signer, lundi 13 janvier, un contrat pluriannuel (1997-2001) pour améliorer la qualité des eaux et moderniser les équipements d'assainissement. Cette initiative financière prend place dans le programme « Rivières propres d'Ile-de-France », touchant notamment la Seine, l'Oise et la Marne, engagé en 1992.

Pour les cinq ans qui viennent, l'agence s'engage à dégager un montant d'aides égal à 6 milliards de francs, soit 4 milliards de subventions et 2 milliards de prêts à taux zéro. Le conseil régional apportera 2 milliards de subventions. Pour les collectivités locales maîtres d'ouvrage engagées dans l'édification de stations d'épuration et la rénovation de réseaux d'égouts pour les eaux pluviales, ces soutiens couvriront 60 % à 85 % des investissements. L'un des principaux bénéficiaires de ces aides sera le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (Siaap), que préside Daniel Méraud, conseiller de Paris du 17e arrondissement (RPR).

La capacité de l'actuelle station d'Achères (Yvelines) – la principale station traitant aujourd'hui les eaux usées de Paris et des trois départements de la petite couronne, soit quelque huit millions d'habitants – est limitée à 2 millions de mètres cubes par jour et par temps sec. Or l'agglomération parisienne « produit » quotidiennement 3 millions de mètres cubes d'eaux usées. Il faut donc créer de nouvelles usines ou moderniser celles qui existent. C'est ce qui est en cours actuellement, par exemple à Valenton (Val-de-Marne), où la capacité sera doublée. D'autres usines de traitement sont en contruction près de Carrières-sous-Poissy (Yvelines) ou à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), tandis qu'à Achères va être mis en place un procédé de traitement spécifique des eaux pluviales (22 mètres cubes par seconde). Mais l'investissement phare de dépollution est la création de l'usine de Colombes (Hauts-de-Seine), qui va être mise en service en 1998 avec une capacité de 240 000 mètres cubes/jour.

PRENDRE LE MAL À LA RACINE

Les subventions de l'agence et de la région bénéficieront aussi, mais dans une moindre mesure, aux équipements d'approvisionnement en eau potable, dont l'un des principaux opérateurs est le Syndicat des eaux d'Ile-de-France (Sedif), que préside André Santini, maire (UDF-PSD) d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine). Cet organisme construit l'usine de Méry-sur-Oise, qui utilisera un procédé pilote de filtration par membrane. Sa mise en service est prévue en 1999.

Tel qu'il est présenté par Michel Giraud et Joël Thoraval, le contrat semble approuvé par l'ensemble des sensibilités politiques. Les Verts d'Ile-de-France considèrent que le travail réalisé *« va dans le bon sens »*, mais que *« le retard est tel qu'il faudrait encore plus d'argent »*, selon l'expression de Jean-Félix Bernard, conseiller régional Vert. M. Bernard affirme qu'*« on continue à urbaniser »* la région dans des conditions qui favorisent la pollution. L'action d'assainissement des cours d'eau devrait s'accompagner, selon lui, d'une *« réflexion globale »* sur l'urbanisation de l'Ile-de-France, afin de prendre le mal à la racine.

Des pesticides dans la Seine, selon Greenpeace

ON SAVAIT les eaux bretonnes très atteintes par les pesticides. C'est au tour des eaux du bassin de la Seine d'être contaminées selon une étude que vient de réaliser l'association Greeenpeace.

En l'absence d'étude récente – la dernière remonte à 1991 –, des autorités compétentes (le ministère de la santé pour les eaux destinées à la consommation humaine et le ministère de l'environnement pour les eaux brutes superficielles et souterraines) l'organisation écologiste a procédé elle-même à une compilation des informations produites par les différents acteurs concernés par la qualité de l'eau potable : Agence de l'eau Seine-Normandie, directions départementales de l'action sanitaire et sociale, ministère de la santé, et sociétés fermières de traitement et de distribution de l'eau. En premier lieu, l'étude se penche sur la qualité des eaux de rivière, à partir des données fournies par l'Agence de l'eau pour l'année 1995.

Il en ressort que sur les 72 stations du bassin, 43 % des analyses sont au-dessus des normes européennes (0,1 microgramme en atrazine et 19 % pour la simazine), deux désherbants très largement utilisés en agriculture et par les collectivités locales. Certains mois, les teneurs ont atteint des maximas de 1,5 microgramme pour l'atrazine... L'étude met en particulier en évidence, comme un *« phénomène récurrent »*, la contamination des eaux de la Seine, de la Marne et de l'Oise par l'atrazine, la simazine, l'isoproturon (herbicide pour céréales), le lindane (insecticide du sol) et l'endosulfan.

Les eaux destinées à la consommation humaine en Seine-Normandie sont également passées à la loupe. Là encore, les données examinées ne laissent pas d'inquiéter. Quelques exemples suffisent à montrer l'ampleur du phénomène : sept captages de Caen ont une teneur en pesticides au-dessus des normes ; même chose pour 20 % des analyses effectuées en 1993 en Seine-Maritime (les captages les plus contaminés sont situés en pays de Caux et en vallée de Seine) ; dans le Val-d'Oise, sur 26 relevés en 1995, 10 sont hors normes. Soupçonnés d'être à l'origine de cancers, certains pesticides, comme l'atrazine, ont pourtant déjà été interdits en Allemagne, en Suède et au Danemark.

S. Z.

Décharge du Bourget (Savoie) : décision en février

***MINISTRE DÉLÉGUÉ AUX AFFAIRES EUROPÉENNES** et président* du conseil général de Savoie, Michel Barnier a décidé d'attendre la mi-février au plus tard pour annoncer sa décision à propos de l'implantation controversée d'un centre de stockage des déchets de la classe II, non loin du lac du Bourget, au Tremblay, sur la commune de La Motte-Servolex (*Le Monde* du 9 janvier). *« Il nous faut le temps d'analyser sérieusement les données scientifiques, économiques et humaines qui sont aujourd'hui en notre possession »*, a-t-il déclaré jeudi 10 janvier, à l'issue d'une réunion du syndicat mixte qu'il préside, destinée à examiner les résultats des derniers tests mesurant l'écoulement des eaux sur le site du Tremblay ainsi qu'en aval. Ces tests ont montré que la structure géologique ne garantissait pas l'imperméabilité entre le site et le lac du Bourget. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **NANTERRE : grâce à la magie de la vidéo,** les élus municipaux de Nanterre (Hauts-de-Seine) se sont retrouvés, samedi 11 janvier, confrontés aux critiques et aux desiderata de leurs administrés. Les qualités de la ville et ses défauts, les questions de l'insécurité et de l'immigration, la politique sociale de la municipalité, la sauvegarde des espaces verts, la critique de l'urbanisme et le manque de proximité des élus ont été tour à tour évoqués par la soixantaine de Nanterriens qui s'expriment dans ce film intitulé *Pour moi, Nanterre...* Pour réaliser cette cassette, le cabinet Campana Eleb Conseil a interrogé cinq cents personnes représententatives des différentes catégories socioprofessionnelles et des huit quartiers de Nanterre.

■ **TOULON : avec 798 000 passagers,** l'aéroport de Toulon-Hyères a enregistré une progression de 16,20 % de son trafic par rapport à l'année précédente, avec une augmentation de 18,10 % pour les seules rotations avec Paris (neuf par semaine), qui représentent 629 000 passagers. L'arrivée d'AOM et de TAT et la mise en place de tarifs inférieurs de 50 % par rapport à ceux pratiqués par Air Inter-Europe auront relancé le trafic. – *(Corresp).*

■ **LIMOUSIN : Robert Savy,** président (PS) du conseil régional, dénonce dans la *Lettre express du Limousin* de décembre 1996 *« deux mauvais coups qui viennent d'être portés à la région »*. Sur le plan national, la délocalisation du Centre national des structures agricoles (Cnasea) est *« remise en cause »* par le gouvernement, alors que ce transfert devait créer 300 emplois tertiaires, sans compter les emplois induits. Robert Savy dénonce aussi *« l'attitude d'une minorité d'actionnaires d'ENL-Développement, qui a bloqué à la dernière minute la fusion avec Capital Croissance, une opération qui devait donner naissance à une société de capital-risque à la mesure des besoins de l'économie régionale »*.

■ **BREST : la construction d'une ligne TGV entre Rennes et Brest** pourrait être envisagée par la SNCF à l'aide d'un emprunt régional, a révélé Bertrand Cousin, député RPR du Finistère. Selon M. Cousin, la SNCF *« s'engagerait alors à verser un péage à la région Bretagne pour l'utilisation de cette ligne »*.

DISPARITIONS

■ **JEAN-EDERN HALLIER**, écrivain, est mort, dimanche 12 janvier, victime d'une hémorragie cérébrale, alors qu'il faisait du vélo à Deauville (Calvados). Il était âgé de soixante ans *(lire page 26)*.

■ **MICHÈLE COMMERGNAT**, secrétaire confédérale de la CGT, est morte dans la nuit de jeudi 9 à vendredi 10 janvier, à l'âge de quarante-neuf ans. Née le 11 janvier 1947, Michèle Commergnat avait adhéré à la CGT en 1964, à l'âge de dix-sept ans. Permanente CGT dans les Hauts-de-Seine en 1971, elle était devenue secrétaire de la Fédération du commerce en 1976, avant d'accéder à la commission exécutive confédérale lors du 40e congrès, en 1978. Elle avait été élue secrétaire confédérale en 1992, lors du 44e congrès de la confédération, et réélue en décembre 1995, lors du 45e congrès ; elle était plus particulièrement chargée de la politique revendicative. Michèle Commergnat était aussi membre du Parti communiste français.

■ **CHENG TCHENG**, écrivain chinois, vient de mourir, à Pékin, à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Né le 6 février 1900, il participe très jeune à la révolution de 1911, qui abat l'empire, puis aux manifestations patriotiques du 4 mai 1919, dirigées contre le Japon. Il s'exile ensuite en France, où il travaille en usine aux côtés de Zhou Enlai et Deng Xiaoping tout en poursuivant ses études. Il devient l'ami de Paul Valéry, André Gide, Picasso, Romain Rolland et participe au mouvement dada. En 1920, il est actif au congrès de Tours de la CGT. Quatre ans plus tard, il est licencié ès sciences de l'université de Montpellier, avant d'être chargé de cours à la Sorbonne. En 1928, il publie *Ma Mère*, préfacé par Paul Valéry, et, un an plus tard, *Ma Mère et Moi à travers la révolution chinoise*. De retour à Pékin, il enseigne la poésie française à l'Université nationale. Pendant la guerre contre le Japon, il est le chef du bureau politique de la XIXe armée. La paix revenue, il se consacre à la poésie et à l'étude des textes anciens, traduit Valéry, Rimbaud, Mallarmé en chinois, et devient l'ami de Teilhard de Chardin. Répondant à l'invitation du général de Gaulle, il revient en France en 1965, où il restera onze ans, avant de retourner à Pékin.

■ **ANTONIN VER**, ancien député de Tarn-et-Garonne, est mort le 3 janvier à Villebrumier (Tarn-et-Garonne). Né le 11 juillet 1904 à Lafrançaise (Tarn-et-Garonne), ancien directeur de collège, Antonin Ver fut, de 1959 à 1973, conseiller général de Lafrançaise et, de 1962 à 1978, député (radical de gauche) de Tarn-et-Garonne.

■ **JACQUES-MAX DOUMIC**, ancien médecin de l'Assemblée nationale, est mort à Paris, samedi 11 janvier, à l'âge de quatre-vingt-un ans. De retour de captivité, il devint médecin dans le corps des sapeurs-pompiers de Paris pendant la guerre. Endocrinologue, il mit au point, avec le professeur Decour, le premier morphogramme permettant de suivre la croissance des enfants et d'anticiper certains troubles. Jacques-Max Doumic fut médecin-adjoint, puis médecin de l'Assemblée nationale de 1946 à 1981.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 10 janvier sont publiés :

● **Agences de l'hospitalisation** : les conventions constitutives de vingt-trois agences régionales de l'hospitalisation. Le ministère du travail et des affaires sociales précise la compétence territoriale, le lieu du siège, les modalités d'administration et de fonctionnement de chacune de ces agences, mises en place dans le cadre de la réforme hospitalière.

● **Maladies professionnelles** : un arrêté relatif à la tarification des risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles et fixant les tarifs des cotisations d'accidents du travail et maladies professionnelles des activités professionnelles relevant du régime général de la Sécurité sociale ; un arrêté fixant les tarifs des risques applicables dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, en ce qui concerne les accidents du travail et les maladies professionnelles.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Mme Xavier Bertran de Balanda,
Yves, Anne, Thierry, Sophie et Cécile,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
font part du décès de

M. Xavier BERTRAN DE BALANDA,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945

survenu le 10 janvier 1997, à l'âge de soixante-seize ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Une messe est célébrée ce lundi 13 janvier 1997, à 9 heures, en la cathédrale Saint-Sauveur à Aix-en-Provence, suivie d'une absoute en l'église de Latour-Bas-Elne à 16 h 30.

L'inhumation a lieu ce même jour au cimetière de Latour-Bas-Elne (Pyrénées-Orientales).

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, parc Mozart,
13100 Aix-en-Provence,
12, avenue d'Elne,
66200 Latour-Bas-Elne.

– Mme Martine Conquet,
son épouse,
Mme Robert Augier,
sa mère,
Agnès et Olivier Douvreleur,
ses sœur et beau-frère,
Mme Louis Plana,
sa belle-mère,
Mmes Annie et Françoise Plana,
Mme et M. Jacques Plana
et leurs enfants,
ses beaux-frères
et belles-sœurs,
La famille Conquet-Tallavignes,
ont l'immense tristesse de faire part du rappel à Dieu de

José CONQUET,
avocat
conseiller régional de Midi-Pyrénées,
chevalier dans l'ordre des Arts et Lettres,
survenu le vendredi 3 janvier 1997.

Les obsèques ont été célébrées mardi 7 janvier, en l'église Saint-Jacques de Montauban.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Pierre,

l'homme que *j'aimais*, que nous aimions – nombreux –, le compagnon avec lequel, main dans la main, je regardais s'argenter la lune.

L'homme qui m'appelait, au soleil couchant, pour voir brasiller les couleurs du ciel.

Cet homme, ce médecin passionné, s'est *éteint* le 10 janvier 1997.

Jacqueline HUGUENIN,

sa femme.

Avec un merci profond à Francette, Jacques, Alain, Marie-France, Nassim, Annabelle, Virginie, Ursula, Pascal, Jean-Manuel, Marion, Khadija, Karine, Jean-Pierre, les Pierre et les Antoine, François, Juliette, Roland et à bien d'autres encore...

Les obsèques (crémation) auront lieu le mercredi 15 janvier 1997, à 9 h 15 au funérarium, 31, rue des Lombards, 27000 Evreux.

Peut-être une fleur... unique. Si vous le souhaitez.

Jacqueline Huguenin,
3, rue de Grenoble,
27000 Evreux.

– Brest. L'hôpital-Camfrout.
Lons-le-Saunier.

M. et Mme Jean Donin de Rosière,
Mme Jean-Louis Gourmelon,
ses enfants,
Les docteurs Françoise et Guy Le Gall,
Les docteurs Xavier et Véronique Donin de Rosière,
M. et Mme Yves Gourmelon,
M. Loïc Gourmelon,
ses petits-enfants,
Tanguy, François, Brieuc, Astrid, Yoann et Eloïse,
ses arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme François GOURMELON,
née Joséphine FLECHER.

L'inhumation a eu lieu le 6 janvier 1997, au cimetière de Pont-Croix (Finistère).

Remerciements

– Très touchée des marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de

Michel FOUBERT,
chevalier de l'ordre
national du Mérite,

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à sa peine.

Anniversaire de décès

– Le 14 janvier 1977,

Guy VALENTIN,

disparaissait tragiquement en Pologne. Vingt ans après, il nous manque toujours.

François Valentin,
son frère,
Odette Grzegtzulka,
sa compagne.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée affectueuse pour lui.

Conférences

– La revue *Passages* et l'Association des amis de *Passages* organisent une soirée-débat sur le thème :

« Les juifs, la France et Israël » le mardi 14 janvier 1997, à 20 h 30, dans les locaux de la revue *Passages*.

Autour de la rédaction de *Passages*, avec : Emile Malet, Albert Memmi, Cherif El Schoubaschy, Francis Kaplan, Sylvie Strudel, Richard Ayoun, Bernard Ullmann.

Accès revue *Passages* : 17, rue Simone-Weil, 75013 Paris (accès par le 79-83, avenue d'Ivry, 75013 Paris).
Réservations et inscriptions,
tél. : 01-45-86-30-02.
Fax : 01-44-23-98-24.

– Le Centre de documentation juive contemporaine et le Mémorial du martyr juif inconnu organisent

le dimanche 19 janvier 1997
de 10 heures à 18 heures

une conférence sur
l'histoire des Eclaireurs israélites de France dans la guerre

Inscriptions impératives au
Centre de documentation juive contemporaine.
Tél. : 01-42-77-44-72.
Fax : 01-48-87-12-50

Cercle J.-P. Lévy et Alliance israélite universelle.

Forum **« L'école juive dans la société française »**, dimanche 19 janvier de 9 heures à 18 h 45.

Centre des congrès Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, Paris 8e.

Renseignements : 01-42-80-35-00 (PAF).

– Dans le cadre du cycle « L'Eglise et les pouvoirs », D. Hervieu Léger, sociologue, traitera du sujet : *« L'Eglise et la gestion de l'imaginaire national français »*, **mardi 14 janvier, à 20 h 30, à la chapelle-Saint-Bernard de Montparnasse, 34, avenue du Maine, Paris-15e (entrée sous l'horloge de gauche de la gare Montparnasse).**

Cette conférence et les suivantes (28/01 G. Coq, 26/02 P.-M. Souchon, 12/03 Ph. Moreau Defarges) seront présidées par A. Sondag, secrétaire général de Justice et Paix.

Séminaires

Collège international
de philosophie

Anne Boissière : **« Les temporalités de la forme musicale (II) : Adorno et Bergson. »**

15 et 29 janvier, 18 h 30-20 h 30, Domaine musiques, 2, rue des Buisses, Lille.

Catherine Audard : **« Citoyenneté et individualité morale. Enquête sur les concepts moraux de la démocratie. »**

24 janvier, 18 heures-20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Eric Lecerf : **« La raison au risque du chômage (entre contingence et nécessité). »**

15, 22 et 29 janvier, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Barbara Cassin, Jean-François Courtine, Alain de Libera : **« Ce que les philosophes disent de leur langue. »**

23 et 24 janvier, 20 heures-22 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Jehanne Dautrey et Lucien Vinciguerra : **« Langage, visibilité, différence (II) : qu'est-ce qu'une représentation ? »**

14 janvier, 18 heures-20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Paul Ricœur : **« Le temps passé : mémoire, histoire, oubli. »**

24 et 28 janvier, 18 heures-20 heures, amphi Poincaré, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

● **Hommage à l'œuvre**

Gilles Deleuze : immanence et vie sous la responsabilité d'E. Alliez, D. Cohen-Lévinas, F. Proust, A. Scala et L. Vinciguerra avec P. Loraux, T. Negri, J.-C. Martin, A. Badiou, F. Proust, L. Vinciguerra, C. Buci-Glucksmann, J. Gil, J. Rancière, G. Lardreau, C. Imbert, B. Cache, R. Schérer, D. Cohen-Lévinas, P. Dusapin, G. Agamben, E. Alliez, I. Stengers, A. Bernold.

25 janvier, 14 h 30-18 h 30, amphi Poincaré, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris. 26 janvier, 9 h 30-18 h 30, salle Liard, Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne, Paris. 27 janvier, 9 h 30-18 h 30, amphi Poincaré, 1, rue Descartes, Paris.

● **Colloque**

Droit, démocratie, espace public sous la responsabilité de D. Howard, J. Poulain et E. Tassin avec entre autres : C. Audard, A. Badiou, C. Castoriadis, B. Correra, J. Habermas, E. Lecerf, R. Maté, C. Mouffe, J. Rancière, P. Ricœur, R. Rorty, C. Ruiz, R. Shusterman, M. Ben Barka, C. Taylor, R. Wiehl.

16, 17 et 18 janvier, 9 h 30-22 heures, amphi Poincaré, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

● **Samedi autour d'un livre**

***La Chair et le Diable*, de Jean-Didier Vincent**

avec A. Adoutte, M. David-Ménard, G. Samama, J.-L. Schlegel, M. Tort.

18 janvier, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites. Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Colloques

– A l'occasion des festivités marquant le bicentenaire de l'arrivée des missionnaires protestants anglais à Tahiti (5 mars 1797), un colloque international intitulé :

1797-1997
évangile et mission en Polynésie,

se tiendra à Tahiti, les 7 et 8 mars 1997.

EEPF BP 113, 98713 Papeete. Fax : 689-419357.

Le Comité consultatif national
d'éthique pour les sciences
de la vie et de la santé

organise les Journées annuelles d'éthique 1997 à Paris à la Maison de la chimie, 28 *bis*, rue Saint-Dominique.

● Le mercredi 15 janvier de 17 heures à 20 h 30.

Ouverture officielle par M. Jacques Chirac, président de la République.

Allocution de M. Jean-Pierre Changeux, président du comité.

Allocution de M. François d'Aubert, secrétaire d'Etat à la recherche.

Allocution de Mme Corinne Lepage, ministre de l'environneent.

Table ronde sur les **« Problèmes scientifiques et éthiques posés par les agressions sexuelles, et leur prévention »**.

Avec la participation de : Bernard Cordier, Victor Courtecuisse, Frédérique Kutten, Jean Michaud.

● Le jeudi 16 janvier de 9 heures à 18 h 30.

Une même éthique pour tous ?
Universalisme éthique, diversité culturelle et éducation.

Avec la participation de : Henri Atlan, Camilo Cela-Conde, Mireille Delmas-Marty, Olivier de Dinechin, S.-J., François Dubet, Anne Fagot-Largeault, Luc Perry, Françoise Héritier, Jacques Mehler, Ali Merad, Lucien Sève.

Débats avec des élèves animés par Béatrice Descamps-Latscha et Lucien Sève.

Ouvert au public.
Renseignements auprès du CCNE.
Tél. : 01-44-42-48-52 et 53.

Communications diverses

– **Maison de l'hébreu, Montparnasse.** Pour lire en 2 heures ; parler l'*israélien ou maîtriser le biblique* en 10 séances. **Professeur Benaudis : 01-47-97-30-22 – 06-60-43-45-78.**

– Rencontre exceptionnelle avec **Paul Ricœur.**

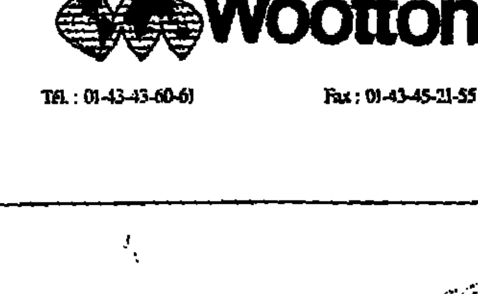
Mardi 14 janvier 1997 à 20 h 30 **« De l'interprétation, essai sur Freud »**, suivie d'un débat avec G. Bernheim, A. Derczanski et A. Didier Weill PAF, au Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, 75009 Paris. Métro Cadet. Renseignements au 01-49-95-95-92.

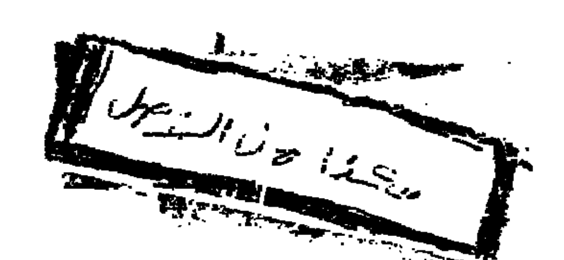
Soutenances de thèse

– **Jacques Larfouilloux** soutiendra sa thèse de doctorat sur **« Sculpture et technique »**, le 14 janvier 1997, à 14 h 30, salle J.-B.-Duroselle à la Sorbonne.

– **Henri Zimnovitch** a soutenu le 10 janvier 1997, sa thèse de doctorat en sciences de gestion à l'université de Poitiers sur **« Les calculs du prix de revient dans la seconde industrialisation en France »**.

Mention : très honorable avec félicitations unanimes du jury composé de M.B. Colasse, président du jury (Paris-Dauphine) et MM. H. Bouquin (Paris-Dauphine), P. Fridenson (Ecole des hautes études en sciences sociales), Y. Lemarchand (Brest), M. Nikitin (Tours), directeur de recherche, J.-L. Malo (Poitiers).





HORIZONS

ENQUÊTE



Age tendre et tête citoyenne

Apprentis élus ou apprentis notables, ils sont des milliers à siéger dans les 940 conseils d'enfants et de jeunes recensés en France. Leur rôle n'est que consultatif, mais ils s'efforcent de sensibiliser les municipalités à tous les problèmes touchant la jeunesse



SON premier discours public, Jessica l'a fait à neuf ans. C'était en 1990. Élève en CM 1, elle venait d'être élue maire du conseil d'enfants de Craponne, dans la région lyonnaise. *« Non, je n'avais pas le trac »*, se rappelle l'adolescente. D'aucuns, à sa place, se seraient mis à bafouiller, auraient piqué un fard. Elle, non. *« Ça ne m'a jamais gênée de parler en public. Et même, j'adore ça ! »*, ajoute-t-elle avec une moue bravache. Avait-elle déjà, à neuf ans, cet air placide de bonne élève, ce regard pâle d'un bleu têtu ? Par la fenêtre du bistrot, on aperçoit un carré de ciel sale, haché de pluie.

De l'autre côté de la rue, s'étend la cité scolaire internationale du quartier de Gerland, où Jessica – de père français et de mère allemande – poursuit ses études secondaires. L'ancienne petite « maire » de Craponne, aujourd'hui âgée de quinze ans, vient d'être à nouveau élue pour deux ans. Cette fois, c'est le triomphe. Elle entre dans la cour des (presque) grands, le conseil municipal des jeunes, celui des collégiens et des lycéens. *« C'est ma passion. Comme pour d'autres le rap ou l'informatique »*, commente-t-elle gravement. Pour mieux s'y consacrer, elle a préféré arrêter ses leçons de piano et de rock acrobatique. Jessica déteste faire les choses à moitié. La serveuse apporte un café.

Est-ce parce qu'elle est l'aînée de la famille et qu'elle a l'habitude de s'occuper de la maison, que lui est venue cette curieuse « passion » civique ? Les parents de Jessica, commerçants, rentrent souvent tard. *« On se voit à l'heure du dîner et le dimanche »*, explique-t-elle. Dans l'intervalle, c'est elle qui veille au grain, surveillant son frère et sa soeur. Mais peut-être est-ce seulement une question de tempérament ? Jessica n'est pas du genre timide. *« J'aime bien être écoutée, exprimer mon opinion, et que les autres l'entendent »*, admet-elle volontiers.

Quand on lui demande si elle est autoritaire, Jessica hésite un peu, puis sourit. *« Dans le fond, oui ! »*. Tout bien pesé, l'idée lui plaît. Jessica aime l'ordre. *« Braver les interdits, je ne l'ai jamais fait*, énonce-t-elle calmement. *Sécher les cours, par exemple, je trouve ça idiot. »* Jessica est une pragmatique. *« Je suis d'un naturel optimiste, mais je ne suis pas une rêveuse. »* Elle se dit chiraquienne, catholique, aime Michael Jackson, et avoue sans complexe s'intéresser plus à l'Europe et aux États-Unis – où elle aimerait faire ses études supérieures – qu'à ce qui se passe en Afrique ou en Asie. *« Envoyer du riz en Somalie, c'est pas mon truc ! »*, résume-t-elle avec une pointe de mépris.

« Maintenant, quand il y a un contrôle d'identité, je sors ma carte de membre du conseil des jeunes, lâche Samir, quinze ans, en posant sur la table un petit carré plastifié, avec son nom et sa photo. *Quand les flics voient ça, ils me regardent autrement. ils ne me disent plus* " ferme ta gueule ! ". » Debout à côté de lui, son copain Majid opine de la tête. Tous deux habitent le quartier de l'Elsau et ont été élus au conseil des jeunes de la ville de Strasbourg, au début de l'année 1996. *« Pour défendre le quartier et transmettre le message des jeunes »*, explique gravement Samir.

Pelouses rabougries, immeubles fardés de tags, vitres en étoile. Les arrêts de bus s'appellent Rembrandt, Watteau ou Michel-Ange. Une cité de banlieue ordinaire. *« Vous voyez, là ? C'est la mosquée. Les gens font la prière dans la cave »*, commente Samir, en désignant du doigt une étroite porte métallique, au rez-de-chaussée d'un immeuble. Une fourgonnette de CRS remonte lentement l'allée, ralentit un peu, puis tourne à gauche et disparaît. *« La poste, la coopé, la pharmacie,... »*, égrène Samir. *« Là, c'est la prison. C'est le seul truc qui met un peu la gêne dans le quartier »*, dit-il, avec un sourire embarrassé. L'un de ses frères y a passé trois mois, l'été dernier, *« pour une connerie »*.

Avec son « pote » Majid, Samir fait du hip-hop. Leur troupe de danse, le Moov'in Style Attack, a déjà présenté des spectacles, dont un, le 31 décembre, au Rhénus, *« une des plus grandes salles de Strasbourg »*. C'est à cause du hip-hop que Samir et Majid ont le crâne tondu. *« Vu qu'on danse sur la tête, on est obligé de se faire la rase-boule, pour pas que ça gratte sous le bonnet. On se sent plus à l'aise »*, explique Samir. Il vient presque tous les soirs au centre socioculturel pour s'entraîner. Dans le quartier, le hip-hop est à la mode. *« Même les délinquants viennent danser ! »*, insiste Samir.

> « Si les choses ne changent pas,
> ce sera un peu de notre faute.
> Si ça change, ce sera vraiment grâce à nous,
> et on sera fiers ! »

« Le samedi, c'est le jour où on s'ennuie. Le centre reste fermé tout le week-end. » Comme ils n'ont rien à faire, Samir et ses copains descendent traîner en ville : *« On regarde les habits dans les vitrines et on se paye un doner-kebab. » « Si la mairie acceptait de construire une vraie mosquée, d'installer un terrain de moto-cross et d'ouvrir le centre socioculturel samedi et dimanche, alors c'est sûr qu'il y aurait moins de délinquance dans le quartier. »* Jusqu'à présent, Samir n'a pas dérapé. *« Ni je bois, ni je fume*, souligne-t-il, *et pour les grosses bêtises, mes grands frères me surveillent. »*

Jessica et Samir ne sont pas des phénomènes. Pas des phénomènes isolés, en tout cas. Apprentis citoyens ou apprentis notables, ces conseillers municipaux « du premier âge » sont aujourd'hui plusieurs milliers. Aussi différents les uns des autres que le sont les jeunes Français. Leur rôle n'est que consultatif, mais ce n'est pas, visiblement, ce qui empêche les vocations. Les uns se battent pour obtenir de la mairie une aire de jeux, un cinéma, ou réclamer au directeur d'école *« des surveillants à toutes les récréations »*. Ils veulent un peu de tout. Tout de suite. Du pain, des roses, des gommes et des crayons !

A Poitiers, on se souvient encore de ce petit élu, qui suggéra – en vain – que l'on repeigne en rose les rues de la cité, trop tristes à son goût. D'autres, les plus âgés, organisent des campagnes contre le sida, la drogue ou la violence. Pièces de théâtre, films-vidéos, journaux, débats publics : pour s'exprimer, tous les moyens sont bons. Et pour être entendu ? *« Si les choses ne changent pas, ce sera un peu de notre faute. Si ça change, ce sera vraiment grâce à nous, et on sera fiers ! »*, résume avec philosophie une jeune élue lyonnaise, Stéphanie, dix-sept ans.

A l'Hôtel de ville de Lyon, ce 12 décembre, l'hémicycle est bondé. Dans la loge réservée au public, les parents piaffent d'impatience, lorgnant leurs rejetons d'un oeil ému. Photographes, caméras. Ambiance de première communion. Raymond Barre, maire de Lyon, préside la séance inaugurale de ce premier conseil municipal des jeunes.

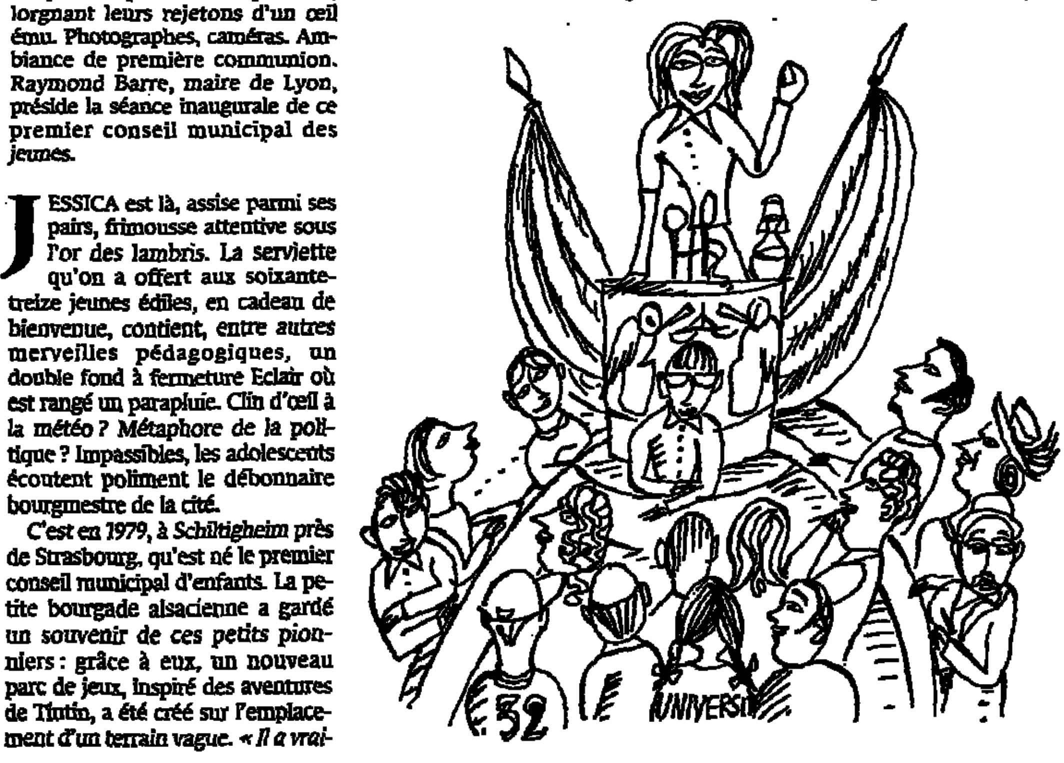
JESSICA est là, assise parmi ses pairs, frimousse attentive sous l'or des lambris. La serviette qu'on a offert aux soixante-treize jeunes édiles, en cadeau de bienvenue, contient, entre autres merveilles pédagogiques, un double fond à fermeture Eclair où est rangé un parapluie. Clin d'oeil à la météo ? Métaphore de la politique ? Impassibles, les adolescents écoutent poliment le débonnaire bourgmestre de la cité.

C'est en 1979, à Schiltigheim près de Strasbourg, qu'est né le premier conseil municipal d'enfants. La petite bourgade alsacienne a gardé un souvenir de ces petits pionniers : grâce à eux, un nouveau parc de jeux, inspiré des aventures de Tintin, a été créé sur l'emplacement d'un terrain vague. *« Il a vraiment fallu se battre pour convaincre les élus adultes ! »*, se souvient Nadia Azibi, vingt et un ans, aujourd'hui conseillère municipale, et qui faisait partie de ce premier conseil. Parler, être entendu, pouvoir s'adresser aux adultes : le même leitmotiv revient sur toutes les lèvres. Depuis dix- sept ans, l'exemple de Schiltigheim a fait tache d'huile. Il existe aujourd'hui, en France, 940 conseils d'enfants et de jeunes, selon l'Association nationale du même nom (Anacej). Effet de mode ou véritable évolution sociale ? La loi sur les fratries, récemment adoptée au Palais-Bourbon, est directement inspirée des suggestions d'une classe de CM 2 de Limeil-Brévannes (*Le Monde* du 22 novembre 1996). Mais il faut plus d'une hirondelle pour faire le printemps, et d'un effet de lustrine pour faire briller le blason d'une France citoyenne.

« La directrice de l'école nous a expliqué qu'on serait à la fois délégués de classe et conseillers municipaux. Mais, heureusement, depuis que je suis élue, je peux encore jouer à la récré et les autres me regardent comme avant », s'exclame Camille, dix ans, une pointe de soulagement dans la voix. Elève de CM 2, elle fait partie des nouveaux élus du conseil d'enfants de Saint-Sébastien-sur-Loire, dans la banlieue de Nantes, où sa famille vient de déménager. *« Comme je suis nouvelle, je n'avais pas beaucoup de chance ! »*, se souvient-elle. Surtout que ses deux rivaux avaient vraiment *« mis le paquet »*. Le premier, en menant une *« campagne à l'américaine, avec des affiches de Schtroumpfs drôlement bien faites »*, et la seconde, en essayant d'acheter le vote des électeurs par des distributions répétées de bonbons. *« Ma copine Sarah a dit que j'avais été élue parce que tout le monde m'aime »*, conclut Camille, rose de plaisir.

Comme la plupart des jeunes de son âge, Samir se méfie de la politique. Il sait seulement que, s'il devait voter, il ne donnerait pas son bulletin à Jean-Marie Le Pen. *« La Tunisie, j'y suis pas né. S'il fallait partir là-bas, ça me ferait trop mal au cœur. Mon pays, c'est la France, c'est l'Elsau ! »*, plaide-t-il. *« Moi, si je devais voter, je choisirais Bill Clinton ! »*, s'esclaffe Yolande, ancienne élue *« de l'Elsau »*. Son père est originaire du Togo, sa mère de Martinique : tout en se définissant comme *« Strasbourgeoise à 100 % »*, elle admet se sentir souvent *« comme une étrangère en France »*.

Le fait d'être élue lui a *« ouvert les yeux sur la réalité »* de son quartier. *« Moi aussi, j'avais des préjugés*, explique-t-elle. *Je n'osais pas m'aventurer dehors, le soir. Maintenant, il m'arrive de rentrer chez moi à 2 heures du matin. »* Elle reconnaît pourtant que son action en tant qu'élue a été un *« échec »*. La mauvaise réputation du quartier lui est restée. Quant à la drogue, autre gros problème à Elsau, elle court toujours... Le film *« de prévention »* que les jeunes conseillers du quartier ont fini par réaliser sur le sujet – *« on a mis presque trois ans à le faire ! »* – n'a pratiquement pas été diffusé. Mais Yolande ne regrette rien. Elle a grandi, mûri. Et rêve aujourd'hui d'être avocate ou juge pour enfants *« pour faire quelque chose d'utile »*.



D'ÊTRE élus les a-t-il rendus plus curieux du monde qui les entoure ? *« Le travail forcé des enfants, comme ça se passe en Asie, on en a parlé à l'école »*, raconte Samir. *« Franchement, je trouve que cette violence-là, elle est vraiment grave. Plus grave que les rodéos des jeunes dans le quartier »*, conclut-il. *« Ce qui se passe ailleurs, souvent je n'y comprends rien. Le Rwanda, par exemple, je ne sais toujours pas pourquoi ils se sont tués comme ça »*, assure Stéphanie. *« Tous ces drames, on en est saturés ! La télé, on sait bien que c'est du spectacle, que même, parfois, c'est truqué. Alors, on a du mal à marcher*, constate Yolande. *Du coup, je n'arrive pas à m'impliquer dans quelque chose que je ne peux pas voir de mes yeux. »*

Camille, elle, s'est inscrite dans la commission « solidarité » du conseil des enfants de Saint-Sébastien. *« On va envoyer des cahiers en Afrique, dans les pays où il n'y a pas assez d'écoles »*, explique-t-elle. Quels pays ? Elle ne sait pas. Elle est encore à l'âge où l'idée de frontière demeure un peu brouillée. *« J'ai vu une émission où des enfants russes abandonnés vivaient dans des égouts en mangeant des rats*, raconte-t-elle. *Ça, manger des rats, j'aurais pas pu ! Avant, je croyais que les pays durs pour les enfants, c'était l'Asie ou la Somalie. Eh bien ! c'est pas vrai ! Ça peut arriver partout, même en France ou aux Etats-Unis. Encore que... aux États-Unis*, ajoute-t-elle, le sourcil froncé, *ils ont surtout des problèmes avec les obèses, non ? »* Mais Camille est, elle aussi, à sa manière, une pragmatique. En attendant de changer le monde, elle s'est solennellement engagée, en tant qu'élue du conseil municipal des enfants, à améliorer la vie de l'école et à obtenir, coûte que coûte, *« des tables de ping-pong »*.

Catherine Simon

Dessin : Emmanuel Pierre

Rémi Skoutelsky, historien

« Les Brigades internationales, une structure traversée de contradictions »

A Moscou, le jeune chercheur français a retrouvé l'acte fondateur, le 18 septembre 1936 par le Komintern, des unités de volontaires pour l'Espagne

EN ESPAGNE, 400 survivants des 35 000 volontaires des Brigades internationales ont reçu, en novembre 1996, la nationalité espagnole. En France, la volonté de Jacques Chirac d'accorder aux volontaires français le statut d'anciens combattants a provoqué de vives polémiques au Parlement. Rémi Skoutelsky, un jeune historien français, a profité de l'ouverture des archives de Moscou pour y approfondir notre connaissance de l'histoire des Brigades. Il revient aussi, en pleine polémique à propos du livre de Karel Bartosek, *Les Aveux des archives* (Seuil), sur le statut et l'usage de ces archives.

« L'exploitation des documents conservés dans les anciens pays communistes provoque de vifs débats au sein de la communauté scientifique. Pour un historien qui travaille sur la guerre d'Espagne, quel est l'apport de ces archives ?

– L'apport est indéniable. Elles contiennent des milliers d'informations biographiques. On comprend mieux les mécanismes de décision au sein de la sphère communiste, y compris les contradictions internes, même si les archives personnelles de Staline et de ses successeurs restent fermées.

» Pour autant, l'ouverture des archives n'invalide pas les travaux pionniers sur le communisme, le stalinisme et ses crimes. Et la fascination pour ces documents ne doit pas faire oublier les règles de base de la critique historique.

– A propos des Brigades internationales, qu'avez-vous appris à Moscou ?

– Si, avant même l'ouverture des archives de Moscou, aucun historien ne contestait le rôle de l'Internationale communiste (IC ou Komintern) dans la création des Brigades internationales, deux questions restaient sans réponse : la date et les protagonistes.

» En ce qui concerne la date, les archives ont permis de fournir des réponses précises. Divers auteurs parlent d'une réunion, le 22 juillet 1936, où aurait été décidé l'envoi d'un premier contingent. L'historiographie franquiste a beaucoup utilisé cette date pour justifier l'intervention des troupes de Mussolini et de Hitler dès l'été. Or il n'y a pas de trace de cette réunion dans les archives. En revanche, le 18 septembre 1936, se tient une réunion du secrétariat de l'IC, qui décide, comme l'atteste le point 7 du compte rendu, de *« procéder au recrutement, parmi les ouvriers de tous les pays, de volontaires ayant une expérience militaire, en vue de leur envoi en Espagne »*.

» Sont présents : Georges Dimitrov, Palmiro Togliatti, Dimitri Manouilski, Eugène Fried entre autres. André Marty est probablement déjà en Espagne. Maurice Thorez, pourtant présent à Moscou mais n'appartenant pas au secrétariat de l'IC, ne participe pas à cette réunion. Qui en a pris concrètement l'initiative ? Marty, Thorez, Togliatti ? On ne peut avoir de certitude pour l'instant.

» A ce moment-là, il est hors de question pour Staline d'engager massivement des troupes soviétiques en Espagne. Des centaines d'étrangers se battent déjà aux côtés de la République, et, depuis le mois d'août, les militants communistes de la Main-d'œuvre immigrée (MOI) en France font pression sur Moscou pour qu'une aide en hommes soit apportée aux Espagnols.

– En France, quel rôle va tenir le PCF dans l'envoi des Brigades internationales ?

– Le PCF, à partir de septembre 1936, va monter un véritable réseau de transit des volontaires pour l'Espagne, et se livrer à une propagande importante, à travers, entre autres, les syndicats qu'il contrôle. Avec la complicité évidente du gouvernement de Front populaire de Léon Blum.

» La direction du PCF va envoyer beaucoup de ses cadres. Une bonne partie de l'état-major des Brigades internationales à Albacete sera français.

– L'un des responsables les plus importants de cet état-major sera André Marty, à qui est restée la réputation de « boucher d'Albacete ». Est-elle justifiée ?

– Dès le début de la guerre d'Espagne, Marty suit les événements de près. Il est observateur durant les combats d'Irun en août 1936. Il arrive à Albacete en octobre 1936 avec le gros des volontaires. C'est lui qui va mettre en place la base et la diriger avec Vital Gayman. A l'époque, il est l'un des secrétaires de l'Internationale communiste (IC), un poste plus important que celui de Thorez, qui est, lui, secrétaire du PCF. Trois mois plus tard, il part à Moscou pour présenter un premier bilan devant l'IC, dont j'ai pu voir l'original. Il revient en Espagne en décembre 1937, bien après les affrontements de Barcelone, mais son rôle est beaucoup moins important.

» A coup sûr, André Marty était un individu au tempérament violent, ayant constamment l'injure aux lèvres et pouvant aller jusqu'à la menace d'exécution. Il est obsédé par le complot « trotskiste », ce qui est le reflet de l'orientation de l'IC. A cause de tous ces éléments, on lui attribue les exactions au sein des Brigades et celles commises par le NKVD contre les volontaires étrangers du POUM, sur lesquelles Marty n'avait pas son mot à dire.

» Tout cela a forgé cette réputation de « boucher d'Albacete », à laquelle Hemingway, à travers le personnage de Massart dans *Pour qui sonne le glas*, a fait écho. On trouve dans les archives de Moscou des courriers de Marty dans lesquels il explique qu'il ne pouvait pas faire fusiller des gens à Albacete, et il n'existe pas de preuves, à l'heure actuelle, prouvant qu'il l'ait fait faire ailleurs. De plus, on n'a pas de trace, en l'état actuel des recherches, de volontaires exécutés pour des raisons politiques, sauf probablement dans le contingent allemand. Marty était aussi un parfait stalinien. Dans les rapports qu'il envoie à Moscou, il déplore par exemple que les volontaires venus de France continuent à scander *« les soviets partout ! »*, alors que ce n'est plus l'orientation du Komintern.

– Vous avez réalisé, à partir des archives des Brigades internationales, évacuées en 1939 et depuis conservées à Moscou, une étude statistique sur les volontaires français en Espagne, que nous apporte-t-elle ?

– La consultation des dossiers biographiques et leur exploitation scientifique ont permis d'élaborer des statistiques précises. Il y a eu entre 9 000 et 10 000 volontaires français. A plus de 80 %, ce sont des ouvriers. Un sur deux vient de Paris et de sa banlieue. La moyenne d'âge est de trente ans, avec plusieurs centaines de vétérans de 14-18. 80 % sont des militants syndicaux ou politiques et plus de 50 % sont membres du PCF.

» Il y a dans ce contingent plusieurs centaines de volontaires venus d'Afrique du Nord, parmi lesquels nombreux sont les musulmans, certains affirmant leur volonté de faire contrepoids, au moins symboliquement, aux mercenaires marocains engagés par Franco.

» Sur cet effectif, on comptera environ 500 désertions. Plus d'un quart des volontaires seront tués.

– Comment s'exerce le contrôle politique de la direction communiste des Brigades ?

– Ce contrôle est total. Il y a à Albacete des conseillers soviétiques. Les commissaires politiques sont dans leur écrasante majorité communistes. En revanche, les cadres militaires ne sont pas recrutés sur leur fidélité politique. Il y aura notamment des officiers d'artillerie socialistes, et une unité anarchiste sera intégrée parmi les nombreuses formations espagnoles qui remplaceront, au fur et à mesure des pertes et des départs, les volontaires étrangers. On découvre au travers des entretiens et en compulsant les dizaines de rapports conservés à Moscou que l'empirisme, voire le désordre, règne. Par exemple jusqu'en mars 1937 les dirigeants d'Albacete ne disposent d'aucune information sur les volontaires communistes qui arrivent de France. Plus grave, l'organisation française d'extrême droite la Cagoule a infiltré plusieurs agents provocateurs, dont l'un, nommé Henri Dupré, sera intendant de la base pendant plusieurs mois. Enfin, la coexistence entre les représentants des différents PC est un tel facteur de désorganisation que, en 1938, tous les militants communistes passent sous la dépendance du PC espagnol. Ainsi, les archives nous donnent des Brigades internationales le tableau d'une structure traversée de contradictions.

– Quelle est la fonction du SIM, le service d'investigation militaire auquel appartient Artur London ? Le livre récent de Karel Bartosek met en cause son rôle dans l'« épuration politique » des Brigades.

– D'abord, le SIM n'a été créé qu'à la mi-37, par un ministre socialiste d'ailleurs, Indalecio Prieto. Il existait déjà des services de sécurité, dont l'efficacité, malgré la présence de conseillers soviétiques, était douteuse. Par exemple, le PC allemand, dont une grande partie de la direction était en Espagne, avait monté son propre service de sécurité sous la direction de Walter Ulbricht, qui deviendra par la suite chef d'Etat en République démocratique allemande. Les rapports de Marty stigmatisent l'existence de ce service parallèle, alors que certains historiens présentaient jusqu'à présent Ulbricht comme l'adjoint de Marty pour la répression politique.

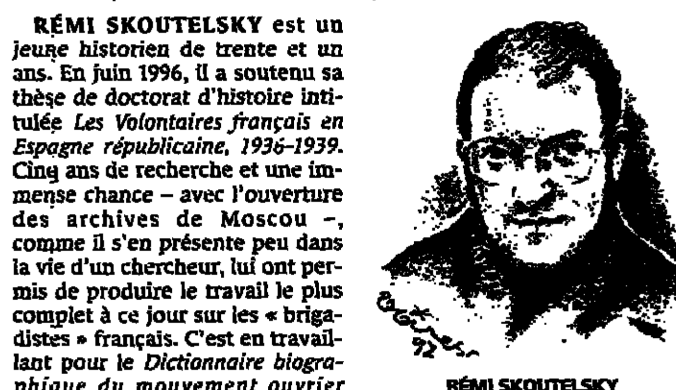
» Dans son ouvrage, Karel Bartosek fait référence à un rapport écrit par London en 1955, dans lequel ce dernier affirme avoir procédé à une *« épuration »*, ce que certains commentateurs compléteront en parlant *« d'épuration de sinistre mémoire »*. D'abord, en dehors de l'Union soviétique, épuration veut plutôt dire exclusion qu'exécution. Et de toute façon, on doit manier les archives avec prudence. Il y a dans cette « littérature bureaucratique » des clauses de style incontournables. Tout cadre communiste devait montrer qu'il avait toujours été vigilant, voire qu'il avait participé à une « épuration ». Cela ne prouve rien. A plus forte raison quand un rapport, comme celui de London en 1955, est écrit pour recouvrer la liberté. On ne doit pas sortir un document de son contexte ni l'isoler de son objectif. »

Propos recueillis par Michel Lefebvre



La jeunesse et la chance

RÉMI SKOUTELSKY est un jeune historien de trente et un ans. En juin 1996, il a soutenu sa thèse de doctorat d'histoire intitulée *Les Volontaires français en Espagne républicaine, 1936-1939*. Cinq ans de recherche et une immense chance – avec l'ouverture des archives de Moscou –, comme il s'en présente peu dans la vie d'un chercheur, lui ont permis de produire le travail le plus complet à ce jour sur les « brigadistes » français. C'est en travaillant pour le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, une œuvre gigantesque en quarante-trois tomes dirigée jusqu'à sa mort par Jean Maitron (1910-1987) et qui regroupe, entre autres, près de 4000 biographies de brigadistes, que Rémi Skoutelsky a commencé à s'intéresser *« à ces hommes qui, volontairement, se portèrent au secours d'une République agressée, au risque de leur vie »*.



RÉMI SKOUTELSKY

A partir de là, le parcours était balisé. Beaucoup de fonds documentaires sont accessibles depuis Paris. L'étape suivante fut Genève et les archives de la Société des nations. Mais le plus intéressant devait être à Moscou : des témoignages indiquaient qu'un fichier nominatif s'y trouvait, ainsi qu'une partie des archives d'André Marty.

Le signal de l'ouverture viendra au printemps 1992. Une historienne de retour d'un colloque à Moscou est porteuse d'un message des responsables de l'ancien Institut Marx-Lénine, aujourd'hui *Centre russe de conservation et d'étude des documents en histoire contemporaine* : les chercheurs français étaient les bienvenus. Annonce suffisante pour que Rémi Skoutelsky fonce à Moscou pour un premier voyage de deux mois. Il y trouve des documents impeccablement classés et conservés. Pour compléter son étude, il fera ensuite le voyage à Madrid et Salamanque qui possèdent respectivement les archives militaires et les archives nationales espagnoles.

Jack Ralite, membre du comité national du PCF

« L'inventaire du communisme n'est pas terminé »

L'ancien ministre estime qu'un vaste travail de réflexion reste à faire « pour l'avenir comme pour le passé »

JACK RALITE, membre du comité national du PCF, ancien ministre, était l'invité, dimanche 12 janvier sur France-Culture, du « Rendez-vous des politiques », émission mensuelle réalisée en collaboration avec *Le Monde*. Il était interrogé sur « le passé et l'avenir du communisme » par Alain Finkielkraut, philosophe, Danièle Sallenave, écrivain, Alain-Gérard Slama, historien des idées. Nous publions des extraits de cet entretien.

Le Monde. – « Des quatre anciens ministres communistes du gouvernement Mauroy, vous êtes le seul qui soit encore membre du PCF. Peut-on encore croire aujourd'hui au communisme ?

– Avec mes trois anciens collègues [Charles Fiterman, Anicet Le Pors, Marcel Rigout], nous sommes les meilleurs camarades qui soient et nous continuons à nous voir. Je n'ai pas quitté le PCF pour deux raisons. La première, c'est que je pense que ce n'est pas en en sortant qu'on améliore le lieu où l'on a passé tant d'années ; la deuxième, c'est que je suis maire d'Aubervilliers et que j'ai participé pendant des années aux combats de la population de cette ville : comme une partie de cette population se reconnaît dans cette pensée, je reste avec elle. L'idée communiste demeure, elle a traversé les siècles, elle continuera.

Alain Finkielkraut. – Philippe Herzog, qui vient de quitter le PCF, a dit l'importance qu'avait eue pour lui la lecture de Hannah Arendt. Vous-même, est-ce au contact d'un livre, ou de quelques livres, que la réalité terrible qui se cachait sous l'idéal soviétique vous est apparue ?

– A l'égard de Hannah Arendt, j'éprouve un sentiment de même nature. Mais je me sens plus lié à des écrivains. Des hommes comme Gracq ou Michaux jouent un plus grand rôle dans ma vie et c'est chez eux que j'ai découvert l'antidote. On trouve chez Michaux de merveilleuses métaphores pour la pratique politique ou la pratique humaine. Gracq use aussi d'une bijouterie verbale étonnante pour désigner le réel, sans jamais recourir à des mots de propagande : c'est un langage qui décape. Il en est de même de Péguy, dont j'ai lu toute l'oeuvre : j'ai trouvé dans son *Marbrier de Carrare* l'idée de la fertilisation croisée entre l'homme de terrain et l'intellectuel chercheur. Quand j'étais ministre, en m'adressant à ceux qui, ayant voté pour le Programme commun, s'en remettaient à lui, par une sorte de démission, je terminais toujours mes interventions par une phrase de Péguy : *« Je n'aime pas les gens qui réclament la victoire et qui ne font rien pour l'obtenir, je les trouve impolis. »*

Danièle Sallenave. – Peut-il continuer d'exister un Parti communiste si le bilan n'est pas fait avec un peu plus de conviction, de profondeur et de résultats qu'il ne l'a été fait jusque-là ?

– Vous avez tout à fait raison. C'est une question de travail, pour l'avenir comme pour le passé. Pour le moment on n'a pas encore assez travaillé. Je crois que c'est Leroi-Gourhan qui a dit : *« Pour inventer, il faut faire l'inventaire. »* Et l'inventaire n'est pas terminé.

Alain-Gérard Slama. – Au moment où tant de choses donnent tort à Marx, d'un point de vue économique on assiste à un retour du marxisme : sa thèse des rendements décroissants du capital, sa conception de la loi d'airain des salaires et de la paupérisation, son analyse de la concentration des grandes entreprises rencontrent une certaine actualité. Où en êtes-vous par rapport à Marx ?

– Pendant toute une période on a parlé de la fin de l'Histoire. On a considéré le libéralisme sauvage comme le sommet des sommets et jeté Marx aux orties. Aujourd'hui des livres, comme ceux de Derrida ou de Montalban, des spectacles, comme celui que prépare Jean-Pierre Vincent, lui sont consacrés. Il est impossible de retirer de l'Histoire une telle pensée.

A.-G. S. – Que pensez-vous de l'utopie de « la fin du travail » ? Restez-vous fidèle à l'idée, chère à la culture communiste, d'une existence construite autour du travail ?

– Je crois que le travail reste une question cardinale dans la vie des hommes et qu'il existe une campagne purement idéologique qui, pour justifier le chômage, tape sur le travail. Je ne pense pas que nous soyons à l'ère du non-travail. Le travail reste central, même s'il évolue dans son organisation, ses outils, sa formation, ses rapports au non-travail.

D. S. – La gauche au pouvoir a développé une idée de la culture dominée par le relativisme et laissé entrer à l'école des principes qui ont conduit à son quasi-effondrement. Que font les communistes contre cette tendance ? N'y a-t-il pas lieu d'être déçu en entendant dire : des sous, des postes, alors qu'il faudrait une réflexion de fond sur le système éducatif et sur la culture ?

– Je me sens en profonde complicité avec ce que vous dites. Il est vrai qu'il existe une poussée populiste très préoccupante. A l'école, on discute beaucoup des rythmes scolaires. Cette question m'inquiète. On dit : le matin, on le consacre aux connaissances, l'après-midi aux loisirs. Et la culture ? C'est une autre forme de connaissance, ce n'est pas du loisir. En disant cela, je ne me sens pas élitaire. Un enfant de pauvre n'est pas un pauvre enfant. On ne doit pas traiter le pauvre dans l'homme mais l'homme dans le pauvre.

Le Monde. – Qu'est-ce qui vous distingue aujourd'hui des socialistes ?

– Je ne suis pas un homme de consensus. Dans la vie il y a des angles, des contradictions, qu'il faut assumer. Souvent, chez mes amis socialistes, la recherche du consensus a lieu avant même qu'il y ait eu débat contradictoire, pour être sûr que ça passera. Or, pour être sûr que ça passera, il faut avoir une pensée et se battre pour elle. Ce sont les artistes qui m'ont appris cela. Qu'on le veuille ou non, quand un gars crée, sa création est telle qu'il la défendra jusqu'au bout.

Propos recueillis par Thomas Ferenczi

Patrimoine artistique, morale et politique

par Elisabeth des Portes

DEUX mois ont suffi à Françoise de Panafieu, déléguée permanente de la France auprès de l'Unesco, pour boucler un dossier sur lequel ses prédécesseurs avaient buté quatorze années durant : elle a déposé le 7 janvier les instruments de ratification de la convention de 1970 concernant *« les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels »*.

Cette ratification tardive, pourtant autorisée par le Parlement dès 1983, satisfait les demandes réitérées des professionnels des musées pour que soient menées par les Etats des politiques claires de préservation du patrimoine. Contrairement aux inepties répandues pour la bloquer, selon lesquelles la ratification *« contribuerait à vider les musées français de leur contenu »*, la convention n'a pas d'effet rétroactif. Elle n'entre en application qu'au jour de sa ratification officielle, et aucun Etat ne peut introduire à ce titre de demande de restitution de biens culturels entrés antérieurement à cette date dans les collections des musées.

C'est justement parce que cette convention n'a pas d'effet rétroactif que l'Unesco a créé en 1971 un Comité intergouvernemental pour le retour et la restitution des biens culturels, de façon à examiner les demandes faites par certains Etats antérieurement à 1970. Dire que, depuis vingt-six ans, ce comité n'a pas été surchargé de demandes (hormis la cause emblématique défendue par la regrettée Mélina Mercouri pour le retour au Parthénon des marbres d'Elgin conservés par le British Museum) est un doux euphémisme. La « restitution » n'est plus à l'ordre du jour, du moins au sens où on l'entendait au temps des indépendances et où elle servait des intérêts nationalistes.

Si la ratification d'un tel outil juridique international est importante et nécessaire, elle ne constitue pas le seul moyen de lutter contre le trafic illicite des biens culturels. Tout aussi importante est à nos yeux l'application de la déontologie à laquelle adhèrent les professionnels des musées dans le cadre du code de déontologie de l'ICOM (Conseil international des musées). Ce code impose des règles strictes en matière d'acquisitions et d'expositions : de nombreuses restitutions ont ainsi lieu chaque jour entre musées du Nord et du Sud, instaurant un nouveau dialogue et établissant des relations de confiance et de respect mutuel.

A titre d'exemples, citons la restitution au Guatemala d'une stèle maya par le Musée ethnographique de Stockholm, celle d'une tête khmère du Cambodge par le Metropolitan Museum de New York, ou bien encore le refus de la Royal Academy à Londres de présenter dans son exposition Africa 95 des objets provenant de fouilles clandestines au Mali.

Les musées souhaitent jouer un rôle exemplaire *« au service de la société et de son développement »*, selon la définition de l'ICOM. Pourquoi avoir néanmoins souhaité que la France ratifie la Convention de l'Unesco ? Parce qu'elle représente, malgré ses imperfections, un outil dans la lutte contre le trafic illicite et qu'elle exprime une volonté politique.

Observons la liste des quatre-vingt-six pays qui ont déjà ratifié la convention : si l'Espagne, la Grèce, l'Italie et le Portugal en font partie, aucun grand pays européen du marché de l'art n'y figure. Frilosité, influence des groupes de pression des marchands, absence de perception de l'urgence de la situation ? Chacune de ces hypothèses est sans doute vraisemblable. En revanche, le Canada, l'Australie et surtout les Etats-Unis, dès 1983, l'ont fait.

Tout acheteur potentiel se retrouve dans la situation embarrassante de receleur potentiel : à l'évidence, on ne peut plus désormais se reposer sur la notoriété de certaines salles de ventes ou de certains antiquaires pour s'assurer de la provenance des objets

Les Etats-Unis se sont même souciés d'adopter un décret d'application très avantageux pour les pays victimes de vols et de pillage d'une partie spécifique de leur patrimoine : un accord bilatéral conclu avec ces pays permet d'interdire la vente licite de ces patrimoines sur le sol américain. Des accords bilatéraux ont ainsi été passés avec la Bolivie, le Guatemala, le Pérou et le Salvador pour protéger des sites archéologiques ou bien encore les fameux textiles de Coroma. En 1994, les Etats-Unis ont étendu cette action à l'Afrique : le Mali est le premier pays africain à avoir demandé, et obtenu, de bénéficier d'un tel accord bilatéral.

Ces mesures qui permettent de préserver la mémoire et assurent la pérennité des identités nationales, sont d'une extrême efficacité dans la lutte contre le trafic illicite et contribuent au nouveau dialogue nécessaire entre les Etats.

*Puisque la France semble réveillée de sa léthargie dans ce domaine, nous souhaiterions qu'elle adopte une politique plus volontariste, en mettant en place des mesures similaires dans le cadre de la convention de l'Unesco, ainsi qu'en ratifiant la convention unidroit sur les biens culturels volés ou illicitement exportés.

Cette nouvelle convention internationale, adoptée en juin 1995 à l'initiative de l'Institut international pour l'unification du droit privé à Rome, tente de remédier à certaines faiblesses de la convention de l'Unesco. Elle reprend le principe de *« bonne diligence »* dont doit désormais faire preuve l'acquéreur, contenu dans la directive européenne de 1993 relative à la restitution de biens culturels ayant quitté illicitement le territoire d'un Etat membre.

La loi du 3 août 1995 porte transposition de cette directive européenne dans la législation française : selon cette loi, en cas de retour d'un bien, une *« indemnité équitable »* pourra être accordée *« au possesseur de bonne foi qui a exercé la diligence requise lors de l'acquisition du bien »*. La même règle s'applique en cas de donation ou de succession.

Dans ce contexte, comment pourrait-on imaginer que des cours européennes de justice refusent à d'autres Etats ce qu'elles s'octroieraient entre elles ? La justice française, en ordonnant la restitution d'une statue vendue à Paris et qui avait été volée au Musée national d'Abidjan, a montré son point de vue sur la question.

Une opportunité se présente pour la France de ratifier (la première ?) la convention unidroit et de se placer vis-à-vis de ses partenaires européens à l'avant-poste de cette action. Car il est grand temps que l'Union européenne mène une véritable politique d'envergure. *Il y a urgence !* Depuis une vingtaine d'années, le trafic illicite des biens culturels s'est amplifié de façon exponentielle sous l'action combinée de trois facteurs : montée du marché de l'art, perméabilité des frontières, instabilité politique d'un nombre croissant de pays.

Châteaux et églises en Europe, sites archéologiques en Amérique latine, Afrique, Asie, musées dans le monde entier : le phénomène a pris de telles proportions qu'en 1994, le secrétaire général d'Interpol déclarait : *« C'est un cri d'alarme que je veux lancer. »*

Cette situation, déplorable dans la plupart des régions du globe, est dramatique pour les pays qui ne peuvent recomposer leur histoire qu'à partir de données livrées par l'archéologie : c'est le cas de la plupart des pays africains où ne subsistent que très peu de témoignages écrits. Le pillage des sites archéologiques fait disparaître toute chance de retracer l'histoire de ce continent, qui perd ainsi sa mémoire.

Tout acheteur potentiel se retrouve à l'heure actuelle dans la situation embarrassante de receleur potentiel puisqu'à l'évidence on ne peut plus désormais se reposer sur la notoriété de certaines salles de ventes ou de certains antiquaires pour s'assurer de la provenance des objets. Le très efficace Office français de répression du vol des objets d'art, qui opère des saisies aussi bien à l'Hôtel Drouot que chez les grands noms de la place, est là pour en témoigner.

Nous déplorons cet état de fait et appelons de nos vœux à une moralisation du marché de l'art, dont nous considérons l'action comme complémentaire de celle des musées. Quel secteur de la vie économique se permettrait en effet de placer son client dans une telle situation sans risquer d'encourir de graves sanctions alors qu'aujourd'hui objets volés ou pillés figurent en bonne place dans les catalogues de ventes ?

***Elisabeth des Portes** est secrétaire générale du Conseil international des musées (ICOM).*

La vraie signification de l'affaire Sokal

par Jean Bricmont

LA mystification pédagogique d'Alan Sokal (*Le Monde* du 20 décembre 1996) ne consiste pas à *« piéger une revue de sciences sociales* (Social Text) *par des erreurs en physique »*, comme le soutien le sociologue Denis Duclos dans vos éditions du 3 janvier) – *ce qui serait* banal. L'article de Sokal est un tissu de non-sens volontaires qui devraient choquer toute personne raisonnable. Le fait qu'il ait été accepté en dit long sur le niveau intellectuel de certains milieux académiques américains.

Par exemple, Sokal joue sur le mot *« choice »* en anglais pour relier l'axiome du choix en mathématiques et le mouvement en faveur de l'avortement (*« pro-choice »*). Il suggère que les développements récents en physique mathématique justifient les idées de Lacan, et insinue que tout ce qui est *« non linéaire »* et *« discontinu »* est politiquement progressiste.

Il ne faut nullement être spécialiste en mathématiques ou en physique pour comprendre que ces assertions sont absurdes. Comment peut-on prétendre qu'il existe un lien aussi direct entre les fondements de la théorie des ensembles et le corps des femmes ?

Il faut lire l'article de Sokal (disponible, par exemple, sur le site Web de *La Recherche* : http : //www. LaRecherche.fr) pour en apprécier le niveau. Ce qui est également intéressant, ce sont les citations d'intellectuels français et américains que l'article relie au moyen d'une logique fort arbitraire : parmi les auteurs français, on trouve Jacques Derrida et Bruno Latour sur la relativité, Jacques Lacan et Luce Irigaray sur la topologie, Jean-François Lyotard sur la physique, Michel Serres sur le temps et Gilles Deleuze et Félix Guattari sur le chaos.

Pourquoi Sokal a-t-il procédé de la sorte et que voulait-il prouver ? La méthode est peut-être discutable et les gens de *Social Text* ne sont nullement nos ennemis. Mais, en parodiant ses diverses « cibles », et en montrant que ceux qu'il vise n'y voient que du feu, Sokal a voulu, de manière spectaculaire, relancer un débat absolument nécessaire sur plusieurs tendances culturelles qui sont aussi répandues qu'erronées.

Première cible : le relativisme culturel. Pour une bonne partie de l'intelligentsia américaine, la science est devenue un discours ou une *« narration »* parmi d'autres, qui ne nous donne pas une vision du monde plus objective que d'autres *« mythes »*. C'est pourquoi Sokal commence son article en déclarant que des études d'histoire et de philosophie des sciences (Thomas Kuhn, Paul Feyerabend, Bruno Latour et d'autres), ainsi que des critiques féministes ont montré que la réalité physique est au fond une construction linguistique et sociale, et que la connaissance scientifique, loin d'être objective, reflète les idéologies dominantes de la culture qui l'a produite.

Attirer l'attention sur le manque de sérieux et de rigueur dans l'usage de la physique et des mathématiques dans les sciences humaines

C'est évidemment passé comme une lettre à la poste, parce que cette façon de parler est devenue extrêmement courante. Pourtant, c'est insensé : l'immense univers dans lequel nous nous trouvons n'existe ni pour nous, ni à cause de nous. Evidemment, nos théories scientifiques sont, dans un sens, des constructions sociales. Mais elles sont basées sur des arguments empiriques, ce qu'on oublie trop souvent.

Comment peut-on soutenir sérieusement qu'il n'y a aucune raison empirique de croire que le sang circule, que la Terre tourne ou que les espèces ont évolué et que les controverses à ce sujet ont été closes, au moins en partie, parce que c'est ainsi que le monde est ? Et si ce n'est pas ce qu'on veut dire, n'est-il pas souhaitable de s'exprimer plus clairement ?

Deuxième cible : les extrapolations abusives à partir des sciences naturelles. On rencontre sans cesse l'idée que la mécanique quantique, la théorie de la relativité, le théorème de Gödel ou la théorie du chaos ont des implications culturelles et politiques profondes, ainsi que des applications directes aux sciences humaines. Sokal s'en donne à cœur joie, tirant déjà les implications sociales et politiques de la théorie, pour l'instant spéculative, de la *« gravitation quantique »*.

Dernière cible : les philosophes et psychanalystes qui donnent abusivement à leurs lecteurs l'impression de maîtriser certains aspects du discours scientifique. Les écrits de Lacan sont remplis de références à la topologie ou à la logique. Dans *Semiotikè*, Julia Kristeva utilise l'axiome du choix et le théorème de Gödel. Paul Virilio parle d'intervalles de *« genre-temps »* ou de *« genre-espace »* (venant de la théorie de la relativité) à propos de la géographie et de l'histoire. Gilles Deleuze parle du calcul différentiel, Jean Baudrillard du chaos et Luce Irigaray de logique et de mécanique des fluides. Bruno Latour a écrit un long article où il analyse la théorie de la relativité comme *« contribution à la sociologie de la délégation »*.

En y regardant de plus près, on s'aperçoit que leur érudition est fort superficielle et que la plupart de ces allusions savantes sont au mieux totalement arbitraires et au pis erronées.

Ces différentes questions seront développées dans un livre que Sokal et moi écrivons sur les impostures scientifiques des philosophes (post) modernes. Notre but est simplement d'attirer l'attention sur le manque de sérieux et de rigueur dans l'usage qui est fait de la physique et des mathématiques dans de vastes secteurs des sciences humaines.

Ce but relativement modeste nous attire des foudres plutôt contradictoires : nous serions des marxistes orthodoxes, des agents du protectionnisme américain, des réductionnistes, ou encore des gens qui spéculent à la baisse sur la pensée. Cela n'est pas sérieux et ressemble fort à la littérature que Sokal parodie.

***Jean Bricmont** est professeur de physique théorique à l'université de Louvain.*

Haro français sur le professeur américain

par Pierre Guerlain

AUTEUR d'un surprenant, curieux et stimulant ouvrage sur l'Amérique anglo-saxonne (*Le Complexe du loup-garou, la fascination de la violence dans la culture américaine*), Denis Duclos fait dans *Le Monde* un contre-compte rendu de l'affaire Sokal bien étonnant. Il réduit toute l'opération à du commerce, ou même à la *« guerre psychologique »* que mèneraient certains comploteurs américains animés d'un *« chauvinisme anti-européen »*. Il voit un complot où il n'y en a pas. Son information est bien parcellaire et son désir de défendre certains intellectuels français le conduit à formuler des accusations inconsidérées.

Alan Sokal avait envoyé à *Social Text*, la revue piégée par son *hybris* et sa déontologie défaillante, un autre article expliquant le pourquoi de sa farce. Cet article refusé par la revue, qui venait de publier des inepties flatteuses, a paru dans le numéro d'automne de *Dissent*, trimestriel de gauche new-yorkais. Dans la justification de ses attaques *contre le post-modernisme, donc* effectivement contre Michel Foucault et Jacques Derrida, Sokal se réfère à Eric Hobsbawm, historien européen émérite. Ne pas apprécier Jacques Lacan, Foucault ou Derrida n'est pas nécessairement être anti-européen ou anti-français.

Les termes d'*intellectual correctness* sont ici particulièrement malvenus : *la triade d'intellectuels français cités est précisément à la source de ce que les médias ont appelé la *« political correctness »* des universitaires américains. Duclos renvoie la balle dans l'autre camp mais joue au même ping-pong de la mauvaise foi. Derrida et Foucault ont été des superstars des campus américains, dans les départements de la littérature, entre autres.

Certes, les intellectuels revendiqués par les raboteurs de pensée et les censeurs potentiels ne sont pas *forcément* responsables des lubies de leurs pseudo-disciples. Les intellectuels français, et Lacan le premier, *ne sont pas « politiquement* corrects ». Néanmoins, il n'y a pas de Dieu ou gourou suprême et il est légitime de débattre des idées de tous.

Ce qui interpelle Sokal, mais aussi le linguiste Noam Chomsky et tous ceux *qui se réclament de l'« ancienne gauche »*, c'est le jeu avec les jeux de mots qui prennent la place de la réflexion, le déplacement vers la sémantique de tous les problèmes sociaux et surtout l'idée post-moderne qu'il n'y a pas de vérité possible, qu'elle n'est que le reflet des rapports de pouvoir à un moment donné, dans un milieu donné.

La discipline qu'il vise est celle des *« cultural studies »*, qui n'est pas la sociologie. Fort peu de sociologues du travail, en Europe comme aux Etats-Unis, souscrivent aux thèses post-modernes localistes qui nient les valeurs universelles. Pas de clivage transatlantique dans tout cela. Sokal a peut-être tendance à privilégier les procédures d'établissement de la vérité en vigueur dans les sciences dites exactes, mais sa farce aura eu de nombreux effets salutaires.

Sokal est agacé par la nouvelle gauche qui scie la branche de la vérité et de la justice sociale sur laquelle elle prétend être assise

En effet, il s'avère que dans de nombreuses revues, sinon champs disciplinaires, il n'y a pas consensus sur les critères permettant de déterminer la qualité d'un travail intellectuel. Dans ces champs, les luttes de pouvoir et le népotisme garantissent *parfois* les publications et notoriétés. Difficile effectivement en physique. *Social Text* a commis plusieurs erreurs en publiant le charabia scientifique de Sokal ; l'une d'entre elles étant de passer un texte dont certaines phrases étaient vides de sens. Le jargon mystificateur a des effets terroristes qui empêchent les évaluations. La soupe aux concepts cache parfois une grande indigence de la pensée.

Sokal est donc agacé par la nouvelle gauche qui scie la branche de la vérité et de la justice sociale sur laquelle elle prétend être assise et il semble continuer la guerre des deux cultures scientifique et littéraire. Néanmoins, il n'attaque pas les créateurs, romanciers ou artistes mais ceux qui, dans les sciences sociales, *prétendent faire œuvre* scientifique et échapper à la vérification et aux rigueurs de la quête de vérité partagée.

Lacan, déjà épinglé, lors d'un voyage aux Etats-Unis en 1975, par les matheux américains qui ne voyaient rien de bien mathématique dans ses mathèmes, avait alors déclaré qu'il était poète. Lire Lacan et la psychanalyse comme de la littérature est effectivement très stimulant. Il est donc inutile de décréter qui, de Bertrand Russell ou de Lacan est le plus intéressant. Freud, que malheureusement certains Américains veulent brûler après que l'Amérique l'a adoré, *n'est assurément pas scientifique*, mais quel accélérateur de la pensée !

Denis Duclos a ressorti le poncif anti-américain de choix : la pensée *ne serait qu'un marché sur lequel* on spécule. Sokal est devenu concepteur de parcs à thèmes, un idiot utile de la marchandisation de la culture, quoi ! Hélas, hélas, il se trouve que Sokal est précisément un ennemi de cette culture-là. Duclos s'en prend aux effets de mode et c'est précisément là le nœud du problème pour Sokal. Mais qu'a donc lu le sociologue ? Incroyable mais vrai : il y a aussi les Américains qui pensent et qui n'ont cure d'organiser des autodafés. Ils se retrouvent assez souvent dans *Dissent* ou *The New York Review*. Duclos prend ses désirs pour la réalité : c'est lui qui fait un mauvais procès à Sokal et donne dans *« la toute-puissance infantile »* du préjugé.

Sokal n'a pas forcément raison contre les penseurs qu'il critique. Il a droit au respect et surtout les attaques *ad hominem* ne sauraient remplacer la discussion de ses thèses. Son canular ne fait que médiatiser une discussion qui a déjà eu lieu et qui n'est pas que la lutte du scientisme contre les sciences humaines.

***Pierre Guerlain** enseigne la civilisation américaine à l'Institut d'études politiques de Paris et à l'université de Marne-la-Vallée.*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : 01-42-17-20-00, Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le Nicaragua en proie aux incertitudes

Suite de la première page

Malgré la persistance de la violence politique, qui fait de plus en plus place à la délinquance commune, le mandat de Violeta Chamorro a été marqué par quelques succès. Son gouvernement a rétabli la liberté de la presse après des années de censure et, surtout, il a procédé à une réduction spectaculaire des effectifs de l'« armée populaire sandiniste » qui est passée de 85 000 à 14 000 hommes.

Depuis 1995, l'armée n'est plus ni *« populaire »* ni *« sandiniste »*. Sa professionnalisation s'est accompagnée d'une dépolitisation partielle avec l'adoption d'une nouvelle loi militaire, qui reconnaît la suprématie du pouvoir civil. Celle-ci accorde au président de la République un droit de regard sur la désignation du chef de l'armée, nommé pour cinq ans, mais ne lui donne pas pour autant le pouvoir de le destituer. Le général Joaquin Cuadra, qui a remplacé Humberto Ortega à la tête de l'institution ne devrait donc pas quitter ses fonctions avant l'an 2000.

Bien que la plupart des officiers aient milité toute leur vie au FSLN, le général Cuadra a adopté une attitude totalement neutre lors des élections d'octobre 1996, estimant que *« les résultats officiels devaient être respectés »*.

Une semaine avant Noël, au cours d'une étonnante cérémonie, qui contrastait avec les relations tendues des premières années, le chef de l'armée et Mme Chamorro se sont envoyé mutuellement des fleurs. *« Je remercie l'armée pour l'appui qu'elle m'a accordé dans les moments difficiles de mon mandat »*, a déclaré la présidente sortante. *« Grâce à Mme Chamorro*, a répondu le général Cuadra, *le Nicaragua a désormais une armée au service de la nation, des lois, de la Constitution, de la paix et de la démocratie, et rien ni personne ne fera désormais modifier les objectifs de notre institution. »*

L'INFLATION JUGULÉE

A l'exception des secteurs ruraux du nord du pays, plus durement touchés par la guerre et la répression dans les années 80, la politique de réconciliation menée par Mme Chamorro a contribué à rendre aux Nicaraguayens un peu de la sérénité qu'ils avaient perdue. La présidente, qui n'avait aucune préparation politique et devait son élection à son statut de veuve d'un martyr de la dictature des Somoza, s'est parfaitement acquittée de son rôle de « mère » pour rapprocher les familles divisées par la révolution et le conflit.

En revanche, elle a beaucoup moins bien réussi sur les plans économique et social, même si le bilan n'est pas aussi négatif que le disent les sandinistes, qui sont les principaux responsables de l'appauvrissement brutal de la population.

En 1990, Mme Chamorro hérita d'un pays en faillite, qui, après avoir été le grenier de l'Amérique centrale, était devenu le pays le plus pauvre du continent après Haïti. L'inflation, qui avait dépassé les 30 000 % dans les années 80, a été ramenée à 11 % en 1996. La croissance économique a repris, pour atteindre 5,5 % en 1996.

Grâce à l'appui de la communauté internationale, une grande partie de la dette extérieure a été annulée, passant de 11 à 4 milliards de dollars. Les exportations ont fait un bond spectaculaire : de 222 millions de dollars en 1992 à 710 millions l'an dernier.

MAJORITÉ PAUVRE

Pourtant, la grande majorité des 4,2 millions de Nicaraguayens vivent toujours dans la pauvreté, et le revenu par habitant reste inférieur à ce qu'il était en 1960.

Les grands producteurs agricoles, qui travaillent pour l'exportation (café, sucre, bananes, etc.), et les industriels estiment que la politique d'ajustements structurels imposée au gouvernement sortant par le Fonds monétaire international (FMI) devrait commencer à donner des résultats bénéfiques très prochainement.

L'assainissement des finances de l'Etat, le rétablissement de l'économie de marché et la pacification du pays ont, disent-ils, créé les bases nécessaires à la reprise des investissements nationaux et étrangers. Il leur reste à convaincre Daniel Ortega, qui dispose encore d'une base sociale importante dans les secteurs les plus pauvres, que *« la politique néolibérale préconisée par Arnoldo Aleman ne favorisera pas seulement le patronat et l'oligarchie »*.

Bertrand de la Grange

PRÉCISION

MUSÉUM

Un récent rapport officiel sur le fonctionnement et les moyens du Muséum national d'histoire naturelle (Paris), qui a fait l'objet d'un article dans *Le Monde* du 10 janvier, soulignait que l'animalerie du laboratoire de biologie parasitaire était *« vétuste, insalubre et devrait faire l'objet d'une rénovation »*. Le personnel du Muséum nous signale que cette rénovation, demandée depuis des années, est actuellement en cours. Le local, qui héberge de six cents à sept cents rongeurs, a été rasé et reconstruit, sa surface a été doublée (elle atteint désormais 90 mètres carrés) et tous les équipements ont été modernisés. Coût global des travaux : environ 800 000 francs.

Le Monde
ÉDITORIAL

Immobilisme ?

L'immobilisme était l'un des principaux reproches adressés par la droite aux socialistes en 1993. Ce fut, deux ans plus tard, le thème dominant de la campagne des partisans de Jacques Chirac contre Edouard Balladur. L'immobilisme pourrait-il être aussi l'argument-clé de la gauche contre la majorité en place à mesure que l'on approche des élections législatives ? C'est en tout cas, aujourd'hui, l'angle d'attaque choisi par ceux qui, à l'intérieur de la droite, ne trouvent pas leur compte dans la politique menée par Jacques Chirac et Alain Juppé.

« Est-ce que la France est ou non gouvernée ? », demande benoîtement Raymond Barre, pourtant amical, jusqu'à maintenant, vis-à-vis de l'exécutif. Edouard Balladur n'est pas loin de répondre *« non »* à cette question – même s'il se garde bien de le faire explicitement – puisqu'il appelle à un triple *« infléchissement »* qui porterait sur la politique économique, la lutte pour l'emploi et les réformes qu'il faut faire pour assurer l'avenir. Si le pouvoir en place doit modifier son action à la fois économique, sociale et réformatrice, autant dire que ce qu'il fait pour le moment – et qui va dans la *« bonne direction »*, assure pourtant l'ancien premier ministre – se résume à pas grand-chose.

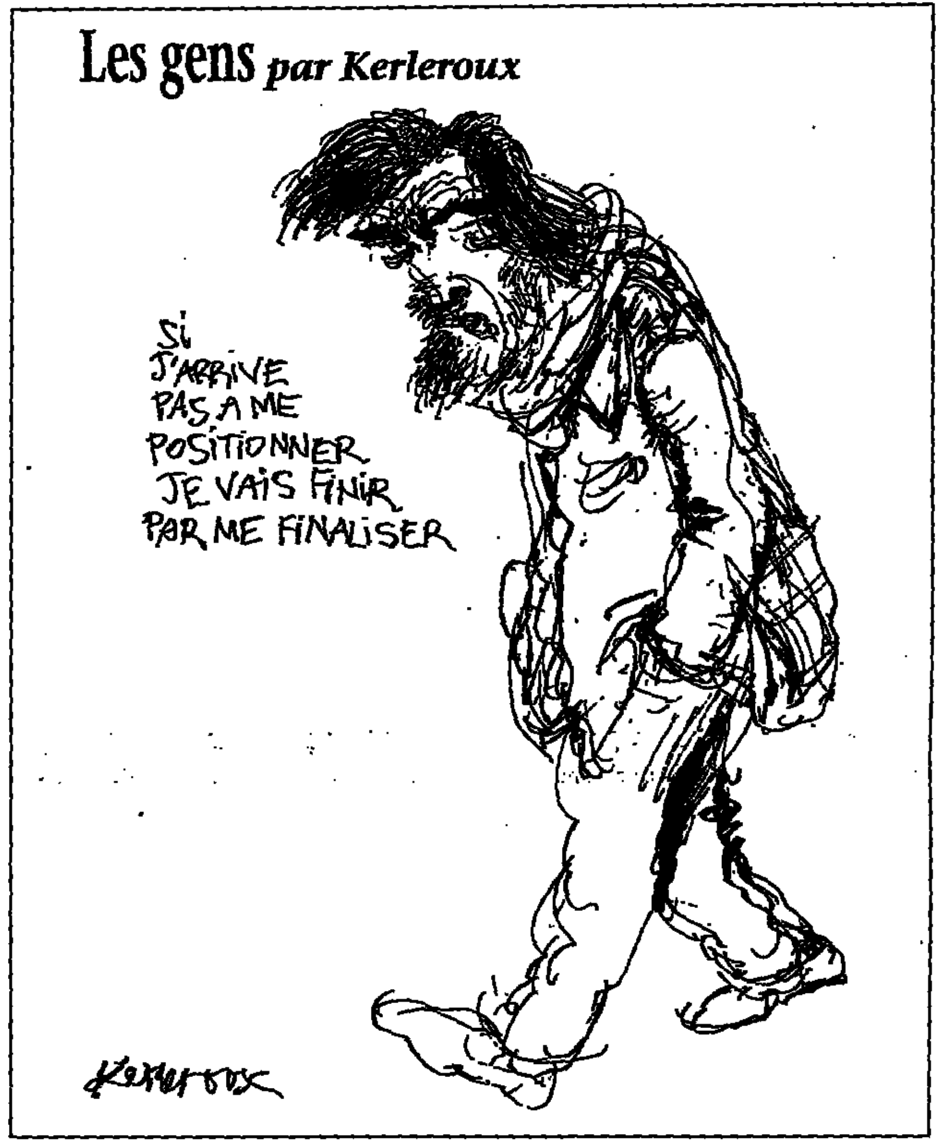
René Monory, président du Sénat et l'un des « grands électeurs » de Jacques Chirac en 1995, invite Alain Juppé à *« casser la baraque »* pour que l'autorité, en matière d'aide à l'emploi, ne soit plus aux mains des administrations centrales, mais des préfets et des collectivités locales. L'appel à davantage d'audace pour soutenir la croissance économique, qui s'annonce plus forte en 1997 qu'en 1996, et pour contrer la tendance néanmoins persistante à l'augmentation du chômage affleure dans les propos de tous les responsables politiques, professionnels ou syndicaux.

« Il faut agir ! », entend-on de tous côtés, ce qui incite à penser que le gouvernement ne le fait pas, ou pas assez, et cela par crainte des électeurs. *« Un gouvernement n'est pas là pour gagner les élections ! »*, sermonne le maire de Lyon, qui peut se prévaloir d'avoir donné l'exemple en 1981. Au-delà de ce que son propos peut avoir de provocateur, l'ancien premier ministre a quelques bonnes raisons de s'interroger sur la volonté d'entreprendre des réformes contre lesquelles risquent de se dresser les *« conservatismes »* dont s'était plaint Jacques Chirac le 12 décembre 1996.

Le prudent recul en bon ordre sur les stages diplômants, que signifient assez clairement les déclarations de François Bayrou au « Grand Jury-RTL-*Le Monde* », est de nature à alimenter le doute. Cependant, la clameur unanime de la droite contre l'extension de la retraite à cinquante-cinq ans, pour justifiée qu'elle puisse être, prouve que le pouvoir n'est pas seul suspect de préférer le refus pur et simple du changement au risque d'une discussion dont il n'est pas sûr de maîtriser l'issue.

Imputable certes à l'exécutif, qui ne peut s'exonérer de sa responsabilité dans les blocages auxquels il se heurte, l'immobilisme l'est aussi à une majorité qui, dans son ensemble, n'accepte d'envisager des évolutions qu'à la condition qu'elles ne bousculent pas ses modes de pensée habituels.

Les gens *par Kerleroux*



DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Laurent Joffrin

■ Si Jean-Edern Hallier était, ou aurait pu être, un écrivain talentueux, il était surtout un écrivain dévoyé. Dans le monde de la plume, il s'affiliait plutôt à la catégorie faisan... Sa carrière est émaillée de petis mensonges et de grandes vilenies, qui le conduisirent à estamper les militants de la gauche chilienne, à organiser un faux enlèvement à des fins publicitaires, à monter avec des comparses douteux quelques opérations de représailles physiques contre des ennemis intimes, à donner dans son journal la parole à toutes sortes de causes troubles, bref à se complaire dans un petit monde de manœuvres et de provocations fangeuses que la qualité de son écriture couvrait d'un manteau trompeur. L'homme privé était à coup sûr chaleureux, drôle, loyal à ses proches et attentionné. Il a eu dans les années 60 un rôle dans la recherche littéraire. A ce titre, il mérite le respect. Mais l'homme public, dans un rôle parfaitement assumé, revendiqué même, avait choisi les chemins tortueux.

LE FIGARO
Jean d'Ormesson

■ Jean-Edern Hallier était toujours en dessous de ce qu'on pouvait craindre et au-dessus de ce qu'on pouvait espérer. Il n'appartenait pas à une honnête médiocrité. Il était bien pire et bien mieux. Ce n'est pas assez dire qu'il était, comme nous tous, mégalomane et paranoïaque. Il y avait en lui du traître et du maître chanteur. Et ce n'est pas assez dire qu'il avait du talent. Il était plus intelligent et plus doué que personne. On était toujours tenté, en même temps, de lui tourner le dos et de l'applaudir. Il était faible, et très fort. Parce qu'il n'était pas sûr de lui, il en rajoutait sans cesse en une surenchère perpétuelle qui avait quelque chose d'infernal. Je crois qu'il était malheureux. C'est naturellement de ce malheur qu'il tirait son talent. Et, le sachant obscurément, il faisait son propre malheur pour avoir plus de talent.

François Mitterrand et le monde : un bilan très diplomatique

DES MORTS, tu ne diras que du bien... Ce précepte antique a été appliqué à la lettre lors du colloque qui s'est tenu les 9 et 10 janvier à Paris, à l'initiative de l'Unesco et de l'Institut François-Mitterrand que dirige Roland Dumas, ancien ministre des affaires étrangères du président disparu et actuel président du Conseil constitutionnel. Il s'agissait pour les personnalités invitées d'apporter leur témoignage sur les quatorze années d'action internationale de François Mitterrand. De confidences en anecdotes, c'est le registre de l'émotion qui a prévalu.

La palme revient dans ce domaine à Yasser Arafat, assis à la tribune aux côtés de Shimon Pérès. Le président de l'Autorité palestinienne a donné l'accolade à l'ancien premier ministre israélien, sous les applaudissements de l'assistance. Il a relaté son dernier entretien téléphonique avec François Mitterrand quelques jours avant la mort de ce dernier. *« Il m'a dit quelque chose qui m'a bouleversé : "Je suis en train de dire adieu à la vie." Je lui ai répondu : "Tu m'avais promis de venir. J'attends ta visite en Palestine." Il m'a dit qu'il espérait pouvoir le faire. »*

Le dirigeant palestinien a vu l'ancien président français sur son lit de mort. Il l'a embrassé sur le front en disant : *« Adieu mon grand ami, adieu l'ami de tous les peuples en lutte. »*

Shimon Pérès, bien que plus sobre, n'a pas été en reste. Il a rappelé qu'il avait rencontré François Mitterrand il y a quarante ans lors d'un déjeuner chez Pierre Mendès France. Grand lecteur de la Bible, l'ancien président lui avait confié un jour qu'il préférait le prophète Ezéchiel, plus tonique, à Jérémie, décidément désespérant. *« Le fait que nous soyons présents ensemble ici, Yasser Arafat et moi, en tant qu'amis, est un hommage au courage et à la philosophie de François Mitterrand »*, a affirmé M. Pérès.

Ibrahim Souss, ancien représentant de l'OLP en France, a raconté comment François Mitterrand avait accueilli sa décision, en 1993, d'abandonner ses fonctions : *« Vous voulez vraiment quitter la politique ? Vous allez vous ennuyer ! »*

Gaston Thorn, ancien président de la Commission européenne, a décrit les premiers débuts, hésitants, des relations entre François Mitterrand et Helmut Kohl. Les deux hommes, qui se savent très différents, s'observèrent un certain temps avant de se faire confiance. Un moment décisif dans ce domaine sera le discours prononcé par le président français le 19 janvier 1983 devant le Bundestag, dans lequel il apporte son soutien total au déploiement des missiles de croisière et Pershing-2 américains face aux SS 20 soviétiques.

LA PLACE DE L'ALLEMAGNE

Jacques Delors retient trois moment essentiels de l'action de François Mitterrand. C'est d'abord le tournant de 1983 en faveur de la rigueur économique, une décision d'ordre intérieur mais qui a une conséquence cruciale : le maintien de la France dans le système monétaire européen.

Il y a ensuite le *« travail personnel »* accompli par François Mitterrand pour trouver une solution au problème posé par les Britanniques, Mme Thatcher bloquant à l'époque la vie institutionnelle européenne tant qu'elle n'aurait pas obtenu le remboursement d'une partie de sa contribution au budget de la Communauté. Le compromis élaboré en juin 1984 lors du conseil européen de Fontainebleau permit de sortir de cette impasse.

Il y a, enfin, le traité de Maastricht en 1992. *« Si j'avais été le conseiller de François Mitterrand, je ne lui aurais pas recommandé de soumettre ce texte à référendum. Mais, se fiant à son sens politique, il l'a fait, et il a eu raison »*, estime M. Delors.

A propos de la réunification allemande, M. Dumas a voulu, une nouvelle fois, réfuter l'idée selon laquelle l'ancien président aurait été hostile à cette dernière et aurait tenté de la retarder, voire de l'empêcher. *« Nous étions non pas inquiets, mais nous nous interrogions légitimement sur la place que l'Allemagne réunifiée comptait avoir dans l'Europe »*, a affirmé M. Dumas.

A sa demande, Hans-Dietrich Genscher, alors ministre allemand des affaire étrangères, se rend à Paris en novembre 1989 et rencontre François Mitterrand. *« Cette visite a rétabli la confiance »*, estime l'ancien chef de la diplomatie française. M. Genscher a abondé dans ce sens en répétant, comme Oskar Lafontaine, président du SPD, que François Mitterrand souhaitait la réunification de l'Allemagne.

Thomas Bishop, président du Centre de civilisation française à l'université de New York, a fait l'historique du *« drôle de couple »* que constituaient François Mitterrand et Ronald Reagan. La méfiance du président américain était grande, au départ, en 1981, mais la fermeté française face aux Soviétiques, les nouveaux rapports établis par Paris avec Israël, améliorent nettement la situation. La visite effectuée aux Etats-Unis en 1984 par François Mitterrand est même la plus réussie de tous les présidents de la Cinquième République. Une des particularités de François Mitterrand est d'avoir créé et maintenu des liens avec un réseau d'universitaires américains, régulièrement invités à Paris.

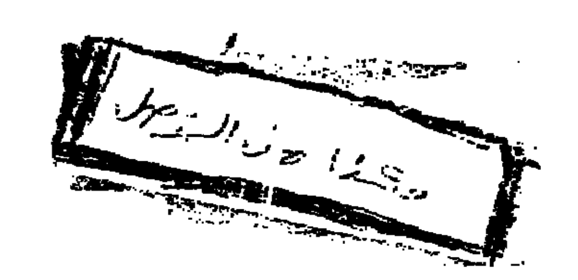
TROIS « NON » À REAGAN

Les relations seront encore plus faciles et chaleureuses avec George Bush, très au courant des susceptibilités françaises, mais moins avec Bill Clinton, en raison de la différence de générations entre les deux hommes. Roland Dumas a tempéré cette description quelque peu idyllique en rappelant que, lors d'une de leurs rencontres, François Mitterrand avait répondu *« non »* à trois demandes de Ronald Reagan concernant le GATT, le Nicaragua et la « guerre des étoiles ».

Plusieurs intervenants ont évoqué le discours de Cancun, au Mexique, en octobre 1981, et les accents passionnés alors utilisés par François Mitterrand pour défendre l'idée de nouveaux rapports, moins inégaux, entre les pays industrialisés du Nord et les pays pauvres du Sud. En 1994, lors d'un symposium international à l'Unesco consacré au développement, François Mitterrand constatait cependant lui-même que *« les décisions prises il y a treize ans à Cancun se sont heurtées à d'immenses intérêts et pratiquement sont restées lettre morte »*. A propos de l'Afrique, il fut souvent question du discours prononcé par François Mitterrand en mai 1990, lors du sommet franco-africain de La Baule, et du lien qu'il avait à cette occasion explicitement établi entre l'aide économique de la France et la promotion de la démocratie sur le continent noir. La seule note critique est venue de Thierry de Montbrial, directeur de l'Institut français des relations internationales, qui a fait remarquer que la politique africaine de François Mitterrand n'avait pas été fondamentalement différente de celle de ses prédécesseurs...

Loïc Hennekinne, ancien ambassadeur de France au Japon, a estimé que malgré sa relative méconnaissance initiale de l'Asie, François Mitterrand avait mené une politique asiatique très active. Il a été ainsi le premier président français à se rendre en voyage officiel au Japon. L'image de la France dans cette partie du monde, alors essentiellement politique et culturelle, s'est modifiée et a acquis une dimension économique, grâce à la signature de grands contrats : construction d'une centrale nucléaire, près de Canton, ou TGV sud-coréen, a expliqué Jean-Luc Domenach, directeur scientifique de la Fondation nationale des sciences politiques.

Dominique Dhombres



AÉRONAUTIQUE Les quatre partenaires d'Airbus ont rendu public, lundi 13 janvier, le texte de leur accord sur la transformation d'Airbus en société anonyme avant la fin 1999. ● AEROSPATIALE, Daimler-Benz Aerospace, British Aerospace et Construcciones Aeronautica ont révisé à la hausse leurs ambitions. La réforme d'Airbus ne constitue plus que *« la première étape de la restructuration de l'industrie aéronautique européenne ».* ● LA DÉFINITION du périmètre d'Airbus nécessitera une année supplémentaire. Il est cependant acquis que la nouvelle société maîtrise à terme *« la politique marketing, les ventes, le service après-vente, l'ingénierie, les essais en vol, la production, les achats et le service aux clients ».* ● LE PRÉSIDENT d'Aerospatiale commente, dans un entretien au *Monde*, la fusion avec Dassault, la future privatisation de l'ensemble et les contours de l'industrie européenne.

Airbus sera transformé en société anonyme en 1999

Le constructeur abandonne son statut de GIE qui le handicapait face à son concurrent Boeing. Désormais il contrôlera sa politique commerciale et sa production. Mais les Européens ne sont pas parvenus à surmonter leurs divergences sur leurs apports respectifs

L'APPARENCE est sauve. Les quatre industriels européens membres du consortium Airbus sont parvenus à signer un accord, rendu public lundi 13 janvier, sur la transformation de son statut de groupement d'intérêt économique en société de plein exercice. Les groupes français Aerospatiale, allemand Daimler-Benz Aerospace, britannique British Aerospace et espagnol Construcciones Aeronautica affirment vouloir aller plus loin. Selon le communiqué, la restructuration d'Airbus constitue *« la première étape de la restructuration de l'industrie aéronautique européenne ».* La nécessité d'une dimension militaire du rapprochement est affirmée avec la mise en avant du programme d'avion de transport militaire du futur (ATF).

Ces déclarations marquent à la fois une ambition plus grande – la restructuration doit dépasser le strict cadre d'Airbus – et la difficulté d'avancer concrètement. Les quatre partenaires avaient promis, le 8 juillet 1996, *« de parvenir à un accord définitif d'ici la fin 1996 sur les aspects techniques de la transformation du GIE ».* Faute de surmonter leurs différends, ils ont dû se donner une année supplémentaire pour définir l'architecture et le périmètre de la nouvelle société, tout en maintenant le 31 décembre 1999 comme date butoir pour porter la nouvelle société sur les fonds baptismaux. *« L'accord n'est pas spectaculaire. Il ne se traduit pas par la création du jour au lendemain d'une entreprise autonome dotée d'un siège social et de 35 000 salariés »*, reconnaît Aerospatiale.

L'année 1997 sera consacrée à de nouvelles discussions sur la nature des actifs, qui seront progressivement transférés vers la nouvelle société. Selon le texte paraphé, *« le transfert d'actifs sera détaillé et évalué avant la fin 1997 ».* Une seule certitude : les apports d'actifs devront être proportionnels aux participations des quatre industriels dans le GIE afin de maintenir la répartition dans le capital de la société anonyme (37,9 % pour les Français et les Allemands, 20 % pour les Britanniques, 4,2 % pour les Espagnols). La négociation de nouveaux partenariats stratégiques à l'international et l'entrée de nouveaux partenaires dans le capital se fera dans un second temps.

L'objectif du changement est de permettre à Airbus de maîtriser pleinement, comme ses concurrents, *« la politique marketing, les ventes, le service après vente, l'ingénierie, les essais en vol, la production, les achats et le service aux clients ».* Les difficultés concernent le périmètre exact du nouvel Airbus. Daimler-Benz Aerospace était partisan d'une option maximaliste de l'intégration européenne qui lui permettait notamment de faciliter sa propre restructuration. A l'inverse, les Britanniques ne souhaitaient pas le transfert de toutes les unités de production au sein d'Airbus. Disposant de coûts unitaires de main-d'œuvre plus faibles que les autres européens, ils pensaient pouvoir tirer profit d'une future mise en concurrence des usines des partenaires.

Mais l'opposition majeure entre les partenaires concernait l'intégration des bureaux d'étude. Aerospatiale, qui estime détenir la majeure part de la matière grise d'Airbus, refuse d'abandonner vingt-cinq ans de recherche et développement au profit de ses partenaires. D'autant que les bureaux d'étude de British Aerospace, essentiellement militaires, seraient restés en dehors du périmètre de consolidation.

Finalement le pragmatisme a prévalu. Admettant ces différences, les partenaires acceptent une intégration progressive des actifs *« en fonction de leur caractère essentiel pour l'accomplissement par Airbus de ses nouvelles missions ».* Chacun des partenaires devrait conserver certaines activités stratégiques, comme les bureaux d'étude. Aerospatiale pouvait ainsi se féliciter que *« l'accord permette de respecter la particularité de chaque entreprise »* et que l'année à venir soit consacrée *« à des découpages qui permettent de ne pas sacrifier la personnalité de chacun ».*

C. J.

Les Boeing 747 ne devraient pas être modifiés

L'administration fédérale de l'aviation (FAA) refuserait, selon l'hebdomadaire américain *Newsweek* du lundi 13 janvier, de suivre la recommandation d'une agence fédérale préconisant une modification des réservoirs des Boeing 747 destinée à éliminer les risques d'électricité statique qui pourraient être à l'origine de l'explosion du vol 800 New York-Paris de la TWA *(le Monde* daté dimanche 15-lundi 16 décembre 1996).

Le Bureau national de la sécurité des transports (NTSB), chargé d'enquêter sur les accidents aériens, avait proposé d'isoler les réservoirs de kérosène des sources de chaleur et d'injecter du nitrogène dans les réservoirs vides afin de chasser les vapeurs de carburant. La FAA, souvent critiquée pour ses liens étroits avec l'industrie aéronautique, a refusé de suivre ces recommandations, en raison du manque de certitude sur l'explosion du vol 800 et du coût très élevé des modifications des réservoirs.

Yves Michot, PDG d'Aerospatiale

« L'objectif ultime est la restructuration de toute l'industrie aéronautique européenne »

« Les quatre partenaires d'Airbus ont annoncé, lundi 13 janvier, la signature de leur accord pour faire évoluer les statuts du groupement d'intérêt économique créé il y a vingt-cinq ans. La société anonyme Airbus, numéro deux mondial des avions civils, est-elle enfin née ?

– L'accord auquel nous venons d'aboutir n'est que la première étape d'un processus d'intégration plus globale de l'ensemble de l'industrie aéronautique européenne. Lorsque, au début 1996, nous avions entamé les négociations, l'objectif était d'être capable d'affronter notre principal concurrent Boeing en lui opposant une société homogène, autonome et réactive qui, comme lui, réalisait la quasi-totalité de son chiffre d'affaires dans le domaine de l'aviation commerciale.

» Mais il y a eu, le 15 décembre, l'annonce de la fusion de Boeing et de son concurrent McDonnell Douglas, qu'Airbus avait réussi à *marginaliser progressivement*, pour donner naissance à un géant qui pèsera 45 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 1997, dont plus de 50 % de l'activité seront réalisés dans le domaine militaire ! Face à cela, les 12 milliards de dollars d'Aerospatiale-Dassault, les 9 milliards de dollars de British Aerospace et les 9 milliards de Daimler-Benz Aerospace ne font pas le poids. *Fallait-il donc se contenter* de créer une quatrième entité, Airbus, qui morcellerait encore davantage l'industrie européenne ? Non. C'est la raison pour laquelle les quatre partenaires européens ont souligné en préambule de leur accord que l'objectif ultime est bien la restructuration de toute l'industrie européenne, dont Airbus n'est qu'un des éléments et non l'entité intégratrice.



YVES MICHOT

– Airbus doit pourtant disposer d'une certaine autonomie pour s'adapter plus rapidement à l'environnement concurrentiel et mieux maîtriser sa structure de coûts.

– Bien entendu. Mais vous comprendrez que l'enjeu est bien plus large aujourd'hui qu'un simple comptage des boulons et des machines-outils que lui apportera chacun de ses partenaires. L'accord prévoit néanmoins que la définition exacte du périmètre sera réglée au cours de cette année. La société Airbus sera créée au plus tard fin 1999 avec une répartition du capital strictement équivalente à celle qui existe aujourd'hui au sein du GIE (37,9 % pour les Français et les Allemands, 20 % pour les Britanniques, 4,2 % pour les Espagnols).

– Au-delà d'Airbus quelles seront les prochaines étapes de l'intégration européenne ?

– Pour être franc, si le principe d'une intégration plus forte est acquis, les Français ajoutent un élément nouveau dans la discussion : la poursuite de la fusion Aerospatiale-Dassault et l'annonce de la privatisation de l'ensemble. Les discussions que nous pouvons avoir avec nos partenaires s'en trouvent donc modifiées, notamment sur la dimension militaire du rapprochement. En plus, un de nos principaux futurs actionnaires, Dassault, n'est pas encore associé aux discussions avec les Européens. Soyons patients !

***– Tous les obstacles à la fusion* Aerospatiale-Dassault sont-ils levés ?**

– Le communiqué du gouvernement en date du 7 janvier l'atteste. En onze mois, nous sommes parvenus à définir et à approuver l'organisation de la future société, de ses branches et de ses directions générales. Son périmètre a également été établi : l'ensemble d'Aerospatiale et de Dassault Aviation. Enfin, l'évaluation des actifs et l'établissement des parités ont été confiés à la commission de la privatisation, unique arbitre et juge de l'ensemble de l'opération.

» Nous avons déjà commencé à travailler pour faire des économies. La négociation commune d'un progiciel d'entreprise nous a permis d'obtenir un rabais supplémentaire de 20 %, représentant plusieurs millions de francs. Pour être anecdotique, cet exemple n'en est pas moins illustratif des économies que nous allons pouvoir réaliser sur nos 35 milliards de francs d'achats et sur les duplications que nous allons pouvoir supprimer, notamment dans le domaine de la recherche.

» Reste toutefois à régler un certain nombre de points, comme la nature juridique de l'opération (absorption, fusion, filialisation) dont découleront des aspects essentiels, comme le statut des salariés. Il y aura probablement cohabitation de différents statuts de personnels pendant quelques années, mais l'objectif est bien de parvenir à une politique salariale commune sur le long terme.

– La privatisation est-elle officiellement lancée ?

– Le communiqué du gouvernement en fait l'objectif de l'opération de fusion. Je crois qu'elle est effectivement indispensable. Les Etats ont joué un rôle déterminant dans la construction de l'industrie aéronautique nationale depuis la guerre. Aujourd'hui, ils n'ont plus forcément les moyens de poursuivre. Nous vivons dans un contexte d'internationalisation où les règles du jeu sont différentes. Il faut nous adapter. D'ailleurs, pour mener à bien l'intégration européenne que j'évoquais précédemment, nous devons nous rapprocher du statut de nos partenaires. Vous n'arriverez jamais à faire accepter aux Britanniques d'être actionnaires d'une société détenue à 37,9 % par un gouvernement.

> « L'objectif est de parvenir à une politique salariale commune sur le long terme »

» Cela dit, je ne sais pas aujourd'hui la forme que prendra cette privatisation. Il me semble qu'elle devra d'abord associer, au sein de l'actionnariat, les salariés de l'entreprise, faire une place à d'autres industriels et, dans des limites définies, à nos partenaires européens.

– Le processus d'intégration européenne que vous évoquez est un projet de long terme. Ne craignez-vous pas que d'autres rapprochements, de types nationaux ou verticaux, ne prennent de vitesse ce rapprochement des avionneurs européens ? Certains évoquent notamment une alliance de British Aerospace et GEC, ou même votre candidature au rachat de Thomson-CSF. – Je ne ferai aucun commentaire sur ce dernier point. Pour le reste, cela ne me gêne pas du tout que les différents avionneurs européens se renforcent en s'associant à leurs fournisseurs. Au contraire, l'intégration finale sera d'autant plus forte. A l'inverse, si les Britanniques vendaient leurs avions militaires à un américain, la reconfiguration européenne s'en trouverait bouleversée.

Les rapprochements entre les constructeurs aéronautiques et les électroniciens présentent des avantages et des inconvéniens. Pour certains projets, la maîtrise de l'ensemble des domaines d'expertise est indispensable pour conserver une autonomie stratégique. Dans d'autres cas, cela pose des problèmes de concurrence qui risquent de handicaper le pôle électronique pour vendre ses produits à d'autres avionneurs. C'est pourquoi Dassault Systèmes, le concepteur du logiciel de conception ordinateur Catia dont Boeing est le principal client, a été laissé en dehors du périmètre de la fusion.

– Où en est la coopération franco-allemande dans le domaine des satellites et des missiles ?

– La dynamique de construction entre Aerospatiale et Daimler-Benz Aerospace s'est arrêtée en 1996, en raison de l'abandon des projets des deux filiales que nous devions établir avec DASA, qui reste néanmoins le partenaire majeur d'Aerospatiale. Cet arrêt provient essentiellement de l'évolution des budgets militaires et de la non-concrétisation à ce jour de la coopération gouvernementale franco-allemande dans les satellites d'observation militaire. Nous avons donc à prendre en compte ces données pour réfléchir à la meilleure solution possible pour nos alliances futures. Mais il n'y a pas d'urgence. Avec un chiffre d'affaires de 5 milliards de francs et six lancements de satellites prévus en 1997, nous sommes un acteur majeur de ce secteur. Et là encore la fusion avec Dassault nous ouvre de nouvelles perspectives.

– Dans le domaine de l'aviation commerciale, où en sont les deux projets de nouveaux avions d'Airbus, la version allongée du gros-porteur A 340 et le super-jumbo de plus de 600 places, l'A-3XX ?

– Nous avons lancé une consultation auprès des compagnies aériennes pour savoir si elles étaient intéressées par une version allongée de l'avion long-courrier A 340, l'A 340-600, avec une capacité portée à plus de 350 places. Si la réponse est positive, nous lancerons très rapidement ce nouvel avion. La décision sur l'A-3XX découle de ce premier projet. Je remarque d'ailleurs que Boeing a, une fois de plus, retardé le lancement des versions allongées du 747 faute d'une demande suffisante. De la même manière Airbus ne doit pas investir quelque 8 milliards de dollars pour développer l'A-3XX à la légère.

– Lockheed-Martin a récemment exprimé, dans les colonnes du *Monde*, son intérêt pour une association avec Airbus.

– C'est tout à fait logique. Contrairement à Boeing-McDonnell Douglas, Lockheed-Martin est absent du créneau des avions commerciaux gros-porteurs. Or même le Pentagone a besoin de ce type d'avions. On pourrait envisager par exemple la transformation, par Lockheed-Martin, d'avions Airbus en tankers pour l'armée américaine, mais aussi l'association de l'américain sur certains nouveaux programmes. »

Propos recueillis par Jacques Isnard et Christophe Jakubyszyn

Retour aux bénéfices

Yves Michot, PDG d'Aerospatiale, a annoncé, lundi 13 janvier, que le groupe serait bénéficiaire en 1996, pour la première fois depuis 1991. Le résultat net devrait être d'environ 550 millions de francs, le président du groupe ayant annoncé un résultat annuel *« en continuité avec le chiffre de 273 millions de francs annoncé pour le premier semestre ».* M. Michot table sur un résultat d'environ 1,5 milliard de francs en 1997 *« à dollars constants ».* L'année 1996 a surtout été marquée par une progression de 61 % des prises de commandes, à 63,3 milliards de francs (38 milliards pour la branche aéronautique, 13 milliards pour l'espace-défense et 12 milliards pour les hélicoptères), dont 81 % à l'exportation. En redevenant supérieures au chiffre d'affaires (49 milliards de francs), les commandes traduisent la forte reprise du marché des avions civils (301 appareils pour Airbus contre 106 l'année précédente) et une progression de 75 % des ventes d'hélicoptères (228 appareils). Aerospatiale a procédé à 550 embauches.

Un accord-cadre franco-allemand a été conclu sur les hélicoptères et les missiles

LA FRANCE et l'Allemagne sont convenues de notifier *« très prochainement »* à Eurocopter les contrats d'industrialisation de l'hélicoptère armé Tigre et de commander *« dans les meilleurs délais »* une première tranche – à réaliser sur plusieurs années – de 160 exemplaires au total (80 pour chaque pays). Cette directive figure dans le texte d'un accord-cadre que les deux ministres de la défense viennent d'adresser à leurs directeurs nationaux de l'armement. Les besoins, confirmés dans le même document, sont de 215 Tigre pour la France et de 212 pour l'Allemagne, toutes versions confondues (appui-protection et antichar). De cette procédure de commandes pluriannuelles – et non plus année par année au rythme de chaque loi de finances – au consortium franco-allemand Eurocopter, qui associe Aerospatiale et DASA, les deux ministres attendent *« une réduction des prix unitaires de 10 % ».*

CHAÎNE UNIQUE

Il reste, de part et d'autre du Rhin, à s'entendre pour confier la production de l'hélicoptère à une chaîne unique de montage final. La solution à l'étude consiste à l'installer en Allemagne. En revanche, chaque pays conserverait une chaîne dite de personnalisation du Tigre pour l'adapter aux besoins spécifiques du client national ou étranger. Pour ce qui concerne l'autre projet d'hélicoptère conçu par la France et l'Allemagne, avec la coopération des Pays-Bas et de l'Italie – le NH-90, voué au transport tactique et à des missions navales –, le document des deux ministres fixe les besoins à 243 pour l'Allemagne et 160 pour la France (133 pour l'armée de terre et 27 pour la marine). L'accord est toutefois assorti d'une condition : les quatre participants devront s'engager ferme sur les quantités commandées et sur le calendrier, sous peine de verser des dédits s'ils ne respectaient pas leurs contrats.

Cette clause instaurant des dédits vise spécialement l'Italie, qui, pour pouvoir revendiquer l'installation d'une chaîne de montage du NH-90 sur son territoire, a avancé un volume de commandes qui ne paraît pas crédible aux trois autres pays. En contrepartie de l'accord industriel sur le Tigre, l'Allemagne, bien qu'elle soit un client important du NH-90, pourrait concéder la responsabilité du montage final à la France.

Enfin, le document signé par les deux ministres fait état de leur accord sur un besoin total de missiles antichar de troisième génération à longue portée (AC3G-LP) à 2 544 pour l'Allemagne et à 3 600 pour la France. Successeur du Hot, l'AC3G-LP armera des chars et le Tigre. *« Nous avons décidé,* écrivent MM. Rühe et Millon à leurs directeurs nationaux de l'armement, *de passer ensemble un premier contrat pluriannuel de 1 800 missiles pour chaque pays sur la base des prix actuels. »*

J. I.

Les deux premières banques autrichiennes fusionnent au prix d'un compromis politique

Après six ans de procédure de privatisation, le Creditanstalt passe dans le giron de la Bank Austria

Lancée le 5 avril 1991, la cession de la participation de l'Etat autrichien dans le Creditanstalt, la deuxième banque du pays, touche enfin à son terme. L'établissement sera cédé à la Bank Austria, elle-même contrôlée par la municipalité de Vienne. Pour parvenir à cette solution, la meilleure sur le plan économique, selon le ministre des finances, la ville de Vienne devra se désengager du capital de la Bank Austria.

VIENNE
correspondance

La privatisation du Creditanstalt, un feuilleton politico-financier qui, depuis six ans, oppose le parti conservateur et les sociaux-démocrates en Autriche, au point de faire tanguer la coalition au pouvoir, vient d'arriver à son terme. Les offres définitives des trois candidats au rachat de la banque avaient été déposées vendredi 10 janvier. L'offre de la Bank Austria apparaissait comme la mieux-disante, mais il aura fallu douze heures de négociations aux différents représentants de la coalition gouvernementale qui réunit conservateurs et sociaux-démocrates, avant de la retenir. Le chancelier Franz Vranitzky a finalement pu annoncer, au milieu de la nuit de samedi à dimanche, que la deuxième banque du pays allait être achetée par sa rivale, numéro un en Autriche.

Pour 17,2 milliards de schillings (8,2 milliards de francs), la Bank Austria va ainsi reprendre la totalité de la participation de l'Etat, soit 69 % des droits de vote et 49 % du capital du Creditanstalt (CA) pour le prix de 861 schillings par action. Viktor Klima, le ministre des finances, a précisé qu'il avait retenu la *« meilleure solution »* dans l'intérêt de l'Autriche. Il a écarté les offres d'un consortium austro-italo-allemand créé autour de la banque First Austrian et de la branche autrichienne de l'assureur italien Generali avec 14,2 milliards de schillings et d'une fondation privée autrichienne ayant offert encore moins. C'est en effet la Bank Austria qui propose la meilleure stratégie pour le Creditanstalt, selon les conclusions de la banque américaine JP Morgan, conseil de l'Etat autrichien.

24 % DE PART DE MARCHÉ

Le total de bilan cumulé des deux établissements, qui seront gérés dans les cinq ans à venir comme deux entités autonomes gardant leur marque, est de plus de 1,3 milliard de schillings. Leur part de marché en Autriche atteint 24 % et leur effectif 16 000 personnes, selon M. Gerhard Randa, directeur général de la Bank Austria, qui place le nouveau groupe bancaire au 30e rang des banques européennes. Cette transaction, la plus grande jamais effectuée en Autriche, permettra à la Bank Austria d'*« augmenter son résultat d'exploitation de plusieurs milliards de schillings »*, selon M. Randa. Le CA apporte notamment à la Bank Austria un réseau de filiales bien structuré en Europe centrale, ainsi qu'à Londres, à New York et à Hongkong.

Pour M. Klima, cette transaction est donc *« une initiative décisive pour restructurer le secteur bancaire à l'approche du passage à la monnaie unique, qui a permis à la fois de garantir les intérêts du pays et de créer une banque autrichienne de dimension européenne qui, en plus, sera le plus grand groupe bancaire en Europe centrale »*.

Pour des raisons politiques, elle ne s'est toutefois pas imposée facilement. Alors que le Creditanstalt est traditionnellement proche du parti conservateur, la Bank Austria, est, elle, sous influence sociale-démocrate via son principal actionnaire, AVZ, holding de la municipalité de Vienne, fief traditionnel de la social-démocratie. La reprise de la première – et de son portefeuille de participations industrielles – par la seconde était donc difficilement acceptable par les conservateurs. Ils ont donc opposé leur veto à la transaction, mettant à rude épreuve le gouvernement de coalition entre sociaux-démocrates et conservateurs. La négociation d'un subtil compromis a été nécessaire pour donner naissance au nouveau groupe bancaire.

Les sociaux-démocrates ont notamment accepté que la Bank Austria soit, à terme, à son tour privatisée. La municipalité de Vienne devra ramener sa participation dans la banque, de 45 % aujourd'hui, à moins de 25 % en cinq ans et à moins de 20 % par la suite. Les 17,7 % d'actions de l'Etat dans la Bank Austria doivent par ailleurs être cédés en Bourse en 1997. Le compromis ayant permis de débloquer les négociations prévoit également une réforme de la loi sur les caisses d'épargne d'ici à l'été 1997, dans le but d'éliminer l'influence du pouvoir public sur ces dernières. Le texte devra limiter la garantie financière donnée par les communes aux caisses d'épargne, une telle garantie étant considérée comme un avantage concurrentiel sur le marché. Une loi sur la protection des petits actionnaires et la transformation de la Bourse de Vienne en société anonyme sont également à l'ordre du jour.

Le gouvernement autrichien avait lancé il y a presque six ans la privatisation du CA par une loi votée le 5 avril 1991 demandant la vente *« au plus offrant sous réserve de préserver les intérêts nationaux »*, formule qui a exclu la cession à un investisseur privé étranger. Plusieurs offres d'investisseurs autrichiens ont été rejetées au fil des ans par le ministre des finances, qui les jugeait insuffisantes. Pour la direction du Creditanstalt et en particulier pour son directeur général, M. Guido Schmidt-Chiari, la reprise par la Bank Austria est une défaite. Il aurait préféré un actionnariat essentiellement privé avec la participation d'institutionnels minoritaires.

Waltraud Baryli

Les réductions d'horaires à EDF-GDF divisent les syndicats

Les négociations devraient débuter le 16 janvier

C'EST JEUDI 16 janvier que doivent s'ouvrir les négociations pour l'emploi et la réduction du temps de travail à EDF-GDF. Les deux entreprises s'apprêtent à réduire à 32 heures le temps de travail d'environ 40 000 agents, comme l'a révélé *Le Monde* (daté 12-13 janvier).

Dans un communiqué publié lundi 13 janvier, les directions d'EDF et de GDF confirment implicitement nos informations et évoquent *« les nouvelles négociations pour développer l'emploi »*. L'objectif est d'améliorer la qualité des services apportés à la clientèle en ouvrant plus longtemps les agences et d'accroître les capacités d'embauche des jeunes.

« Afin de favoriser tout à la fois l'emploi et l'aménagement personnel de temps de travail, des dispositifs indicatifs de réductions individuelle et collective seront proposés à l'ensemble du personnel. Ces dispositifs seront mis en œuvre sur la base du volontariat ». Les directions évoquent sans entrer dans le détail *« un mécanisme d'incitation »* à négocier qui consiste *« à compenser partiellement la baisse des salaires due à la diminution des heures travaillées »*.

Les deux présidents chargent Jean-Louis Mathias, directeur du personnel et des relations sociales des deux entreprises d'explorer *« d'autres pistes, telles que la maîtrise du temps de travail des cadres, la transformation d'heures supplémentaires en emplois ou la possibilité de départ volontaire en retraite anticipée du personnel ayant atteint le plafond d'annuités »*.

De leur côté, les syndicats affichent des positions divergentes. La CGT, majoritaire, dénonce un *« plan social à grande échelle »* et un *« formidable recul de société »*. Dans un entretien à *l'Humanité* du 13 janvier, *Denis Cohen, secrétaire de la fédération de l'énergie CGT, estime* qu'*« il s'agit de propositions structurantes pour toute la société française et pour lesquelles les deux entreprises nationalisées serviraient de terrain d'expérimentation »*.

En revanche, la CFDT, deuxième syndicat, se félicite de *« l'accélération du processus de négociation sociale »* et estime que *« les enjeux de ces négociations doivent essentiellement porter sur une politique plus offensive de l'emploi, l'embauche massive de jeunes, la modernisation du service public, la mise en œuvre de nouvelles organisations du travail partagées et conduites par les salariés »*.

Cependant le syndicat n'entend pas que les jeunes, embauchés sur des contrats de 32 heures, soient payés sur la base de 34 heures alors que les agents dont l'établisssement passerait à 32 heures, le seraient sur la base de 36 heures.

Enfin la CFE-CGC *« s'inscrit pleinement dans une démarche qui doit conduire EDF et GDF à participer à la lutte contre le chômage »* mais *« pour l'encadrement, la réorganisation du travail doit impérativement précéder la réorganisation du temps de travail»*.

Dominique Gallois et Frédéric Lemaître

Les groupes espagnols repartent à la conquête de l'Amérique latine

Les investissements se concentrent sur l'énergie, les télécommunications et les services bancaires

MADRID
de notre correspondante

La prise de contrôle spectaculaire, annoncée ces derniers jours, par le groupe pétrolier espagnol Repsol d'un des plus grands gisements de gaz argentin illustre un mouvement général de regain des investissements de ce pays en Amérique latine. Repsol a investi près de 3 milliards de francs en Amérique latine depuis le début de l'année dernière. Il contrôle depuis l'été 1996 38 % de la compagnie argentine Astra, et a acquis 60 % du capital de La Pampilla, la plus grande raffinerie du Pérou. Implanté également en Bolivie et en Colombie, il envisagerait d'investir près de 1,5 milliard de francs au Mexique pour installer des stations-service.

Egalement dans le domaine de l'énergie, on note la présence accrue, dans la distribution du gaz, de Gas natural en Argentine, ainsi que celle du groupe électrique public Endesa, qui, par le biais des privatisations en cours, a pris des participations dans les secteurs électriques argentin, péruvien et vénézuélien notamment. De leur côté, en raison de la réduction des marchés publics nationaux, les grands groupes de travaux publics espagnols, qui restent un des piliers de l'économie nationale (la construction au sens large, en 1995, a généré 8,2 % du PIB), ont cherché une diversification de leurs activités à l'étranger. Ils réalisent à l'heure actuelle 68 % de leur chiffre d'affaires obtenu à l'étranger, dans la seule Amérique latine. Pour ne citer que quelques exemples, il y a quelques mois, Cubiertas, déjà titulaire d'un gros contrat à Cuba, a racheté avec la Compagnie générale des eaux la compagnie brésilienne Stup, tandis que de leur côté, Dragados, FCC ou Ferrovial accumulaient les chantiers pour la construction des grandes infrastructures en Amérique latine.

L'Espagne s'est-elle lancée dans une reconquête, commerciale cette fois, de l'Amérique latine ? Le volume global des échanges commerciaux aurait augmenté de plus de 120 % entre 1990 et 1995. Les investissements espagnols en Amérique latine (7,9 milliards de francs en 1995) représenteraient, ces dernières années, en dépit de grandes fluctuations, une moyenne de près de 25 % par an de l'ensemble des investissements espagnols à l'étranger, alors qu'ils n'atteignaient pas 9 % à la fin des années 80.

AVANTAGES NATURELS

Certes, l'Espagne, dans sa recherche avouée d'internationalisation, continue à privilégier ses échanges avec les pays de l'Union européenne et de l'OCDE en général, qui sont ses principaux partenaires (ils reçoivent plus de 40 % des investissements espagnols à l'étranger), mais elle redécouvre, de plus en plus, l'Amérique latine, surtout à l'heure des grandes privatisations locales, où elle peut compter sur les avantages naturels que lui confèrent une langue et une culture communes. Sans compter l'implantation déjà ancienne de certaines banques et entreprises espagnoles, surtout à participations publiques, dans nombre de pays.

Tous les domaines sont concernés. Au début des années 90, Iberia, la compagnie aérienne publique, avait racheté Aerolineas argentina et Viasa, qu'elle a cédées ensuite lors de sa restructuration. Dans la sidérurgie, les ingénieries sidérurgiques espagnoles, dont beaucoup ont leur siège au Pays basque, se sont tournées vers l'Asie et l'Amérique latine, avec des projets clés en main. C'est le cas d'Intalaciones Siderurgicas (Insisa), spécialisée dans le laminage à froid, qui dispose d'une filiale au Mexique, et réalise 70 % de son chiffre d'affaires à l'étranger.

De même dans le domaine de l'environnement et du traitement des eaux, l'entreprise Canal de Isabel II, gérée par la Communauté autonome de Madrid, s'est associée, entre autres, avec deux groupes publics, Argentaria et Endesa, pour créer la société Interaguas (capital 31 millions de francs) présente en Argentine et en Equateur.

Mais c'est surtout dans le domaine bancaire et celui des télécommunications que la présence espagnole est la plus importante. Le groupe Telefonica, dont les activités internationales représentent 16 % du chiffre d'affaires, a particulièrement réussi au Pérou (d'ici à l'an 2000, la filiale Telefonica del Peru bénéficiera d'un investissement de 8,4 milliards de francs), au Chili (la filiale CTC a investi 1,8 milliard de francs en 1996) et en Argentine (Telefonica de Argentina doit, à raison de 20 milliards de francs sur cinq ans, améliorer ses infrastructures et doubler ses services de téléphone de base).

Telefonica a également acheté en août dernier Multicanal, le premier opérateur de télévision par câble en Argentine, présent également sur le marché brésilien. Enfin le groupe espagnol est aussi implanté au Mexique, au Nicaragua et au Brésil.

Quant aux banques espagnoles, elles profitent au maximum de l'ouverture à la libéralisation de nombreux pays de la région. Une des premières banques à racheter, outre-Atlantique, des entités financières a été le BBV (Banco Bilbao Vizcaya), qui a pris en 1991 une petite participation dans un groupe financier mexicain, Probursa, dont il détient aujourd'hui 65 %. Le BBV qui envisage d'investir 250 millions de francs au Mexique en 1997, est également détenteur au Pérou de 35 % du Banco Continental et de 13,5 % du Banco Horizonte. En 1996, il a réalisé une des plus grosses opérations financières en rachetant les 40 % de la plus grande banque de Colombie, le Banco Ganadero, qu'il contrôle en réalité aux trois quarts.

Enfin, le Banco de Santander, pour ne parler que des plus importantes, compte des participations dans des banques du Pérou, du Chili et de Porto Rico, mais négocie déjà au Venezuela et au Mexique, où il détient 100 % de BSN Mexico.

Marie-Claude Decamps

Elf et Total emportent ensemble un contrat en Azerbaïdjan

A L'OCCASION de la visite en France du président de la République d'Azerbaïdjan Gueïdar Aliev, lundi 13 janvier, Elf Aquitaine devait signer un contrat de partage de production du permis de Lenkoran-Talysh Deniz avec la société nationale pétrolière azerbaïdjanaise Socar. Elf est l'opérateur à 65 % d'un consortium comprenant Socar (25 %) et Total (10 %). Le contrat porte sur l'exploration d'un domaine de 420 kilomètres carrés situé à 300 kilomètres au sud de Bakou en mer Caspienne, par 20 à 100 mètres de profondeur d'eau.

Il s'agit du deuxième contrat d'Elf signé dans cette République, qui était entré en juin 1996 à hauteur de 10 % dans un consortium emmené par le britannique BP associé au norvégien Statoil sur le permis de Shakh Deniz en mer Caspienne. Total n'était pas présent en Azerbaïdjan. Il est cependant opérateur depuis 1993 d'un permis d'exploration sur la mer Caspienne au Kazakhstan.

DÉPÊCHES

■ **GÉOPHYSIQUE : Sogelfa, filiale d'Elf Aquitaine**, a franchi en baisse le 31 décembre les seuils de 10 % et 5 % des droits de vote de la Compagnie générale de géophysique (CGG), dans laquelle elle ne détient plus aucun droit de vote.

■ **GRUNDIG : le groupe allemand d'électronique de loisirs** a désigné le Crédit suisse First Boston afin de trouver un nouveau partenaire suite à l'annonce par Philips de couper tout lien financier avec lui.

■ **GÉNÉRALE SUCRIÈRE : la filiale de Saint-Louis** va fermer sa sucrerie de Bresles, située dans l'Oise. La sucrerie emploie 120 personnes qui se verront toutes proposer un reclassement au sein du groupe.

■ **POSTES NEERLANDAISES :** Koninklijke PTT Nederland (KPN) ont annoncé, samedi 11 janvier, que leur chiffre d'affaires avait atteint pour la première fois la barre des 21 milliards de florins (environ 11,9 milliards de dollars) en 1996 et que leurs bénéfices avaient *« progressé de manière significative »*.

■ **GÉNÉRALE DES EAUX : Jean-Marie Messier, président du groupe**, a indiqué dans un entretien au *Journal du dimanche* du 12 janvier que la compagnie s'était fixé pour objectif de prendre 20 % du marché français du téléphone fixe en cinq ans, et 10 % du marché du service aux entreprises. Dans le téléphone mobile, la SFR, selon M. Messier, devrait enregistrer son millionième abonné le mois prochain.

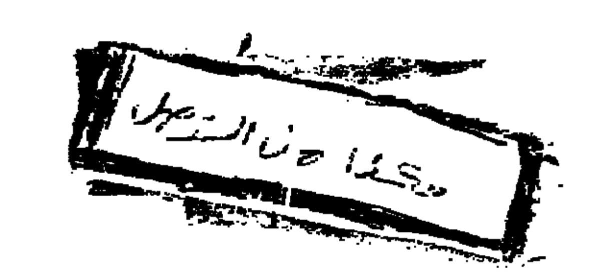
■ **FRANCE TELECOM : l'exploitant français** étudierait avec le groupe public italien ENEL une candidature commune à la troisième licence de téléphone mobile en Italie, selon l'agence de presse ANSA.

■ **CETELEM : la filiale de crédit à la consommation** de la Compagnie bancaire (groupe Paribas) a enregistré une croissance de 16 % de son activité en 1996, le montant des crédits distribués ayant atteint 49 milliards de francs contre 42,2 milliards un an plus tôt.

■ **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : l'agence de notation financière Moody's Investors Services** a placé vendredi 10 janvier sous surveillance avec implication négative les notes à long terme de dette et de dépôts de la Société générale (senior à Aa2) ainsi que la note de solidité financière (B +), au lendemain de l'annonce du rachat du Crédit du Nord (CDN).

■ **AMP : le plus grand assureur-vie australien** a annoncé son intention de réaliser des acquisitions dans l'assurance-vie en Grande-Bretagne dans les prochains mois. AMP, qui dispose d'un trésor de guerre de plus de 5 milliards de dollars (26,7 milliards de francs), entend doubler de taille sur le marché britannique dans les cinq prochaines années.

■ **CALPERS : le fonds de retraite des employés de Californie**, qui gère 105 milliards de dollars, débute cette semaine une tournée en Asie du Sud-Est avec d'autres fonds de pensions publics américains dans le but d'augmenter la part de leurs investissements en actions de sociétés du Sud-Est asiatique. Actuellement, seuls 6 % des fonds de ces institutions sont investis en Asie, principalement au Japon.



RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 13 JANVIER

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,72 %
CAC 40 : 2367,53

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	955	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	835	[illegible]	- 1,07	[illegible]
Renault (T.P.)	1610	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1861	[illegible]	+ 1,98	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1270	[illegible]	- 0,23	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1015	[illegible]	—	[illegible]
Accor	656	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	163	[illegible]	+ 1,84	[illegible]
Comptoir Moder.	2921	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
CPR	420	[illegible]	+ 2,38	[illegible]
Cred.Fon.France	64,90	[illegible]	+ 0,92	[illegible]
Credit Lyonnais CI	130	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
Credit National	332	[illegible]	+ 1,59	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	244,50	[illegible]	+ 6,33	[illegible]
Damart	4279	4279	—	[illegible]
Danone	754	[illegible]	+ 1,19	[illegible]
Dassault-Aviation	1278	[illegible]	+ 3,28	[illegible]
Dassault Electro	519	[illegible]	+ 2,11	[illegible]
Dassault Systemes	263,80	[illegible]	+ 3,48	[illegible]
De Dietrich	200,10	[illegible]	+ 1,69	[illegible]
Degremont	408,50	[illegible]	+ 4,50	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	43,95	43,95	—	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	121,30	[illegible]	+ 2,22	[illegible]
Dynaction	118,60	[illegible]	+ 2,86	[illegible]
Eaux (Gle des)	692	[illegible]	+ 1,73	[illegible]
Eiffage	231,40	[illegible]	+ 2,42	[illegible]
Elf Aquitaine	487,90	[illegible]	+ 1,27	[illegible]
Eramet	277,50	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
Eridania Beghin	836	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Essilor Intl	1614	[illegible]	- 0,86	[illegible]
Essilor Intl ADP	1305	[illegible]	+ 1,91	[illegible]
Esso	536	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Eurafrance	2290	[illegible]	—	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
Vaal Reefs #	338,90	347,90	+ 2,65	+ 2,62
Volkswagen A.G #	2354	2401	+ 2,42	+ 11,10
Volvo (act.B) #	121,20	122	+ 0,66	+ 12,85
Western Deep #	146,90	148,50	+ 1,08	+ 7,18
Yamanouchi #	103,60	102,60	- 0,96	- 2,28
Zambia Copper	6,50	6,50	—	+ 6,55

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 13 JANVIER

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	200	[illegible]
Commerzbank AG	142	[illegible]
Fiat Ord.	17,10	[illegible]
Gevaert	337	337
Gold Fields South	133	133
Kubota Corp.	23,90	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	45,05	45,05
Robeco	428	[illegible]
Rodamco N.V.	151	151
Rofinco	449,20	[illegible]
Sema Group Plc	106	[illegible]
Solvay SA	3275	3275

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 13 JANVIER

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 13 JANVIER

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 13 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	707	[illegible]
Crédit Gén.Ind.	◆	21,10	[illegible]
Générale Occidentale	◆	85,50	85,50
Mumm	◆	1450	1450
Sté lecteurs du Monde	◆	180	180

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

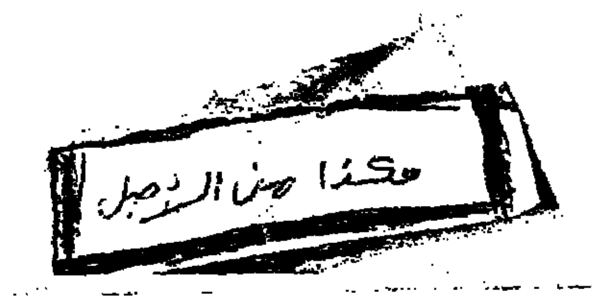
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 10 janvier

SOCIETE GENERALE		
Actimonétaire C	37549,94	37549,94
Actimonétaire D	30575,97	30575,97
Cadence 1 D	1074,15	1063,51
Cadence 2 D	1077,35	1066,68
Cadence 3 D	1064,89	1054,35
Capimonétaire C	406,03	405,62
Capimonétaire D	377,25	376,87
Sogeoblig C	8990,47	8901,46
Interoblig C	6966,16	6897,19
Sogépargne D	306,93	[illegible]
Soginter C	1944,36	1906,24
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1328,33	1382,28
Sogellance D ◆	1694,14	1677,37
Sogenfrance Tempo D ◆	159,05	159,05

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.



AUJOURD'HUI

SPORTS

ÉLIMINATOIRES Des matches de qualification pour la Coupe du monde de 1998 avaient lieu, samedi 11 et dimanche 12 janvier, en Afrique et en Amérique du Sud ● LE CAMEROUN, en proie à une grave désorganisation de ses instances dirigeantes, n'a pu que concéder un résultat nul à Yaoundé face à l'Angola (0-0), tandis que la Tunisie a réalisé une bonne opération face à l'Egypte (1-0). ● EN AMÉRIQUE DU SUD, les surprenants Paraguayens, vainqueurs du Venezuela (0-2), se maintiennent à la deuxième place du classement. L'Uruguay, malgré tout le talent d'Enzo Francescoli, appelé à la rescousse, n'a pu venir à bout de l'Argentine (0-0), dimanche 12 janvier, lors de la huitième journée. ● L'AFRIQUE s'est fixée comme priorité de gagner la Coupe du monde de football, nous déclare Issa Hayatou, président de la Confédération africaine de football, dans un entretien au *Monde*.

La priorité de l'Afrique est de gagner la Coupe du monde de football

Issa Hayatou, président de la Confédération africaine, définit dans un entretien au « Monde » ses objectifs au moment où s'ouvre la succession de Joao Havelange, président de la Fédération internationale, dont le mandat expire en juillet 1998

LES COMITÉS exécutifs de l'Union européenne de football (UEFA) et de la Confédération africaine (CAF) doivent se rencontrer le 29 janvier à Lisbonne. Ce sommet entre les deux plus grandes confédérations de la Fédération internationale de football (FIFA) ne manque pas d'intérêt, quelques semaines après l'annonce par Joao Havelange qu'il ne briguera pas un nouveau mandat de président de la FIFA en 1998. L'Européen Lennart Johansson est d'ores et déjà candidat. Aura-t-il le soutien de l'Afrique ? Issa Hayatou, l'influent président de la CAF et vice-président de la FIFA, s'explique sur ses relations avec l'Europe et définit ses objectifs pour l'Afrique.

« Aussitôt après l'annonce de M. Havelange les fédérations européennes ont confirmé que Lennart Johansson, l'actuel président de l'UEFA, sera le candidat de l'Europe à la présidence de la FIFA. Y aura-t-il un candidat de l'Afrique ?

– Démission ou pas de M. Havelange, M. Johansson était déjà candidat. Il s'était manifesté depuis de nombreux mois. Les Européens sont donc dans une position idéale pour lui apporter leur soutien. Pour ce qui nous concerne, nous ne nous sommes pas encore concertés. Or il est de tradition en Afrique de se concerter. Nous verrons alors s'il y aura une candidature africaine – la mienne ou celle d'un autre –, s'il faut appuyer celle de M. Johansson, voire une autre. Il reste seize mois pour déposer les candidatures. A l'heure actuelle, je ne suis pas personnellement candidat, car je n'ai pas vu tout le monde.

– Vous parlez comme M. Havelange : si vos amis vous sollicitent...

– Pour diriger une confédération comme la nôtre, où il y a tellement de sensibilités différentes, ce n'est pas la dictature, c'est un travail permanent de concertation. Il faut qu'on en discute à l'occasion d'un comité exécutif, puis de notre congrès de février 1998 à Ouagadougou.

– Vous avez été l'allié des Européens pour défendre les projets de réforme du football mondial, connus sous le nom de Vision I et Vision II, et considérés à l'époque comme des machines de guerre contre Joao Havelange. Entendez-vous continuer à collaborer avec l'UEFA ?

– Notre coopération avec les Européens ne date pas seulement de Vision I et II. Elle a commencé bien avant. C'est grâce à elle que l'Afrique a obtenu pour ses représentants cinq places en phase finale de la Coupe du monde. Les Européens nous ont soutenus, il faut le reconnaître. Nous avons aussi fait front commun pour que l'Afrique obtienne une place supplémentaire au comité exécutif de la FIFA. Si nous avons adhéré aux projets Vision I et II, c'est que nous étions persuadés de leur valeur, que beaucoup de choses pouvaient changer dans le football mondial, qu'il y aurait, grâce à eux, un rééquilibrage, en particulier dans la rétrocession des moyens financiers que nous attendons des différentes coupes du monde.

– Quel intérêt l'Afrique a-t-elle à rester dans le sillage de l'Europe, un continent qui contribue au pillage des clubs africains ?

– Nous ne sommes pas dans le sillage de l'Europe, nous coopérons. Chacun défend ses intérêts et nous défendons ensemble les intérêts du football mondial. Si nous n'y trouvions pas notre compte, nous ne serions pas avec eux, et réciproquement. Nous ne venons pas vers les Européens avec la main tendue. Avec ou sans moyens, nous sommes fiers de ce que nous sommes. Le fait de coopérer avec l'Europe ne va pas nous vassaliser.

» Le pillage des joueurs ? Il existe, c'est vrai, et nous le regrettons, surtout lorsqu'il touche de très jeunes joueurs, des cadets que l'on transplante dans les écoles des clubs européens avant que leur formation soit achevée en Afrique, cela leur donne un style bâtard. Mais ce problème est surtout du ressort des fédérations nationales. Nous les avons sensibilisées pour qu'elles bâtissent des politiques contre l'exode, mais si elles y trouvent leur compte, la CAF est impuissante. Ce n'est pas parce que nous avons pris l'habitude d'intervenir tous azimuts dans le football africain que nous devons nous substituer aux fédérations nationales pour leur propre politique.

– Est-il irréaliste d'envisager une alliance des footballs en devenir – Asie et Afrique – pour contrebalancer la prépondérance européenne ?

– Les Européens sont plus forts, mais ils ont travaillé pour atteindre ce niveau. Le déséquilibre est évident, mais il n'est pas arbitraire, il est le résultat du travail des uns et des autres. Si nous nous rapprochons des Européens, c'est précisément pour calquer leurs méthodes.

– Depuis le Mondiale 1990, où elle n'avait que deux représentants, l'Afrique est passée à trois en 1994, puis cinq en 1998, avec une place renforcée dans l'exécutif de la FIFA. Qu'y a-t-il à négocier d'ici à 1998 pour franchir un nouveau palier ?

> « Il faudra que l'Europe nous dise pourquoi l'Afrique devrait rester le seul continent à ne pas avoir organisé le Mondial »

– Rien. La priorité, c'est la pérennisation de tout ce que nous avons déjà fait, et surtout de gagner la Coupe du monde. Ce serait le couronnement de nos efforts. Toutes ces réformes ne serviraient à rien si l'Afrique n'emboîtait pas le pas sur le plan technique. A l'instar des Jeux olympiques, où le Nigeria a superbement remporté le trophée, il faudrait qu'un jour, en France ou plus tard, un pays d'Afrique gagne la Coupe du monde. Les progrès sont tels que personne ne peut plus en douter.

– L'autre façon de s'affirmer pour le continent africain serait d'organiser une Coupe du monde. Dans nos colonnes, Joao Havelange avait annoncé que l'Afrique du Sud accueillerait l'épreuve en 2006 (*Le Monde* du 12 décembre 1995). Or les Européens ne semblent pas de cet avis. Est-ce que cela peut faire partie des divergences avec eux ?

– Des divergences, je ne sais pas ; des négociations sûrement. L'idée de la rotation entre les continents est acquise. Quand doit-elle commencer ? Tout le monde, sauf l'Europe, dit que c'est en France en 1998, puis il y aura l'Asie en 2002, et tout naturellement, l'Afrique en 2006. En vertu de quoi, après la Corée et le Japon, la Coupe reviendrait-elle en Europe, d'autant que nous avons des fédérations capables de l'organiser ? La position de M. Havelange est logique, sincère et démocratique. S'il y a des obstructions, nous verrons. Il faudra que l'Europe nous dise pourquoi l'Afrique devrait rester le seul continent à n'avoir pas organisé une Coupe du monde. Nous souhaitons rencontrer le comité exécutif de l'UEFA pour éclaircir cette situation. La question n'est pas à l'ordre du jour de notre rencontre du 29 janvier à Lisbonne, mais croyez-moi ce sera fait avant 1998.

– Vous parliez de calquer les méthodes du football européen. Vous avez commencé en organisant en Afrique une Ligue des champions sur le modèle de la compétition phare de l'UEFA.

– Ce n'est pas une copie conforme. Nous avons privilégié la justice sportive. Tous les clubs champions de tous les pays pourront y participer. L'épreuve comprendra deux phases : la première par élimination directe jusqu'aux huitièmes de finale, puis deux poules de quatre équipes qui déboucherons sur la finale. Les Européens pointent les pays économiquement valables pour donner tout son impact financier à la Ligue des champions. En Afrique, nous n'avons pas jugé normal d'exclure d'emblée des fédérations sous prétexte qu'elles ne sont pas développées, quitte au contraire à dépenser de l'argent pour aider leurs clubs à s'aligner.

» Voilà la différence concernant la formule, mais l'objectif est le même : il s'agit de dégager des moyens pour faire de grands clubs en Afrique. Ce sont les clubs qui font la force de l'Europe. En valeur intrinsèque, un jeune Africain est aussi fort, sinon meilleur, qu'un jeune Européen. La différence se fait lorsque les jeunes bénéficient de la bonne organisation des clubs. Pour transposer chez nous l'organisation européenne, il faut des moyens que va contribuer à nous donner la nouvelle Ligue. La viabilité du football africain commence à être reconnue, des sponsors s'y intéressent. Pour les droits de la Ligue des champions, quatre candidats avaient répondu à notre appel d'offres. Nous avons signé avec la société Médiafoot de Jean-Claude Darmon, qui est en association avec Canal France International (CFI). Rien ne peut empêcher cette compétition de commencer dès ce printemps.

– Le critère financier a-t-il été déterminant dans le choix de Mediafoot et CFI ?

– Ils ont offert au moins autant que les autres. Nous avions fixé le montant des droits de télévision à 3 millions de dollars par édition. Ce qui a fait la différence, c'est que CFI couvre l'ensemble du continent africain. Ainsi, nous sommes sûrs que notre compétition sera vue partout en Afrique, et même au-delà. »

Propos recueillis par Jean-Jacques Bozonnet

Enzo Francescoli veille sur l'équipe d'Uruguay

DIMANCHE 12 janvier, devant près de 70 000 spectateurs réunis dans la cuvette du Centenario de Montevideo, tout un peuple a cru à l'exploit. Face aux voisins argentins, les joueurs uruguayens, emmenés par Enzo Francescoli, n'ont pu tromper le gardien adverse, auteur de plusieurs arrêts déterminants. Avec ce 0-0, ni l'Argentine ni l'Uruguay ne sont encore assurés d'une place en phase finale de Coupe du monde en France.

Enzo Francescoli ne croit pas aux miracles, ni à l'existence d'un improbable sauveur capable à lui seul de porter la Céleste au septième ciel. Figure emblématique de la sélection uruguayenne et considéré par un grand nombre d'observateurs comme le meilleur joueur sud-américain en exercice, il en a trop vu pour se bercer d'illusions.

A trente-cinq ans, l'artiste à la triste figure et au style flamboyant aurait dû, en toute logique, dire adieu à la sélection après plus de dix ans de bons et loyaux services, un soir de juillet 1995. Ce jour-là, à Montevideo, l'équipe emmenée par celui que tout un peuple surnomme « El Principe » (le Prince) remporte la Copa America face aux Brésiliens, à l'issue d'une séance de tirs au but, et Francescoli, aux anges, annonce sa retraite internationale.

« DONNER UN COUP DE MAIN »

L'artiste tire sa révérence sur un palmarès enviable, mais néanmoins un peu frustrant : trois fois vainqueur de la Copa America en 1983, 1987 et 1995 ; champion d'Argentine avec River Plate en 1985 et 1994 ; champion de France avec l'OM en 1990 ; deux phases finales de Coupe du monde ratées en 1986 et 1990). Il veut se consacrer à son club argentin de River Plate et à sa famille, avec laquelle il profite des plaisirs qu'offre Buenos Aires à ceux qui en ont les moyens.

Pour couronner le tout, Francescoli est officiellement sacré meilleur joueur sud-américain de l'année en décembre 1995. Une apothéose aussi méritée que tardive pour un joueur dont le talent n'a pas toujours été payé de retour. *« Je n'ai pas réalisé en Europe la carrière que j'espérais. Mais ces années passées en France et en Italie m'ont permis de découvrir un autre monde et de bien gagner ma vie. Ce n'est déjà pas si mal »*. Du Matra Racing à Cagliari en passant par l'OM et le Torino, le Prince n'aura effectivement pas réussi à étoffer son palmarès. Seule l'aventure marseillaise, lors de la saison 1989-90, lui apportera un titre. C'est depuis son retour en Amérique du Sud, il y a deux ans, que Francescoli connaît enfin le bonheur d'engranger des trophées : victoire en Copa America avec l'Uruguay et titres en rafales avec River Plate.

Pendant que le talent toujours exceptionnel du Prince permet à River Plate de retrouver les sommets, la sélection uruguayenne entraînée par Hector Nunez se retrouve orpheline. Alors que débutent les éliminatoires en vue de la qualification pour la Coupe du monde 98, la Céleste va rapidement constater son impuissance lorsque Enzo n'est pas là. Tout commence en avril 1996 au Venezuela où l'Uruguay l'emporte sans gloire (2-0) face au cancre footballistique du continent. En juin, le choc est terrible lorsque le Paraguay vient l'emporter 2-0 à Montevideo. Dès le coup de sifflet final, le sélectionneur Nunez, conscient des lacunes de son équipe, prie Francescoli de revenir. Quelques jours plus tard, une vaste campagne de presse tente de faire sortir Enzo de sa retraite. Enfin, c'est au tour des dirigeants de l'Association uruguayenne de football de faire le forcing, en vain.

En juillet, la Céleste se fait logiquement battre en Colombie (3-1). Cette fois, l'heure est grave. Francescoli déclare : *« Les sauveurs n'existent pas, la solution ne peut être que collective. Mon pays est confronté à de gros problèmes économiques. Si la Céleste ne se qualifie pas pour la Coupe du monde en France, ce sera une catastrophe. Je suis prêt à revenir donner un coup de main. »*

NAUFRAGE AU CHILI

Début octobre, un sondage indique que 43 % des Uruguayens ne croient pas en la qualification. Le 8 octobre, pour fêter le grand retour de Francescoli après quinze mois d'absence, l'Uruguay bat la Bolivie (1-0) et se reprend à espérer. Mais le rêve est de courte durée puisque le 12 novembre, Francescoli, sorti à la mi-temps, ne peut éviter le naufrage de son équipe au Chili (défaite 1-0). Le sélectionneur Nunez est remplacé par Juan Ahuntchain, le responsable du Defensor de Montevideo. Pendant ce temps, de retour à Buenos Aires, Enzo enchaîne les exploits avec son club de River, entraîné par l'ancien attaquant monégasque Ramon Diaz, et dont le jeu porté sur l'offensive lui convient mieux que le style frileux de la Céleste.

Le 26 novembre, il dispute à Tokyo la prestigieuse finale de la Coupe intercontinentale. Bien que battu par la Juventus (1-0), le Prince garde le moral : *« Je reviendrai l'an prochain à Tokyo avec River ! Je me sens encore en pleine forme »*, déclare celui qui vient de signer une prolongation de contrat avec River jusqu'à la fin de l'année pour la coquette somme de vingt millions de francs. Le 15 décembre, Francescoli redonne espoir à tout un peuple et l'Uruguay l'emporte 2-0 face au Pérou. Quelques jours plus tard, le gardien paraguayen José-Luis Chilavert est élu meilleur joueur sud-américain de l'année, avec onze petites voix d'avance sur le « vieux » Francescoli dont le talent intact continue de séduire les foules.

Alain Constant

Les Lions indomptables sont fatigués

LES LIONS indomptables ne font plus peur qu'à eux-mêmes. L'équipe nationale du Cameroun n'est pas parvenue à battre, à Yaoundé, devant 80 000 spectateurs, la formation angolaise. Le match nul (0-0) met la sélection en position délicate dans un groupe 4 de la zone Afrique pourtant peu relevé, puisque y figurent également le Togo et le Zimbabwe. Verra-t-on le Cameroun en France en 1998 ? La question commence à se poser alors qu'elle devrait paraître incongrue, le continent ayant, pour la première fois, cinq qualifiés. Avec un effectif où l'on recense plusieurs joueurs évoluant dans les meilleurs championnats européens – Jacques Songo'o, Rigobert Song, Marc-Vivien Foé, Patrick Mboma –, une troisième qualification consécutive à une Coupe du monde aurait dû n'être qu'une formalité.

Mais dans le football camerounais aujourd'hui, rien ne semble aller de soi. Henri Depireux, le nouveau sélectionneur frais débarqué de Belgique, le découvre chaque jour. Jeudi, il ne savait toujours pas de quel effectif il pourrait disposer. Les professionnels expatriés se faisaient tirer l'oreille pour arriver, attendant que leur soient réglés des arriérés de défraiement. Cinq joueurs évoluant au pays et retenus pour le match étaient, eux, introuvables. De toute façon, les absents ne perdaient rien, puisque les joueurs ne disposaient pas même de ballons pour l'entraînement. Dans son hôtel de luxe, Henri Depireux sombrait doucement dans la déprime. Pour lui remonter le moral, et en attendant le règlement de quatre mois de salaires impayés, sa hiérarchie crut bon de lui offrir un rutilant véhicule tout-terrain...

Ainsi va le football camerounais. L'élection d'un nouveau président à la tête de la Fécafoot, la fédération nationale, les 13 et 14 décembre 1996, n'a pas provoqué de changement. Candidat de l'intérieur, Vincent Onana a battu de justesse Joseph-Antoine Bell, débarqué de France avec la ferme intention de provoquer un coup de torchon. Ce fut une campagne à l'américaine, avec spots télévisés et débat en *prime time* à la télévision. Mais au bout du compte, l'issue du scrutin s'est nouée sur des *« tractations qui échapperont à l'entendement de qui ne connaît pas la mentalité africaine »*, selon l'expression du candidat défait.

LENT DÉPÉRISSEMENT

Le Cameroun assiste au lent dépérissement de son football national. Vainqueurs de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) en 1988, quart de finalistes de la Coupe du monde en 1990, les Lions indomptables ne cessent de décevoir depuis. Ils ont touché le fond lors de la CAN 1996, ne se qualifiant pour la phase finale que grâce au forfait du Lesotho. Les joueurs camerounais ne brillèrent guère en Afrique du Sud, mais pouvaient invoquer une circonstance atténuante : ils n'étaient arrivés sur place que la veille du premier match, les dirigeants ayant oublié d'acheter les billets d'avion.

Le championnat, lui, perd régulièrement du public, las des magouilles et d'un niveau de jeu en baisse. La première décision du nouveau président a été d'instaurer un calendrier de la compétition. Jusque-là, l'organisation des matches se décidait d'une semaine sur l'autre. Le Cameroun, qui sut un temps faire venir les meilleurs joueurs africains, comme George Weah, n'est pas aujourd'hui capable de retenir ses plus jeunes espoirs. A quinze ans, les adolescents préfèrent intégrer directement les centres de formation européens plutôt que se languir dans des infrastructures obsolètes qui n'ont pas reçu un coup de pinceau depuis un quart de siècle. Une quarantaine de joueurs évoluent également dans les championnats indonésien et malaisien. Ils ont suivi là-bas l'idole nationale, Roger Milla, vedette du Mondiale 1990, qui participait encore, à quarante-deux ans, à la World Cup américaine.

« Parce que nous avons obtenu des succès dans le passé malgré la plus totale inorganisation, les dirigeants pensent que cela peut continuer, analyse Joseph-Antoine Bell. *Aucun d'eux n'a jamais mis les pieds dans un vestiaire hors du Cameroun. Ils ne savent pas que le monde du football a évolué à l'extérieur et que le décalage grandit. Mon rêve serait qu'on arrête de parler de nous en dehors du terrain. Mais, à l'évidence, nous ne sommes pas sortis de l'auberge. »*

Benoît Hopquin

ÉLIMINATOIRES MONDIAL 98

ZONE AFRIQUE

● Groupe 1

Kenya-Nigeria	1-1
Burkina Faso-Guinée	0-2

Classement : 1. Guinée, 6 pts ; 2. Nigeria, 4 ; 3. Kenya, 1 ; 4. Burkina-Faso, 0.

● Groupe 2

Namibie-Liberia	0-0
Tunisie-Egypte	1-0

Classement : 1. Tunisie, 6 pts ; 2. Egypte, 3 ; 3. Liberia, 1 ; 4. Namibie, 1.

● Groupe 3

Zambie-Afrique du Sud	0-0
Zaïre-Congo	1-1

Classement : 1. Congo, 4 pts ; 2. Afrique du Sud, 4 ; 3. Zaïre, 1 ; 4. Zambie, 1.

● Groupe 4

Zimbabwe-Togo	3-0
Cameroun-Angola	0-0

Classement : 1. Cameroun, 4 pts ; 2. Angola, 4 ; 3. Zimbabwe, 3 ; 4. Togo, 0.

● Groupe 5

Sierra Leone-Gabon	1-0
Ghana-Maroc	2-2

Classement : 1. Maroc, 4 pts ; 2. Sierra Leone, 3 ; 3. Ghana, 2 ; 4. Gabon, 1.

ZONE AMSUD

● Huitième journée

Bolivie-Equateur	2-0
Pérou-Chili	2-1
Uruguay-Argentine	0-0
Venezuela-Paraguay	0-2

Classement : 1. Colombie, 17 pts ; 2. Paraguay, 14 ; 3. Argentine, 10 ; 4. Uruguay, 10 ; 5. Bolivie, 9 ; 6. Equateur, 9 ; 7. Pérou, 9 ; 8. Chili, 8 ; 9. Venezuela, 1.

(Les quatre premiers joueront la phase finale en France, le Brésil étant qualifié d'office.)

Khalid Rahilou devient champion du monde de boxe aux Etats-Unis

DANS LA TÊTE de Khalid Rahilou, c'était une sorte de mythe, beaucoup plus qu'un nom. Lui, le petit gars de Casablanca, voulait tant lui ressembler. Au point d'épouser l'histoire de Marcel Cerdan, de faire retentir au beau milieu du sud des Etats-Unis la voix d'Edith Piaf. Edith et Marcel. Piaf et Cerdan. *L'hymne à l'amour*, chanson-mémoire d'un couple peu ordinaire, a envahi une salle de boxe du Tennessee. Accompagné de ces quelques notes, samedi 11 janvier, Rahilou est monté sur le ring de Nashville, en fidèle de la légende. A travers les années, il souhaitait plus que jamais rendre hommage à Marcel Cerdan. Quel meilleur endroit que l'Amérique ? Ici, au coeur d'une autre nuit, la France de la boxe avait collé son oreille aux postes de radio, pour éclater de bonheur au petit matin. Marcel Cerdan avait battu Tony Zale. Il était devenu champion du monde des poids moyens.

Quarante-neuf ans plus tard, Khalid Rahilou a fait un peu plus que marcher sur les traces de l'idole. Il a renversé Frankie Randall, a obligé l'arbitre à renvoyer l'Américain dans son coin, cinquante-huit secondes après le début de la onzième reprise. Personne ne croyait à son rêve. L'adversaire était trop fort, il frappait trop vite. Et avait accroché à un palmarès déjà bien touffu une victoire exceptionnelle. C'est lui qui avait infligé, il y a trois ans, sa première défaite à Julio Cesar Chavez, alors tenu pour le meilleur boxeur en activité.

SÉRIEUX INÉBRANLABLE

Tout au plus soulignait-on son âge, trente-cinq ans, et une méchante habitude de ne jamais refuser un verre de whisky, de jongler avec l'hygiène sportive. Qu'importe, son punch devait suffire pour abattre le petit Français du Maroc, tard venu à la boxe anglaise. Au pays de la boxe, les succès français sont si rares ! Depuis 1957 et son couronnement à Los Angeles contre Raton Macias, dans la catégorie des poids coq, Alphonse Halimi se cherchait en vain un successeur.

Rahilou, c'est tout le contraire de Randall, une réputation encore à faire et un sérieux inébranlable. Pour préparer le combat, il était arrivé en Amérique dès le 10 décembre. Sous l'égide des frères Michel et Louis Acariès, ses managers, il a suivi une préparation intense dont les bénéfices se sont faits sentir sur le ring. Face à Frankie Randall, Khalid Rahilou semblait inépuisable. Il a passé les premières reprises à danser entre les cordes, à esquiver, à fuir. Il a énervé le tenant du titre, lassé d'avoir à courir derrière un adversaire insaisissable. Puis il a pris l'initiative, multiplié les coups, jusqu'à cet uppercut de la huitième reprise qui a sonné debout le champion du monde. Une accélération encore, et la ceinture des super-légers (WBA) s'offrait à lui à la onzième reprise sur arrêt de l'arbitre. *« Dès que je l'ai touché, j'ai su que je gagnerai par KO*, déclarait le nouveau champion. *Je sentais qu'il avait le punch, mais il ne m'a jamais vraiment touché. »*

Khalid Rahilou est aujourd'hui le quatrième champion du monde français en exercice, après Fabrice Tiozzo (mi-lourds WBC), Jean-Baptiste Mendy (légers WBC) et Laurent Boudouani (super-welters WBA). Dans sa catégorie figure le meilleur boxeur en activité, l'Américain Oscar de La Hoya, champion du monde WBC. Seule une victoire contre lui pourrait faire de Rahilou l'égal de Marcel Cerdan, champion du monde unique chez les poids moyens. Dans l'immédiat, les frères Acariès se sont engagés à donner sa revanche à Frankie Randall. Le combat pourrait être organisé en France. Restent à fixer la date et les conditions financières. A Nashville, Khalid Rahilou a touché une bourse de 100 000 dollars (environ 530 000 francs). Avant de reprendre l'entraînement, il va faire un détour par Casablanca pour passer en famille le début du ramadan. Chez lui. Chez Marcel Cerdan.

Pascal Ceaux

L'Autrichien Thomas Sykora brigue la succession d'Alberto Tomba en slalom

Le skieur, âgé de vingt-huit ans, a remporté dimanche le slalom de Chamonix, s'adjugeant ainsi quatre épreuves sur cinq en Coupe du monde. L'Italien est parti sans disputer la seconde manche

CHAMONIX
de notre envoyée spéciale

SKI

Il a terminé comme lors de la première manche. Facile et en trombe. Il a devancé le deuxième de plus d'une seconde et soixante-six centièmes, le plus grand écart dans un slalom après celui d'Alberto Tomba à Garmisch-Partenkirchen en 1995 (1,95 seconde). Il a embrassé la foule un peu désolée et s'en est allé se percher sur le podium dans l'un de ses grands sourires. Depuis trois mois, Thomas Sykora se balade, dans tous les sens du terme, sur la Coupe du monde de slalom. Contre lui, il n'y a rien à faire. En remportant, dimanche, le slalom de Chamonix, il s'est adjugé sa quatrième victoire de la saison sur les cinq possibles... Il avait terminé deuxième à Breckenbridge (Colorado) en novembre.

DEBOUT SUR LES PIQUETS

Thomas, vingt-huit ans, bouille agréable, est un enfant du sport. Son père fut joueur de handball et deux de ses tantes furent championnes d'athlétisme. Lise Prokop, par exemple, fut médaillée de bronze aux Jeux olympiques de Mexico en 1968. Sans qu'il y ait lien de cause à effet, le slalom trouve, avec lui, une touche de classicisme. Bien sûr, Thomas est autrichien, né dans un pays où le ski est une tradition et la montagne un dogme. Et puis, pour un slalomeur, Thomas est trop grand. Avec 1,90 mètre pour 85 kilos, il semble longiligne dans un milieu peuplé de costauds trapus comme Alberto Tomba (1,82 m, 92 kilos) ou Sébastien Amiez (1,80 m, 80 kilos).

Pour ses quelques centimètres de plus et pour éviter tout déséquilibre, Thomas adopte l'attitude *debout sur les piquets* quand Tomba ou Amiez s'assoient presque sur leurs ski et punchent les piquets. Thomas, lui, chaloupe entre les obstacles au lieu de les aplatir. A Chamonix, dimanche, comme à Park City, Madonna di Campiglio ou Kranjska Gora, son ski s'est fait épure. Une perfection dans les courbes, une harmonie avec les pentes : une grande modestie. Et puis, Thomas va bien : *« A force de gagner, j'ai une énorme confiance en moi*, clame-t-il avant les courses. *Maintenant, je peux foncer, prendre des risques. Alors, je découvre que je peux aller encore plus vite et skier encore mieux. Tout est grisant. Et aujourd'hui, tout était parfait : la neige, le parcours, mes sensations. »*

A vingt-huit ans, il apparaît comme un nouveau. Il a disputé ses premières courses de Coupe du monde lors de la saison 1991-1992. C'est que la première nation du ski ne sait plus que faire de ses jeunes talents : *« Le réservoir est tellement immense que les jeunes plus que prometteurs sont parfois obligés d'attendre quelques années en disputant des Coupes d'Europe avant de pouvoir venir en Coupe du monde »*, explique l'Autrichien Karl Schranz, double vainqueur de la Coupe du monde en 1969 et 1970.

La saison dernière, Thomas Sykora opérait encore en Coupe d'Europe avant de remporter les deux premières victoires de sa carrière en Coupe du monde. Sa première est encore la plus belle à ses yeux. Il l'a conquise à Kitzbühel, dans l'épreuve la plus prestigieuse de la saison, devant 70 000 personnes amassées en une gigantesque fête. Il en parle encore avec des yeux d'enfant, qu'il a très profonds. A Lillehammer, lors de la finale, en mars, la Coupe du monde s'était close sur une nouvelle performance de Thomas. Elle avait été éclipsée par la bagarre entre Alberto Tomba et Sébastien Amiez, qui avait emporté le globe de cristal du slalom au terme d'un absolu suspense. Thomas ne s'en était pas formalisé. Peut-être attendait-il son heure. Comme s'il avait effacé les six mois d'entraînements d'été, il a continué sur sa lancée. Avec deux cents points d'avance sur son suivant immédiat au classement de la Coupe du monde, le trophée de cristal lui semble promis avant que les quatre dernières épreuves ne soient disputées.

QUASI-ARLÉSIENNE

La saison est curieuse. Sébastien Amiez et Alberto Tomba qui avaient offert le palpitant duel en 1995-1996, ne sont pas tout à fait là. Le Français, huitième à Chamonix, ne retrouve pas la fougue des saisons passées : *« Je ne suis pas entièrement libéré et je ne skie pas à 100 %*, dit-il. *Je cherche pourquoi. »* Il pensait avoir fait le nécessaire en prenant la deuxième place du slalom de Kranjska Gora il y a six jours. Peine perdue.

Alberto Tomba, lui, poursuit sa saison en quasi-Arlésienne. De nombreuses fois absent depuis le début des compétitions à cause d'une blessure au poignet contractée à l'entraînement en septembre, le *campionissimo* est arrivé à Chamonix la veille de la course. Il en est parti sans disputer la seconde manche du slalom. A plus d'une seconde de Sykora au terme de la première, Tomba fait savoir qu'il souffrait d'une grippe qui l'empêchera également de disputer, mardi, le slalom-géant d'Altenboden. *« Thomas Sykora ne gagnera pas la Coupe du monde en battant Alberto Tomba sur toute la saison*, a expliqué très simplement Sébastien Amiez. *L'an dernier, Tomba et moi avons passé la saison au coude à coude. Et quand on se bat avec Tomba, c'est fabuleux, il est une légende. Avec Thomas Sykora, c'est différent».*

Bénédicte Mathieu

Une saison exceptionnelle

Avec quatre victoires (et une deuxième place) sur cinq slaloms disputés depuis le début de la Coupe du monde de ski alpin, qui en compte neuf, l'Autrichien Thomas Sykora est en passe de réaliser une des meilleures saisons de l'histoire de la Coupe du monde dans cette discipline où les meilleurs ont été Tomba (7/9) en 1994-1995, Girardelli et Stenmark (7/10) en 1984-1985 et 1976-1977, Tomba (6/8) en 1987-1988 et (6/9) en 1991-1992, Stenmark (5/7) en 1975-1976 et (5/8) en 1979-1980.

Boris Becker éliminé au premier tour des Internationaux d'Australie

L'ALLEMAND Boris Becker, tête de série N° 6 des Internationaux d'Australie, vainqueur du tournoi en 1996, a été éliminé, lundi 13 janvier à Melbourne, dès le premier tour par l'Espagnol Carlos Moya, 25e joueur mondial, en cinq sets et trois heures et trente et une minutes sur le score de 5-7, 7-6 (7-4), 3-6, 6-1, 6-4. Redoutable joueur de fond de court, Moya, qui avait perdu, samedi 11 janvier, la finale du tournoi de Sydney face au Britannique Tim Henman, a contré les montées au filet de Becker en réussissant de nombreux lobs et passing-shots. Boris Becker, qui a paru incommodé par la chaleur alors qu'il menait deux sets à un, avait déjà été battu par Carlos Moya au mois de novembre (6-3, 5-7, 6-4) au tournoi en salle de Paris-Bercy. Agé de vingt ans, Moya s'est déjà illustré en 1996 en infligeant à Thomas Muster sa première défaite sur terre battue après une série de trente-huit victoires.

Au cours de cette première journée, les Français ont réalisé un beau tir groupé avec les victoires de Guillaume Raoux sur le Canadien Daniel Nestor (7-6 [7-3], 6-2, 6-2), de Stéphane Simian face à l'Espagnol Galo Blanco (6-2, 6-2, 6-4), et de Jean-Philippe Fleurian sur le Marocain Hicham Arazi, (7-5, 6-0, 6-3). – *(AFP.)*

Les photos d'un satellite canadien, seul espoir de retrouver Gerry Roufs

LES RECHERCHES entreprises pour retrouver le skipper québécois Gerry Roufs, dont les organisateurs du Vendée Globe sont sans nouvelles depuis le 7 janvier, sont suspendues aux informations que pourrait donner le satellite canadien qui a balayé la zone dimanche 12 janvier. Le cargo panaméen *Mass Entreprise* a interrompu le quadrillage de cette zone du Pacifique, située à 4 500 kilomètres de toute terre ferme, entre la Nouvelle-Zélande et le Chili, lorsqu'il a commencé à manquer de combustible. Les responsables des secours ont également demandé au navigateur Marc Thiercelin, qui s'était détourné, de reprendre sa route en raison des conditions météorologiques.

A Fremantle, en Australie, l'arrivée de la frégate *Adélaïde*, à bord de laquelle se trouvaient Thierry Dubois et Tony Bullimore – les deux navigateurs sauvés jeudi 9 janvier après leurs naufrages –, a été saluée, lundi 13 janvier, par des milliers de personnes et par Ian McLachlan, ministre australien de la défense.

DÉPÊCHES

■ **VOILE : *Bruno Peyron a renoncé dans sa tentative de battre le record*** de la traversée de la Méditerranée. Le navigateur et son équipage, qui avaient quitté Marseille, samedi 11 janvier, à bord du catamaran *Explorer*, ont abandonné, dimanche à 7 heures, alors qu'ils se trouvaient au large de la Sardaigne. Ils avaient alors un retard de 40 milles sur le record établi en 1991 par Florence Arthaud.

■ ***FOOTBALL AMÉRICAIN : les Green Bay Packers et les New England Patriots se sont qualifiés***, dimanche 12 janvier, pour le Super Bowl, la finale du championnat américain, qui se déroulera le 26 janvier à la Nouvelle-Orléans. Ils ont battu respectivement les Carolina Panthers (30-13) et les Jacksonville Jaguars (20-6).

■ **FOOTBALL : la seule surprise des huitièmes de finale de la Coupe de la Ligue** est venue de Louhans-Cuiseaux où l'équipe locale, évoluant en deuxième division, a éliminé le FC Nantes (0-0, 4 tirs au but à 2). Le match Rennes-Lyon a été reporté au mercredi 15 janvier. Le tirage au sort des quarts de finale est le suivant : Lens-Monaco, Montpellier-Rennes ou Lyon, Strasbourg-Louhans-Cuiseaux et Bordeaux-Caen.

■ **CYCLISME : Christophe Mengin est devenu champion de France de cyclo-cross**, dimanche 12 janvier, à Harnes (Pas-de-Calais). Il apporte à La française des jeux, la nouvelle équipe dirigée par Marc Madiot, sa première victoire de la saison.

■ **AÉROSTATION : la tentative de tour du monde sans escale en ballon a échoué**, dimanche 12 janvier. L'équipage, parti le matin même de Suisse, a amerri dans l'après-midi, en Méditerranée, à 36 kilomètres de Montpellier. Du kérosène servant à chauffer le mélange d'air chaud et d'hélium qui permet au ballon de voler, se répandait dans la cabine en dégageant des gaz toxiques.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

Championnat de France ProA
Dix-neuvième journée

Cholet-Evreux	104-81
Besançon-Villeurbanne	82-87
Montpellier-Antibes	88-83 a. p.
Paris-SG Racing - Chalon-sur-Saône	71-84
Dijon-Levallois	82-86
Gravelines-Strasbourg	79-62
Pau-Orthez - Limoges	79-72
Nancy-Le Mans	84-59

Classement : 1. Pau-Orthez, 35 pts ; 2. Villeurbanne, 34 ; 3. Limoges, Paris-SG et Le Mans, 32 ; 6. Cholet, Nancy et Montpellier, 30 ; 9. Dijon, Antibes et Levallois, 26 ; 12. Chalon-sur-Saône, 25 ; 13. Strasbourg, Besançon et Evreux, 24 ; 16. Gravelines, 23.

ESCRIME

Tournoi féminin de fleuret de Budapest
1. S. Boïko (Rus.) ; 2. A. Mohamed (Hon.) ; 3. C. Magnan (Fra.) et M. Weber (All.).

Tournoi féminin d'épée de Rio de Janeiro
1. L. Flessel (Fra.) ; 2. E. Uga (Ita.) ; 3. V. Barlois (Fra.) et G. Buerki (Sui.).

FOOTBALL

Coupe de la Ligue
Huitièmes de finale

Bordeaux (D1)-Marseille (D1)	1-0 a. p.
Toulon (D2)-Lens (D1)	0-1
Le Mans (D2)-Monaco (D1)	1-3
Strasbourg (D1)-Cannes (D1)	2-0
Caen (D1)-Metz (D1)	1-0
Louhans-Cuiseaux (D2)-Nantes (D1)	0-0 a. p.

Louhans-Cuiseaux qualifié 4 tirs au but à 2.

Championnat d'Angleterre
Vingt-deuxième journée

Aston Villa-Newcastle	2-2
Blackburn-Coventry	4-0
Leeds-Leicester	3-0
Liverpool-West Ham	0-0
Middlesbrough-Southampton	0-1
Nottingham-Chelsea	2-0
Sheffield-Everton	2-1
Sunderland-Arsenal	1-0
Wimbledon-Derby	1-1
Tottenham-Manchester United	1-2

Classement : 1. Liverpool, 43 pts ; 2. Manchester United, 41 ; 3. Arsenal, 40 ; 4. Newcastle, 38 ; 5. Wimbledon, 38 ; 6. Aston Villa, 38 ; 7. Chelsea, 35 ; 8. Sheffield Wednesday, 31 ; 9. Everton, 28 ; 10. Tottenham, 28 ; 11. Sunderland, 27 ; 12. Leeds United, 25 ; 13. Derby, 24 ; 14. Blackburn Rovers, 23 ; 15. Coventry, 23 ; 16. Leicester, 23 ; 17. West Ham, 22 ; 18. Nottingham Forest, 20 ; 19. Southampton, 19 ; 20. Middlesbrough, 18.

Championnat d'Espagne
Dix-neuvième journée

Tenerife-Sociedad	0-1
Bilbao-Celta Vigo	2-2
Valladolid-La Corogne	1-1
Valence-Rayo Vallecano	1-0
FC Séville-Oviedo	2-1
Logrones-Espanyol Barcelone	1-0
Compostelle-Santander	1-1
Atletico Madrid-Saragosse	5-1
Extremadura-Real Madrid	0-0
FC Barcelone-Alicante (lundi)	
Gijon-Betis Séville (reporté)	

Classement : 1. Real Madrid, 43 pts ; 2. FC Barcelone, 40 ; 3. Deportivo La Corogne, 38 ; 4. Betis Séville, 36 ; 5. Atletico Madrid, 35 ; 6. Real Sociedad, 34 ; 7. Valladolid, 30 ; 8. Tenerife, 28 ; 9. Athletic Bilbao, 26 ; 10. Valence, 27 ; 11. Racing Santander, 25 ; 12. Celta Vigo, 24 ; 13. Rayo Vallecano, 23 ; 14. Oviedo, 22 ; 15. Compostelle, 20 ; 16. Espanyol Barcelone, 19 ; 17. Sporting Gijon, 18 ; 18. Logrones, 18 ; 19. FC Séville, 17 ; 20. Saragosse, 14 ; 21. Hercules Alicante, 12 ; 22. Extremadura, 9.

Championnat d'Italie
Seizième journée

Bologne-Parme	0-1
Juventus-Bergame	0-0
Milan AC-Vicence	1-0
Naples-Inter Milan	1-2
Plaisance-Udine	0-0
Reggiana-Fiorentina	0-0
AS Rome-Pérouse	4-1
Vérone-Lazio Rome	1-1
Gênes-Cagliari	4-1

Classement : 1. Juventus Turin, 30 pts ; 2. Inter Milan et Sampdoria Gênes, 28 ; 4. Vicence, 26 ; 5. Fiorentina, 25 ; 6. Milan AC et Parme, 24 ; 8. AS Rome, Lazio Rome et Naples, 23 ; 11. Bologne, 22 ; 12. Atalanta Bergame, 21 ; 13. Udine, 19 ; 14. Plaisance, 18 ; 15. Pérouse, 17 ; 16. Cagliari, 14 ; 17. Vérone, 11 ; 18. Reggiana, 10.

HANDBALL

Championnat de France N 1
Seizième journée

Paris SG-Dunkerque	29-28
Bordeaux-Montpellier	23-24
Ivry-Pontault-Combault	32-28
Villeneuve d'Ascq-ACBB	22-23
Massy-Chambéry	27-25
Besançon-Toulouse	25-23
Istres-Créteil	27-22

Classement : 1. Ivry, 46 pts ; 2. Créteil, 46 ; 3. Montpellier, 38 ; 4. Paris SG-Asnières, 36 ; 5. Chambéry, 33 ; 6. Massy, 33 ; 7. Toulouse, 31 ; 8. ACBB, 29 ; 9. Bordeaux, 28 ; 10. Pontault-Combault, 28 ; 11. Istres, 28 ; 12. Dunkerque, 27 ; 13. Besançon, 25 ; 14. Villeneuve-d'Ascq, 20.

Ligue des champions (messieurs)

Paris SG-Asnières (Fra.)-Celje (Slov.)	20-26

Ligue des champions (dames)

Metz (Fra.)-Niederoesterreich (Aut.)	17-26

HOCKEY SUR GLACE

Championnat de France N 1A
Vingt-deuxième journée

Megève-Brest	3-13
Viry-Châtillon - Reims	2-7
Gap-Bordeaux	4-5
Amiens-Angers	15-0
Lyon-Epinal	9-2
Grenoble-Rouen	2-0

Classement : 1. Reims, 40 pts ; 2. Brest, 39 ; 3. Grenoble, 34 ; 4. Rouen, 33 ; 5. Amiens, 28 ; 6. Angers, 24 ; 7. Bordeaux, 21 ; 8. Lyon, 15 ; 9. Gap, 9 ; 10. Viry-Châtillon, 9 ; 11. Megève, 9 ; 12. Epinal, 3.

RALLYE

Dakar-97
Huitième étape : Tahoua-Agadez (525 km)

● Autos
1. K. Shinozuka (Jap.)-H. Magne (Fra., Mitsubishi) ; 2. J-P. Fontenay-B. Musmarra (Fra., Mitsubishi) à 1 mn 21 s ; 3. B. Saby-D. Serieys (Fra., Mitsubishi) à 6 mn 24 s.
Classement général : 1. K. Shinozuka (Jap.)-H. Magne (Fra., Mitsubishi) ; 2. J-P. Fontenay-B. Musmarra (Fra., Mitsubishi) à 1 mn 42 s ; 3. B. Saby-D. Serieys (Fra., Mitsubishi) à 11 mn 38 s.

● Motos
1. S. Peterhansel (Fra., Yamaha) ; 2. J. Arcarons (Esp., KTM) à 2 mn 38 s ; 3. C. Sotelo (Esp., Cagiva) à 4 mn 17 s.
Classement général : 1. S. Peterhansel (Fra., Yamaha) ; 2. J. Arcarons (Esp., KTM) à 1 h 23 mn 25 s ; 3. O. Gallardo (Esp., Cagiva) à 2 h 11 mn 14 s.

RUGBY

Championnat de France (Groupe A1)
Dixième journée

● Poule 1

Agen-Béziers	19-13
Dax-Nîmes	57-27
Castres-Bourgoin	24-29
Toulouse-Biarritz	55-7
Grenoble-Périgueux (reporté)	

Classement : 1. Toulouse, 26 pts ; 2. Bourgoin, 25 ; 3. Dax, 24 ; 4. Agen, 23 ; 5. Castres, 20 ; 6. Grenoble, 17 ; 7 Biarritz, 17 ; 8. Béziers, 16 ; 9. Périgueux, 15 ; 10 Nîmes, 13.

● Poule 2

Pau-Colomiers	28-18
Brive-Perpignan	16-11
Toulon-Dijon	24-12
Narbonne - Bègles-Bordeaux	24-3
Paris UC-Montferrand (reporté)	

Classement : 1. Montferrand, 23 pts ; 2. Brive, 22 ; 3. Perpignan, 22 ; 4. Pau, 22 ; 5. Toulon, 22 ; 6. Bègles-Bordeaux, 20 ; 7. Narbonne, 20 ; 8 Colomiers, 18 ; 9. Dijon, 14 ; 10. Paris UC, 13.

SKI ALPIN

Descente masculine de Chamonix
1. K. Ghedina (Ita.) 2 mn 01 s 56 ; 2. A. Skaardal (Nor.) 2 mn 01 s 57 ; 3. W. Franz (Aut.) 2 mn 01 s 67 ; 4. W. Besse (Sui.) 2 mn 01 s 94 ; 5. L. Alphand (Fra.) 2 mn 02 s 03.

Slalom masculin de Chamonix
1. T. Sykora (Aut.) 1 mn 56 s 38 ; 2. T. Stangassinger (Aut.), 1 mn 58 s 04 ; 3. M. Hansson (Suè.) 1 mn 58 s 40 ; 4. M. Von Gruenigen (Sui.) 1 mn 58 s 49 ; 5. O. Christian Furuseth (Nor.) 1 mn 58 s 51.
Classement général de la Coupe du monde : 1. M. Von Gruenigen (Sui.), 497 pts ; 2. T. Sykora (Aut.), 482 ; 3. H. Knauss (Aut.), 468 ; 4. K. Andre Aamodt (Nor.), 451 ; 5. K. Ghedina (Ita.), 415 ; 6. L. Alphand (Fra.), 397.

Seconde descente féminine de Bad Kleinkirchheim
1. H. Zurbriggen (Sui.) 1 mn 42 s 33 ; 2. H. Gerg (All.) 1 mn 42 s 69 ; 3. S. Schuster (Aut.) 1 mn 43 s 06 ; 4. R Goetschl (Aut.) 1 mn 43 s 07 ; 5. P. Wiberg (Suè.) 1 mn 43 s 10 ; 6. F. Masnada (Fra.) 1 mn 43 s 28.

Super-G féminin de Bad Kleinkirchheim
1. P. Wiberg (Suè.) 1 mn 39 s 98 ; 2. I. Kostner (Ita.) 1 mn 40 s 26 ; 3. K. Seizinger (All.) 1 mn 40 s 34 ; 4. H. Gerg (All.) 1 mn 40 s 50 ; 5. M. Ertl (All.) 1 mn 40 s 97.
Classement général de la Coupe du monde : 1. P. Wiberg (Suè.), 863 pts ; 2. K. Seizinger (All.), 649 ; 3. H. Gerg (All.), 583 ; 4. D. Compagnoni (Ita.), 395 ; 5. A. Wachter (Aut.), 365.

TENNIS DE TABLE

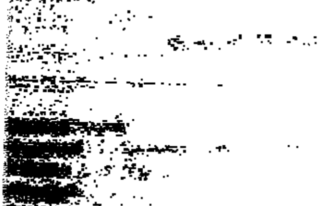
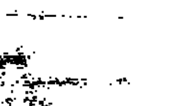
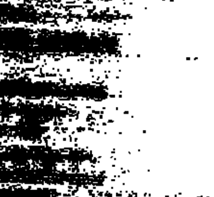
Open d'Angleterre
Finale du double messieurs : P. Chila-C. Legout (Fra.) b T. Keen-D. Heister (P-B) 21-10, 21-13.

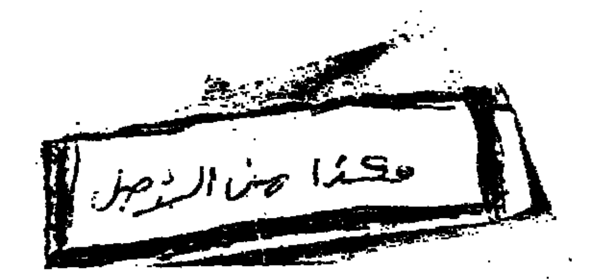
VOLLEY-BALL

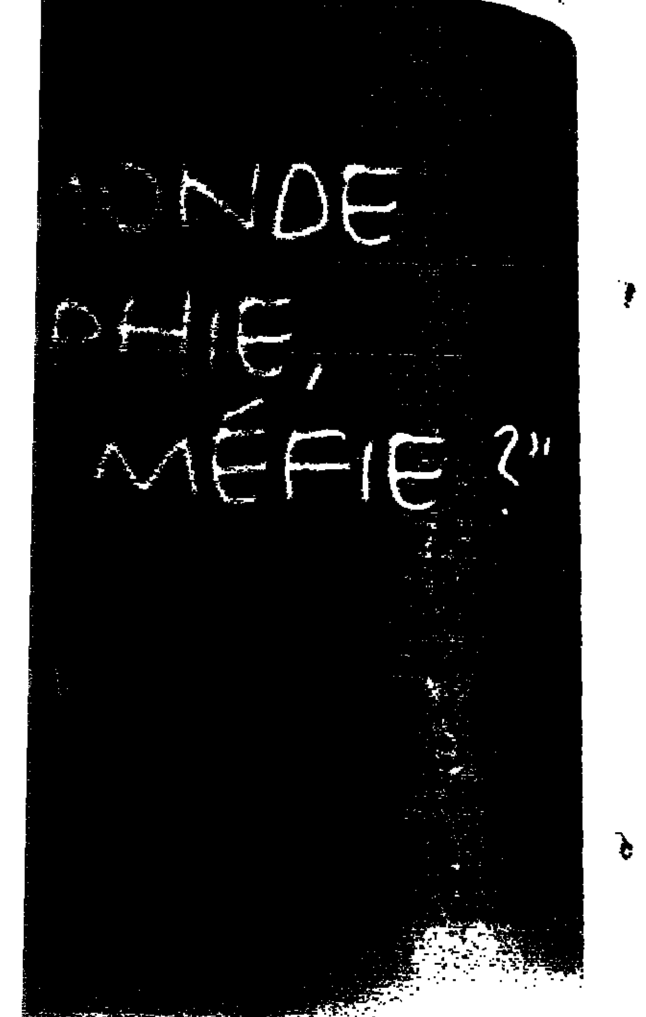
Championnat de France
Dix-huitième journée

Rennes-Paris UC	0-3
Nice-Cannes	3-2
Paris-SG-Racing - Avignon	1-3
Poitiers-Tourcoing	3-2
Agde-Montpellier	1-3
Toulouse-Tours	3-2
Sète-Strasbourg	3-0

Classement : 1. Paris UC, 33 pts ; 2. Cannes, 32 ; 3. Montpellier, 31 ; 4. Poitiers, 31 ; 5. Tourcoing, 30 ; 6 Nice, 29 ; 7. Tours, 27 ; 8. Avignon, 27 ; 9 Paris-SG-Racing, 26 ; 10. Sète, 26 ; 11. Toulouse, 23 ; 12. Strasbourg, 21 ; 13. Rennes, 21 ; 14 Agde, 21.



À RÉFLÉCHIR

…T RE DÉCOUVERTE!

Publicitaires et collectionneurs réhabilitent le marxisme-léninisme

Le style « démocratie populaire » revient en force dans le « champ de communication », comme disent les agences. Trabant et médailles soviétiques sont la proie d'un nouvel engouement

PORTÉS disparus de l'affichage militant, Marx, Staline et Mao Zedong ont opéré un retour remarqué sur les panneaux et les écrans publicitaires. Pour cela, il leur a fallu accepter un contre-emploi peu glorieux : lancer quelques slogans bien sentis à l'endroit du prolétariat, invité à tenter sa chance au Monopoly, divertissement préféré du capitalisme triomphant adapté par la Française des jeux.

Parallèlement, la multinationale américaine Procter & Gamble s'est lancée, fin novembre dernier, dans une campagne de promotion des mouchoirs jetables Tempo. Là encore, les reliques du marxisme ont été mises à contribution pour vanter le caractère *« révolutionnaire »* d'un produit. Sur fond rouge, un poing fermé et des caractères alignés tant bien que mal par une machine à écrire hésitante reconstituaient un tract semi-clandestin. Un message un peu laborieux et moins réussi que les autres publicités ayant fait appel à la thématique soviéto-communiste (Renault pour la Clio, la FNAC pour ses *« prix verts »*, Lancôme pour son parfum Maroussia, notamment).

Cette redécouverte du marxisme-léninisme est un signe. Ce nouveau *« champ de communication »*, comme le disent les agences de publicité, fait écho à l'engouement, perceptible dans les milieux des collectionneurs, pour les médailles, les portraits jaunis de *« grands dirigeants »* ou les jouets *« made in USSR »* inspirés de l'épopée des Spoutnik. Chez Cipière Photo, magasin parisien spécialisé dans les appareils photo de collection, on fait état d'un intérêt croissant pour les Zenith russes et les Praktica d'ex-RDA.

Marx et Lénine sont de retour ? Oui, mais sous forme de pastiche, car pour ceux qui jouent avec leurs symboles, il ne s'agit nullement de suggérer que le bilan du « socialisme réel » doit être réévalué. La petite étoile rouge accrochée au revers de la veste est un clin d'œil à une période où le monde était coupé en deux – ce qui permettait sans doute de relativiser davantage les défauts de l'économie de marché… – et à un système de valeurs dont, en France, il ne reste plus guère que le folklore. Lors de son congrès, fin décembre, le Parti communiste français n'a-t-il pas pris soin d'éviter toute représentation de la faucille et du marteau ?

Cette remise à l'honneur parodique n'en possède pas moins une dimension politique. *« Elle signifie que le communisme ne fait plus peur, désormais, nous pouvons nous permettre de jouer avec cet imaginaire,* considère Marc Loeb, directeur de l'agence qui porte son nom et qui a créé la campagne publicitaire du Monopoly. *Les quarante-quarante-cinq ans, les enfants de mai 68 en ont fait leur deuil mais ils gardent de cette période une trace indélébile. Ces images leur inspirent un mélange de tendresse et de dérision. »* Hier « guides du prolétariat », les figures historiques du communisme sont devenues d'excellents porte-parole lorsqu'il s'agit de « cibler » en priorité les cadres de trente-cinq - cinquante ans. Ce faisant, les publicitaires prennent des risques.

Faire entrer en scène, paternels et au faîte de leur splendeur, *« les camarades »* Staline et Mao pour les besoins d'un jeu de grattage, n'est-ce pas banaliser, voire amnistier, certains dictateurs authentiques ? Marc Loeb rétorque en évoquant le respect que doit inspirer le rôle de l'URSS pendant la seconde guerre mondiale. Les études d'opinion, fait-il également valoir, laissent penser que, *« pour les Français, Staline et Mao ne sont plus des repoussoirs »*.

Les amateurs de broches à l'effigie de Lénine enfant et autres reliques ne se posent guère ces questions. Leur attirance pour ces symboles, à la fois pathétiques et ridicules, touche à l'intime et reflète un penchant prononcé pour ce qui est hors normes. Le club Euro Trabi, qui rassemble les amateurs de Trabant – ces célèbres petites voitures est-allemandes furent la figure emblématique de la chute du mur de Berlin –, est un haut lieu de l'humour décalé, tendance réalisme socialiste.

« PATRIMOINE HISTORIQUE »

Dans un grand parking souterrain du quartier de Montparnasse, à Paris, certains d'entre eux ont improvisé un étonnant musée. Encadrant une partie des Trabant des cent quatre-vingts adhérents du club, d'énormes et sombres limousines officielles sont impeccablement alignées : deux Zil – l'une a servi le dignitaire communiste bulgare Todor Zivkov et l'autre, immatriculée KGB 75, le président de la République de Mongolie – et quelques lourdes Volga, Tchaïka, Syrena et Moskvitch. Un peu plus loin, trône une Tratraplan tchèque de 1949.

Ex-professionnel de l'automobile ancienne, Christian Azais a entreposé sur place des kilos de médailles, dont certaines rarissismes, des jouets, des montres, des revues, des uniformes de l'armée rouge et même deux nains de jardin polonais. *« A notre manière, nous sauvegardons des éléments du patrimoine historique. Ce régime ne nous inspire aucune sympathie mais ce n'est pas une raison pour laisser disparaître tous ces objets,* souligne-t-il. *Et puis, rouler en Trabant a un côté provoquant qui n'est pas vraiment désagréable. »*

Ces petites voitures dont le moteur deux-temps émet un bruit de crécelle et crache une fumée bleue semblent rencontrer un réel succès. *« On n'arrête pas de nous en demander »*, assure Claude Martin, président d'Euro Trabi, en précisant qu'un modèle révisé et en bon état général se négocie entre 6 000 et 12 000 francs. Cet informaticien avoue aussi une passion immodérée pour *« les bustes de Lénine, les étoiles de héros de l'Union soviétique, les disques des Chœurs de l'armée rouge ou encore les photos des premiers secrétaires locaux qui trônaient dans les auberges de jeunesse et les mairies »*.

Nombre de ces amateurs de Trabant avouent appartenir à une génération d'adolescents qui, l'été venu, partaient en vacances en Roumanie ou sur les rives du lac Balaton avec un comité d'entreprise dirigé par la CGT, ou dont les séjours linguistiques les amenaient dans les camps de « jeunes pionniers » d'Allemagne de l'Est ou, pour les privilégiés, vers Sotchi, *« le Saint-Tropez russe »*, sur les bords de la mer Noire. *« C'était un univers surréaliste,* se souvient Claude Martin. *On nous faisait visiter les kolkhozes et les usines, avec discours de l'apparatchik local. On mangeait de la soupe aux choux, on buvait du mauvais soda et on revenait avec des médailles. »*

Jean-Michel Normand

Une mauvaise réputation injustifiée ?

Trabantologue distingué, Jean-Claude Lequy, technicien dans une société de dépannage, éprouve un vrai respect pour ces petites autos hoquetantes que méprisent volontiers les collectionneurs de voitures occidentales plus prestigieuses. *« Les gens attendaient jusqu'à quinze ans la Trabant de leurs rêves, dont l'achat représentait deux ans de salaire. C'est aussi pour cela que, lorsque l'on s'installe à son volant, on se dit que ce n'est vraiment pas une bagnole comme les autres. »* Et si l'automobile marxiste-léniniste méritait mieux que sa calamiteuse réputation ? Une fois révisée, la Trabant est *« maniable, économique et, grâce à sa mécanique aussi simple que celle d'un Vélosolex, tout à fait fiable »*, assurent ses partisans.

DESSINS FRANÇOISE ROUSSET



Un goût « bulgare » venu d'ailleurs

Sur l'affiche, la jeune femme (pommettes saillantes, cheveux bruns tressés dépassant d'un fichu, costume rouge à col droit) regarde fièrement dans le lointain. Derrière elle se dessinent quelques cavaliers traversant ce qui ressemble à une steppe. Cette campagne imaginée par l'agence FCB pour les besoins de Kremly, le yaourt de Chambourcy *« au goût bulgare »*, vient de refaire son apparition sur les murs. Une publicité comme une autre ? Pas pour François-Gabriel Roussel. Ce professeur de communication à l'université de *Paris-XII-Val-de-Marne*, qui a *étudié de* près cette mise en scène d'apparence *banale*, fait apparaître une liste impressionnante de contre-vérités quant à *une réalité* bulgare qu'il dit bien connaître, son épouse étant originaire du pays.

Pêle-mêle, on découvre que les vêtements folkloriques bulgares – chemises amples, blanches, aux manches très larges – n'ont rien à voir avec l'accoutrement de la belle paysanne, dont les traits suggèrent une assez nette filiation orientale. Or, fait remarquer François-Gabriel Roussel, *« l'une des deux origines principales de la population bulgare provient bien d'Asie centrale, mais cela remonte aux années 680 »*… En outre, la Bulgarie est un pays aux trois quarts montagneux, où les vallées sont heureusement plus vertes et fertiles que l'affiche ne le laisse supposer. *« Ce pays n'étant que très mal connu en France, cette campagne crée de toutes pièces une image fausse »*, s'insurge l'universitaire, qui s'interroge sur les réactions que susciterait chez nous *« une campagne publicitaire présentant un centurion romain devant le Colisée pour vanter les qualités d'un camembert »*.

Ce n'est pas la première fois que Chambourcy (groupe Nestlé) se lance dans une très libre interprétation de la culture balkanique. Dès 1972, la marque avait lancé *« la recette des bergers bulgares »*, présentés sous les traits de personnages dignes d'un péplum, coiffés d'un turban et portant barbe pointue. Dix ans plus tard, la jeune femme avait fait sa première apparition, coiffée d'une chapka – un couvre-chef pas plus utilisé à Sofia qu'à Paris – et accompagnée de cavaliers… cosaques. Chez Chambourcy, on ne conteste pas les remarques de François-Gabriel Roussel mais on plaide non coupable. *« Nous cherchons simplement à créer un imaginaire de voyage, d'aventure, autour d'une marque. Il n'est évidemment pas question de déprécier l'identité de la Bulgarie »*, assure, un peu gêné, Arnaud de Belloy, responsable du marketing. En fait, toute l'ambiguïté du discours vient de la notion de *« goût bulgare »*. Cette appellation, qui, en France, regroupe les yaourts brassés, provient du nom (*« lactobacillus bulgaricus »*) de l'une des deux bactéries nécessaires à la confection de tels produits. Or, le goût comme la consistance du yaourt traditionnel consommé en Bulgarie n'ont strictement rien à voir avec ceux des yaourts vendus en France sous l'appellation *« goût bulgare »*.

Conséquence du panurgisme que le succès des produits dits de *« terroir »* engendre parmi les fabricants de produits alimentaires, Chambourcy a préféré *ignorer ces subtilités*. Pour sa dernière campagne d'affichage, le groupe a tout de même modifié son message. Il n'est plus question du *« vrai goût bulgare »* mais du *« goût bulgare »*.

J.-M. N.

Le Chevrolet Trans Sport pourra effectuer le trajet Paris-Marseille avec un seul plein

UN NOUVEAU VENU sur le marché européen des monospaces est annoncé pour mars, en provenance des Etats-Unis ! Juste après le lancement du dernier Renault Espace, du Mercedes Classe V, du Seat Alhambra, l'éventail des voitures-cocon va s'enrichir d'une version inédite du Trans Sport. Reconnaissable à sa proue très aérodynamique, qui lui donnait une allure de locomotive du Trans Union Pacific, l'ancien modèle était commercialisé en Europe sous la marque Pontiac. Cinq mille exemplaires ont été vendus, mais General Motors a décidé que son successeur appartiendrait à la famille Chevrolet, une signature jugée sans doute plus prestigieuse sur le Vieux Continent.

Déjà commercialisé aux Etats-Unis, le Chevrolet Trans Sport « relooké » est présenté au Salon de Detroit parmi les quelque sept cents modèles exposés par quarante fabricants du monde entier. Il ressemble à une Opel Sintra qui aurait pris l'accent et les habitudes américains. Extérieurement, les deux modèles – produits dans la même usine de Doraville (*Géorgie*) – ne diffèrent que par quelques détails esthétiques. Mais le Trans Sport se remarque immédiatement par sa taille : 5,11 mètres, soit 44 centimètres de plus que l'Opel. Sa motorisation n'a pas, non plus, grand-chose d'européen. Il est animé par un gros V6 de 3,4 litres, couplé à une boîte automatique à quatre rapports. A l'intérieur, on trouve une ambiance confortable mais manquant de chaleur. Le Trans Sport est maniable, malgré ses dimensions, attentif au confort de ses passagers. Pourtant, il s'en dégage un curieux sentiment d'impersonnalité. La sellerie et la décoration intérieures sont franchement tristes. Pour un véhicule de ce prix, on aurait pu espérer des matériaux plus agréables, à la vue comme au toucher.

Malgré ce manque de caractère, le Chevrolet est un excellent compagnon de voyage. Le V6 privilégie le couple sur la puissance, avec ses 186 chevaux disponibles dès un régime de 5 000 tours, ce qui lui procure une souplesse d'utilisation appréciable. Alors que les voitures américaines affectionnent l'autoroute mais souffrent mille morts sur les petites routes départementales françaises, le Trans Sport est de bien meilleure composition. La modernité de son châssis, ses suspensions très bien adaptées à l'Europe – il semble d'ailleurs que les automobilistes américains n'apprécient plus autant qu'avant les amortisseurs spongieux – et, surtout, sa boîte automatique très bien étagée lui permettent de se sentir partout à l'aise, y compris dans les virages un peu serrés, et sa direction ne « flotte » pas, contrairement à d'autres américaines.

CONCEPTION MODERNISÉE

Atouts supplémentaires : une position de conduite agréable, une visibilité irréprochable et une bonne modularité des fauteuils individuels, tous très bien taillés. La température et l'air conditionné peuvent être réglés à partir de la deuxième rangée de sièges, et, en option, un mécanisme permettant de faire coulisser électriquement la porte latérale droite est disponible. Cette facilité n'est pas un gadget lorsqu'on sait les difficultés que rencontrent les enfants pour refermer complètement les lourdes portes coulissantes des monospaces.

Malgré ses impressionnantes proportions, qui offrent non seulement un espace individuel plus que généreux mais aussi un coffre à bagages digne de ce nom, le Chevrolet Trans Sport reste élégant. Sa face avant est assez proche d'une berline, et on décèle un indéniable air de famille avec le reste de la gamme Opel, dont le *« restylage »* entamé ces dernières années est une vraie réussite. Côté consommation, les moyennes sont acceptables si l'on tient compte de la motorisation, bien que relativement élevées en valeur absolue. Le constructeur annonce 12,3 litres avec la méthode ECE ; mais il faut compter de 13 à 15 litres en roulant bon train (avec les 95 litres du réservoir, un plein permet de parcourir plus de 700 kilomètres, la distance Paris-Marseille, mais impose tout de même de signer un chèque de quelque 650 francs…). La puissance fiscale (11 chevaux) est elle aussi raisonnable.

Le Chevrolet Trans Sport s'installe sur le segment encore modeste des monospaces à châssis long auxquels le Chrysler Grand Voyager a ouvert la voie, alors que Renault lancera dans quelques mois une version rallongée de l'Espace. Ce monospace, qui rompt avec les défauts habituels de l'automobile américaine – manque de sobriété de l'habitacle, finition et ergonomie incertaines, carrosserie très typée, suspensions molles –, symbolise le tournant qu'ont décidé de prendre les constructeurs d'outre-Atlantique. General Motors comme Ford ou Chrysler considèrent en effet que l'exotisme « yankee » ne permettra jamais de réaliser des ventes substantielles sur le Vieux Continent.

D'ailleurs, la nécessité de reprendre l'offensive face aux japonaises a contraint les constructeurs à moderniser la conception de leurs nouveaux véhicules et à les renouveler de plus en plus vite afin de résister à la concurrence nippone. Tant pis pour les nostalgiques des chromes, des intérieurs en faux bois et des ailes anguleuses : la belle américaine d'aujourd'hui comporte moins de signes extérieurs de reconnaissance. Restent les dimensions respectables de ces palaces roulants et l'inimitable puissance un peu indolente des gros moteurs en « V ».

J.-M. N.

★ Chevrolet Trans Sport, commercialisé en mars à partir de 200 000 francs environ.

Un temps froid et sec

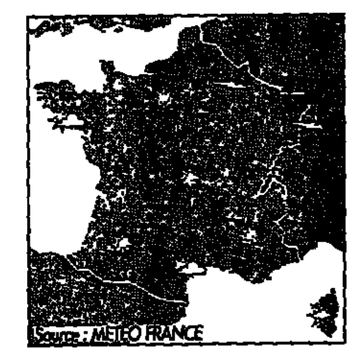
LE TEMPS anticyclonique sec et frais va persister jusqu'à mercredi. Les perturbations sont rejetées au nord, des îles Britanniques à la Scandinavie. Un faible courant de sud-est donnera quelques entrées maritimes sur les îles Britanniques.

Mardi matin, dans la moitié nord, il y aura de la brume, voire des brouillards givrants qui se dissiperont en cours de matinée. Dans la plaine d'Alsace, la vallée de la Saône et le Forez, le ciel sera gris et il y aura du brouillard givrant. Dans la moitié sud ainsi qu'en Bretagne et dans les Pays de la Loire, le ciel sera généralement ensoleillé. Quelques brumes se formeront dans le Sud-Ouest. Un petit vent de sud-est sur le golfe du Lion apportera quelques nuages côtiers. L'après-midi, les brouillards givrants persisteront en Alsace. De la grisaille pourra persister localement dans la région lyonnaise. Les entrées maritimes seront toujours là sur le golfe du Lion. Partout ailleurs, le soleil brillera.

Les températures minimales seront encore très froides, comprises entre – 2 et – 8 dans le Nord et le Centre-Est, jusqu'à – 9 à – 13 dans le Nord-Est. Ailleurs, le thermomètre descendra entre 1 et – 3 degrés, localement 2 à 5 degrés sur les côtes atlantiques et de la Manche, 2 à 8 près de la Méditerranée. L'après-midi, il pourra encore faire 0 à – 4 degrés dans le Nord-Est, 0 à 5 degrés dans le Nord et le Nord-Est, 4 à 9 dans l'Ouest, 9 à 13 dans les régions méridionales et 13 à 16 au pied des Pyrénées.

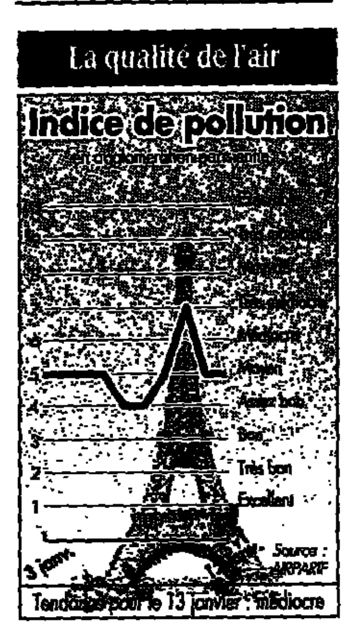
Mercredi, ce sera le même type de temps froid le matin avec des brouillards parfois givrants dans la moitié nord. Ils persisteront en plaine d'Alsace. Les entrées maritimes continueront sur le golfe du Lion.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

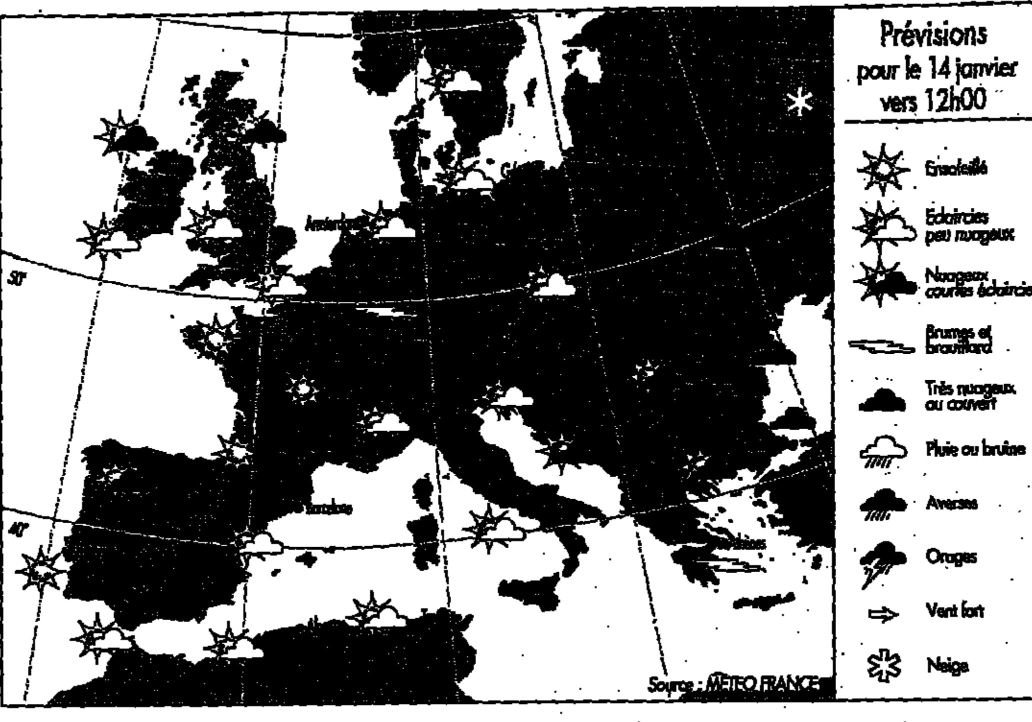


Prévisions pour le 14 janvier vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 13 janvier : médiocre

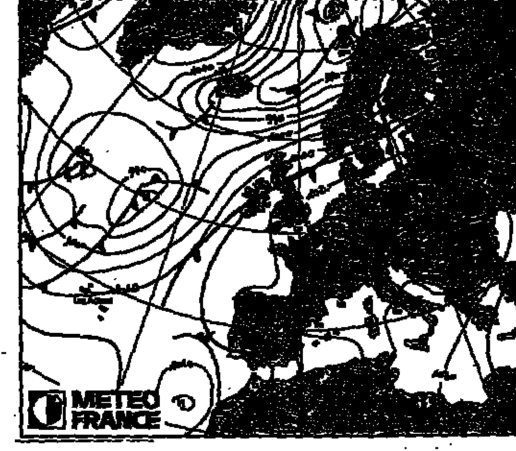


TEMPÉRATURES du 12 janvier maxima/minima

FRANCE					
AJACCIO 14/4	GRENOBLE 5/– 5	TOURS 5/– 2	CHICAGO – 18/– 22	LISBONNE 19/10	PRETORIA 22/15
BIARRITZ 14/2	LILLE 2/– 3	**ÉTRANGER**	COPENHAGUE – 2/– 2	LONDRES 9/5	RABAT 24/10
BORDEAUX 12/– 1	LIMOGES 11/– 3	ALGER 15/7	DAKAR 27/20	LOS ANGELES 14/11	RIO DE JAN. 27/24
BOURGES 0/– 6	LYON – 2/– 3	AMSTERDAM 2/2	DJAKARTA 30/24	LUXEMBOURG – 4/– 7	ROME 16/3
BREST 9/5	MARSEILLE 11/– 1	ATHÈNES 17/11	DUBAI 24/11	MADRID 17/5	SAN FRANC. 12/5
CAEN 7/– 1	NANCY – 4/– 13	BANGKOK 33/20	DUBLIN 13/10	MARRAKECH 24/11	SANTIAGO 28/16
CHERBOURG 7/– 1	NANTES 11/1	BARCELONE 14/5	FRANCFORT – 3/– 10	MEXICO 16/3	SÉVILLE 21/9
CLERMONT-F. 3/– 12	NICE 15/6	BELGRADE 1/0	GENÈVE 1/– 4	MILAN 11/– 6	ST-PÉTERS. – 7/– 8
DIJON – 4/– 8	PARIS 4/– 2	BERLIN – 3/– 6	HANOÏ 22/15	MONTRÉAL – 6/– 13	STOCKHOLM – 3/– 3
FORT-DE-FR. 29/24	PAU 16/0	BOMBAY 32/18	HELSINKI – 2/– 4	MOSCOU – 10/– 14	SYDNEY 21/17
	PERPIGNAN 17/– 1	BRASILIA 26/18	HONGKONG 19/15	MUNICH – 4/– 7	TENERIFE 21/15
	POINTE-À-PIT. 30/21	BRUXELLES 4/– 1	ISTANBUL 12/6	NAIROBI 26/12	TOKYO 10/2
	RENNES 7/– 1	BUCAREST – 4/– 5	JÉRUSALEM –/–	NEW DELHI 20/5	TUNIS 13/11
	ST-DENIS RÉUNION 31/24	BUDAPEST – 1/– 3	KIEV – 10/– 18	NEW YORK – 3/– 6	VARSOVIE – 7/– 7
	ST-ÉTIENNE – 3/– 8	BUENOS AIRES 28/22	KINSHASA 28/22	PALMA DE M. 16/– 1	VENISE 10/1
	STRASBOURG – 3/– 6	CARACAS 29/24	LE CAIRE 27/13	PÉKIN – 2/– 5	VIENNE – 2/– 13
	TOULOUSE 5/– 3		LIMA –/–	PRAGUE – 5/– 10	



Situation le 13 janvier, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 15 janvier, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La mort d'Anatole de Monzie

En raison d'un mouvement de grève dans les imprimeries parisiennes, Le Monde *n'a pas paru du jeudi 9 janvier au mardi 14 janvier 1947. L'article ci-dessous a été publié dans le premier journal de l'après-grève.*

ON ANNONCE le décès, survenu à Paris, de M. Anatole de Monzie. Avec lui disparaît l'une des figures les plus séduisantes mais aussi les plus décevantes de notre temps. Il était de ceux qui, étant donnés la richesse de leurs dons et le charme émanant d'eux-mêmes, auront beaucoup promis et peu donné.

Il avait l'esprit le plus fin, le plus brillant et le plus cultivé ; il possédait une éloquence naturelle et mordante qui faisait toujours grand effet ; une curiosité et une information si générales qu'il avait été jugé apte à remplir les emplois les plus divers. Mais on n'a jamais su s'il était capable de résoudre les grands problèmes et s'il n'y avait pas chez lui plus de surface que de fond.

Très sensible à ses amitiés, trop indulgent souvent pour lui-même, il a en outre commis, singulièrement en 1939, des erreurs de jugement qui lui ont été justement reprochées. Pour tout dire, il était dépourvu du caractère qui fait les véritables hommes d'Etat ; c'était un dilettante gâté par la diversité de ses dons ; un politique qui n'avait pas l'étoffe d'un chef.

Né le 22 novembre 1876 à Bazas (Gironde), avocat, M. de Monzie fut, nul ne l'ignore, plusieurs fois ministre. Evoluant entre le radicalisme et le socialisme, cherchant sa voie et peut-être aussi se cherchant lui-même, il fit partie de quatorze gouvernements. En dehors d'une abondante contribution à la presse quotidienne et périodique, il a aussi publié de nombreux ouvrages.

(16 janvier 1947.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6994

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II		■							
III							■		
IV		■							
V				■				■	
VI							■		
VII		■							
VIII					■				■
IX					■	■			
X							■		
XI	■						■		

HORIZONTALEMENT

I. S'ils font du zèle, ne sont pas mis au piquet. – II. Qui obéit au doigt mais pas à l'œil. – III. Prouvent qu'on n'a pas fait très bonne impression. Préfixe. – IV. Indispensable pour l'entretien. – V. Fournit du crin s'il est de Nouvelle-Zélande. Coule en Afrique. – VI. Fils d'empereur. Tranche de melon. – VII. Mettre en bordure. – VIII. Pas déclarées. D'un auxiliaire. – IX. Ne laissa pas indifférent. Formait un bloc. – X. Une base militaire au Japon. Rejoignit le troupeau. – XI. Les Bains, dans l'Allier. Pronom.

VERTICALEMENT

1. Sont poussées quand il y a des sorties. – 2. Romains. Etat d'Arabie, pour les Arabes. – 3. Femme qui peut nous sauter au cou. – 4. Coule en Afrique du Sud. Mettre en état. – 5. Architecte grec. Préfixe. – 6. Comme une fleur. Longs dans les membres. – 7. Un métal blanc et dur. Article étranger. Est évidemment non avenue. – 8. On s'arrête quand il est brisé. Un personnage très attendu. – 9. Peut conduire à la guerre. Anglaise, est plus lourde que l'américaine.

SOLUTION DU N° 6993

HORIZONTALEMENT

I. Maraudeur. Ruade. – II. Avertissement. – III. Gelé. Ases. Toi. – IV. Ane. Abois. Tiers. – V. Signalisation. – VI. Irai. Es. Cet. Da. – VII. Têt. El. Tuerie. – VIII. Saisirai. Attisa. – IX. Go. Touer. Ios. – X. Punira. Réponse. – XI. Le. Dent. Gin. Api. – XII. Erre. Née. Anis. – XIII. Ire. Permanente. – XIV. Nival. Ruser. Sec. – XV. Sénile. Esse. Si.

VERTICALEMENT

1. Magasins. Plein. – 2. Avenir. Aguerris. – 3. Relégation. Rêve. – 4. Are. Niés. Ide. An. – 5. Ut. Aa. Titre. Pli. – 6. Diable. Roanne. – 7. Es. Oiseau. Terre. – 8. Usais. Lier. Emu. – 9. Ressac. Reg. Ase. – 10. Me. Téta. Pignes. – 11. Restitution. Ers. – 12. Un. Io. Eton. An. – 13. Attendrissants. – 14. Or. Ais. Epiées. 15. Elise. Eau. Is. Cl.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mardi 14 janvier

■ **DE BLANCHE À TRINITÉ** (60 F), 11 heures, sortie du métro Blanche (Vincent de Langlade).
■ ***UN TEMPLE HINDOUISTE*** (55 F), 11 heures, sortie du métro Marx Dormoy (Christine Merle).
■ ***MUSÉE D'ORSAY*** : une œuvre à voir, *La Paye des moissonneurs*, de Lhermitte (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 ; visite par thème, les impressionnistes (36 F + prix d'entrée), 14 h 30 ; visite par thème, le sybolisme (36 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).
■ **DE GRENELLE À BEAUGRENELLE** (60 F), 14 h 30, sortie du métro Dupleix (Vincent de Langlade).
■ **L'HOSPICE DES INCURABLES** et le tombeau de Saint-Vincent-de-Paul (50 F), 15 heures, 42, rue de Sèvres (Approche de l'art).
■ **L'HÔTEL DE GALLIFFET** (55 F), 15 heures, 50, rue de Varenne (Christine Merle).
■ **L'HÔTEL DE MARLE** (50 F), 15 heures, angle de la rue Vieille-du-Temple et de la rue de la Perle (Didier Bouchard).
■ **BIBLIOTHÈQUE NATIONALE** : exposition « Tous les savoirs du monde » (50 F + prix d'entrée), 16 heures, 58, rue de Richelieu (Pierre-Yves Jaslet).

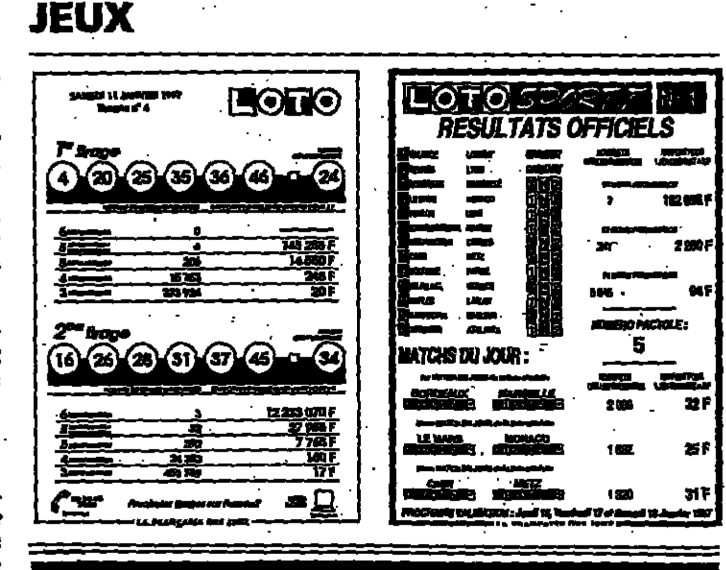
Mercredi 15 janvier

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *Les Chevaux de Marly*, 12 h 30 ; lecture de l'image au Moyen Age, 14 h 30 ; *La Stèle de Baal au foudre*, 19 h 30 ; les représentations de jardins dans la peinture, 19 h 30 (Musées nationaux).
■ **AUTOUR DE SAINT-SÉVERIN** (50 F), 14 h 30, devant la façade de l'église (Paris pittoresque et insolite).
■ **DE SAINT-MERRI** à l'auberge de l'Aigle d'or (50 F), 14 h 30, sortie du métro Hôtel de Ville devant la poste (Découvrir Paris).
■ **L'ÉCOLE MILITAIRE** (carte d'identité, 50 F), 14 h 30, devant l'entrée au pied de la statue du maréchal Joffre (Institut culturel de Paris).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **BELGIQUE.** Tous les vols transatlantiques de la compagnie aérienne belge Sabena seront entièrement non-fumeurs à partir du 30 mars. Par ailleurs, Sabena inaugurera le 15 mai une nouvelle liaison aérienne entre Bruxelles et Cincinnati (Ohio), à la fréquence de cinq vols par semaine. – *(AFP.)*
■ **ARABIE SAOUDITE.** La compagnie aérienne saoudienne Saudia vient d'inaugurer une liaison régulière avec l'Afrique du Sud. Deux vols par semaine, le lundi et le samedi, relient Djeddah à Johannesburg. – *(AFP.)*
■ **VIETNAM.** Le nombre d'étrangers qui ont visité le Vietnam en 1996 s'est élevé à 1,6 million : il n'a augmenté que de 18 % contre 33 % en 1995. Afin de réaliser l'objectif de 3,5 à 4 millions de touristes étrangers en l'an 2000, les autorités ont prévu une croissance annuelle de 25 % par an pour le secteur du tourisme. – *(AFP.)*
■ **LILLE.** L'aéroport de Lille-Lesquin a enregistré 881 897 passagers en 1996, soit une progression de 10 % par rapport à 1995. Cinq nouvelles lignes régulières ont été créées l'année dernière : Air Inter Europe a ouvert Lille-Toulouse et Lille-Montpellier, TAT Lille-Strasbourg, Flandre Air Lille-Clermont-Ferrand et Air Liberté a ajouté un Lille-Nice à celui d'Air Inter Europe. – *(AFP.)*

JEUX



LES SERVICES DU *Monde*

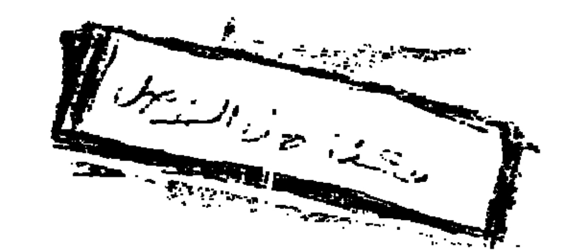
Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITE
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30



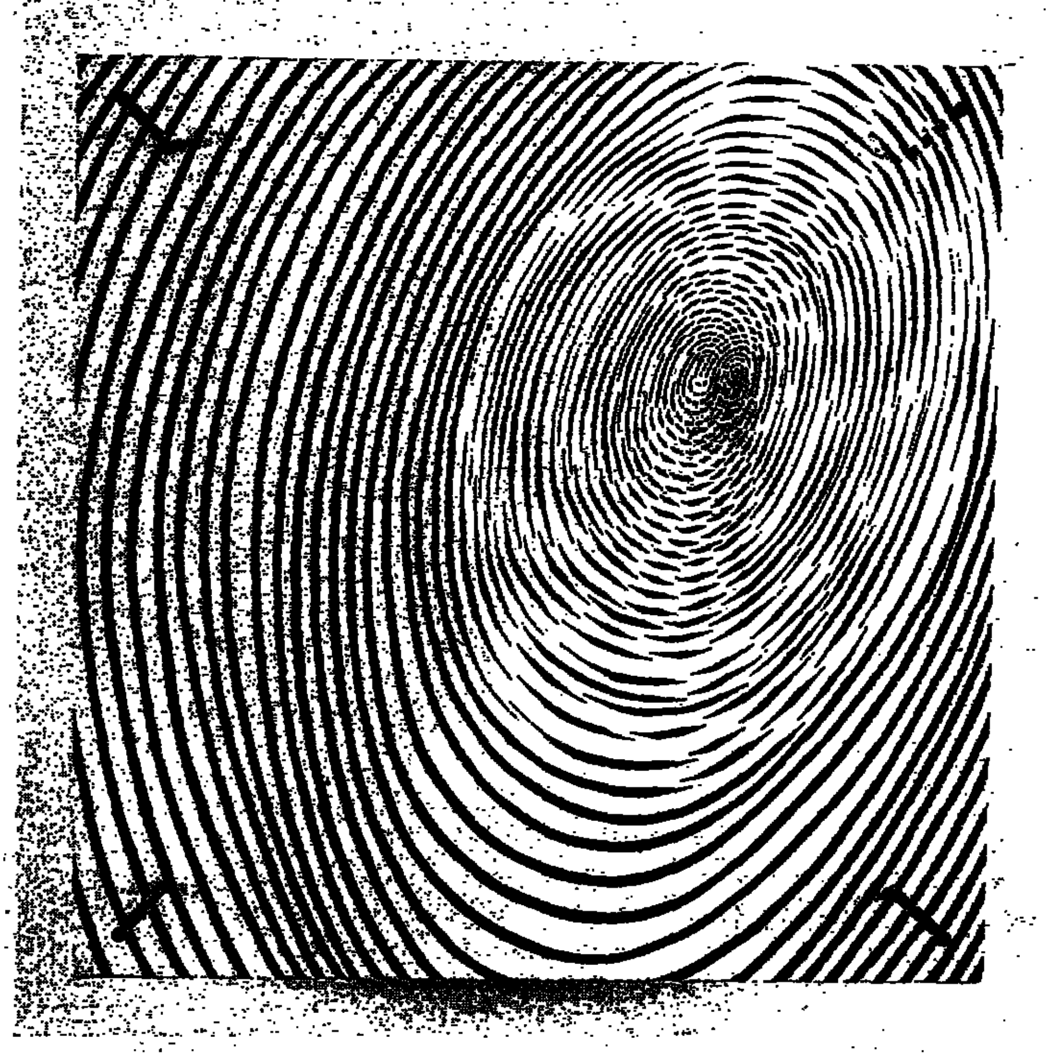
ARTS Né en 1923 au Venezuela, *Jesus Rafael* Soto apprend la guitare, qu'il joue en professionnel, avant de se consacrer à la peinture et de s'installer à Paris en 1950. ● SON ŒUVRE CINÉTIQUE se distingue par une sobriété qui ne fait appel ni à l'électricité ni aux moteurs ou à de quelconques machines destinées à donner le mouvement. Celui-ci, chez Soto, vient du manège du spectateur tournant autour de l'œuvre, du souffle de l'air, des ombres et de la lumière. ● EN MARGE des *théories*, l'artiste a tracé sa voie, inspiré toutefois par Duchamp ou Mondrian, Moholy-Nagy ou Malevitch, par les progrès techniques et les voyages *dans le cosmos*. ● APRÈS le Musée Guggenheim de New York en 1974 et Madrid en 1982, Paris lui consacre une rétrospective d'une centaine d'œuvres, à la Galerie nationale du Jeu de paume, la première depuis 1969.

Soto ou l'art cinétique avec le doigté d'un guitariste

Expérimentateur-poète de la vibration optique, l'artiste vénézuélien n'avait pas bénéficié de rétrospective à Paris depuis 1969. La Galerie du Jeu de paume propose une centaine de ses œuvres, mouvantes comme des mirages

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME, 1, place de la Concorde, 75008 Paris. Tél. : 01-47-03-12-50. De 12 heures à 19 heures. Nocturne le mardi jusqu'à 21 h 30. Samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. *Fermé le lundi*. Entrée : 38 F. Catalogue (RMN) : 256 pages, 100 illustrations couleur et 100 reproductions en noir et blanc, 320 F.

Vous avez dit mouvement ? Oui, mais virtuel. Sans moteur, sans électricité, sans interrupteur, sans aimants, sans prouesses techniques. Avec Soto, ce sont les spectateurs, leur manège, éventuellement leur souffle, et les aléas de l'air et de la lumière ambiants qui *font vibrer les œuvres, constituées* de carrés peints et d'écrans transparents, ou de tiges suspendues devant des panneaux recouverts de stries fines. Le recours à des matériaux modernes comme le Plexiglas, les boulons et les fils de Nylon, que l'artiste associe à des moyens picturaux traditionnels, *n'a rien de bien* nouveau après le constructivisme, après le Bauhaus, après Pevsner et Gabo. La modernité de Soto est ailleurs, justement peut-être dans cette mobilisation du spectateur à qui tout est donné, montré clairement, sans trucage. Ce qui n'empêche pas quelques mirages et petits miracles.



ARCHIVES SOTO, PARIS D. R.

« Spirale », 1955. Collection particulière.

LE SPECTATEUR-ACTEUR

Les élucubrations autour de la machine, le grand souffle démonstratif magnifiant *le* progrès technique, les projets cybernétiques à la Nicolas Schöffer, ne sont pas de son ressort. Soto, qui est toujours resté relativement à l'écart des groupes et des théoriciens de l'art cinétique, participe pourtant pleinement aux recherches sur l'espace *moderne communes aux avant*-gardes autour de 1960, celles des Allemands du Groupe Zero, d' Yves Klein – un ami –, tous stimulés par l'apport des scientifiques et les premiers grands voyages dans le cosmos. Soto, qui croit ferme à la non-existence du vide, entend faire partager son approche de l'espace sensible plein d'énergie, de temps, de mouvement, d'instabilité, en y intégrant le spectateur. Celui-ci n'est plus considéré comme un observateur extérieur, mais comme un constituant de l'espace de l'œuvre. *C'est dans cette optique qu'il a* conçu ses « pénétrables enveloppants », comble de la participation du piéton déboussolé, sans grande gravité cependant.

A la bonne heure ! Il faut traverser l'une de ces antichambres ludiques et poétiques de l'expérience de l'apesanteur, y laisser un peu du poids de la réalité quotidienne pour visiter la rétrospective de l'artiste, pleine de bonnes surprises, en particulier *dans les salles consacrées* aux années 50 et 60, celles de toutes les conquêtes et quêtes d'équilibres et de nouvelles harmonies. La centaine d'œuvres rassemblées donnent l'occasion de repenser quelques jugements catégoriques qui courent sur l'art cinétique et ses représentants. A savoir qu'il n'en est sorti que des gadgets de drugstore, d'amusantes illusions d'optique ou d'aimables décorations.

On y voit Soto naviguer allègrement entre Mondrian et Malevitch, Duchamp et Moholy-Nagy et bien d'autres pionniers que l'artiste reconnaît comme points de départ ou de relance de son travail. On le voit balancer entre la peinture au carré et le dessin un peu fou, la couleur et la ligne, les arts visuels et la musique. *On le voit exploiter* et user ses gammes jusqu'à la corde, non sans avoir lancé quelques nouvelles partitions *qui se jouent du mur*. Soto s'est renouvelé beaucoup plus qu'on ne l'imagine en regard des installations monumentales qu'il a conçues, de Paris à Caracas, d'Osaka à Séville.

L'aventure qui nous est proposée commence lorsque l'artiste, installé à Paris en 1950, peint ses *Parallèles interférentes* et ses *Répétitions optiques*. Ces brouillages, qui font *penser à Vasarely*, sont *suivis de* près par des peintures sérielles inspirées par les recherches effectuées dans le domaine musical. Soto, qui cherche à rompre avec l'idée de composition, traite de la distribution systématique de traits, de points et de carrés sur des fonds blancs. Ces ponctuations mathématiques, ces jeux de trames subtiles, sensibles et tactiles comme du braille, *témoignent de vertus que* l'on trouve plus tard, par exemple dans l'œuvre de l'Américaine Agnes Martin. Dans le même temps, Soto a découvert Mondrian et Malevitch à Amsterdam, et il commence à faire glisser des carrés superposés peints en blanc transparent et en jaune solaire, juste avant d'introduire des rhodoïds perforés qu'il cloue sur le support de bois en décalant et dissociant ses plans.

PURES VIBRATIONS

Ce qui commence à décoller et prendre tournure de rêverie un rien cosmique est autrement dynamisé après la *Spirale* de 1955, venue tout droit, si l'on peut dire, de Duchamp. Désormais, Soto s'emploiera à *« construire un monde de pures vibrations »*, *en multipliant les effets* de trames, produits par des stries peintes sur des écrans transparents boulonnés à distance sur les panneaux de bois également striés. Tout n'est pas parfait. La matérialité de l'œuvre que l'artiste veut dépasser est parfois là et bien là. Ses peintures vibratoires les plus réussies viennent après, lorsque Soto laisse les écrans transparents pour planter des fils et des tiges dans ses supports peints. Cela non sans avoir traversé un épisode sombre, inattendu, de gribouillis en ferraille.

C'est au début des années 60 que l'artiste s'est mis à réemployer des bois brûlés, des clous, des déchets, des barbelés qu'il intègre dans un fond noir et bitumeux. Cette dramatisation du bassement matériel paraît bizarre dans le parcours transparent et serein de l'artiste. Elle correspond à des expérimentations provoquées par la fréquentation des nouveaux réalistes, de Tinguely et de Spoerri surtout, mais aussi à l'exploration d'une écriture spontanée qu'il associe à la mise en *évidence de quelque profond* chaos. Soto ne s'y attardera pas, lui préférant des calligraphies aléa*toires avec tiges de métal en* boucles échappées des fonds striés. Ce sont des œuvres d'une formidable délicatesse. Le meilleur Soto, celui qui se fie à son doigté d'instrumentiste – l'artiste pratique la guitare en professionnel –, le musicien des colonnes de fils et de tiges virtuellement frémissantes comme de la fourrure, l'expert en jeux d'adresse du genre mikado nous vient.

Credo

« J'essaie de faire quelque chose qui épargnera l'angoisse aux autres. J'essaye d'apporter de la sérénité – une harmonie qui n'existe pas dans le monde réel » (1965 : *in Signals*, entretien avec Jean Clay).

« La fonction de toute œuvre d'art est de stimuler la réflexion, son intérêt est éminemment conceptuel, bien que l'artiste doive recourir à des moyens sensoriels pour rendre évidents ses concepts » (1984. *in Soto*, Editions du Griffon, Neuchâtel).

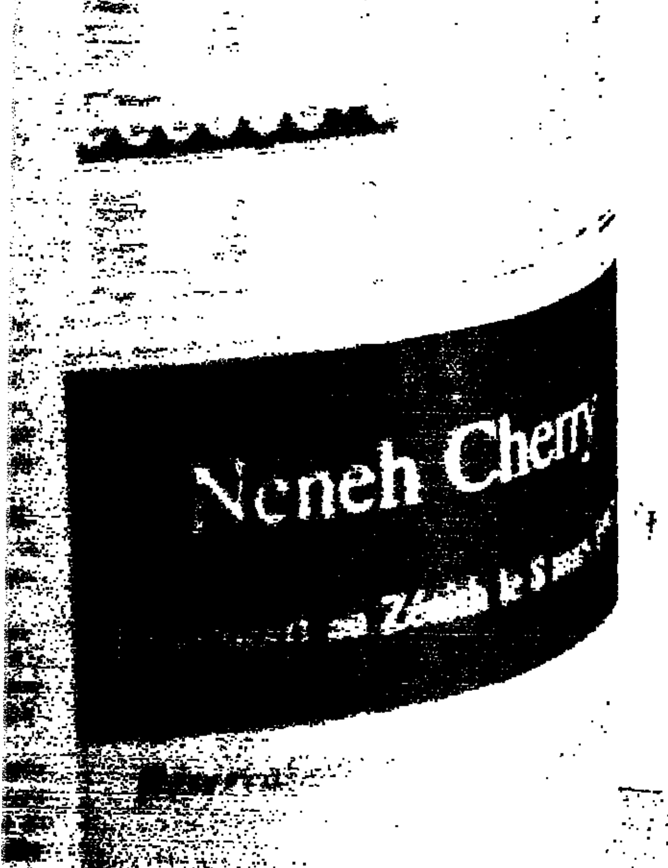
« J'étais d'emblée préoccupé de trouver comment donner à la peinture ce niveau de langage véritablement universel que possèdent la musique et les mathématiques. Si la musique a codifié ses valeurs, pourquoi la plastique ne ferait-elle pas de même ? » (1984, *id*).

On le perd dans les années 70. Et même on s'ennuie dans l'orgie de carrés polychromes que l'artiste nous livre depuis 1980. Ces carrés *de divers formats décollés ou collés* aux supports de taille impressionnante finissent, certes, par vibrer dans l'espace, mais sans magie. Il n'y a plus de poésie dans cette nouvelle phase de l'œuvre qui a commencé par l'urbanisation des dernières peintures de Mondrian, les *Boogie-Woogie* de New York. Soto y affirme son souci de l'architecture, que de nombreuses réalisations de pièces monumentales semblent avoir amplifié et qu'il traduit en termes décoratifs. Il semble *désormais s'adonner aux arts appli*qués au détriment du bel esprit de recherche dont l'exposition du Jeu de paume témoigne. Celle-ci a le bonheur de finir en beauté, sur une sphère rouge de 1996, où la poétique de Soto et son rêve d'immatérialité se concrétisent tout simplement : par des milliers de fils verticaux peints.

Geneviève Breerette

Un créateur honoré

● **1923.** Naissance de Jesus Rafael Soto à Ciudad Bolivar (Venezuela), dans une famille pauvre.
● **1942.** Obtient une bourse pour étudier les beaux-arts à Caracas.
● **1950.** Installation à Paris, où il travaille toujours.
● **1955.** Participe à l'exposition « Le mouvement », Galerie Denise René.
● **1957.** *A Caracas, il expose au* Musée des beaux-arts et installe une *Structure cinétique* à la Cité universitaire.
● **1959-62.** Expose avec le groupe Zero aux Pays-Bas, participe au Festival d'avant-garde organisé porte de Versailles par Daniel Spoerri.
● **1964.** Invité à la Biennale de Venise, où, en 1966, il réalisera un *Mur panoramique vibrant* pour le pavillon du Venezuela.
● **1967.** Réalise son premier *Pénétrable spatial,* pour son exposition chez Denise René. Participe à l'exposition « Lumière et Mouvement », *organisée par* Frank Popper au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Création d'un *Volume suspendu pour le pavillon du Venezuela à* l'Exposition universelle de Montréal.
● **1968.** Grande rétrospective à Berne, qui circulera en Europe et finira à Paris en 1969, avec un immense pénétrable qui couvre le parvis du Palais de Tokyo.
● **Depuis 1970.** Réalise de nombreuses commandes d'œuvres environnementales et *monumentales.*
● **1973.** Inauguration du musée d'art moderne qui porte son nom à Ciudad Bolivar.
● *1974. Rétrospective au Musée* Guggenheim de New York.
● **1982.** Rétrospective à Madrid.
● **1992.** Un cube et un pénétrable de nylon jaune dans l'exposition « L'Art en mouvement » à la Fondation Maeght. Rétrospective au Centre d'art contemporain de Meymac (puis à Bayonne, Dunkerque et Porto).
● **1996.** Invité d'honneur de la Biennale de Sao Paulo.



Arthur H, ses histoires bizarres et Gloria Lasso

ARTHUR H. Théâtre du Gymnase, 38, boulevard Bonne-Nouvelle, 75010 Paris. Mº Bonne-Nouvelle. 20 h 30, jusqu'au 19 janvier. Tél. : 01-42-46-79-79. 140 F.

Avant de monter sur scène pour présenter son dernier album, *Trouble-Fête* (Polydor), sorti en septembre 1996, Arthur H promettait à qui voulait bien le croire que chaque concert serait *« un moment un peu magique, un peu ensorceleur »*. Une belle promesse, mais à double tranchant. Des paroles qui peuvent attiser la curiosité du spectateur autant que le faire fuir. Ceux qui, par le mystère alléchés, se seront laissé séduire devraient repartir comblés du Théâtre du Gymnase.

Beaucoup plus qu'un chanteur-inventeur de musiques et de chansons, Arthur H fait montre d'une épatante créativité pour recréer dans ce théâtre à l'italienne l'atmosphère des chansons singulières de *Trouble-Fête*. Des histoires bizarres, comme celles d'un pirate du ciel parisien (*Le Baron noir*), du sculpteur aveugle dont les mains rêvent *« d'oreilles dans la bouche et de bouche dans l'oreille »* (*Le Sculpteur aveugle*) ou de cette tour Eiffel dessinée dans le ciel par les étoiles (*La Tour Eiffel sidérale*) et qu'évoquait Blaise Cendrars dans *Les Lotissements du ciel*. Des histoires qui portent parfois *en filigrane une volupté sau*vage (*J'ai un revolver*, *La Lionne et l'Eléphant*).

PERSONNAGE LOUFOQUE

Arthur H avait convoqué en studio une forêt de cordes orchestrée par Joseph Racaille. Sur scène, pour rester dans des coûts raisonnables, il y a beaucoup moins de musiciens. Brad Scott, compagnon des débuts à La Vieille Grille en 1988, est évidemment là. Il ma*nie la basse électrique et la* contrebasse avec brio, l'humour avec assurance. Lorsqu'il se revendique *« Anglo-Saxon pour la défense de la chanson française »* et *interprète Le Premier Pas, de Claude-Michel Schönberg*, avec une conviction féroce, tandis que, perché dans les airs, Arthur H l'accompagne, nimbé par la lumière des colonnes de néons, on rit beaucoup.

Au contact de ce personnage volontiers loufoque, Arthur H, autrefois plutôt introverti, ose de plus en plus les effets comiques, le farfelu se met entre deux chansons. *Il suffit qu'il quitte son cla*vier pour esquisser quelques pas de danse maladroits, raide comme un balai, ou qu'il malmène Gloria Lasso en effilochant l'un de ses succès (*Amour, castagnettes et tango*) pour que le public jubile. Trois autres musiciens précis ac*compagnent le chanteur : Laurent* Robin, pour donner le frisson rythmique, à la batterie et aux percussions ; David Coulter, poly-instrumentiste, qui passe sans en*combre de la mandoline* à la scie musicale, du violon au didieridoo, d'un joujou électronique à la guimbarde ; Nicolas Repac, à la guitare, très inventif aux claviers *et au sampler.*

En dépit d'une ou à peine deux longueurs, le nouveau voyage proposé par Arthur H, dessinateur fécond de paysages oniriques, est un vrai bonheur d'imagination. Truffé de trouvailles de mise en scène, jouant habilement de la surprise, des sons et de la lumière (bravo aux éclairages de Daniel Lévy !), il confirme le talent protéiforme d'un chanteur peu banal.

Patrick Labesse

Jean-Edern Hallier, l'histrion du demi-siècle

L'écrivain-polémiste est mort dimanche 12 janvier à l'âge de soixante ans

Jean-Edern Hallier a été victime d'un accident vasculaire alors qu'il terminait, dimanche matin 12 janvier, une promenade à bicyclette à Deauville, près de l'Hôtel Normandy, où il passait le week-end. En dépit d'une intervention rapide des secours, il n'a pu être ranimé. Figure du milieu médiatico-littéraire depuis plus de trente ans, Jean-Edern Hallier était né le 1er mars 1936.

JEAN-EDERN HALLIER aurait pu devenir écrivain : il en avait les dons. Né avec l'instinct d'être *« un guerrier des lettres »*, il avait affirmé à sa mère, cette femme qu'il compara plus tard cruellement à *« un lièvre fardé »*, qu'il serait un grand auteur. Il avait promis qu'il signerait *« le chef-d'œuvre de* [ses] *ombres illimitées, la bible hallucinée d'un seul individu »*. Il lui arriva de se dépeindre en Malaparte breton, en Ezra Pound alsacien, de s'identifier à l'idiot de Dostoïevski *« mais réécrit par Cyrano de Bergerac »*, et (accès de lucidité, pirouette d'histrion ?) avoua même qu'il pensait être *« le Voltaire des garçons coiffeurs »*.

Ce pitre, ce bouffon, ce clown médiatique, cette crapule autoproclamée, *« méchant par volupté, par plaisir du style »*, avait du talent, de l'éloquence, le lyrisme ténébreux, mais surtout un tempérament inné de pamphlétaire, un goût pervers pour la rage et l'ironie assassine. Pour lui, l'injure, l'insulte étaient des *« genres essentiellement poétiques »*. Quand il ne se vouait pas à son numéro de narcisse machiavélique, il consacrait ses éclats de plume, ses morceaux de bravoure à persécuter tous ceux qu'il jugeait indignes de son royaume.

Car avant de devenir un singe de l'esbroufe et du trompe-l'œil, un m'as-tu-vu de la resquille emphatique, il rêva de devenir prince d'un Olympe littéraire sans imposteurs, sans nègres, sans magouilles. Son histoire est celle d'un éternel gamin, mi-cancre mi-enfant prodige, *« très fort en thème, super-voyou »*.

Né en 1936 dans une famille vouée aux métiers des armes, Jean-Edern Hallier, qui avait fréquenté les créateurs de la revue *Tel Quel*, publia son premier roman, *Les Aventures d'une jeune fille*, en 1963, sous l'influence du nouveau roman. Bien que Michel Foucault se soit enthousiasmé pour ce *« roman de terreur »* obscur et impertinent, il n'obtient pas la récompense escomptée : le Médicis. Son livre suivant, *Le Grand Ecrivain*, exercice de dérision sur le pouvoir littéraire, est salué par Pierre Klossowski, Henri Michaux et André Pieyre de Mandiargues.

En 1972, *La Cause des peuples* lui vaut l'éloge d'un Jean-Pierre Chevènement épaté par cet *« ouragan »*, cette *« trombe dionysiaque »*, ce *« typhon verbal »*. Cette année-là, Hallier pose une bombe sur le palier de Robert Sabatier, fonde un *« anti-Goncourt »* qu'il décerne à Jack Thieuloy avec un chèque en bois. Et brigue sans complexes le Goncourt l'année suivante avec *Chagrin d'amour*.

BRIMÉ, FRUSTRÉ, « INAPAISÉ »

Mais la reconnaissance officielle ne vient pas, et l'œuvre d'Hallier (en laquelle on peut déceler obsessions et thématiques : l'enfant démiurge, la substitution des rôles, la fascination vampirique pour un jumeau astral) emprunte de plus en plus ses motivations à l'amertume. *« Je refuse d'avance tous les prix littéraires pour le pensum émerveillé de mon agonie. On ne couronne pas un enfant mort »*, écrit-il dans *Chaque matin qui se lève est une leçon de courage*. Dans *Je rends heureux*, il notera que *« les prix sont faits pour consoler les mauvais écrivains de ne pas avoir de talent »*.

Pour l'heure, écrivain brimé, frustré, *« inapaisé »*, dira Jacques-Pierre Amette, il dénonce les combines littéraires, s'en prend aux trucages de « Galligrasseuil », multiplie les provocations, comme dans *L'Enlèvement*, infâme monument de cynisme. Hallier est-il toujours écrivain ? On le croyait en lisant *Le Premier qui dort réveille l'autre*, un texte maldororien dédié à son frère. On peut chercher des traces de ses inspirations noires et fiévreuses dans ce bric-à-brac échevelé et mystique qu'est *L'Evangile du fou*, qu'il juge lui-même comme l'un *« des plus beaux livres de ces vingt dernières années »*. Mais Hallier le rusé sombre dans les pompes de l'oracle, les égarements du justicier haineux, les pièges de la société du spectacle. Devenu, selon ses propres termes, un *« derviche tourneur de la place des Vosges »*, il harcèle, accuse, fait « l'idiot », joue à l'inquisiteur persécuté. Paradoxalement fier par dépit d'avoir mené sa vie comme *« le brouillon de* [son] *œuvre »*.

Jean-Luc Douin

« Les dangers que représente ce personnage »

LA PREMIÈRE PÉRIPÉTIE, c'est, en 1963, sa bruyante exclusion de la revue *Tel Quel*, que Philippe Sollers et lui ont fondée trois ans auparavant avec quelques amis. Ce Breton, né à Edern le 1er mars 1936, fils d'un général, a alors vingt-sept ans. Après mai 68, on retrouve Jean-Edern Hallier dans les rangs des gauchistes. Il est parmi les fondateurs du mensuel *L'Idiot international*, dont Simone de Beauvoir prend la direction en septembre 1970. Elle démissionne huit mois plus tard après un différend avec Hallier. Mais Sartre et elle, à ce moment-là, continuent d'apporter leur soutien au journal.

En 1974, lors de la campagne pour l'élection présidentielle, Jean-Edern Hallier ne veut pas rejoindre le camp de ceux qui ne se prononcent pas. Il appelle à voter pour François Mitterrand. Cette même année, Régis Debray, qui est l'un des personnages de *Chagrin d'amour* – le livre où Hallier évoque les révolutions d'Amérique latine –, juge que ce texte est une imposture politique et littéraire. Des soupçons naissent aussi sur le détournement, par Jean-Edern Hallier, de fortes sommes d'argent destinées à la résistance chilienne contre la dictature et, en 1975, de nombreuses personnalités de gauche, dont Sartre et Beauvoir, mettent en garde contre *« les dangers que représente ce personnage »*. Mais François Mitterrand continue de le soutenir et de voir en lui *« le plus grand écrivain de sa génération »*.

Au cours des années 1975-1980, il se partage entre provocations littéraires (avec le jury Goncourt), interventions politiques (aux côtés des écologistes, puis en fondant une liste bretonne pour les élections européennes de 1979) et éditoriales (les éditions Libres Hallier). En mars 1978, il appelle François Mitterrand, dont il se dit l'ami, à se retirer de la politique et à devenir *« un grand écrivain »*. En 1978 aussi, il se présente pour la première fois à l'Académie française (la seconde fois sera en 1995). En juin 1979, il accuse les journalistes de radio et de télévision d'être *« les valets du régime »*, ce qui débutera une longue série de procès pour injures ou diffamation.

« J'AI FAIT ÉLIRE MITTERRAND, JE LE QUITTE »

Au tournant des années 80, Jean-Edern Hallier, qui est d'une grande culture et a une haute idée de ce que doit être sa place dans la littérature du XXe siècle, sent peut-être que son œuvre n'est pas tout à fait à la mesure des modèles qu'il se donne. Il ne suffit pas de s'autoproclamer Voltaire, Chateaubriand, Hugo, ou les trois à la fois, pour les égaler. Il pourrait décider de se mettre véritablement au travail. Peut-être y songe-t-il quand il s'« *exile* », dit-il, en Irlande, en janvier 1980. Mais il revient vite et ses provocations prennent un tour de plus en plus singulier. En 1982, il est prétendument enlevé par des « Brigades révolutionnaires françaises ». Il reparaît au bout de huit jours et on parle d'« auto-enlèvement ». Bien réel en revanche, l'attentat qu'il commandite, en juillet de la même année, au domicile de Régis Debray, heureusement inoccupé.

A la fin de juillet 1982, Jean-Edern Hallier déclare : *« J'ai fait élire Mitterrand, je le quitte. »* C'est le début d'une longue haine et d'un harcèlement – dont on sait désormais qu'il fut réciproque. Jean-Edern Hallier veut publier un pamphlet, *L'Honneur perdu de François Mitterrand*, dans lequel il révèle l'existence de Mazarine (il feindra de le brûler publiquement en 1984, mais le publiera en 1992, dans *La Force d'âme*, puis en 1996). Il est alors l'une des cibles des écoutes téléphoniques de la cellule élyséenne. Parallèlement, dans *L'Idiot international*, qui reparaît, il se déchaîne contre les proches du président, Jack Lang, Georges Kiejman, Bernard Tapie (il mène aussi une campagne contre « Le Monde des livres », après une critique négative de *Je rends heureux*). Il perd tous ses procès, mais ces actions lui valent de la bienveillance à droite – Bernard Pons et Jean Tiberi l'assurent de leur amitié – et un come-back médiatique : mobilisation de plusieurs académiciens – dont Jean Dutourd – lors de l'offensive de Bernard Tapie pour récupérer des dommages et intérêts ; émissions littéraires sur Paris Première et M 6 ; ralliement en fanfare à la candidature de Jacques Chirac ; succès d'édition. Et Chateaubriand ? Peut-être allait-il le rejoindre « sur ses vieux jours ». Mais il n'y aura pas de vieux jours...

Josyane Savigneau

Une vingtaine de livres

Les Aventures d'une jeune fille (Seuil, 1963) ; *Le Grand Ecrivain* (Seuil, 1967) ; *La Cause des peuples* (Seuil, 1972) ; *Chagrin d'amour* (Ed. libres Hallier, 1974) ; *Le premier qui dort réveille l'autre* (Le Sagittaire, 1977) ; *Chaque matin qui se lève est une leçon de courage* (Ed. libres Hallier, 1978) ; *Lettre ouverte au colin froid* (Albin Michel, 1979) ; *Un barbare en Asie du Sud-Est* (Nouvelles Editions Oswald, 1980) ; *Fin de siècle* (Albin Michel, 1980) ; *Bréviaire pour une jeunesse déracinée* (Albin Michel, 1982) ; *L'Enlèvement* (éd. Jean-Jacques Pauvert-Alésia, 1983) ; *L'Evangile du fou* (Albin Michel, 1986) ; *Carnets impudiques* (Michel Lafon, 1988) ; *Conversation au clair de lune* (éd. Messidor, 1990) ; *La Force d'âme* (Les Belles Lettres, 1992) ; *Je Rends Heureux* (Albin Michel, 1992) ; *Les Français*, dessins de Jean-Edern Hallier (Ramsay, 1993) ; *Le Refus ou la leçon des ténèbres* (Ramsay-Hallier, 1994) ; *Fulgurances* (Michel Lafon, 1996) ; *L'Honneur perdu de François Mitterrand* (Les Belles Lettres-Le Rocher, 1996) ; *Les Puissances du mal* (Les Belles Lettres-Le Rocher, 1996). En outre, Ramsay a publié ses œuvres complètes (1994).
Sur Jean-Edern Hallier, on lira *Le Dernier des Mohicans*, de Dominique Lacout (Michel Lafon, 1996).

Parmi les réactions

● **Le président de la République, Jacques Chirac**, salue *« un écrivain talentueux, redoutable polémiste »* qui *« aura marqué la vie littéraire de ces dernières années »*. Quant au premier ministre, Alain Juppé, il rend hommage à *« un esprit libre »*. Enfin, le maire de Paris, Jean Tiberi, affirme avoir perdu *« un ami »*.

● **Philippe Douste-Blazy**, ministre de la culture, estime que ce *« personnage, certes contesté, des lettres françaises a illustré une tradition qui s'était quelque peu assoupie : celle du combat polémique, avec ses excès, mais aussi ses bonheurs d'écriture »*.

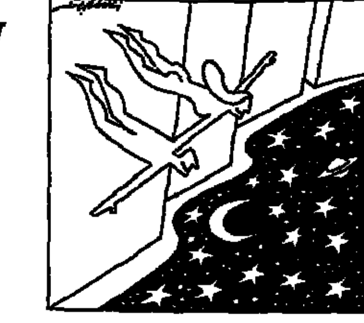
● **Philippe Sollers** a dit sa tristesse devant la mort de son *« ami de jeunesse devenu adversaire »*. *« J'étais en désaccord total avec la surenchère vulgaire qui marquait ses propos*, a notamment déclaré l'écrivain. *Mais il va rester comme ayant posé la question d'un certain asservissement de la société française d'aujourd'hui. »*

● **Jean d'Ormesson** : *« C'était un personnage qui comptait dans ce siècle. Je dois vous dire, quand j'ai appris sa mort, je me suis d'abord demandé si c'était vrai »*, a précisé l'académicien sur Europe 1. *« Il y avait chez Jean-Edern, à côté du grand écrivain, un imposteur, un menteur et un mythomane. »*

● **Le président du Front national, Jean-Marie Le Pen**, voit en Jean-Edern Hallier l'écrivain *« peut-être le plus doué de sa génération »*, ayant en lui *« du Chateaubriand, du Céline et de l'Aristophane »*.

Le Hootenanny de Lionel Rocheman

L'humoriste relance cette scène ouverte



TOUS les amateurs de folk savent ce qu'est un « hootenanny », cette veillée d'amis, de relations, de voisins autour d'un feu où chacun chante un air, raconte une histoire, joue un morceau de guitare. Au Centre américain, alors boulevard Raspail à Paris, le chanteur et humoriste Lionel Rocheman avait importé, avec succès, cette forme de convivialité artistique au milieu des années 60. A l'American Center, puis à l'Olympia, dans les années 70, plusieurs centaines de talents ont ainsi fait leurs premiers pas : figures de la future chanson française, « folkeux », jazzmen, conteurs, chansonniers, acteurs... Lionel Rocheman remet son *Hootenanny en route* au Théâtre Les Déchargeurs. Si quelques « anciens » viendront relancer la flamme – Alan Stivell, Graeme Allwright, Steve Waring, Jean-Charles Capon, Chris Lancry, Coline Serreau, Michel Haumont, Ben Zimet, Martial Solal, Georges Rabol, Philippe Chatel, Jean-Jacques Milteau... – c'est toujours dans le même principe de découvertes que sont organisées ces soirées.

★ Théâtre Les Déchargeurs, 3, rue des Déchargeurs, Paris 1er. Mº Châtelet, Pont-Neuf ; RER Les Halles. 20 h 30, tous les lundis, en janvier, février et mars. Tél. : 01-42-36-00-02. 100 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Les Talens lyriques
Menés par le claveciniste et chef d'orchestre Christophe Rousset à qui l'on doit de bien beaux disques d'œuvres pour clavecin de Bach, Royer et Rameau et de non moins réussis enregistrements lyriques (dont *Riccardo Primo*, de Haendel), l'ensemble Les Talens lyriques propose un programme éclectique aussi passionnant à entendre qu'à détailler. Œuvres de Telemann, Couperin, Lully, Marais, Froberger, Collasse, Rameau, Forqueray et Lemaire. Christophe Rousset (direction).
Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mº Opéra. 20 heures, le 13. Tél. : 01-42-30-15-16. De 90 F à 120 F.

Link Wray
A l'âge de soixante-sept ans, le guitariste d'origine indienne, interprète des instrumentaux sauvages *Rumble* et *Rawhide*, garde une forme de jeune homme. Ses rythmiques et ses solos ensorcelants séduiront évidemment les praticiens de l'instrument et les nostalgiques du gros son du début des années 60. Pete Townshend, le guitariste-compositeur britannique du groupe rock The Who, est son fan le plus célèbre. Il faut entendre ce rebelle du Mississippi sur scène, la plupart de ses disques étant, hélas, épuisés.
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 14. Tél. : 01-69-43-03-03.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

A L'ÉPREUVE DU FEU
Film américain d'Edward Swick, avec Denzel Washington, Meg Ryan, Lou Diamond Phillips, Michael Moriarty, Matt Damon, Seth Gilliam (1 h 57).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Maillot, 17e.

LE CLUB DES EX
Film américain de Hugh Wilson, avec Goldie Hawn, Bette Midler, Diane Keaton, Maggie Smith, Dan Hedaya, Bronson Pinchot (1 h 42).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; UGC Opéra, 9e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) : 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LE DÉMÉNAGEMENT
Film français de Denis Dercourt, avec Stéphane Martin, Elodie Mennegand, Yann Tregouët, Grégoire Bonnet, Bruno Paviot, François Gamard (1 h 01).
Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LES DÉMONS DE JÉSUS
Film français de Bernie Bonvoisin, avec Nadia Fares, Thierry Frémont, Patrick Bouchitey, Victor Lanoux, Martin Lamotte, Yann Collette (1 h 57).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

EVITA
Film américain d'Alan Parker, avec Madonna, Antonio Banderas, Jonathan Pryce, Jimmy Nail, Victoria Sus, Julian Littman (2 h 15).
VO : Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 01-40-30-20-10) ;

HENRY ET VERLIN
Film canadien de Gary Ledbetter, avec Gary Farmer, Keegan Macintosh, Nancy Beaty, Robert Joy, Joan Orenstein, Eric Peterson (1 h 29).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

I. D.
Film britannique de Philip Davis, avec Reece Dinsdale, Richard Graham, Perry Fenwick, Philip Glenister, Warren Clarke, Claire Skinner (1 h 47).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Action Christine, dolby, 6e (01-43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (*)
Film américain de John Frankenheimer, avec Marlon Brando, Val Kilmer, David Thewlis, Fairuza Balk, Ron Perlman, Mark Dacascos (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79).

LES MILLE ET UNE RECETTES DU CUISINIER AMOUREUX
Film franco-géorgien de Nana Djordjadze, avec Pierre Richard, Micheline Presle, Teimour Kamkhadze, Nino Kirtadze, Jean-Yves Gautier, Ramaz Tchkhikvadze (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10).

L'OMBRE BLANCHE (*)
Film américain de John Gray, avec Steven Seagal, Keenen Ivory Wayans, Bob Gunton, Brian Cox, Michelle Johnson (1 h 31).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e.

ONLY THE BRAVE
Film australien d'Ana Kokkinos, avec Elena Mandalis, Dora Kaskanis, Maude Davey, Bob Bright (1 h).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ;

POUR RIRE
Film français de Lucas Belvaux, avec Ornella Muti, Jean-Pierre Léaud, Antoine Chappey, Tonie Marshall, Philippe Fretun, Bernard Mazzinghi (1 h 40).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

TROP TARD
Film franco-roumain de Lucian Pintilié, avec Razvan Vasilescu, Cecilia Barbora, Victor Rebengiuc, Dorel Visan, Ion Fiscuteanu, Florin Calinescu (1 h 44).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

(*) Films interdits au moins de 12 ans.

MUSIQUE

Une sélection de concerts classique, jazz, rock, chansons et musique du monde à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

Quatuor Petersen
Schulhoff : *Quatuor à cordes nº 1*. Janacek : *Quatuor à cordes nº 2 « Lettres intimes »*.
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 13. Tél. : 01-40-28-28-40. 50 F.

Kathleen Cassello (soprano), Anne Pechkova (piano)
Œuvres de Mozart, Schubert, Brahms, Debussy, Tchaïkovski, Rachmaninov, Cimara.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-49-53-05-07. De 115 F à 300 F.

Quatuor Castagneri
Wolf : *Intermezzo pour quatuor*. Schubert : *Quatuor à cordes D 887*.
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. 12 h 30, le 14. Tél. : 01-40-49-47-17. 70 F.

Katia Bronska (piano)
Chopin : *Fantaisie op. 49, Mazurkas*. Szymanowski : *Variations sur un thème populaire polonais*. Schubert : *Sonate pour piano D 784*. Grieg : *Sonate pour piano op. 7*.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 14. Tél. : 01-45-61-53-00. De 100 F à 250 F.

Orchestre national d'Ile-de-France
Berlioz : *Carnaval romain*. Gluck. Charpentier. Massenet. Puccini. Verdi : *Extraits d'opéras*. Françoise Pollet (soprano), Jacques Mercier (direction).
Suresnes (92). Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad. 21 heures, le 14. Tél. : 01-46-97-98-10. De 100 F à 150 F.
Et le 16 à 20 h 45, à l'Espace Carpeaux de Courbevoie (de 80 F à 100 F, 01-47-68-51-50) ; le 18 à 20 h 45, au centre culturel Robert-Desnos de Ris-Orangis (de 90 F à 120 F, 01-69-02-72-72) ; le 19 à 21 h, à la salle Pleyel (de 40 F à 190 F, 01-43-68-76-00).

Les Jeunes Solistes
Œuvres de Jannequin. Dufay. Costeley. Poulenc. Debussy. Flecha. Rachid Safir (direction).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 15. Tél. : 01-40-28-28-40. 50 F.

Prades aux Champs-Elysées
Brahms : *Variations sur un thème de Schumann, Quintette pour clarinette et cordes op. 115*. Schumann : *Quatuor pour piano et cordes op. 47*. Michel Lethiec (clarinette), Gil Sharon (violon), Bruno Pasquier (alto), Alain Meunier (violoncelle), Bruno Rigutto, Jean-François Heisser (piano), Quatuor Lindsay.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Orchestre de Paris
Mozart : *Concerto pour piano et orchestre KV 503*. Zemlinsky : *Symphonie lyrique*. Elisabeth Meyer-Topsoe (soprano), Hakan Hagegard (baryton), Till Fellner (piano), Emmanuel Krivine (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, les 15 et 16. Tél. : 01-45-61-65-89. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 240 F.

Konstantin Lifschitz (piano)
Beethoven : *Sonates pour piano op. 27 nºs 1 et 2*. Chopin : *Mazurkas*.
Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, Paris 1er. Mº Louvre, Palais-Royal. 12 h 30, le 16. Tél. : 01-40-20-52-29. 60 F.

Trio Europa
Schumann : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 80*. Grieg : *Trio pour piano, violon et violoncelle*. Lalo : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 26*.
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. 18 h 45, le 16. Tél. : 01-40-49-47-17. 70 F.

Orchestre national de France
Ravel : *Valses nobles et sentimentales*. Poulenc : *Concerto pour deux pianos et orchestre*. Stravinsky : *Petrouchka*. Florence et Isabelle Lafitte (piano), Charles Dutoit (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 16. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.

Orchestre de la résidence de La Haye
Beethoven : *Egmont, Concerto pour piano et orchestre nº 3*. Brahms : *Symphonie nº 2*. François-René Duchable (piano), George Pehlivanian (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 16. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 390 F.

Chœur de chambre Accentus
Poulenc : *Messe en sol, Litanies à la Vierge noire, Salve Regina, Petites Prières de saint François d'Assise*. Laurence Equilbey (direction).
Eglise Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 20 h 30, le 16. Tél. : 01-48-24-16-29. Location Fnac. De 110 F à 200 F.

William Dazeley (baryton), Julius Drake (piano)
Œuvres de Schumann, Butterworth, Wolf.
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 17. Tél. : 01-40-28-28-40. 50 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Rachmaninov : *Concerto pour piano et orchestre nº 3*. Tchaïkovski : *Symphonie nº 5*. Dmitri Alexeev (piano), Vladimir Fedosseiev (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 heures, le 17. Tél. : 01-45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

Quintette Pro Arte de Monte-Carlo
Œuvres de Boccherini, Borodine, Martinu.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-49-53-05-07. De 95 F à 200 F.

Prades aux Champs-Elysées
Schubert : *Introduction et variations pour flûte et piano, Lieder*. Brahms : *Sextuor op. 36, Ballades et romances*. Charlotte Hellekant (mezzo-soprano), Paul Groves (ténor), Patrick Gallois (flûte), Gérard Poulet, Annick Roussin (violon), Bruno Pasquier, Yuri Gandelsman (alto), Lluis Claret, Arto Noras (violoncelle), Marie-Josèphe Jude (piano).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Miklos Perenyi (violoncelle), Karoly Mocsari (piano)
Ligeti : *Sonate pour violoncelle seul*. Poulenc : *Sonate pour violoncelle et piano*. Franck : *Sonate pour violoncelle et piano*.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 17 heures, le 18. Tél. : 01-42-74-22-77. 90 F.

La Damnation de Faust
de Berlioz. Béatrice Uria-Monzon (Marguerite), Jerry Hadley (Faust), Samuel Ramey (Méphistophélès), Franck Ferrari (Brander), Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœurs et Orchestre de l'Opéra de Paris, Gary Bertini (direction), Luca Ronconi (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 18, 21, 24 et 29 ; 15 heures, le 26. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 530 F.

Ensemble InterContemporain
Fénelon : *Midtown*. Ferneyhough : *Allgebrah, création*. Boulez : *Le Marteau sans maître*. Yvonne Naef (mezzo-soprano), Didier Pateau (hautbois), Antoine Curé, Jean-Jacques Gaudon (trompette), David Robertson (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 18. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F.
Concert précédé d'une répétition ouverte au public à 16 h 30 (entrée libre).

Orchestre philharmonique de Radio-France
Méhul : *Symphonie nº 1*. Devienne : *Concerto pour flûte et orchestre nº 7*. Boieldieu : *Concerto pour piano et orchestre*. Cherubini : *Symphonie pour cordes*. Geneviève Amar (flûte), Emmanuel Strosser (piano), Emmanuel Joël (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 18. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.

Aquiles Delle-Vigne (piano)
Œuvres de Chopin. Ravel. Liszt.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-49-53-05-07. De 95 F à 200 F.

Prades aux Champs-Elysées
Brahms : *Quatuor pour piano et cordes op. 25, Lieder*. Mendelssohn : *Octuor pour cordes*. Charlotte Hellekant (mezzo-soprano), Leonidas Kavakos, Régis Pasquier, Gérard Poulet, Gil Sharon, Bruno Pasquier, Yuri Gandelsman (alto), Arto Noras, Lluis Claret, Gary Hoffman (violoncelle), Jean-François Heisser, Bruno Rigutto (piano).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Quatuor Danel
Sibelius : *Trio à cordes*. Webern : *Quintette avec piano*. Antheil : *Quatuor à cordes nº 1*. Dusapin : *Trio à cordes, Quatuor à cordes nº 3*. Jean-Efflam Bavouzet (piano).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 11 heures, le 19. Tél. : 01-42-30-15-16. 50 F.

Paul O'Dette (luth)
Œuvres de Johnson. Dowland. Henry VIII.
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 11 heures, le 19. Tél. : 01-48-24-16-97. De 90 F à 200 F.

Quatuor Carmina
Beethoven : *Quatuors à cordes op. 18 nº 3, op. 59 nº 3 et op. 132*.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 11 heures, le 19. Tél. : 01-49-52-50-50. 100 F.

Pascal Devoyon (piano), Jean-Pierre Lacour (violon), Denis Bouez (alto), Guy Besnard (violoncelle)
Mozart : *Adagio et fugues KV 404, Quatuors pour piano et cordes KV 493 et KV 478*.
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 11 h 30, le 19. Tél. : 01-40-28-28-40. 80 F.

Orchestre des Concerts Lamoureux
Galliano : *Opaline Concerto*. Lockwood : *Concerto pour violon électroacoustique et orchestre « Les Mouettes »*. Rollins : *Saint-Thomas*. Gershwin : *Un Américain à Paris*. Didier Lockwood (violon), Richard Galliano (accordéon), David Wroe (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 17 h 45, le 19. Tél. : 01-45-61-53-00. De 75 F à 175 F.

JAZZ

François Constantin Jam Session
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 13. Tél. : 01-42-33-37-71. De 35 F à 80 F.

Laurent Finkelson Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 13. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

André Ceccarelli Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 13 et 14. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Roby Glod Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 14. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Etienne Mbappe, Mario Canonge
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 14, 15, 16, 17 et 18. Tél. : 01-42-33-37-71. De 35 F à 80 F.

Ronnie Patterson Trio
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 14. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Paolo Fresu Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 15 et 16. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Gary Thomas Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 15, 16, 17, 18, 20 et 21. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

JMH Trio
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 15. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Prysm
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 15 et 16. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Antoine Illouz Quartet, Tortuga Caliente
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 16. Tél. : 01-42-00-14-14. 100 F.

Claire-Lise Vincent, Marc Fosset Quartet
Le Ciel de Paris, tour Montparnasse, Paris 14e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. 22 heures, le 16. Tél. : 01-40-64-77-64. 90 F.

Michel Portal, Bernard Lubat
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Stefano Di Battista, Flavio Boltro Quintet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 17 et 18. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Naturel Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 17 et 18. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Archie Shepp Quartet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 heures, le 19. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Collectif Mu
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mº Chevaleret. 20 h 30, le 19. Tél. : 01-45-84-72-00. 100 F.

Aldo Romano, Kirk Lightsey, Michel Benita
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 21 heures, le 19 ; 22 h 30, le 20. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Claudia Solal Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 19. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Hélène Breschand Trio
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 14. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Aka Moon
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Steve Argüelles Quintet
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 16. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Des musiciens contre le fascisme
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

ROCK

Ivan Neville
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, les 14, 15, 16, 17 et 18. Tél. : 01-42-25-18-06. Entrée libre.

The Descendents
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 15. Tél. : 01-53-79-00-11. 90 F.

Les Magoo, Mocking Birds, Home Boys
Colombes (92). Le Cadran, 3, rue Saint-Denis. 21 heures, le 17. Tél. : 01-47-84-30-17. 50 F.

CHANSON

Zig'Zinzin
Point-Virgule, 7, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. 20 heures, les 13 et 14. Tél. : 01-42-78-67-03. 80 F.

Arthur H
Gymnase Marie-Bell, 38, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris 10e. Mº Bonne-Nouvelle, Strasbourg-Saint-Denis. 20 h 30, les 13, 14, 15, 16, 17 et 18 ; 15 heures, le 19. Tél. : 01-42-46-79-79. 140 F.

Les Ménilmarious
Point-Virgule, 7, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. 21 h 15, les 13 et 14. Tél. : 01-42-78-67-03. 80 F.

Anne Baquet
Théâtre du Renard, 12, rue du Renard, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. 19 heures, les 14, 15, 16, 17, 18, 21, 22, 23, 24, 25 et 28, jusqu'au 14 février. Tél. : 01-42-71-46-50. 120 F.

France Léa
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mº Opéra. 19 heures, les 14, 15, 16, 17, 18, 21, 22, 23, 24, 25 et 28, jusqu'au 8 février. Tél. : 01-42-61-44-16.

Henri Tachan
Théâtre de Dix Heures, 36, boulevard de Clichy, Paris 18e. Mº Pigalle. 20 h 30, les 14, 15, 16, 17, 18, 21, 22, 23, 24, 25 et 28, jusqu'au 15 février. Tél. : 01-46-06-10-17. 130 F.

Michèle Atlani
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 20 h 30, les 14, 21 et 28. Tél. : 01-44-59-82-82. De 30 F à 80 F.

Femmouzes T, Nicou
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 h 30, les 14, 15, 16, 17, 18 et 21. Tél. : 01-42-36-37-27. 80 F.

Schultz et Scott Taylor
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 14. Tél. : 01-47-97-22-22. Entrée libre.

Cora Vaucaire
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, les 15, 16, 17, 18, 21, 22, 23, 24 et 25 ; 15 heures, le 19. Tél. : 01-53-23-99-19. De 80 F à 150 F.

Francis Lemarque
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mº Porte-de-Vanves. 20 h 30, les 16, 17, 18, 21, 22, 23, 24 et 25 ; 17 heures, les 19 et 26. Tél. : 01-45-31-10-96. 130 F.

Trio Pied de poule
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 20 h 30, les 17 et 24, jusqu'au 31. Tél. : 01-44-59-82-82. De 30 F à 80 F. Et au Loup du faubourg, 21, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille. 18 heures, le 18. Tél. : 01-40-21-90-95. Entrée libre.

William Sheller
Aulnay-sous-Bois (93). Espace Jacques-Prévert, 134, rue Anatole-France. 21 heures, le 18. Tél. : 01-48-68-00-22. 175 F.

Sardo
Ivry-sur-Seine (94). Théâtre, 1, rue Simon-Dereure. Mº Mairie-d'Ivry. 20 h 30, les 14, 15, 16, 17, 18, 21, 22, 23, 24, 25 et 28 ; 16 heures, les 19 et 26, jusqu'au 2 février. Tél. : 01-46-70-21-55. De 50 F à 110 F.

Juliette
Moissy-Cramayel (77). La Rotonde, place du 14-Juillet. 20 h 45, le 18. Tél. : 01-64-34-53-70. 115 F.

Pierre Perret
Noisy-le Grand (93). Espace Michel-Simon, 36, rue de la République. 21 heures, le 17. Tél. : 01-45-92-27-75. De 125 F à 150 F.

MUSIQUES DU MONDE

Bratsch
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mº Place-de-Clichy. 20 h 30, les 13, 14, 16, 17, 18, 20, 21, 23, 24, 25, 27 et 28 ; 16 h 30, les 19 et 26, jusqu'au 2 février. Tél. : 01-49-87-50-50. Location Fnac. 159 F.

Hussein al-Azami, ensemble al-Kindi
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-42-74-22-77. 90 F.

Paulito y su elite
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-42-00-14-14. 130 F.

Cheick Tidiane Seck
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 17 et 18. Tél. : 01-42-00-14-14. 100 F.

Philippe Peris
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mº Chevaleret. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-45-84-72-00. 100 F.

La Raya
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 17. Tél. : 01-47-97-22-22. Entrée libre.

Fest Noz
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 21 heures, le 17. Tél. : 01-44-92-45-45.

Katsuya Yokoyama
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 18 ; 15 heures, le 19. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F.

Beethova Obas
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Gaada
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 18. Tél. : 01-47-97-22-22. 30 F.

Nzongo Soul
Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6e. Mº Vavin. 17 heures, les 19 et 26. Tél. : 01-46-07-30-37. Location Fnac, Virgin. 100 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Le Guépard
Nicolas Le Riche, Konstantin Zaklinsky. Altynaï Asylmuratova. Lucia Lacarra. Yann Broeckx. Ballet national de Marseille. Orchestre de l'Opéra de Paris. David Garforth : direction. Roland Petit : chorégraphie.
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mº Opéra. 19 h 30, les 13 et 18. Tél. : 01-44-73-13-00. De 30 F à 320 F.

Coppelia
Lucia Lacarra. Altynaï Asylmuratova. Yann Broeckx. Ballet national de Marseille. Orchestre de l'Opéra de Paris. David Garforth : direction. Roland Petit : chorégraphie.
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mº Opéra. 19 h 30, les 14, 15, 16 et 17. Tél. : 01-44-73-13-00. De 30 F à 320 F.

Vera Mantero, Nasser Martin-Gousset
Vera Mantero : *Une mystérieuse chose, a dit e.e. Cummings*. Nasser Martin Gousset : *Alleluia*.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille, Voltaire. 19 h 30, les 14, 15, 16, 17 et 18. Tél. : 01-43-57-42-14. 100 F.

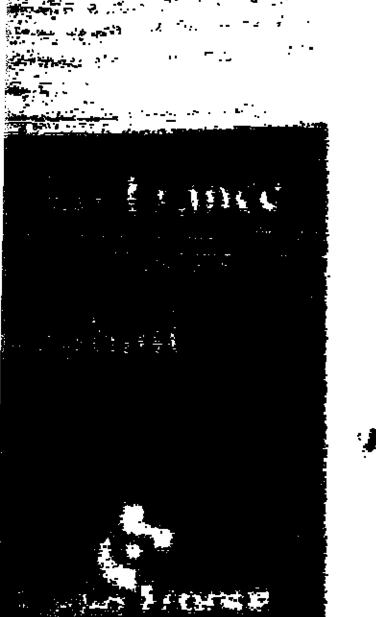
Compagnie Cré-Ange
Charles Cré-Ange : *Squares*.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mº Abbesses. 20 h 30, les 14, 15, 16, 17 et 18. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Woudi
Ballet de costumes sonores : *Kiosk*.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille, Voltaire. 21 heures, les 14, 15, 16, 17 et 18. Tél. : 01-43-57-42-14. 100 F.

Compagnie DCA
Philippe Decouflé : *Decodex*.
Bobigny (93). Maison de la culture, 1, boulevard Lénine. 21 heures, les 15, 16, 17, 18, 21, 22, 23, 24, 25, 28, 29, 30 et 31 janvier et le 1er février ; 16 heures, les 19 et 26 janvier et le 2 février. Tél. : 01-41-60-72-72.

Béjart Ballet Lausanne
Maurice Béjart : *Le presbytère n'a rien perdu de son charme, ni le jardin de son état*.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. 20 h 30, les 17, 18, 21, 22, 23, 24 et 25 ; 15 heures, les 19 et 26. Tél. : 01-47-27-81-15. 230 F.

Groupe Emile Dubois
Jean-Claude Gallotta : *La Rue*.
Suresnes (92). Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad. 21 heures, le 18. Tél. : 01-46-97-98-10.



Le CSA fera ses propositions pour la radio avant le 20 janvier

LE CONSEIL SUPÉRIEUR de l'audiovisuel (CSA) transmettra avant le 20 janvier au gouvernement ses propositions sur les éventuelles modifications législatives aux dispositions concernant les radios, dans le cadre du prochain projet de loi sur l'audiovisuel, a annoncé, vendredi 10 janvier, Roland Faure, membre du CSA, lors d'une rencontre organisée par l'association « Vive la radio ».

Des aménagements législatifs pour amender notamment la loi Carignon de 1994 doivent être inclus dans le projet de loi sur l'audiovisuel, soumis en première lecture au Sénat à partir du 19 février. Concernant l'audit sur les fréquences FM, demandé il y a quelques jours par le gouvernement, reprenant ainsi une idée déjà ancienne, Roland Faure a précisé que cet inventaire des fréquences visait à *« pacifier la bande FM »*.

Dans un entretien au *Journal du dimanche*, le président du CSA, Hervé Bourges, souligne qu'un groupe de travail entre l'organisme de régulation et les diffuseurs *« a déjà procédé à l'étude d'un certain nombre de cas concrets pour évaluer la possibilité de dégager des fréquences à la marge (...) mais sans doute pas de quoi satisfaire tous les opérateurs »*. Concernant une éventuelle réduction du nombre des fréquences de Radio-France, *« c'est une orientation qui doit être mûrement réfléchie. Le CSA n'a pas compétence pour le faire, et je doute que les résultats soient très concluants à l'arrivée »*, a indiqué le président du CSA.

Le numérique dope la publicité

Les télévisions du câble et du satellite ont vu progresser leurs recettes. Les régies veulent malgré tout limiter le nombre de spots

CONTRAIREMENT à une idée reçue, la télévision payante fait bon ménage avec la publicité : Thématiques Régie (filiale à 100 % de Canal Plus), régie publicitaire de la majorité des chaînes thématiques française du câble et de Canalsatellite, a réalisé un chiffre d'affaires brut de 136,1 millions de francs en 1996, soit une hausse de 35 % par rapport à l'année précédente.

Le démarrage de bouquets numériques est le principal responsable de cette progression. *« Avec le lancement du numérique, nous sommes dans une dynamique de succès. C'est important pour les annonceurs »*, indique Remi Collard, directeur de la publicité à Thématiques Régie. Auparavant, l'image relativement négative du câble avait mauvais effet auprès des annonceurs. La tendance s'est inversée. Mais malgré cette vague ascendante, Remi Collard n'entend pas accepter n'importe quelle publicité. Ainsi, Planète, chaîne de documentaires, n'attire pas un volume de spots équivalent à sa notoriété, notamment parce que *« la publicité y est volontairement limitée »*, précise-t-il.

Michel Thoulouze, directeur général de Canal Plus et promoteur de nombreuses chaînes thématiques, considérerait que *« Planète est un excellent support de publicité, à condition qu'il n'y en ait pas beaucoup »*, selon le directeur de la publicité de Thématiques Régie. La chaîne doit refuser des spots *« inadéquats au caractère dramatique des documentaires diffusés »*.

La régie se soucie de ne pas heurter les abonnés des chaînes payantes. *« Notre stratégie a toujours été de dire aux annonceurs que le premier client des chaînes c'est l'abonné. L'annonceur vient toujours en seconde position »*, indique Rémi Collard. En plus de cette précaution, la régie publicitaire s'emploie à respecter la règle des 80-20 : 80 % du chiffre d'affaires de chaque chaîne doit provenir des abonnements, le reste – *« 20 % au maximum »* –, de la publicité. *« A l'avenir, avec le succès du numérique, la part de la publicité devrait baisser, mais son chiffre d'affaires devrait continuer à progresser »*, ajoute Rémi Collard.

CAMPAGNES MULTICHAÎNES

Forte de son expérience, Thématiques Régie propose aux annonceurs des produits propres aux chaînes thématiques. Plutôt que de vendre des écrans publicitaires sur une seule télévision, la régie propose des campagnes multichaînes permettant de toucher une « cible » à travers trois ou quatre chaînes. Ainsi, *« une campagne à destination des 15-34 ans sera menée sur MCM, Canal Jimmy et Eurosport »*, précise Marie-Christine Vendroux, directrice générale de Thématiques Régie, l'important étant que *« quelle que soit la cible cherchée, les chaînes représentées par Thématiques Régie regroupent 80 % de l'audience sur cette cible »*.

Avec le développement du satellite et du câble, les annonceurs ne snobent plus le paysage audiovisuel dit « de complément ». *« Il y a trois ans, le lessivier Procter et Gamble nous a refusé de la publicité : nous étions trop petits*, confie Marie-Christine Vendroux. *Ils ont changé d'avis il y a un an, et depuis ils ont mené des campagnes sélectives sur plusieurs chaînes thématiques. »* L'investissement moyen d'une campagne oscillerait entre 150 000 francs et 200 000 francs et plus de la moitié des campagnes serait « multichaînes ».

Selon Rémi Collard, *« les prix des spots sont comparables aux tarifs pratiqués sur la bande FM »* : de 1 000 francs sur Muzzik, Voyage ou Seasons à 8 300 francs sur Canal J. La chaîne des enfants obtient le meilleur résultat de toutes les chaînes de Thématiques Régie, avec 30,2 millions de francs de chiffre d'affaires brut en 1996 (+ 17 % par rapport à 1995). Certes, TMC fait mieux avec 46,5 millions de francs, mais elle est aussi diffusée par voie hertzienne.

En 1997, Rémi Collard ambitionne de *« faire mieux que le taux de progression des abonnés au câble et à Canalsatellite »*. Il souhaite accroître le chiffre d'affaires de 15 % à 20 % et atteindre 160 millions de francs de chiffre d'affaires brut, en tablant notamment sur le développement de La Chaîne Météo : *« Aux Etats-Unis et au Canada, c'est elle qui fait le plus d'audience : elle réalise 90 % d'audience cumulée. »*

Guy Dutheil

Disney voudrait accroître son poids dans la holding CLT-UFA

IL POURRAIT s'agir d'une nouvelle bataille de géants de l'audiovisuel à l'échelon planétaire. Selon l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* du lundi 13 janvier, la compagnie américaine Walt Disney, deuxième groupe mondial de communication depuis sa fusion avec ABC à l'été 1995, déjà partenaire de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) au sein de la chaîne allemande Super RTL, ferait maintenant pression sur le groupe allemand Bertelsmann afin d'obtenir 50 % du holding qui doit rassembler toutes les télévisions allemandes de RTL (RTL, Super RTL, RTL 2).

La compagnie américaine voudrait aussi acquérir 25 % du holding CLT-UFA, résultant de la fusion entre la CLT et UFA (filiale audiovisuelle de Bertelsmann) dont la création doit être annoncée officiellement mardi 14 janvier, à Luxembourg. Disney est actuellement très minoritaire dans cette société qui va devenir la première de l'audiovisuel européen (radio, télévision). Pour parvenir à ses fins, Disney menacerait, selon *Der Spiegel*, de ne plus livrer de programmes à RTL, première télévision en Allemagne – 17,6 % d'audience moyenne en 1996, devant la chaîne publique ZDF (15,3 %).

L'affaire a lieu alors que le PDG de Disney, Michael Eisner, vient de conclure un nouveau contrat avec Walt Disney aux termes duquel il restera à la tête du groupe de communication et de loisir jusqu'en 2006, selon un communiqué publié jeudi 9 janvier. Ce nouvel accord prévoit un salaire annuel de 750 000 dollars (soit près de 4 millions de francs). Ce montant n'a pas changé depuis l'arrivée, en 1984, de Michael Eisner, venu de Paramount, à la tête de l'empire Disney. Mais les administrateurs de la compagnie lui ont attribué une nouvelle formule de calcul de bonus lié à une progression annuelle des bénéfices par action du groupe supérieur à 7,5 %.

BONUS

Le contrat prévoit aussi de lui accorder huit millions d'actions Disney réparties sur la durée de son contrat. Cette nouvelle formule de calcul du bonus, qui ferait de Michael Eisner le PDG le mieux rémunéré aux Etats-Unis, doit encore être approuvée par les actionnaires de Disney, le 25 février.

Ces décisions témoignent, d'une part, de la reconnaissance de l'action de Michael Eisner à la tête du groupe, où il a dopé le marchandisage des personnages Disney et mis au point la fusion avec ABC. Elles traduisent, d'autre part, la volonté de Michael Eisner, en indexant une part de ses revenus sur les résultats du groupe, d'effacer les critiques liées aux indemnités de départ versées à son second, Michael Ovitz, en décembre 1996. Il n'en reste pas moins que le PDG de Walt Disney doit mettre les bouchées doubles pour développer et faire progresser les bénéfices du groupe, y compris et surtout à l'international.

LUNDI 13 JANVIER

TF 1

12.15 Cuisinez comme un grand chef. Magazine. Invité de la semaine : Serge Zagori.
12.20 Le Juste Prix. Jeu.
12.55 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 et 15.15 Côte Ouest. Feuilleton. Vivre dangereusement. Un nouveau jour.
16.05 Karine et Ari. Série.
16.30 L'Homme qui tombe à pic. Série.
17.25 Melrose Place. Feuilleton.
18.15 Flipper. Série. Amnésie.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.

20.45

LA FILLE DES NUAGES
Téléfilm d'Henri Helman, avec Isabel Otero, Robin Renucci. [2/2] (110 min). 606752
La directrice d'un chantier d'installation de gazoduc au Sahara se heurte à de nombreux obstacles d'ordre humain et technique...

22.35

▶ LE DROIT DE SAVOIR
Magazine présenté par Charles Villeneuve. La souricière : coulisses d'un procès d'assises, d'Henri de Latour (75 min). 6952459
23.50 Les Aventures du bien. Donneurs sans frontières.
● Lire ci-contre.
23.55 Les Dessous de Palm Beach. Série.
0.50 et 2.20, 3.15, 4.20 TF 1 nuit.
1.00 7 sur 7. Magazine (rediff.). 1.50 Cas de divorce. Série (rediff.). 2.30 et 3.25, 4.30, 5.05 Histoires naturelles (rediff.). 4.55 Musique (60 min).

France 2

12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.45 Consomag. Magazine.
13.55 Derrick. Série.
15.00 L'As de la Crime. Série.
15.55 La Chance aux chansons. [1/2] Les violons du bal.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 Le Prince de Bel Air. Série.
17.50 C'est cool ! Série. Opération séduction.
18.20 Studio des artistes. Série. La disparition.
18.45 Qui est qui ?
19.25 et 1.30 Studio Gabriel. Invité : Elie Kakou.
20.00 Journal, Image du jour, A cheval, Météo.

20.55

LE FILS DU CORDONNIER
Téléfilm d'Hervé Baslé, avec Andrzej Seweryn, Denise Chalem. [1/3] (120 min). 452139
Dans les années 20, l'histoire, d'une famille dont le mari cordonnier arrive difficilement à assurer l'existence de ses enfants.

22.55

FRANCHEMENT
Magazine présenté par Arlette Chabot et Alain Duhamel dans le cadre des "Lundis de l'information". Invité : Jacques Delors (75 min). 8802145
0.10 Journal, Bourse, Météo.
0.25 Dakar - Agadès - Dakar. Magazine. Le bivouac (45 min). 6942714
Loin des frimas européens, la course continue sous la chaleur africaine.
1.10 Studio Gabriel (rediff.). 1.40 Zen. *Documentaire.* 1re et 2e parties. 3.30 24 heures d'info. 3.45 Les Z'amours (rediff.). 3.50 Pyramide (rediff.). 4.15 *D'un soleil à l'autre.* Magazine. Reprise France 3 (rediff., 35 min).

France 3

12.05 Le 12-13 de l'information.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'Expert !
14.30 Escroquerie à la mort. *Téléfilm de Robert M. Lewis, avec James Brolin* (100 min). 2702110
16.10 Couleur pays.
16.40 Les Minikeums.
17.35 La Piste du Dakar.
17.55 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Dakar.

20.55

LES DIABOLIQUES ■ ■ ■
Film d'Henri-Georges Clouzot, avec Simone Signoret (1954, N., 120 min). 449665
Clouzot s'est inspiré d'un roman de Boileau-Narcejac.
22.55 Journal, Météo.

23.25

LA PESTE ■
Film de Luis Puenzo, avec William Hurt (1992, 140 min). 9312787
Dans une ville d'Amérique du Sud, une maladie qui semble propagée par les rats fait des ravages. Les autorités décrètent l'état de siège. Une journaliste française de télévision et son cameraman se trouvent bloqués dans la ville où un médecin lutte désespérément contre la peste.
1.45 Lignes de mire. Magazine. Invité : Jacques Martin (rediff.).
2.45 Capitaine Furillo. Série. 3.30 Musique graffiti. Magazine. Que reste-t-il de nos amours ? No problem, par Barney Willen Quartet (25 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. 12.25 Le Jardin des délices. 12.30 Nouveaux Horizons. Japon : cadres éjectables. 12.55 Attention santé. 13.00 La France aux mille villages.
13.35 L'Aigle à deux têtes ■ ■ *Film de Jean Cocteau, avec Edwige Feuillère (1947, N., 95 min).* 8184477
15.10 Les Îles sous le vent. Documentaire. 15.35 Gaïa. 16.00 Océan, une quête pour la survie [2/3]. 17.00 Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf. 17.55 Les Grands Palais. 18.25 Le Monde des animaux. 18.55 Le Journal du temps.

Arte

19.00 Don Quichotte. Série. Les noces de Camacho [24/39].
19.30 7 1/2. Magazine. Les dessous de la vache folle. La chasse en Allemagne.
20.00 Reportage : La lutte des hommes bleus : la tragédie du peuple touareg. Documentaire de R. Becker (30 min). 3023
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ LE PORTEUR DE SERVIETTE ■ ■
Film de Daniele Luchetti, avec Silvio Orlando, Nanni Moretti (1991, v.o., 85 min). 890619
Daniele Luchetti marie la comédie à l'italienne et le cinéma politique pour un anti-M. Smith au Sénat.
22.10 Kinorama.

22.25

LE BAISER DU TUEUR (THE KILLER'S KISS) ■
Film de Stanley Kubrick, avec Frank Silvera, Irene Kane, Jamie Smith (1955, v.o., 65 min). 6858874
Après un combat perdu, un boxeur new-yorkais vole au secours de sa voisine, une entraîneuse, dont il s'éprend. Pour elle, il affronte un patron de boîte de nuit et ses tueurs. Deuxième long métrage de Kubrick, inédit à la télévision.
23.30 Court-circuit. Courts métrages. L'Enfant de La Ciotat ; Tour de France ; La Trêve (50 min). 93503
0.20 Monsieur Fabre ■ Film d'Henri Diamant-Berger, avec Pierre Fresnay (1951, N., rediff., 85 min). 5328848
1.45 Ces p'tites bêtes qui nous font peur. *Documentaire de Richard Vargas (rediff., 55 min).* 2308207

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série. Le cadeau.
13.20 Les Amours de Claire. *Téléfilm de Robert Ellis Miller, avec Lindsay Wagner* (100 min). 4990884
15.00 Les Rues de San Francisco. Série.
16.45 Rintintin junior. Série. Le témoignage.
17.10 et 3.25 Faites comme chez vous. Magazine. *Invité : Marc Lavoine.*
18.00 Bugs. Série. Prototypes.
19.00 Code Quantum. Série. Beth.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Papa bricole ! Série.
20.35 Ciné 6. Magazine.

20.45

NAVY SEALS, LES MEILLEURS ■
Film de Lewis Teague, avec Charlie Sheen, Michael Biehn (1990, 120 min). 180400
Un commando d'élite des Navy Seals délivre des Américains pris en otage dans le golfe d'Oman.

22.45

LA CHAIR ET LE SANG ■ ■
Film de Paul Verhoeven, avec Rutger Hauer (1985, 130 min). 238400
Premier film « international » d'un réalisateur hollandais à la réputation scabreuse, qui fait revivre, avec une maîtrise stupéfiante, des visions de Bosch et de Bruegel l'Ancien. Une fin de Moyen Age aux orages de boue, de sang, de stupre.
0.55 et 5.40 Culture pub. Magazine. (rediff., 30 min).
1.25 Jazz 6. *Magazine. Willie The Lion Smith - Jazz at the BBC.* 2.25 Best of d'un artiste. 4.15 Fréquenstar. Magazine. Invité : Alain Chamfort. 5.00 Les Tribus du Jobi. Documentaire (40 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Pardaillan. *Téléfilm d'Edouard Niermans, avec Jean-Luc Bideau, Guillaume Canet* (85 min). 5058771
15.00 T.V. + (rediff.).
16.00 L'Expert ■ Film de Luis Llosa (1994, 110 min). 2583139
17.50 Il était une fois... les explorateurs.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Liv Tyler, Christophe Salengro, Philippe Decouflé, Joseph Arthur.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

PASSION SOUS SURVEILLANCE ■
Film d'Angela Pope, avec Julia Ormond, Tim Roth (1994, 95 min). 557232
Une étude de mœurs à la mise en scène bien classique.
22.10 Flash d'information.

22.15

L'AMÉRIQUE DES AUTRES ■ ■
Film de Goran Paskaljevic, avec Tom Conti (1995, 98 min). 336961
Un Espagnol qui tient un petit café-restaurant à Brooklyn héberge un émigré clandestin venu du Montenegro.
23.55 Grand Nord. Film de Nils Gaup (1995, v.o., 85 min). 9842684
1.20 Le Journal du hard.
1.25 Latex. Film classé X de Michael Ninn (1995, 110 min). 38023004

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Michel Deguy [1/5].
20.30 L'Histoire en direct. La censure : 1966, La *Religieuse*, de Jacques Rivette interdite. Avec Georges Kiejman, Jeanne Favret-Saade et Yves Rousset-Rouard.
21.30 Fiction. Parole donnée.
22.40 Toit ouvrant. Le magazine qui décoiffe. *Couleur bleue, par Michel Butel*

0.05 Du jour au lendemain. Avec Camille Taboulay. 0.48 Musique : Les cinglés du music-hall. *Journée du lundi 9 avril 1945*, avec Maurice Alexander et son orchestre. 1.00 Les Nuits de France (rediff.). Les Chemins de la connaissance. Le baiser de Judas ; 1.27 Le Rythme et la Raison. *Parsifal et l'enchantement du Vendredi saint* ; 1.57 *Carnets de voyage.* Le Vietnam ; 2.57 Mardis du cinéma. Alexandre Dovjenko, le cycle du tournesol ; 4.27 Agora. Spécial Le Mai du livre d'art. Entretien avec Michel Boujut ; 4.57 L'Esprit du zen ; *6.13 Un livre des voix. Julien Gracq, La Presqu'île.*

France-Musique

20.00 Concert. En direct de l'Athénée, par Les Talens Lyriques, dir. Christophe Rousset. Delphine Collot (soprano), Mokoto Akatsu (violon), Jocelin *Daubigney (flûte). Lully : La* Nymphe de la Seine (le héros que j'attends, extrait d'Alceste) ; Marais : Sonnerie de Sainte-Geneviève du Mont à Paris ; Collasse : La Nymphe de la Seine (extrait d'Astrée) ; Froberger : Tombeau faict à Paris sur la mort de Monsieur Blancheroche ; Telemann : Quatuor parisien nº 6 en mi mineur ; Forqueray : Le Carillon de Passy (extrait de la 4e suite) ; Couperin : Les Plaisirs de Saint-Germain-en-Laye (1er ordre) ; Rameau : (Pièces de clavecin en concert) la Coulicam, la Livri, le Vésinet ; Lemaire : La Cascade de Saint-Cloud (cantate).
22.30 Musique pluriel. *Œuvres de Kurtag et Knaifel.*
23.07 Entre les lignes.
0.00 *La Rose des vents. Concert* indien, de Danyel Waro et Fenoamby. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. *Thomas Bernhard et la* musique. Symphonie nº 35 Haffner K. 385, de Mozart, par *l'Orchestre philharmonique de* Vienne ; Quatuor op. 76 nº 3 L'empereur, de Haydn ; Don *Juan, poème symphonique* op. 20, de Strauss, par l'Orchestre Philharmonique de Vienne. Œuvres de Brahms, Verdi.

22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Bruckner, Bach, Berg. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Thalassa. L'énigme du cachalot.
21.00 Enjeux le point. *[2/2] 1996 : Bilan national.*
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Le Monde est à vous.
0.05 Concert intime. [1/2] Daniel Lavoie (25 min). 76479462
0.30 Soir 3 (France 3).
22.45 La Grande Barrière et la Mer de Corail.
23.40 La Bête des Vosges.
0.10 L'Opéra sauvage. [15/21] Un rythme absolu.
1.00 Les Chemins de fer australiens. [2/7] (50 min).

Planète

20.35 Regarde, elle a les yeux grands ouverts.
21.50 Rue de la liberté.
● *Le Monde* daté jeudi 16.

Paris Première

20.00 et 23.15 20 h Paris Première.
21.00 Les Lumières de Paris. En direct des salons de l'Hôtel de Ville à Paris.
22.00 Le J.T.S.
22.30 Velvet Jungle Sessions. *Lokua Kanza.*
0.10 No future, passé composé (55 min).

France Supervision

20.30 Viens chez moi, j'habite chez une copine ■ ■ Film de Patrice Leconte (1980, 80 min). 26885418
21.50 Ecran Large. *Magazine.*
22.20 Première Escale. Magazine.
23.15 Musiques de films. Documentaire. *Georges Delerue.*

Ciné Cinéfil

20.30 Au son des guitares ■ *Film de Pierre-Jean Ducis (1936, N., 75 min).* 11733145
21.45 La Femme à abattre ■ Film de Raoul Walsh et Bretaigne Windust (1951, N., v.o., 90 min). 9899685
23.15 La Marseillaise ■ ■ Film de Jean Renoir (1937, N., 130 min). 28081226

Ciné Cinémas

20.30 Rive droite, Rive gauche ■ *Film de Philippe Labro* (1984, 100 min). 1874587
22.10 Les Neiges du Kilimandjaro ■ ■ Film de Henry King *(1953, v.o., 110 min).* 27895085
0.00 Rhapsodie en août ■ Film d'Akira Kurosawa (1991, 100 min). 71124559

Série Club

20.45 Le Club.
20.50 La Famille cigale.
21.40 et 1.30 Le Chevalier de Pardaillan.
22.30 Chasse au crime.
23.00 Au-delà du réel, l'aventure continue. *L'homme aux yeux violets.*
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir. Les zigles.

Canal Jimmy

20.00 Mister Gun. Camarade Hammer.
20.30 Souvenir. Françoise Hardy Blues : 15 octobre 1966.
21.25 New York Police Blues.
22.10 Chronique de la route.
22.15 Menace II Society ■ Film d'Allen et Albert Hughes (1993, 95 min). 89205961
23.50 Vélo.
0.20 Marley Magic Live à Central Park. Concert. *[1/2] Enregistré le 7 juillet 1996 (55 min).* 83791882

Eurosport

20.30 Speedworld.
21.30 Rallye raid. 9e étape du Dakar : Agadès-Ocian.
22.00 Tennis. Open d'Australie. (les temps forts).
23.00 Eurogoals.
0.00 Tennis. En direct. *Open d'Australie (2e jour) (510 min).* 79492424

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Toys. Film de Barry Levinson (1992, 130 min), avec Robin Williams. *Comédie dramatique.*
22.40 L'Oncle Buck. Film de John Hughes (1989, 100 min), avec John Candy. *Comédie.*

TMC

20.35 Flic Story. Film de Jacques Deray (1975, 110 min), avec Alain Delon. *Policier.*
22.30 Hudson Hawk, gentleman cambrioleur. Film de Michael Lehmann (1990, 100 min), avec Bruce Willis. *Comédie policière.*

TSR

20.05 Etat second. Film de Peter Weir (1992, 130 min), avec Jeff Bridges. *Drame.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Disney voudrait accroître son poids dans la holding CLT-UFA

Gens de bien sur la Une

Sur TF 1, dix soirs de suite, en dix courts récits, Marek Halter raconte de beaux gestes dus à des anonymes. Mais, si le mal est médiatique, la générosité n'est pas facile à dire...

LES DIRIGEANTS de TF 1 l'avaient promis. Avec ces « Aventures du Bien » – des gens simples qui, sans en attendre le moindre bénéfice, accomplissent des actes charitables –, la chaîne s'offre une cure de désintoxication. Une cure discrète – dix émissions de cinq minutes chacune, programmées dans les profondeurs de la soirée – qui ne la guérira sans doute pas de ses mauvais penchants. Revoici donc le temps du père Decaux. Mais cette fois le rôle du récitant est tenu par l'écrivain Marek Halter. L'impénitent chevalier du bien s'embarque dans l'aventure avec la chaîne de tous les démons. C'est lui qui a eu l'idée de cette série. *« Pour combattre le mal, il faut montrer que le bien existe, son exemplarité »*, plaide-t-il.

Après avoir tâté du côté des chaînes publiques, Marek Halter a croisé un jour Etienne Mougeotte, qui lui a dit : *« Viens me voir. » « Je lui ai expliqué que dans les médias américains on cherche maintenant à introduire le "positif" »*. Deux pilotes sont alors réalisés, qui auraient *« arraché une larme »* à l'œil d'Etienne Mougeotte. Quinze histoires ont été tournées, dix ont été finalement retenues. Chaque émission aura coûté environ 40 000 F, et l'homme de lettres confesse un cachet de 10 000 F brut pour chacune d'elles.

« C'est vrai qu'une série comme celle-là aurait pu aller sur France 2. Mais justement, il est peut-être bon que le public de TF 1 – surtout lui – s'aperçoive qu'on peut jouer au justicier autrement qu'avec un revolver et qu'on peut s'imposer au mal par d'autres moyens que ceux du mal. » Marek Halter en charge de redorer le blason de TF 1 ? *« Pourquoi pas ? Si ça marche, mais soyons modestes, cela montrera que TF 1 peut mobiliser le public autrement que par des programmes bas de gamme. C'est un défi qui me plaît »*, répond l'intellectuel.

La frugalité de la réalisation ne l'effraie pas non plus. Mis à part les quelques escapades que la caméra s'autorise sur la table de travail de l'écrivain, le menu visuel est mince. Les paysages du Briançonnais ou du massif du Pilat (Loire), où se déroulent deux de ces « Aventures », auraient pu fournir de belles images. L'écrivain a organisé lui-même le fond et la forme de ses émissions. *« TF 1 m'a fait confiance. Je ne voulais pas faire de spectacle autour de l'histoire de ces gens qui préservent une part d'humanité dans un monde déshumanisé. On ne peut faire cela que les yeux dans les yeux. Je suis un conteur, un « passeur ». Dieu a créé l'homme pour que l'homme lui raconte des histoires. C'est le Talmud qui le dit... »* Marek Halter mise sur l'« étrangeté » de son personnage – une barbe, un accent yiddish chaleureux – pour gagner son pari. Encore faudrait-il que ces histoires, où *« l'étincelle du bien »* jaillit chez des gens ordinaires, emportent toutes la conviction. Mais le bien a du mal à se dire. Si trois d'entre elles, qui se déroulent dans des régions meurtries (Moyen-Orient, Bosnie, Rwanda), émeuvent, les sept autres, qui ont pour cadre l'Hexagone, n'échappent pas aux situations convenues. Victimes de la maladie, de la route, du racisme, de la solitude trouvent sur leur chemin un ange sauveur.

Faut-il en déduire pour autant que la France est le royaume de la générosité ? Difficile, surtout lorsque les gouvernants donnent le mauvais exemple en aggravant les conditions de séjour des immigrés, ou en menaçant des pires ennuis ceux qui veulent tendre la main à l'autre. C'est plutôt à fermer notre porte que l'on nous incite. *« La France est un pays où il y a un des plus grands potentiels d'indignation,* affirme pourtant l'écrivain. *Il y a, je pense, proportionnellement beaucoup plus d'associations d'entraide qu'aux Etats-Unis. Sur le plan individuel, les Français n'ont pas à rougir. Je suis peut-être sur ce point plus patriote parce que d'origine étrangère. Il y a de la générosité en France, même sans Coluche. »*

Régis Guyotat

★ « Les Aventures du Bien », TF 1, chaque jour, du 13 au 23 janvier, vers minuit.

Le vrai-faux Karl

par Agathe Logeart

LE DIMANCHE, sur Canal +, Karl Zéro joue au journaliste. Avec un certain contentement de lui, il affirme qu'il livre là *« un vrai »* journal, par opposition aux autres qui seraient faux. Le *« seul journal sans oreillette »*, autrement dit le seul dont le présentateur n'est pas relié à la régie, à la chefferie, par ce disgracieux cordon qui le fait ressembler à une marionnette dont on tire les fils à distance pour mieux le manipuler, a la prétention de donner à voir ce que dissimulent les autres. De montrer les faces cachées des informations, de manier l'impertinence là où l'on se serait habitué à la déférence.

Les sujets présentés sont soit vrais soit faux : dans ce deuxième cas, pour être sûr d'être bien compris, Karl Zéro fait apposer sur l'image la mention *« réalisé avec trucage »*. Par exemple, lorsque le cadavre de François Mitterrand enterré dans un petit cimetière provincial parle et tire des balles de pistolet-mitrailleur, il ne s'agit pas d'un vrai reportage. Et pour que le téléspectateur obtus, habitué à gober n'importe quoi, s'en rende bien compte, on le lui écrit, en lettres bien distinctes. Comme ça, il ne pourra pas dire qu'on l'a trompé sur la marchandise. Soit. C'est un système, qui a ses admirateurs et ses détracteurs. On s'amuse ou on s'agace. Si on est trop agacé, après tout, c'est comme le reste, il suffit de ne pas regarder. Mais contrairement au reste, même si l'on ne regarde pas, le système continue son œuvre, imposant une relecture étrange de l'actualité telle qu'elle est habituellement assaisonnée.

Prenons ainsi, et pas tout à fait au hasard, la mort de Jean-Edern Hallier. L'aurait-il fait exprès qu'il n'aurait pu faire mieux : au moment où l'on n'en finit plus, d'anecdotes en confidences, de roses fanées en ortolans, d'enterrer François Mitterrand, l'écrivain-polémiste-affabulateur qui depuis si longtemps le poursuivait de sa détestation est pris de malaise sur le vélo qu'il chevauchait aux abords d'un palace de la côte normande et meurt à son tour. Et qui trouve-t-on pour commenter l'événement *« à chaud »* si l'on ose écrire ? Karl Zéro en personne, qui pourtant aurait dû, au même moment, se trouver dans le studio de Canal + où précisément, à cette heure-là, il est supposé nous présenter son journal hebdomadaire. Alors, le téléspectateur moyen s'interroge : qui est le vrai Karl Zéro ?

Celui qui prétend, avec l'acidité dont il s'est fait le spécialiste, débusquer les vérités dérangeantes dans son *« vrai »* journal ? Ou ce témoin opportunément présent sur les lieux du drame, qui nous raconte sa dernière conversation avec le défunt, dans un journal télévisé (TF 1) qui a l'air d'être vrai, à moins qu'il ne soit faux.

S'agirait-il d'une vraie-fausse mort, comme il y eut un vrai-faux enlèvement, un vrai-faux aveugle, une vraie-fausse gloire ? Allez savoir... A jouer ainsi du vrai et du faux, à manier l'ambiguïté et l'ubiquité, Karl Zéro, par une curieuse collision de sensations, était parvenu à nous faire douter de sa propre réalité.

MARDI 14 JANVIER

TF 1

12.55 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 et 15.15 Côte Ouest. Feuilleton. Daniel. Etats d'âme.
16.05 Karine et Ari. Série. Allô maman.
16.30 L'Homme qui tombe à pic. Série. Rendre à l'Eglise ce qui est à l'Eglise.
17.25 Melrose Place. Feuilleton.
18.15 Flipper. Série. Chasseur de perles.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Tiercé.

20.45

LA VIE DISSOLUE DE GÉRARD FLOQUE ■
Film (○) de Georges Lautner, avec Roland Giraud (1986, 90 min). 784559
Une comédie écrite et jouée dans l'esprit du café-théâtre.

22.15

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar (110 min). 734172
0.05 Les Aventures du bien. Documentaire d'Antoine Galey. Maman réveille-toi (5 min). 8104467
● Lire ci-dessus.
0.10 Chapeau melon et Bottes de cuir. Série. La cible.
1.10 et 2.40 TF 1 nuit.
1.20 Reportages. Documentaire. Les derniers bidasses, d'Henri Chambon (rediff.). 1.50 et 5.05 Histoires naturelles. Documentaire. La Yougoslavie : les dernières oasis (rediff.). 2.50 Mozart - Schumann. Concert. 3.55 Kandinsky. Documentaire (rediff.). 4.55 Musique. Concert (10 min).

France 2

12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série.
14.55 L'As de la Crime. Série. Racket chez les Viets.
15.45 Tiercé. A Vincennes.
15.55 La Chance aux chansons. [2/2]. Les violons du bal.
16.50 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.20 Le Prince de Bel Air.
17.45 C'est cool ! Série. La fin et les moyens.
18.20 Studio des artistes. Série. L'aveu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 2.20 Studio Gabriel. Invité : Jack Lang.
20.00 Journal, Image du jour, A cheval !, Météo.

20.55

UN ÉLÉPHANT, ÇA TROMPE ÉNORMÉMENT ■ ■
Film d'Yves Robert, avec Jean Rochefort, Claude Brasseur (1976, 110 min). 1824191
22.45 Les films qui sortent le lendemain...

22.55

FRENCH CONNECTION 2 ■ ■
Film (△) de J. Frankenheimer, avec Gene Hackman, Fernando Rey (1975, 120 min). 5432795
Gene Hackman continue la chasse aux trafiquants commencée dans French Connection *de William Friedkin.*
0.55 Journal, Bourse, Météo.
1.15 Dakar - Agadès - Dakar. Magazine. Le bivouac. 1.55 Histoires courtes. Court métrage. Raoul et Lili. 2.50 Les Gens du fleuve. Documentaire. 3.45 24 heures d'info. 3.55 Voltigeur du Mont Blanc. Documentaire (rediff.). 4.10 Pyramide (rediff.). 4.40 La Compète. Machination. 5.10 Chip et Charly. La couronne de l'Amérique (35 min).

France 3

12.05 Le 12-13 de l'information.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'Expert !
14.30 Sidamag. Le sida hors les murs de l'hôpital.
14.48 *Magazine du Sénat.*
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Couleur pays.
16.40 Les Minikeums.
17.35 La Piste du Dakar.
17.55 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Dakar.

20.55

20E FESTIVAL INTERNATIONAL DU CIRQUE DE MONTE-CARLO
Emission commentée par Sergio (80 min). 6901004
22.15 Mr Bean. Série.
22.45 Journal, Météo.

23.15

▶ VU DE PRÈS
Documentaire de Frédéric Laffont. Anges et démons de la cité (60 min). 8284578
0.15 Cinéma étoiles. Magazine (25 min). 14757 *Au sommaire : Gwyneth Paltrow, Bernard Bonvoisin, Peter Greenaway, Agnès Obadia.*
0.40 Rencontres à XV. Magazine (25 min). 8415863
1.10 Capitaine Furillo. Série. Les échelons de la Justice.
1.55 Musique graffiti. Magazine. Musique de chambre. *Introduction et allegro pour harpe, flûte, clarinette et quatuor à cordes en sol majeur* de Ravel (20 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. 12.25 Le Jardin des délices. La moule. 12.30 Nouveaux Horizons. Inde : les champs de la ville. 12.55 Attention santé. 13.00 Défi. Moi, monsieur, si j'avais un tel nez... Invité : Eric Sanchez. 13.35 Un auteur, une œuvre. *La Fortune des Rougon* [5/5]. 14.30 Droit d'auteurs. Invités : *Abdelkader Djemaï, Jacques Nobécourt, François Taillandier.* 15.30 Qui vive. 16.00 Le Cerveau. La perception [2/5]. 16.55 Jeunesse. Celulo ; 17.20 Alf. 17.50 Planète blanche. 18.25 Le Monde des animaux. 18.55 Le Journal du temps.

Arte

19.00 Don Quichotte. Série. La caverne de Montesinos [25/39]
19.30 7 1/2. Magazine. L'Allemagne face au terrorisme kurde. La chasse à l'arc.
20.00 Archimède. Des ronds dans l'eau ; Expérience : Mémoire de stalagmite ; Jours comptés ; Sb 106 ; Le mètre ; Bibliographie (30 min). 7066
20.30 8 1/2 journal.

20.50

LA VIE EN FACE : LES GITANS DE MADRID
Documentaire de Gabriela Angheleddu et Ernst-August Zurborn (50 min). 8612337
Dans la banlieue de Madrid, les Gitans se sédentarisent de plus en plus. Ils n'en conservent pas moins leurs traditions, basées sur une très forte cohésion des familles.

21.40

SOIRÉE THÉMATIQUE :
Le violon du siècle.
21.45 Le Violon du siècle : album-souvenir. Documentaire de Bruno Monsaingeon (115 min). 4372608 *Portrait de Yehudi Menuhin qui débuta à Paris à l'âge de onze ans et que l'on qualifiera, au fil de ses concerts, de « plus grand violoniste de notre temps ».*
23.40 Airs bohémiens. Extrait d'un concert. Avec Yehudi Menuhin et Adolf Baller (10 min). 2182917
23.50 Menuhin at Hartt. Documentaire de Bruno Monsaingeon (55 min). 412288
0.45 Bibliographie.
0.55 US Go Home ! Téléfilm de Claire Denis, avec Alice Houri, Jessica Tharaud (rediff., 70 min). 6353554
2.05 Tracks (rediff., 25 min). 4514467

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série.
13.20 Soins mortels. Téléfilm (○) de Richard Colla, avec Veronica Hamel (100 min). 4867358
15.00 Les Rues de San Francisco. Série. La tragédie de la tour.
16.55 Rintintin junior. Série.
17.10 et 3.30 Faites comme chez vous. Magazine. *Invités : Princess Erika, MN8.*
18.00 Bugs. Série. La manne céleste.
19.00 Code Quantum. Série. [1/2] La famille avant tout.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Papa bricole ! Série.
20.35 E = M 6 junior.

20.50

L'AVENTURE DES EWOKS ■
Film de John Kotky, avec Eric Walker, Warwick Davis (1984, 105 min). 184714
Les Ewoks faisaient partie du Retour du Jedi. *On décida de leur consacrer tout un film destiné aux enfants.*

22.35

LA JUSTICE DU DÉSESPOIR
Téléfilm (○) d'Armand Mastroianni, avec Leslie Ann Warren, Bruce Davison (100 min). 1232337
Une mère de famille abat, en plein tribunal, le coupable présumé de l'agression de l'une de ses filles qui se trouve depuis dans un état de coma profond.
0.15 Zone interdite. Magazine. Edition spéciale : drogue et toxicomanie (rediff.).
2.00 Culture pub. Magazine (rediff.). 2.30 Best of 100 % Français. 4.15 Broadway magazine. Documentaire. 5.05 Hot Forme. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 L'Amérique des autres ■ ■ Film de Goran Paskaljevic (1995, 95 min). 7292356
15.10 Le Vrai Journal.
15.55 Grand Nord. Film de Nils Gaup (1995, 90 min). 7684838
17.25 A la rencontre de divers aspects du monde *contemporain...* (rediff.).
17.50 Il était une fois... les explorateurs.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Jean Malaurie, Agnès Obadia ; Blankass.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

FRENCH KISS
Film de Lawrence Kasdan, avec Meg Ryan, Kevin Kline (1994, 105 min). 948153
Une sorte de vaudeville bavard et sans rythme.
22.20 Flash d'information.

22.30

TEL EST PRIS QUI CROYAIT PRENDRE
Film de Ted Demme, avec Denis Leary, Kevin Spacey (1994, 89 min). 44820
0.00 La Poison ■ ■ Film de Sacha Guitry (1951, N., 85 min). 3927318 *Comédie d'humour noir où la société petite-bourgeoise, la morale et la justice sont tournées en dérision avec un esprit mordant. Une œuvre majeure.*
1.25 Miracle sur la 34e rue. *Film de Les Mayfield (1994, v.o., 111 min).* 38091405

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Michel Deguy [2/5].
20.30 Archipel médecine.
21.32 Garches, la salle de départ. *Avec le professeur Michel* Durignon, François Paraire, Françoise Quesada, Guido Fanti et Loïc Duhem.
22.40 Nuits magnétiques. Les libraires sont morts ? Vivent les libraires !
0.05 Du jour au lendemain. Alain Coulanges (A Wonderful Life). 0.48 Musique : Les cinglés du music-hall. Journée du lundi 9 avril 1945, avec Maurice Alexander et son orchestre. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.). Les Chemins de la connaissance. Le baiser de Judas ; 1.27, Le Rythme et la Raison. Parsifal et l'enchantement du Vendredi saint ; 1.56 *Carnets de voyage. Le Vietnam.* La 12e lune de l'année du sanglier ; 2.54 Portrait sans pareil. Joseph Ki Zerbo, écrivain burkinabé ; 4.26 Agora. Edouard Glissant (Faulkner, Mississippi) ; 4.56 L'Esprit du temps ; 6.08 Cinématographe. 80 lumières.

France-Musique

20.00 Concert. Hommage à Olivier Messiaen. dir. Bernard Desgraupes. Matsudaira : Requiem à la mémoire d'Olivier Messiaen, Yuri Nara (soprano) ; Stravinsky : Dumbarton oaks ; *Bortoli : Telle qu'elle ;* Messiaen : Oiseaux exotiques ; Alice Ader (piano).
21.00 Concert. Messiaen : Quatuor pour la fin du temps. Anthony Marwood (violon), Romain Guyot (clarinette), Robert Cohen (violoncelle).
22.30 Musique pluriel. Philip Glass.
23.07 Atout chœur. A Saint-John's Smith Square à Londres, par The King's Singers. De Lassus : Musica Dei donum, pour six voix ; Berio : The Cries of London ; de Lassus : Ad te levavi oculos meos, double motet pour six voix ; McCabe : Scenes in America Deserta ; Willaert : Ave Virgo sponsa, pour six voix.
0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Boccherini, Sor, Tansman, Castérède. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 11 décembre 1996 à la salle Pleyel. L'Orchestre de Paris sous la direction de Wolfgang Sawallish, avec le pianiste Radu Lupu. Ouverture op. 72, *de Fidelio, Concerto nº 5* op. 73 L'Empereur, Symphonie nº 6 Pastorale op. 68, de Beethoven.
22.30 Les Soirées... (Suite). Archives : Le violoniste Jascha Heifetz. Œuvres de Tchaïkovski, Mendelssohn, Vieuxtemps. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Envoyé spécial. (France 2 du 9/01/97).
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture. Invité : Jean Marais.
23.50 Viva. Une vie de cirque.

Planète

20.35 Missions aériennes au Vietnam. [2/6] L'armée des ombres.
21.25 Polynésie d'hier et d'aujourd'hui.
22.25 Une tragédie américaine : la guerre de Sécession. [1/6] Un combat pour la liberté.
23.20 Regarde, elle a les yeux grands ouverts.
0.40 Rue de la liberté.
● *Le Monde* daté jeudi 16.

Paris Première

20.00 et 0.00 20 h Paris Première.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 et 1.55 Le J.T.S.
22.25 Docteur Folamour (Doctor Strangelove) ■ ■ ■ *Film de Stanley Kubrick (1964, v.o., 95 min).* 91055240
0.55 Les Années romantiques. La peinture française de 1815 à 1850.

France Supervision

20.30 Prénom Carmen ■ ■ Film de Jean-Luc Godard (1983, 85 min). 69096199
21.55 *Grand Large. Magazine.*
22.45 Saho. Documentaire.
23.40 Les Movidas espagnoles. Splendeurs et ruines de la Movida madrilène.
0.30 Contact (50 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Noix de coco ■ Film de Jean Boyer (1938, N., 80 min). 11638846
21.50 Une larme sur ton visage. Film d'Ettore M. Fizzarotti (1964, N., v.o., 95 min). 71830558
23.25 La Fugue de monsieur Perle ■ Film de Roger Richebé (1952, *N., 100 min*). 98013172

Ciné Cinémas

20.30 La Sentinelle ■ ■ Film d'Arnaud Desplechin (1992, 140 min). 42588998
22.50 L'Année de tous les dangers ■ ■ Film de Peter Weir (1982, v.o., 110 min). 11186085
0.40 Le Prix de l'exploit ■ Film de John Badham (1985, 110 min). 19988824

Série Club

20.45 Le Club.
20.50 Les Champions. Sorcellerie.
21.40 et 1.30 Le Chevalier de Pardaillan.
22.30 Chasse au crime. Théâtre du crime.
23.00 La Famille cigale.
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir. Cœur à cœur.

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui remplace celui qui part.
21.25 Le Fugitif. Une vie tranquille.
22.15 Chronique de la route.
22.20 *Tina Turner :* The Girl from Nutbush (65 min). 98950511
23.25 Star Trek : The Next Generation. Le solitaire.
0.10 Earth 2. Les survivants.

Eurosport

20.00 Ski nordique. En direct. Coupe du monde : 8e manche du combiné nordique à Pedrazzo (Italie) (90 min). 287733
21.30 Rallye raid. *10e étape du* Dakar : Oclan - Kidal.
22.00 Tennis. Open d'Australie.
23.00 Football. [5] Les légendes de la Coupe du monde.
0.00 Tennis. En direct. Open d'Australie (3e jour) *(510 min).* 79469198

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Short Circuit. Film de John Badham (1986, 80 min), avec Ally Sheedy. *Science-fiction.*
21.50 Tarzan, l'homme-singe. Film de John Derek (1981, 135 min), avec Miles O'Keefe. *Aventures.*
0.20 Projection de nuit : Je chante. Film de Christian Stengel (1938, 85 min), avec Charles Trenet. *Comédie musicale.*

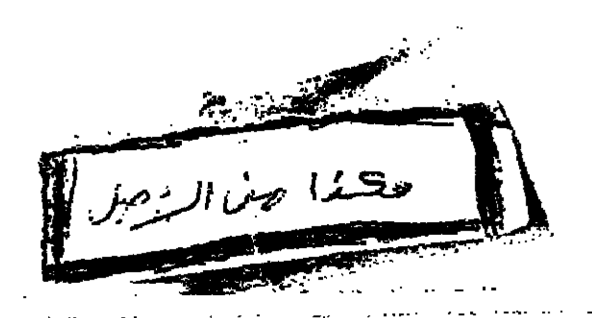
TMC

20.35 L'Age de cristal. Film de Michael Anderson (1976, 115 min), avec Michael York. *Science-fiction.*

TSR

20.35 Un flic à la maternelle. Film d'Ivan Reitman (1990, 115 min), avec Arnold Schwarzenegger. *Comédie.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
MARDI 14 JANVIER 1997

L'affaire

par Pierre Georges

FAUT-IL JUGER le président ? Ce n'est pas une question anodine. Et c'est pourtant celle à laquelle va avoir à répondre la Cour suprême des Etats-Unis, à partir de ce lundi.

L'affaire Paula Corbin Jones, à moins que cela ne soit l'affaire William Jefferson Clinton, vient en effet devant les neufs juges constituant la plus haute instance judiciaire du pays. Epilogue d'un de ces longs feuilletons à scandales qui rythment désormais assez ordinairement la vie de la démocratie américaine.

Au départ, et pour aller au plus court, une présumée affaire de harcèlement sexuel. Cela se serait passé le 8 mai 1991, à l'hôtel Excelsior de Little Rock. Servant en quelque sorte de rabatteurs à leur patron, des State Troopers convainquent une jeune et jolie femme d'aller rendre visite au gouverneur de l'Arkansas dans sa chambre.

Le gouverneur est Bill Clinton. La jeune femme, fonctionnaire de l'Etat, s'appelle Paula Jones. Le premier est le patron de la seconde. Et selon le récit qu'en fera plus tard la visiteuse, le gouverneur de l'Arkansas aurait eu, vis à vis de la jeune femme, des gestes déplacés. Bill Clinton l'aurait caressée. Puis, pantalon baissé, il aurait formulé des exigences auxquelles Paula Jones se serait refusée avant de s'enfuir.

Voici l'affaire telle que racontée dans l'ensemble de la presse par la jeune femme, avec un luxe de détails troublants. Une affaire reprise d'abord par une revue conservatrice, *American Spectator*, puis par les grands médias américains. Et une affaire qui vaut à Bill Clinton d'être poursuivi par son accusatrice qui réclame 700 000 dollars de dommages et intérêts. De juridiction en juridiction, d'instance en instance, ce dossier suit son cours depuis plusieurs années. Bill Clinton conteste absolument l'affaire et dément jusqu'à la réalité d'une rencontre à l'hôtel Excelsior avec Paula Jones. Ses défenseurs ont dressé, au cours de leurs investigations, un portrait pour le moins assassin de la jeune femme, coureuse de bars et modèle pour revues légères. Il n'empêche, le dossier a suivi son cours. Et le voici devant la Cour Suprême.

En fait les neufs juges ne vont pas se prononcer sur la réalité des faits, mais sur les principes. Un président des Etats-Unis en exercice peut-il être être poursuivi au civil pour des faits d'ordre privé antérieurs à son, ses mandats ? Ou bien un tel procès doit-il être repoussé jusqu'à la fin de son mandat ?

Pour Paula Jones et ses conseils, c'est évidemment la première conclusion qui s'impose. Selon eux, Bill Clinton ne saurait être au dessus des lois. « *Nous saurons si nous sommes dans une monarchie ou si les serviteurs de l'Etat restent redevables d'actes purement personnels* » affirmait, dimanche, un avocat de la jeune femme. Pour Bill Clinton et ses avocats, c'est obligatoirement la seconde solution qui s'impose. Le chef de l'exécutif ne saurait se soumettre à la justice, pour des faits antérieurs à son arrivée à la Maison-Blanche sans que soit remis en cause le principe suprême de la séparation des pouvoirs.

La Cour se prononcera au mois de juin. En attendant Bill Clinton prêtera son serment d'investiture, dans une semaine. Devant un certain William Rehnquist, président de la Cour Suprême.

L'armée israélienne se retirera de Cisjordanie avant mars 1998

Un dernier désaccord sur Hébron reste à régler

APRÈS PLUS DE TROIS MOIS d'âpres discussions et une longue série de coups de théâtre, la médiation du roi Hussein de Jordanie, dimanche 12 janvier, a changé la physionomie d'une négociation qui semblait, ce week-end encore, voué à l'échec. A la demande des Etats-Unis, le roi Hussein a rencontré dans la journée Yasser Arafat, chef de l'Autorité palestinienne, puis Benyamin Nétanyahou, le premier ministre israélien.

A l'issue de ces entretiens et devant les progès enregistrés, le médiateur américain Dennis Ross, qui avait envisagé de rentrer sans accord à Washington, avait alors décidé de poursuivre ses efforts.

Le compromis auquel les négociateurs israélo-jordano-palestiniennes de la nuit de dimanche à lundi sont parvenus prévoit que le retrait de l'armée de l'Etat hébreu dans le reste de la Cisjordanie, après son redéploiement dans la ville d'Hébron, s'achèvera « *dans un délai d'un an* » à partir du 28 février, a-t-on appris lundi de source palestinienne.

Ce retrait devrait se faire en deux étapes de six mois chacune. Quant au redéploiement israélien dans la ville des Patriarches, il devrait commencer une semaine après le paraphe du compromis et se terminer dans un délai d'une semaine. Cette formule est un moyen terme entre la demande israélienne de report de l'échéance finale du retrait jusqu'en 1999 et l'exigence palestinienne de le voir appliqué en septembre 1997, conformément aux accords signés avec le gouvernement travailliste israélien.

Sauf accident de parcours – des pourparlers se déroulaient encore lundi pour la rédaction du texte – ce compromis devait, selon la même source palestinienne, être paraphé ce lundi.

Il devrait mentionner que Palestiniens et Israéliens ne sont pas parvenus à une entente concernant la sécurité à l'intérieur du caveau des Patriarches, les Israéliens ayant rejeté deux propositions faites à ce sujet par les Palestiniens.

Ces derniers ont d'abord demandé d'être présents eux-mêmes aux côtés des Israéliens pour assurer la sécurité des fidèles musulmans puis suggéré la présence de Turcs – liés aux Israéliens par un accord militaire –, dans la mesure où le Caveau est le quatrième lieu saint de l'islam pour les musulmans.

Ce désaccord ne devrait pas empêcher le paraphe du document, les négociations sur la sécurité dans ce lieu saint devant continuer. La signature officielle de l'accord se ferait alors en grande pompe à la fin du mois aux Etats-Unis.

Mouna Naïm

Le FLNC revendique la destruction d'un lotissement à Porto-Vecchio

LE FLNC, bras armé de la nouvelle organisation nationaliste Corsica viva, a revendiqué, dans un communiqué publié dimanche 12 janvier, une opération commando, menée une heure auparavant, au cours de laquelle un lotissement, Pinarello, de Porto-Vecchio (Corse-du-Sud), a été détruit à plus de 80 %.

Il s'agit de la première action violente revendiquée par ce groupe. Elle a été réalisée par une vingtaine d'hommes armés et encagoulés.

« *La cible que notre organisation vise aujourd'hui symbolise ce que la Corse rejette, à savoir : des établissements touristiques servant de paravents à des opérations de blanchiment d'argent sale (...)* », a indiqué le FLNC dans son texte, sans citer nommément le lotissement. Le FLNC dénonce les établissements touristiques « *construits sans recourir aux entreprises locales (mais à des entreprises italiennes), caractérisés par l'absence d'emplois corses, agressant notre environnement, sources de rackets au profit de groupes politico-maffieux, avec l'aval des élus et la passivité de l'Etat* ».

« *Si l'Etat tente de "régler leur compte" à certains éléments du FLNC-canal historique, il ne réglera certainement pas celui du nationalisme corse ou du sentiment national* », estime le FLNC, en prévenant « *MM. Juppé et Debré* » que « *si telle est* [leur] *conviction,* [ils se] *berce*[nt] *d'illusions* ».

Corsica viva a été créée le 5 mai 1996 par des dissidents du MPA (vitrine légale du FLNC-canal habituel, qui a renoncé à la violence), puis rejointe par une quarantaine de militants de l'ANC.

Cette opération intervient au lendemain de la mise en examen et de l'incarcération de Jean-Michel Rossi, l'un des dirigeants d'A Cuncolta (vitrine légale du FLNC-canal historique).

Un cargo chargé de 16 tonnes de déchets très radioactifs a quitté Cherbourg pour le Japon

SEIZE TONNES de déchets nucléaires hautement radioactifs ont quitté le port de Cherbourg, lundi 13 janvier à 7 heures, à bord du *Pacific Teal*, un cargo spécial britannique, à destination du Japon. Il s'agit du second transport de ce type, destiné à renvoyer dans leur pays d'origine les résidus des combustibles usagés des centrales nucléaires japonaises après retraitement au centre de La Hague (Manche). Le premier a eu lieu en février 1995 (*Le Monde* du 23 février 1995).

D'autres devraient suivre, à raison d'un ou deux transports par an, échelonnés sur dix ans, précise la Cogema, filiale du CEA exploitant le centre de la Hague. Ces échanges résultent de contrats signés par la Cogema et dix compagnies d'électricité japonaises en 1977 et 1978.

Ces déchets représentent ce qui reste quand l'uranium et le plutonium réutilisables ont été extraits des combustibles irradiés. Ces « cendres ultimes », qui contiennent des éléments dont l'activité peut se prolonger durant des milliers, voire des millions d'années, sont incluses dans un verre spécial.

Le *Pacific Teal* emportait, à son départ de Cherbourg, quarante « pots » de 400 kilos de produits de fission vitrifiés enveloppés d'acier inoxydable. Ces derniers étaient enfermés dans deux « châteaux », énormes cylindres de 112 tonnes conçus pour résister aux chocs et au feu, ventilés et dotés d'une protection neutronique, pour protéger l'environnement des rayonnements et évacuer la chaleur dégagée par les résidus (la température peut atteindre 300 degrés au cœur du verre et 50 à 60 degrés à la surface des « châteaux »).

Une douzaine de militants de l'association Greenpeace ont manifesté en silence, dimanche soir à Cherbourg. Mais les écologistes, qui militent avant tout pour l'arrêt du retraitement des combustibles, sont embarrassés face à ces transports.

« *Agir contre le retour des déchets étrangers [...] serait aller contre notre action* », estiment notamment les Verts dans un communiqué. « *La solution n'est pas de faire payer aux populations françaises l'arrogance de leur lobby nucléaire* », ajoutait la formation écologiste.

Record historique à Paris

LA BOURSE DE PARIS s'inscrivait en forte hausse, lundi 13 janvier, en fin de matinée. A 12 heures, l'indice CAC 40 s'établissait à 2 367,15 points, son plus haut niveau historique. Le précédent record datait du 2 février 1994, à 2 360,98 points.

Les actions françaises bénéficiaient de la détente des taux d'intérêt à long terme, de la vigueur du dollar et du rebond de la Bourse de Tokyo. Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, gagnait 66 centièmes à 129,36 points, soutenu par le redressement des emprunts américains observé vendredi en fin de séance. Le dollar cotait pour sa part 1,5841 mark, 5,3470 francs et 116,20 yens, soutenu par le dynamisme de l'économie américaine et l'éventualité d'une hausse des taux aux Etats-Unis. Quelques heures auparavant, la Bourse de Tokyo avait terminé la séance en très forte hausse. L'indice Nikkei s'était inscrit en clôture à 18 118,79 points, soit une progression de 4,71 %. Les analystes se montraient toutefois prudents et qualifiaient ce rebond d'essentiellement technique après la baisse de plus de 10 % observée au cours de la semaine précédente.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	13/01 Titres échangés	Capitalisation en KF
Total	513614	218240565,60
Eaux (Cie des)	225733	158531535
Elf Aquitaine	297711	146924714,70
Axa	348047	121774875,20
Rhone Poulenc A	583734	96457763,40
LVMH Moet Vuitton	63556	91189591
Carrefour	26331	88367930
Michelin	287010	82759939
Suez	357043	77858317,70
Schneider SA	293842	73523366

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 13 janvier, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17303,70	– 4,26	– 6,41
Honk Kong index	13191,50	– 0,05	– 1,93

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

17303,70 — 14 oct. — 27 nov. — 13 janv.

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 10/01	Var. en % 09/01	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2327,50	– 0,92	+ 0,51
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	—	—	+ 1,57
Milan MIB 30	—	—	– 9,19
Francfort Dax 30	2932,50	+ 1,38	– 1,51
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	– 1,16
Madrid Ibex 35	—	—	+ 2,07
Amsterdam CBS	—	—	– 0,86

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 10/01	% 09/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,4000	– 0,13	325	349
Écu	6,5570	– 0,08	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,3235	– 0,01	5	5,6000
Belgique (100 F)	16,3650	– 0,16	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	300,6100	– 0,12	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4570	+ 0,22	3,1800	3,6800
Danemark (100 krd)	88,5600	– 0,09	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,8235	– 0,21	8,4100	9,2500
Gde-Bretagne (1 L)	8,9745	– 0,42	8,5300	9,3800
Grèce (100 drach.)	2,1620	+ 0,21	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	77,3500	+ 0,78	70	80
Suisse (100 F)	388,0700	– 0,42	377	401
Norvège (100 k)	83,3500	+ 1,04	75,5000	84,5000
Autriche (100 sch)	47,9550	– 0,13	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	4,0335	+ 0,41	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3800	+ 0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,9367	– 0,03	3,6000	4,2000
Japon (100 yens)	4,6119	+ 0,27	4,3900	4,7400

PARITÉS DU DOLLAR 13/01

FRANCFORT : USD/DM	1,5865
TOKYO : USD/Yens	116,3700

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 10/01	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,22	5,79
Allemagne	3	5,87
Grande-Bretagne	5,81	7,61
Italie	7,81	7,62
Japon	0,47	2,58
Etats-Unis	5,19	6,52

MATIF

Échéances 10/01	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Mars 97	174817	128,70
Juin 97	289	127,36
Sept. 97	2	125,68
Déc. 97	—	—

Tirage du *Monde* daté dimanche 12-lundi 13 janvier 1997 : 547 886 exemplaires. 1 3

L'assurance-maladie prévoit le remplacement des feuilles de soins par l'informatique en 1999

LA CNAMTS (Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés) va accélérer et amplifier l'informatisation du système de santé. Cela va modifier les habitudes des assurés sociaux, des caisses de Sécurité sociale, des professionnels et des assurances complémentaires. Engagé depuis dix ans sans volonté politique, ce processus a été relancé, en 1996, par la réforme de la Sécurité sociale : le « plan Juppé » prévoit, en particulier, qu'un pas décisif sera franchi en 1997-1998.

Le directeur de la CNAMTS, Gérard Rameix, en a confirmé les lignes, lundi 13 janvier, au cours d'une conférence de presse. La CNAMTS conteste le bilan très critique de la première phase d'informatisation dressé par un rapport, remis fin 1996 au ministre des affaires sociales, et dont l'auteur dénonçait certains choix techniques et « *l'absence de retour d'information vers les professionnels de santé* » (*Le Monde* du 11 décembre).

Il n'y aura pas de maîtrise efficace des dépenses sans un système d'information permettant des échanges permanents entre les caisses, les professionnels de santé et les assurances complémentaires. « *Nous ne partons pas de rien*, rappelle Gérard Rameix. *L'assurance-maladie a déjà organisé des échanges informatiques avec certaines professions médicales, qui représentent aujourd'hui plus de 30 % des flux de liquidation* » des prestations. Il a confirmé, lundi, le calendrier de montée en charge du projet Sesam-Vitale, dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée par le gouvernement à la caisse nationale. Un « comité de pilotage » réunissant tous les acteurs, définira les orientations générales du projet, les grands choix fonctionnels et techniques, ainsi que le rythme de son déploiement sur l'ensemble du territoire.

CODER CHAQUE ACTE

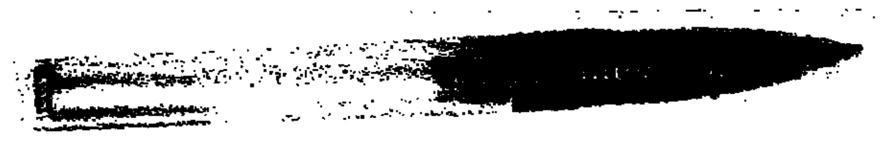
Ce projet prévoit de remplacer les 850 millions de feuilles de soins circulant chaque année par des échanges informatiques. Fin 1998, 26 millions de cartes à puce (remplaçant la carte papier) auront été distribuées aux familles. Entre mars et décembre 1999, les bénéficiaires de tous les régimes auront une carte individuelle, qui contiendra aussi les données médicales actuellement contenues dans le carnet de santé. Toutefois, la CNAMTS a prévenu qu'il ne s'agira pas d'une carte de paiement. Cela suppose, aussi, que les 116 000 praticiens libéraux soient équipés d'une carte et d'un micro-ordinateur les reliant aux caisses de « Sécu ». Ils devront être informatisés avant fin 1998, sous peine de sanctions. Un projet de décret confirme qu'une aide à l'informatisation des cabinets, d'environ 7 000 francs, sera accordée en 1997 à chaque médecin.

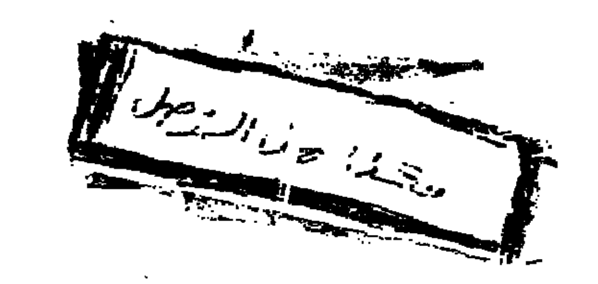
Quand chaque acte et chaque prescription aura un code, au terme d'un vaste projet qui va commencer par la pharmacie et la biologie, les praticiens pourront suivre l'évolution de leur activité et se situer par rapport à leurs confrères. M. Rameix juge que le projet Sesam Vitale « *crée les conditions d'un véritable essor de l'informatique médicale et des réseaux entre professionnels et organismes de santé* » (bases de données médicales, aide à la prescription, gestion des dossiers médicaux, suivi des patients, *etc.*), un domaine dans lequel la France n'en est encore qu'aux balbutiements.

Jean-Michel Bezat

Front commun syndical franco-allemand

Deux syndicats de médecins français et deux syndicats médicaux allemands, dont les deux plus importants pour chaque pays – la CSMF (France) et le Hartmannbund (Allemagne) –, ont décidé, dimanche 12 janvier, de constituer un front commun contre la maîtrise « *comptable* » des dépenses de santé. Dans une déclaration publiée après une réunion qui s'est tenue à Paris, ils appellent les gouvernements des deux pays à renoncer à « *toute méthode purement comptable* » dans l'élaboration des budgets de santé qui « *manquent de logique quand ils décrètent des restrictions strictement budgétaires sans tenir compte des inéluctables besoins liés au développement démographique, au progrès technique et aux innovations scientifiques* ». Les syndicats ont constaté une « *convergence totale* » de leurs revendications et ont décidé de se revoir, le 4 février, à Bonn. Ils souhaitent élargir leur alliance à d'autres pays européens.





Le FLNC revendique la destruction d'un lotissement à Porto-Vecchio

Le Monde ÉCONOMIE

ENJEUX ET STRATÉGIES

MARDI 14 JANVIER 1997

D O S S I E R

L'ivresse du pessimisme

Les livres d'économie deviennent rarement des best-sellers. A moins que la notoriété des auteurs n'assure automatiquement celle de leurs ouvrages. La célébrité du financier américain George Soros, mondialement connu pour avoir obligé le gouvernement britannique à une humiliante dévaluation de la livre en septembre 1992, s'est ainsi révélée suffisante pour convaincre plus de 60 000 personnes d'acheter son ouvrage *Le Défi de l'argent* (Plon). En son temps, le journaliste François de Closets avait su convaincre plus d'un million de lecteurs qu'il existait une France du *Toujours plus*, très privilégiée par rapport à la moyenne des Français.

Le succès commercial de *L'Horreur économique* (Fayard), publié voici deux mois par l'écrivain Viviane Forrester, est plus surprenant. Cette femme de lettres, surtout connue des milieux intellectuels pour ses ouvrages sur *Van Gogh ou l'enterrement dans les blés*, ou *La Violence du calme*, se retrouve aujourd'hui adulée par des dizaines de milliers de fans. En quelques semaines, son ouvrage s'est vendu à plus de 154 000 exemplaires. Un score magistral pour un marché de l'édition français somme toute étroit et pour un secteur, l'économie, qui n'est guère familier des gros tirages. Des demandes de traduction sont en cours de négociation pour plusieurs pays et un projet de film pourrait voir le jour sous la houlette de Marcel Ophüls.

Cette cristallisation entre un auteur quelque peu élitiste et le grand public a eu lieu sur un sujet aussi peu distrayant que l'emploi et le chômage. Pour Viviane Forrester, l'*« horreur économique »*, c'est tout simplement la fin du travail. Selon l'auteur, nous sommes tous victimes d'une imposture : le chômage qui sévit en France continue d'être

▼ Best-seller

Dans son livre « L'Horreur économique », Viviane Forrester a cristallisé le malaise des Français

présenté par les hommes politiques et les économistes comme une crise passagère, alors qu'en réalité nous sommes entrés dans une phase nouvelle du capitalisme, laquelle se caractérise par une destruction massive des emplois.

En disparaissant, le travail marginalise une part croissante de la population. Si l'on pousse le raisonnement de Viviane Forrester jusqu'au bout, la situation paraît même plus noire qu'à l'aube de la révolution industrielle, quand les enfants travaillaient quinze heures par jour dans les mines de charbon : au moins, l'exploité était alors nécessaire au processus de production. Aujourd'hui, la machine économique produit de plus en plus, mais toute seule. L'horreur, c'est le risque d'inutilité qui pèse sur chacun de nous.

Comment expliquer le succès du livre ? Plusieurs raisons peuvent être avancées. La première tient au ton. La violence du réquisitoire fait incontestablement écho à une colère réelle qui va croissant dans l'opinion publique. Les lecteurs acquiescent à l'ouvrage et à son titre, comme ils ont acquiescé à la grève des fonctionnaires de décembre 1995 ou à celle des routiers au début du mois de décembre dernier. Ils se révoltent par procuration. Ils disent oui à la protestation qui s'exprime, quelles qu'en soient les conséquences sur le fonctionnement de la vie quotidienne.

La seconde raison tient peut-être au pessimisme radical de l'auteur. Pour Viviane Forrester, le pire est à venir. Derrière le drame du chômage – croissant en France –, il y a surtout celui de la sortie, hors du cadre social, d'une masse toujours plus nombreuse d'individus. *« Je me suis rendu compte que, pour la première fois dans l'histoire, l'ensemble des hommes n'est plus nécessaire au petit nombre qui dirige l'économie et qui a donc la puissance... On nous fait comprendre que nous devenons la dépense superflue. »* Bref, à quand l'euthanasie des sans-travail ?

Troisième idée-force, et peut être la plus importante : il y a eu trahison des experts. Economistes et hommes politiques sauraient, depuis longtemps, que le travail est condamné, mais cette vérité n'a jamais été dite ni débattue en public. Ce qui est à la fois vrai et faux : en réalité, les thèses sur la mort du travail sont aussi vieilles que le chômage. Simplement, ces discussions sont restées confinées à un cénacle de spécialistes.

Le succès de Viviane Forrester pourrait tenir au fait qu'elle n'est pas du sérail. Son argumentation est du coup perçue comme vraie par le grand public, parce que cette femme est une artiste indépendante qui n'est liée ni à une entreprise ni à l'Etat.

Yves Mamou

Lire la suite page II

CHRONIQUE

par Laurent Mauduit

Degré zéro

On se souvient de la thèse de Roland Barthes, exposée en 1953 dans son fameux essai sur *Le Degré zéro de l'écriture* : dans le langage ordinaire, les mots n'ont pas seulement le sens explicite que veulent leur donner ceux qui les prononcent – le *« signifié »*. Ils ont également un sens caché – le *« signifiant »*. En clair, les mots agissent aussi comme des révélateurs de réalités beaucoup plus profondes, presque enfouies dans l'inconscient collectif, qu'il faut savoir décrypter.

Avec le recul, on serait presque tenté de soumettre le langage économique à ce genre d'analyse, tant il charrie de mots dont le sens caché importe beaucoup plus que le sens premier.

L'exemple le plus caricatural est celui du mot « rigueur ». Economiquement, il ne veut strictement rien dire, car, utilisé à tout propos – et le plus souvent hors de propos –, il recouvre des politiques qui ont peu de points communs. Michel Rocard, avec sa politique budgétaire expansive, et Alain Juppé, avec sa politique beaucoup plus restrictive, ont ainsi, l'un et l'autre, affirmé que leur cap était celui de la « rigueur ». En 1982 et 1983, Pierre Mauroy a, lui, clairement jonglé avec ce mot – comme Jacques Delors en fit plus tard l'aveu – *« parce qu'il n'était pas possible de prononcer celui d'austérité qui eût poignardé au cœur le peuple de gauche »*.

Ce mot-là trouve donc son importance, non pas tant à cause de la politique qu'il induit, mais parce qu'il résume, si l'on peut dire, l'air du temps. A lui seul, il constitue une sorte de résumé des années 80 et 90. Ou plutôt, il est la manifestation de la grande victoire idéologique de la politique de l'offre, prônée par les courants néoclassiques, contre la politique de la demande, défendue par les néokeynésiens.

Et si la politique économique libérale peut se prétendre rigoureuse, n'est-ce pas la preuve que toutes les autres orientations, à commencer par celles préconisant une relance par l'investissement ou la consommation, peuvent être taxées de dispendieuses ou de laxistes ? Mot-clef du discours économique français, la « rigueur » fonctionne ainsi comme un tabou. Malheur à celui qui ne s'y plie pas ! Il y a même un petit aspect terroriste. Quiconque prône une « autre » politique – qu'il s'agisse de Pierre Bérégovoy quand, en 1983, il recommandait de s'émanciper des règles du système monétaire européen ou, aujourd'hui, de Philippe Séguin – est aussitôt soupçonné de vouloir jeter l'argent public par les fenêtres.

De nouveau au centre du débat politique depuis quelques semaines, le mot de « flexibilité » se prête à la même double interprétation. Car, là encore, il y a, d'un côté, la réalité des choses et, de l'autre, le sens implicite de la formule.

La réalité des choses, elle, prête peu à controverse : en matière de « flexibilité », la France n'a guère de leçons (qu'on le déplore ou qu'on s'en réjouisse) à recevoir de ses voisins. En faut-il une preuve, on la trouve dans le récent rapport du Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts (*Le Monde* du 8 janvier). Soulignant que le nombre des emplois à temps plein a, par exemple, baissé de 40 000 dans les secteurs marchands entre 1990 et 1996, alors que celui des emplois à temps partiel a augmenté de 510 000, il confirme que le marché du travail subit maintenant très directement et très rapidement les à-coups de la conjoncture, sans les rigidités d'autrefois.

Et pourtant, le mot de « flexibilité » comprend, lui aussi, une sorte de non-dit implicite. Lequel ? A l'exception notable de Raymond Barre, qui ne répugne pas à dire ouvertement que le pays vit au-dessus de ses moyens et que les acquis sociaux sont un frein à l'emploi, beaucoup d'hommes politiques français, de gauche comme de droite, sont enclins à penser qu'il faut faire passer le même message, mais avec plus de prudence.

Le mot de « flexibilité » est donc clairement utilisé par défaut : puisqu'il n'est pas possible de dire ouvertement que le recours aux contrats à durée déterminée est freiné par la législation ou encore que les procédures de licenciement devraient être asssouplies, il reste à la suggérer. Dans le mot de « flexibilité », il y a donc une part de dédain ou de mépris : la France est un pays malade, mais il ne faut surtout pas lui annoncer trop brutalement la thérapie à laquelle il devra inévitablement être soumis.

A moins que ce ne soit du calcul : qui a jamais osé dire en France qu'il fallait supprimer le salaire minimum ? On peut ici en témoigner : beaucoup d'hommes politique, de gauche et de droite, l'ont fréquemment dit en privé ces dernières années – jusqu'à des personnalités aujourd'hui de premier plan – sans jamais vouloir l'affirmer en public. De peur de déclencher une tempête dans l'opinion.

En clair, il faut avancer, mais masqué. On pourrait appeler cela le degré zéro de l'économie. Ou si l'on préfère, le degré zéro de la politique.

Degré zéro

— en milliers

3 500

2 500

1 500

1975 77 79 81 83 85 87 89 91 93 95

Source : Insee, enquête emploi.

Nombre d'actifs occupés à temps partiel



Morosité et moralité

▼ Les sciences humaines favorisent, en grande partie, une conception cynique de la vie sociale, politique et intellectuelle

Le mal qui ronge actuellement les Français est souvent attribué à la situation économique. Mais si, en réalité, leur souffrance était avant tout morale ? La notion de morale est d'ailleurs à la mode, et l'on prétend même qu'elle fait vendre. Mais le fait qu'on en parle comme d'une mode trahit, en même temps, une incompréhension profonde de la part des « élites » culturelles et politiques des exigences morales du public. Cette incompréhension résulte, pour une grande part, de ce que les sciences humaines proposent, dans leur face la plus visible, des théories douteuses des sentiments moraux.

Quelques exemples : du côté de la psychologie, le béhaviorisme a tenté de ramener les sentiments moraux à des phénomènes de conditionnement. Quant à la sociologie et à l'anthropologie, elles adoptent couramment une perspective culturaliste, assimilant les normes et les valeurs à des coutumes qui seraient endossées par les individus sous l'effet de l'inculcation. Selon les théoriciens postmodernistes et néo-marxistes, les sentiments moraux ne feraient que recouvrir des intérêts individuels ou collectifs d'un vernis de respectabilité. Dans la tradition psychanalytique, ils sont des voiles pudiquement jetés sur des instincts.

Pour le positivisme, un raisonnement moral ne saurait, par principe, être valide : la morale s'exprime à l'impératif ; or aucun raisonnement à l'indicatif n'aboutit à une conclusion à l'impératif ; les jugements moraux ne sauraient donc s'appuyer sur des faits ni, par suite, être fondés. L'influence sociale de ces idées est diffuse, mais immense. Elles favorisent une conception cynique de la vie sociale, politique et intellectuelle, qu'elles invitent à considérer comme un jeu entre des volontés de puissance. Elles encouragent une vision de la société où les individus seraient de petits dieux dont les valeurs devraient être respectées, quel que soit leur contenu. Elles font de la « bienveillance universelle » (Charles Taylor) la seule vertu publique reconnue. Elles disqualifient une ambition essentielle de l'école d'hier, préparer moralement l'individu à la vie de la cité. Un mouvement américain influent, dit de la « clarification des valeurs », va jusqu'au bout de ce relativisme : tout système de valeurs étant acceptable, l'école n'est en droit d'en transmettre aucun, assure-t-il. Elles ont surtout pour effet que la demande de moralité de la part du public n'est plus guère perçue ni prise en compte par les « élites » culturelles et politiques.

Ces conceptions ont commencé à entraîner une réaction, dans le monde anglo-saxon surtout. Des philosophes (comme Alasdair McIntyre), des sociologues (comme J. Wilson), tentent d'opposer au relativisme ambiant des théories naturalistes des sentiments moraux. Les sentiments moraux sont irrépressibles, expliquent-ils, parce qu'ils émanent de la nature humaine. Les sociobiologistes proposent de les concevoir comme résultant des mécanismes de l'évolution. Mais qui peut croire que les jugements de valeur que nous portons sur mille et un sujets soient inscrits dans nos gènes ?

Il n'est pas inutile de rappeler que les sciences humaines ont aussi proposé, d'Adam Smith et Max Weber à nos jours, des conceptions des sentiments moraux d'inspiration toute différente. Comme elles contredisent l'esprit du temps, elles sont peu médiatisées. Elles affirment que les convictions morales sont tendanciellement fondées sur des raisons fortes. Ces théories « rationnelles » des sentiments moraux sont corroborées par mille observations. Des enfants, même très jeunes, approuvent ou condamnent un comportement lorsqu'ils ont des raisons fortes de le faire. Ils discernent facilement pourquoi il est mal de tricher aux billes : c'est que la tricherie détruit l'attrait du jeu.

S'agissant des inégalités sociales, le public tend à les accepter s'il a l'impression qu'elles ont une fonction. On admet facilement que ceux qui ont des responsabilités, un talent ou une activité supposant une formation longue soient mieux rémunérés. Réciproquement, une inégalité qui paraît non fondée, même de faible amplitude, peut susciter un sentiment d'indignation.

Les réactions morales du public dérivent généralement, nous disent ces théories, de l'application de certains principes, celui par exemple selon lequel toute rétribution sociale doit correspondre à une certaine contribution. Ce principe explique pourquoi la petite délinquance est si mal vécue.

Une expérience de psychologie sociale classique illustre la force d'un autre principe : ne pas tirer la couverture à soi. On propose à des sujets un jeu dit « de l'ultimatum » : le sujet A est invité à faire une proposition sur la manière dont 100 francs devraient être partagés par l'expérimentateur entre lui-même et B. Le sujet B, de son côté, a seulement la capacité d'approuver ou non la proposition de A. S'il l'approuve, le partage se fait dans les termes proposés par A. S'il la rejette, les 100 francs restent dans la poche de l'expérimentateur. Si les individus étaient aussi cyniques que le veulent les théories relativistes, on observerait de la part de A des propositions de partage telles que « 70F pour moi (A), 30F pour B ». En fait, la plupart des sujets choisissent le partage égal : ils refusent d'abuser du pouvoir que l'expérimentateur leur octroie.

PROFIT UNILATÉRAL

Bien d'autres expériences confirment que le public tolère fort mal qu'un individu tire un bénéfice non justifié de sa position ou de la situation. Des études de psychologie cognitive montrent que le chef d'entreprise qui tire avantage du chômage ambiant pour contenir les salaires de son personnel suscite un vif sentiment de réprobation, même chez l'observateur non concerné. Et l'on tolère mal qu'on puisse avoir avantage à ne rien faire plutôt qu'à travailler.

On peut généraliser ces analyses à bien d'autres cas : le syndicaliste qui profite de sa position de cogestionnaire pour renforcer la clientèle de son syndicat, le journaliste qui censure les idées nouvelles qui lui déplaisent au lieu de les soumettre au jugement du public, le ministre qui entrave le cours de la justice, le gréviste qui prend le public en otage ont en commun de chercher à tirer un profit unilatéral de leur position. Ils suscitent des sentiments de réprobation qui dégradent l'image des corps auxquels ils appartiennent. L'addition de ces réactions produit un mal diffus, insaisissable et corrosif : la « morosité». On aurait grand tort de l'imputer aux seuls taux de croissance et de chômage.

Raymond Boudon
Sociologue, membre de l'Institut.

L'ivresse du pessimisme

Suite de la page I

Cette dénonciation implicite des experts provoque d'ailleurs un léger malaise chez les économistes. « Oui, d'une certaine manière, nous sommes coupables, reconnaît Bruno Carrier, agrégé d'économie et auteur de *L'Economie non conformiste en France au XXe siècle*. La capacité à produire un autre discours qui refuserait de se conformer à la théorie standard communément acceptée, cette attitude non conformiste semble disparue en France. » Et Bruno Carrier de craindre « une perte de crédibilité de la confrérie » voire, pire encore, « une identification de la corporation à l'austérité et au malheur ».

Philippe Arnaud, philosophe et économiste, estime, lui, que ce ne sont pas les économistes qui sont mis en cause, mais « l'expertise technocratique » avec ce qu'elle suppose de « confiscation de la parole dans le domaine politique ». « L'horreur, poursuit Philippe Arnaud, c'est l'idée que l'ascenseur social qui a structuré le consensus en France est cassé. » Dominique Vallet, directeur des études économiques au Crédit national-BFCE, a lu le livre de Viviane Forrester avec « sympathie et irritation ». « Je me suis senti blessé comme expert. C'est vrai que nous nous sommes trompés, c'est vrai que les Français sont désorientés... Mais de là à aller chercher des boucs émissaires, il y a un pas qu'il ne faut pas franchir. »

Jean-Hervé Lorenzi, professeur d'économie à Paris-Dauphine, trouve « sympathique » le cri d'indignation de Viviane Forrester, « approuve » la dénonciation des économistes qui justifient toutes les situations d'exclusion au nom d'idéologies économiques, mais rejette l'idée d'une loi du silence concernant la situation de l'emploi et la mort éventuelle du travail. « Ce dont je ne suis pas sûr du tout », ajoute-t-il.

Nombre d'économistes portent un jugement critique sur certains aspects discutables du livre de Viviane Forrester. Mais l'exactitude ou non des propos tenus par l'auteur compte moins que l'adhésion manifeste du grand public à un ensemble de thèses somme toute apocalyptique. Une majorité de Français sont convaincus d'être engagés aujourd'hui dans une impasse politique et économique – les analyses officielles de l'Insee sur le moral des Français ne disent pas autre chose. C'est une authentique crise culturelle que nous vivons, une crise où les moyens intellectuels de nous représenter une société en mutation, nous font défaut. Et surtout, de nous la représenter de manière positive.

A cet égard, économistes et hommes politiques ne sont guère mieux lotis que le Français moyen : leur crédibilité s'est émoussée au fil de prédictions erronées et de prélèvements fiscaux toujours plus lourds, et leurs tentatives de positiver la crise que nous vivons ne provoquent qu'un scepticisme généralisé. C'est cette incapacité à trouver les concepts nouveaux permettant d'appréhender la mutation économique en cours qui semble avoir fait le succès du livre de Viviane Forrester.

Dans un champ très différent de celui de l'économie, à savoir celui de la fiction télévisée, la sociologue Sabine Chalvon Demersay avait, en 1994, dans *Mille scénarios* (Métailié), dressé une problématique de l'impuissance parfaitement similaire à celle qui imprègne *L'Horreur économique*.

IMPUISSANCE

Analysant un ensemble de mille scénarios de fictions télévisées adressées par mille auteurs différents à France 2, Sabine Chalvon Demersay avait eu la surprise de constater que, malgré la différence des situations, des personnages, des sujets, des époques traités, tous les projets – sans exception – étaient imprégnés d'un même pessimisme radical.

« Si le corpus est si sombre (...), c'est parce que les personnages sont plongés dans une problématique de l'impuissance : on a le sentiment qu'ils ont perdu toute possibilité d'agir sur leur propre destin. C'est là ce qui traverse l'ensemble des textes, aussi bien dans des formes sinistres que dans des situations cocasses et des mises en scène remplies d'humour. Tout se passe comme si les personnages décrits ne disposaient plus d'aucune marge de manœuvre. Ils sont pris dans un triple engrenage. Un engrenage économique : ils sont dans un monde qui ne peut plus intégrer ceux qui n'obéissent pas aux règles de la performance. C'est ce que nous disent tous ces héros un peu misérables qui sont coincés dans les marges et y restent sans aucun espoir de réinsertion : ils sont dans une société qui s'interdit de poser les problèmes autrement qu'en termes économiques, alors même que les logiques économiques détruisent la société. »

Le succès du livre de Viviane Forrester ne dit rien d'autre : le public adhère au pessimisme de l'auteur parce que, comme lui, il ne voit aucune porte de sortie au monde dangereux dans lequel nous vivons. Toutes les formes de positivité sont proscrites, dans la mesure où elles ne peuvent émaner que de sources décrédibilisées : à savoir de personnes durablement protégées du chômage (énarques, inspecteurs des finances, etc.) ou bien de manipulateurs (publicitaires, communicants...) qui tentent de faire passer des vessies pour des lanternes.

Et si les idées manquent pour appréhender la situation nouvelle qui est la nôtre (mondialisation des marchés, multimédia, irruption des technologies de l'information), c'est parce que les mots et les théories d'aujourd'hui sont imprégnés des idées qui ont prévalu pendant la période dite des « trente glorieuses ».

A savoir les trente années qui ont été nécessaires pour effacer les destructions de la seconde guerre mondiale en Europe et qui ont engendré un monde de plein-emploi et de consommation.

Depuis le début des années 80, on est passé progressivement à une autre société et à un autre système économique d'autant plus difficiles à analyser et à définir que nous n'avons, pour le faire, que des catégories inopérantes. « Comme le retour au passé n'est pas envisagé, que la montée de l'individualisme semble irréversible, et qu'aucun espoir de régulation n'apparaît, c'est l'impasse. De la connaissance, on glisse à l'impuissance. De l'impuissance au pessimisme », conclut Sabine Chalvon Demersay.

Il ne faut pas chercher plus loin la cause de la colère par procuration des très nombreux lecteurs de *L'Horreur économique*.

Y.-M.







Philippe Thureau-Dangin, auteur de « La Concurrence et la Mort »

« Le profit se partage de moins en moins, mais la peur est générale »

« *La Concurrence et la Mort*, que vous avez publié en 1995, est proche, par sa thématique, de celle du livre de Viviane Forrester, Que pensez vous de *L'Horreur économique*

– Je trouve extrêmement positif que l'économie ne demeure pas la propriété exclusive des chefs d'entreprise et des économistes. Ces derniers sont, pour la plupart d'entre eux, liés aux entreprises ou à l'Etat et restent tenus à un devoir de réserve ou à la langue de coton.

» Le succès de *L'Horreur* est un symptôme que je rapproche des grandes grèves de novembre-décembre 1995 qui ont été pour nombre de gens l'occasion de dire : "Ça suffit, je ne comprends rien." A l'époque, la question de la réforme de la Sécurité sociale était au second plan. Ce qui comptait c'était une vie libérée des pesanteurs économiques, la réappropriation de la rue, la marche à pied, les solidarités quotidiennes. Tout ce qu'on a écrit était vrai et a représenté une échappatoire au fardeau quotidien.

– Pour vous, l'« horreur », ce n'est pas le chômage, mais la concurrence...

– Le chômage est une horreur, *mais j'ai voulu mettre l'accent sur* la concurrence, une notion du discours économique qui est aujourd'hui centrale et qui est une des causes du chômage. Il m'a notamment paru important de rappeler que le concept de concurrence arrive tard dans l'histoire économique.

» On n'a pas toujours vécu le regard rivé sur le voisin. Au XIX[e] siècle, le leitmotiv du capitalisme a été le progrès. Même Marx l'a analysé comme ça.

» Par la suite, après quelques crises et deux guerres mondiales, le capitalisme a été paré des vertus de la redistribution. Par accord tacite entre les possédants et le reste de la société, chacun recevait une part des richesses produites et, *grosso modo*, chacun étant censé y trouver son compte. Cela a été le triomphe de la marchandise et du spectacle. Aujourd'hui règnent la mondialisation et la concurrence entre nations et entre entreprises. Le seul refrain qu'on puisse entonner, c'est : "Travaillez, sinon vous allez *être dévorés.*" La pesanteur économique joue à plein : il ne reste que le profit et la peur.

– La peur d'un côté et le profit de l'autre, n'est-ce pas un peu manichéen ?

– Si le profit se partage de moins en moins, la peur en revanche est générale. Pour les exclus comme pour les patrons. Ces derniers aussi ont peur de « perdre », d'être « dévorés », de « mourir ». D'où l'importance des études, des gourous et autres consultants d'entreprise qui ont pour fonction de calmer l'angoisse des chefs d'entreprise.

– Comme Viviane Forrester, vous pointez le fait que la crise que nous vivons n'est pas liée à la pénurie mais à l'opulence. Qu'est-ce qui est déréglé ?

– L'odieux est là. Cette société qui croule sous l'abondance produit toujours plus de richesses, mais aussi toujours plus de chômeurs et de pauvres. L'écart entre la sphère économique et la sphère sociale s'explique précisément par la concurrence. La logique concurrentielle et marchande s'est imposée comme un moindre mal au sein d'une société dont les circuits d'information et de communication sont devenus d'une immense complexité.

» Cette concurrence, qui était auparavant réservée à quelques marchandises sur un marché et à un petit nombre d'hommes volontaires – les marchands –, se présente maintenant comme un mode normal de régulation sociale, et *même comme une éthique de vie.* Des trois modes traditionnels de *régulation des rapports sociaux* – la coercition, la coopération et la concurrence –, l'utopie libérale n'a voulu retenir que la troisième. Mais vouloir réguler l'ensemble des relations humaines par la seule concurrence me paraît néfaste, et plus irréaliste que l'utopie marxiste.

» La compétition est réputée saine, et tout ce qui n'entre pas dans son champ est réputé coupable ou morbide. Ce qui a forgé chaque individu (son passé, sa langue, son "arrière-monde", comme dit Wittgenstein) ne compte pas : seule importe la capacité qu'a chacun de prendre place dans la compétition généralisée.

» Entrer dans le jeu de la concurrence est le seul moyen de rester en vie, c'est la seule liberté qui reste à chacun, entreprise comme individu. La concurrence devient le moteur d'une histoire dépourvue de sens, où l'individu compte peu. S'il veut s'insérer dans la société, l'individu ne peut qu'aggraver ce mal qui la ronge.

– Votre analyse fait référence à un certain nombre de notions empruntées au situationnisme, et à Guy Debord en particulier. Trouvez-vous des notions encore opérationnelles à l'heure actuelle ?

– Guy Debord n'avait pas vu la situation qui a été créée autour de la mondialisation et du chômage. Ses analyses sont restées centrées sur les notions de société marchande et de spectaculaire. Ces deux concepts demeurent valides, *mais ne peuvent être opératoires* en cette fin des années 90 que si l'on y *ajoute le culte de la concurrence.* C'est elle qui explique l'emballement d'un système qui produit toujours plus de richesse, mais aussi toujours plus d'inégalité, avec cet effet pervers particulier et dramatique : toute redistribution d'une partie des richesses produites en direction des plus démunis tend à casser la dynamique de croissance.

> « La concurrence explique l'emballement d'un système qui produit toujours plus de richesse, mais aussi toujours plus d'inégalité, avec cet effet pervers particulier et dramatique : toute redistribution d'une partie des richesses produites en direction des plus démunis tend à casser la dynamique de croissance »

– Et cet emballement mène droit à l'absurde ?

– Le système est absurde. Si vous êtes chef d'entreprise, vous devez créer une impression de rareté pour que vos produits soient remarqués sur des marchés saturés ! Il faut un certain courage pour se lancer dans pareille entreprise.

» Mais cette absurdité est aussi celle du système de redistribution. Ce dernier n'arrive plus à corriger *les plaies causées par le système de* concurrence généralisée. On voit *donc de plus en plus de catégories* sociales se raidir pour conserver les *quelques avantages qui leur* restent, ou profiter de leur pouvoir *de blocage économique et social* pour consolider ceux qu'ils ont dé*jà acquis. Les grands changements*, ceux où une redistribution des cartes est possible, ne peuvent se produire qu'à l'issue d'une grande crise : guerre, grève insurrectionnelle... Sans mouvement de rupture de grande ampleur, il est difficile de dire : stop, on arrête tout et on réfléchit.

– D'autant que la concurrence n'est pas seulement le fait d'entreprises entre elles. Elle amène également les individus à se concurrencer au sein d'une même entreprise...

– Il est clair que la concurrence généralisée n'entraîne pas forcément une amélioration du système. La coopération est bien plus efficace. Si l'on regarde l'histoire contemporaine, on voit que la Sécurité sociale, les impôts... ont été des systèmes efficaces de coopération. Ils ne le sont plus aujourd'hui, parce que trop complexes. Mais rien n'interdit de réfléchir à de nouvelles formes de coopération mieux adaptées à la situation actuelle. Il me semble que les entreprises qui instituent une compétititon interne forte finissent par en être lézardées.

– Pourquoi cette référence à la *mort dans le titre de votre livre ?*

– Ce système de concurrence ef*frénée évacue la mort. Ce que pro*pose l'idéologie libérale n'est rien *moins que le paradis sur terre.* Mais c'est une utopie. On promet à *chacun que s'il entreprend, s'il tra*vaille, il sera heureux. Mais cette économie *fait bon marché du fait* que nous sommes voués à la mort. On est distrait de notre finitude par cet acharnement à se battre et à mimer ce que fait le voisin. *Puis le* temps passe, et chacun voit de moins en moins qu'il n'a rien compris. Cela a des conséquences graves sur chaque individu et sur le corps social. Cette concurrence nous place en permanence hors de nous-mêmes. Les perdants ont tout perdu, argent, dignité... Mais les gagnants n'ont rien gagné. »

Propos recueillis par Sophie Gherardi et Yves Mamou

Au courrier de Viviane Forrester, la naissance d'une famille de pensée

L'Horreur économique, l'essai publié par l'écrivain Viviane Forrester, n'est pas tombé en terrain vierge. L'abondant courrier reçu, et que l'auteur a accepté de nous communiquer, révèle le « *soulagement* » ressenti par ses lecteurs de voir enfin proclamées des convictions qu'ils n'avaient pas les moyens de diffuser eux-mêmes. Une lectrice « *remercie* » chaleureusement : « *dénoncée par les autres pour folle* », sa pensée résonne en « *écho dans ces lignes* ». Un autre trouve ce « *texte révolutionnaire, mais pas pour moi. Ce que vous dites de manière feutrée, je le pense depuis quelque temps déjà* ».

Un troisième clame son « *plaisir indicible de découvrir que nous étions au moins deux à penser la même chose* ». Ce livre « *expose ce que je professe depuis des années* », affirme un autre. Bref, *L'Horreur économique* cristallise un clan. En achetant le livre, on adhère à une famille de pensée.

Une autre catégorie de correspondants a, en revanche, le sentiment d'avoir découvert dans le livre des idées entièrement nouvelles. « *Vous dire qu'il m'a intéressé est plus qu'une litote*, écrit l'un. *Dans mon enthousiasme, je ne puis attendre plus pour vous remercier de votre hurlement.* » Cela va jusqu'à l'illumination : « *J'en suis à la quatrième lecture pour le découvrir avec autant d'intérêt, de passion qu'à la première.* » Et une dame décrit son « *impression de remonter d'une longue plongée en apnée qui vous laisse passablement groggy, mais l'esprit clair* ». Parallèlement à la gratitude pour l'auteur, s'exprime une rancœur envers ceux qui refusent de se laisser convaincre. A commencer par les économistes, qui « *ont des yeux et ne veulent pas voir* ». Pour un lecteur, la vérité jaillit avec une telle force du livre de Viviane Forrester que ces « *prétendus experts se taisent. On peut imaginer un silence méprisant, je crois davantage à un silence gêné* ». Un autre estime avoir « *l'impression qu'il* [le livre] *est devenu l'objet d'une conspiration du silence, tant ses flèches atteignent le cœur des grands responsables de nos maux* ».

RANCŒUR ET GRATITUDE

Malgré une bibliographie savante, un lecteur estime que *L'Horreur* a refusé de « *faire la moindre concession au vocabulaire économico-politique* », dans le but de permettre « *un énoncé authentiquement scientifique du problème* ». Tous ces experts, jugés complices du silence qui enferme les pauvres et les chômeurs, suscitent parfois un désir de vengeance : « *Enfin, voir dépossédés, ne serait-ce qu'un livre durant, les économistes de la morgue de leur spécialité, du rideau de fumée de leur jargonnage, et de leur insensibilité aux souffrances du monde* »...

Pour quelques lecteurs – très radicaux et (heureusement) très minoritaires –, le livre est aussi une arme contre ces « *groupes invisibles qui manipulent la planète comme le Council of Foreign Relations, la commission trilatérale, le groupe Bilderberg, les business roundtables, etc., ainsi que d'autres groupuscules comme les francs- maçons* ».

On l'aura compris, la communauté éparse qui s'est reconnue dans le livre de Viviane Forrester souffre d'une crise de représentation. Dans les nombreux débats auxquels elle a participé, l'auteur s'est souvent entendu demander de prendre la tête d'un mouvement politique ! En tant qu'artiste soucieuse de son indépendance, elle n'envisage pas cela. Mais la demande d'un leadership n'en continue pas moins d'être formulée : « *que ne faites-vous état des solutions possibles (dont vous avez bien une idée)* », affirme un lecteur. « *Vous les écrivains, les scénaristes et réalisateurs, les chanteurs, vous qui avez la parole, dites pour nous que nous n'en pouvons plus* », supplie un autre.

Une lectrice explique qu'elle n'appartient à aucun parti politique, qu'elle ne vote plus, mais assure que de plus en plus « *d'individus* » de « *tous bords* » aspirent à agir collectivement. « *Il faut amplifier toutes ces voix, il faut fonder des coopératives de consommation en liaison avec des coopératives de production, secouer la CFDT qui s'endort...* ». Bref, *L'Horreur économique* « *est un texte politique au sens noble du terme* », indique un quatrième. Mais hélas, « *ce qui nous empêche de nous unir, de militer, de dénoncer, de refuser, de trouver les forces nécessaires pour lutter contre cette mystification, c'est la quête incessante de l'argent de survie* ».

Y. M.

Bibliographie

● **L'Horreur économique**, de Viviane Forrester (Fayard, 224 p., 98 F).
● **Misère de la mondialisation**, avec des articles de Noam Chomsky, François Chesnais, Philippe Thureau-Dangin... (Revue *Agone*. n° 16, 1996, Marseille, 263 p., 90 F).
● **La Concurrence et la Mort**, de Philippe Thureau-Dangin (Syros, 224 p., 110 F).
● **La Fin du travail**, de Jeremy Rifkin (La Découverte, 400 p., 150 F).
● ***Métamorphose de la question* sociale : une chronique du salariat**, de Robert Castel (Fayard, 488 p., 190 F).
● **Mille scénarios : une enquête sur l'imagination en temps de crise**, de Sabine Chalvon-Demersay (Métailié, 193 p., 99 F).
● **Voyage au *cœur* de la France en crise : inventer l'espoir**, de Betty Hania (Editions du Félin, 224 p., 130 F)

EMPLOI

Questions-réponses

1 Qui travaille aujourd'hui ?

Au fil des vingt-cinq dernières années, l'emploi s'est concentré sur la génération des 25-49 ans. Cette classe d'âge occupe, en 1992, les trois quarts des emplois salariés, contre un peu plus de la moitié en 1970. Aujourd'hui, les jeunes poursuivent plus longtemps leurs études, mais s'insèrent plus tard et plus difficilement sur le marché du travail en passant par une alternance de périodes de chômage et d'emploi. Pour les plus âgés, l'instauration des préretraites et l'abaissement de l'âge de la retraite favorisent le passage précoce à l'inactivité.

Enfin, il y a vingt ans, une femme sur deux seulement était présente sur le marché du travail dans la classe d'âge des 25-49 ans. En 1993, elles étaient huit sur dix à travailler.

2 Y a-t-il eu destruction du travail en France depuis vingt ans ?

Transformation, plutôt. Actuellement, le secteur des services représente 69,5 % des emplois, soit 15,27 millions de personnes employées, un chiffre qui n'a cessé d'augmenter, année après année, indépendamment du chômage (+ 4,6 millions de postes en vingt ans). En revanche, les statistiques de l'OCDE montrent que le nombre d'emplois dans l'industrie a constamment diminué depuis 1975 : 8 millions de postes il y a vingt ans, 5,22 millions en 1996 (respectivement 38 % et 26 % de la population active). Le recul de l'agriculture, qui est séculaire, se poursuit : elle employait encore plus de 2 millions de personnes il y a vingt ans, et un million tout juste aujourd'hui (de 10 % à 4,6 % de la population active). En net, les services ont plus que compensé les pertes des autres secteurs. L'augmentation de la population active de 3,25 millions de personnes (+ 14,5 %) explique en partie la croissance du chômage en France.

Dans les autres pays « industrialisés », ces proportions sont différentes. L'Allemagne est restée la plus manufacturière : l'emploi *dans ce secteur est passé* de 45,4 % à 36,8 % de la popu*lation active en vingt ans, mais* la baisse du nombre d'emplois *industriels* y a *commencé plus* tôt qu'en France, en 1970.

Le déclin commence aussi à cette date en Italie, où cepen*dant la désindustrialisation a été* moindre (de 39 % de la population active à 32,4 % aujourd'hui). Les Etats-Unis sont passés dans le même temps de 30 % à 23,8 % d'emplois industriels. Au Japon, l'emploi industriel recule depuis 1973 (de *37,2 % à 32,8 %*).

3 L'emploi est-il devenu plus précaire ?

Dans les années 80, *le contrat* à durée indéterminée (CDI) a progressivement cessé de devenir la norme. De nouveaux statuts précaires ont vu le jour comme les contrats à durée déterminée (+ 363 000 entre 1983 et 1993), l'intérim (+ 62 000), les stages (+ 371 000), les contrats emploi-formation pour les jeunes, etc. Le développement de la précarisation a coïncidé avec le développement du tertiaire et la montée en puissance des femmes sur le marché du travail. Ce sont surtout les femmes actives (une sur quatre) qui travaillent à temps partiel.

4 Qu'est-ce qu'un travailleur à temps partiel involontaire ?

Les travailleurs à temps par*tiel involontaire sont ceux qui* souhaiteraient travailler à plein *temps mais qui, pour des rai*sons économiques, effectuent *un nombre d'heures restreint.* Cette catégorie représentait *près de 8 millions de personnes* de personnes dans la zone *OCDE en 1993.* En France, les hommes appartenant à cette catégorie de salariés représentaient 1,7 % de la population active âgée de 16 à 64 ans, et les femmes 7,5 %.

5 Qu'est-ce qu'un « travailleur découragé » ?

L'expression « travailleur découragé » désigne une personne qui souhaiterait travailler, mais ne cherche pas d'emploi parce qu'elle pense qu'il n'y en a pas pour elle. En 1993, on dénombrait 4 millions de travailleurs découragés dans les pays de l'OCDE, dont plus des deux tiers étaient des femmes. En France, les « travailleurs découragés » sont pour la plupart au RMI.

6 Y a-t-il inégalité des sexes devant le chômage ?

Au sein de chaque catégorie professionnelle, les femmes *sont plus touchées par le chô*mage que les hommes, mais *l'écart tend à s'atténuer avec le* niveau de diplôme : il atteint *6 points chez les non-diplômés,* contre 1 point chez les diplô*més du supérieur en 1993. Pour* une profession donnée, c'est le *sexe le moins représenté qui* est le plus touché par les licen*ciements. En règle générale, le* chômage masculin semble par*ticulièrement sensible aux* aléas de la conjoncture : il atteint le niveau du chômage féminin en période de récession et décroît plus vite que le chômage des femmes en période de croissance.

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	nov.	nov.	nov.	oct.	oct.	oct	sept.
Dernier mois connu	+0,8	-1,9	+3	-1,2	-1,7	+0,4	-0,2
Cumul sur 12 mois	+4,7	+4	+3,2	+0,2	-2,3	+0,5	+2,0
Taux de chômage (en %)	nov.	nov.	nov	nov	oct.	nov.	nov.
Dernier mois connu	5,4	3,3	10,7	12,7	12,2	6,9	10
Un an avant	5,6	3,4	9,7	11,6	12,2	8	9,4
Indice des prix (en %)	nov.	nov	nov	nov.	déc.	nov.	nov
Dernier mois connu	+0,3	-0,3	-0,1	-0,1	+0,2	+0,1	+0,4
Sur 12 mois	+3,3	+0,5	+1,4	+1,6	+2,6	+3,3	+2
Solde commercial (en milliards)	oct.	nov	sept.	oct.	sept.	oct	oct.
Dernier mois connu (monnaies nationales)	-12,7	+901,4	+9,1	+16,9	+3 638,1	-0,5	+1,5
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	-160,2	+7 072,7	+92,5	+121,9	+62 842,2	-11,8	+35,2
Cumul sur 12 mois (en dollars)	-160,2	+65,7	+62,6	+23,5	+40,3	-18,1	+25,8
Croissance du PIB (en %)							
3e trimestre 1996 (rythme annuel)	+2,1	+0,4	+3,3	+3,7	+2,4	+1,8	+3,3
Sur 12 mois	+2,2	+3,2	+1,9	+1,4	+0,7	+2,2	+1,6
Solde des paiements courants en % du PIB							
1996 (estimations OCDE)	-2,1	+1,4	-0,7	+1,3	+3,5	-0,1	0
Déficit public en % du PIB							
1997 (prévisions OCDE)	-1,8	-2,6	-3,4	-3,2	-3,7	-3,7	-1,5
1996 (estimations OCDE)	-1,6	-4,1	-4,1	-4,1	-6,7	-4,8	-2,7
Dette publique en % du PIB 1996	64,2	87,4	61,3	55,1	124,4	56,1	100,5

COMMENT LES FRANÇAIS VOIENT L'AVENIR

Les ménages	niveau du trimestre précédent	déc. 96
Niveau de vie futur	→	↗
Chômage	↗	↘
Evolution des prix	↘	→
Situation financière	→	→
Opportunité d'acheter	→	↗
Opportunité d'épargner	↗	↘

Les industriels	niveau du trimestre précédent	déc. 96
Carnets de commandes	→	↘
Commandes étrangères	↗	↗
Stocks	↘	→
Perspectives personnelles de production	→	↘
Climat général	↑	↑

Source : Insee

Le moral des ménages s'est amélioré en décembre, note l'Insee dans son enquête mensuelle d'opinion. Ils sont davantage à voir leur niveau de vie futur s'améliorer : du coup, la consommation est plus plausible, et l'épargne moins nécessaire.

Les entreprises, elles, semblent hésiter. Seules les commandes étrangères et les perspectives générales de production restent très bien orientées. Les perspectives personnelles, les stocks et les carnets de commandes font l'objet de moins d'optimisme.

À RETENIR EN FRANCE

PIB (en milliards de francs courants)	SMIC horaire (en francs)	Population active	Nombre de chômeurs
7 675	37,91	25 590 000	3 121 500

Et si les prévisions de croissance péchaient par défaut...

▼ France
En 1997, l'essor de la demande étrangère pourrait entraîner celle des entreprises, puis la reprise de la consommation

Pas de recul du chômage sans croissance, et sans recul du chômage pas de vraie reprise de la demande intérieure. Sommes-nous en passe de sortir de ce cercle vicieux qui paralyse l'économie française depuis le début des années 90 ?

Deux évolutions récentes permettent de l'espérer. Tout d'abord, l'année 1996 a montré que la consommation pouvait retrouver un certain dynamisme sans baisse préalable du chômage ; ensuite la nette amélioration de la demande étrangère, constatée depuis six mois, peut contribuer à dégeler progressivement la demande interne.

Certes, la conjoncture des derniers mois a été plutôt hésitante : partant de niveaux élevés l'été, la production industrielle et la consommation des ménages se sont repliées à la rentrée. Cette pause s'explique cependant en grande partie par les fluctuations de l'automobile – liées à la fin de la prime « qualité » – et l'orientation positive de l'activité ne semble pas remise en cause.

ÉVOLUTION DU TAUX D'ÉPARGNE

Les dernières enquêtes de conjoncture apportent deux informations encourageantes. Tout d'abord, la demande étrangère s'est littéralement envolée depuis l'été dernier, selon les industriels, creusant par rapport à l'appréciation de la demande intérieure un écart considérable comme nous n'en avions plus connu depuis les années 84-85.

Ensuite, le pessimisme des ménages et des chefs d'entreprise a commencé de refluer. Début d'amélioration timide pour le premier, dont « *l'indice de confiance* » décolle tout juste des profondeurs où il était tombé voilà un an ; redressement plus net pour les industriels dont les « *perspectives générales* » sont beaucoup mieux orientées en fin d'année.

Ces données d'enquêtes sont de bon augure pour la demande intérieure, et notamment pour celle des entreprises – investissement et formation des stocks –, très décevante en 1996.

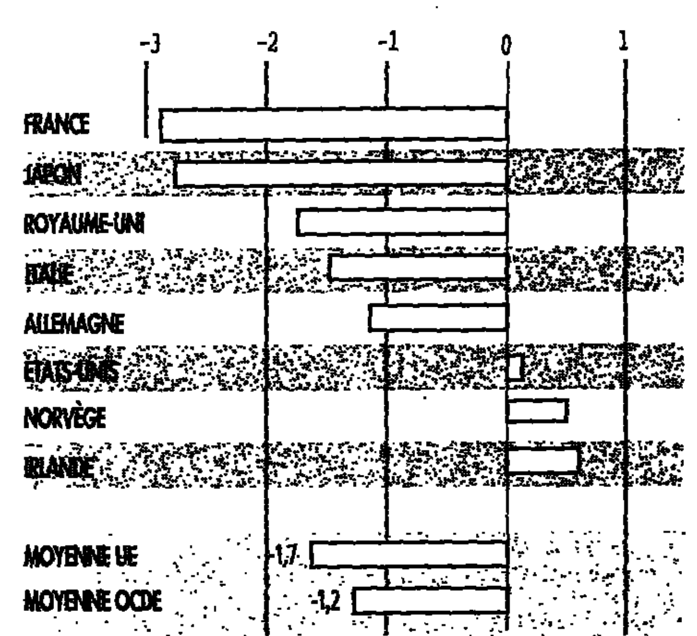
L'investissement productif, qui a globalement stagné l'an dernier, est extrêmement sensible à l'évolution des anticipations, comme l'ont montré les révisions à la baisse successives intervenues dans l'industrie pour l'année 1996 (de 9 points au total entre octobre 1995 et octobre 1996). L'amélioration du climat général s'accompagne logiquement, depuis l'été, d'une certaine accélération des dépenses d'équipement, qui devrait se poursuivre en 1997. Les moyens financiers ne manquent pas et les besoins de renouvellement sont importants. Les projets ne pourront plus guère être différés si la reprise se confirme.

Du côté de la consommation, l'incertitude porte toujours sur l'évolution du taux d'épargne. Sa forte baisse en 1996 – près de 2 points – reste partiellement inexpliquée, et une certaine remontée en 1997 ne peut être exclue.

Toutefois, la baisse des taux d'intérêt est susceptible d'en limiter l'impact, et le pouvoir d'achat, laminé depuis dix-huit mois par plusieurs vagues d'augmentation des prélèvements, devrait se remettre à progresser grâce à la baisse de l'impôt sur le revenu et à l'allégement net des prélèvements sociaux. Un événement d'importance pour les revenus, mais pour le moral, même si cette baisse est loin d'effacer les hausses massives de 1995-1996 !

La demande étrangère, puis la demande des entreprises et enfin la consommation, celle-ci ne prenant son essor qu'avec un début d'amélioration de l'emploi, tels sont les enchaînements auxquels on pourrait assister, sauf accident, en 1997. Dans un premier temps, la reprise est très dépendante de la conjoncture étrangère. Qu'elle vienne à faiblir, et les deux autres « moteurs » ne s'allumeraient pas. Par ailleurs, le dégel des comportements face aux impulsions extérieures et à la baisse des taux d'intérêt pourrait être lent dans une économie qui vient de connaître une longue hibernation.

Mais si la dynamique peut être lancée, les chances d'une reprise soutenue sont sans doute meilleures qu'elles n'ont été depuis longtemps. La croissance simultanée des principales économies mondiales semble garantir un développement rapide du commerce international ; les hausses récentes de la lire, de la livre et du dollar améliorent notre position compétitive. Sur le plan intérieur, les taux d'intérêt ont fortement baissé, et la politique des finances publiques est moins restrictive qu'elle n'en a l'air ; elle pèsera beaucoup moins sur l'activité en 1997 qu'en 1996.



A l'exception de quelques petits Etats, les pays de l'Union européenne se caractérisent tous par une mobilisation inférieure à la normale de leurs moyens de production (capital et travail). C'est en France que cette sous-utilisation est le plus manifeste. Hors d'Europe, c'est aussi le cas du Japon. Parmi les grandes économies, seuls les Etats-Unis dépassent le point zéro, qui correspond à une utilisation normale des facteurs de production disponibles.

Source : OCDE

Dans ses *Perspectives économiques* publiées en décembre, l'OCDE estime qu'en France « *la reprise pourrait être d'abord moins vive que celle des principaux partenaires commerciaux, mais aussi plus forte ultérieurement* ». Une prévision fondée sur l'idée que l'assouplissement monétaire a été plus tardif, mais plus prononcé dans notre pays. Elle tient également compte d'un potentiel de rebond théoriquement plus important pour l'économie française que pour ses partenaires. Au cours des six dernières années, la croissance française a été presque toujours inférieure à sa tendance de long terme, estimée entre 2 et 2,5 %. Elle ne l'a dépassée qu'une fois, et de peu, en 1994 (2,6 %).

POTENTIEL DE REBOND

Le déficit de croissance cumulé sur la période représente un « écart de production » négatif évalué par l'OCDE à 3 % du PIB en 1996. Cet écart est actuellement le plus élevé des pays de l'Union européenne (1,2 % pour l'Allemagne). Il donne une idée du rattrapage possible si la demande des ménages, et surtout celle des entreprises, retrouvaient des niveaux plus conformes aux comportements passés.

Alors, puisque c'est la période des vœux, pourquoi ne pas rêver d'un rythme de croissance s'élevant progressivement au-dessus du seuil des *2/2,5 %* que la plupart des prévisionnistes semblent considérer comme infranchissable ? Nous devrions savoir dans les dix-huit prochains mois si la langueur des premières années 90 était un phénomène temporaire, résultant d'une succession d'événements contraires, et susceptible d'un rattrapage par la suite, ou si un mal profond condamne désormais la France à une croissance durablement plus faible.

François Monier
Economiste

UN CHIFFRE
18,3 %
LA PART DES ENTREPRISES ARTISANALES DANS L'EXPORTATION ITALIENNE

L'artisanat est l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie italienne. A preuve, la performance impressionnante à l'exportation des entreprises artisanales. La Péninsule en compte 1,32 million, dont quelque 600 000 entreprises d'« artisanat de production », qui assurent 18,3 % des exportations totales. Ces petites unités employant en moyenne 2,3 salariés totalisent un chiffre d'affaires à l'exportation de 60 000 milliards de lires, soit près de 200 milliards de francs.

A titre de comparaison, l'artisanat réalise 3 % des exportations de l'Allemagne et 2 % de celles de la France. Autre mesure de l'importance de ce tissu industriel si particulier à l'Italie : l'artisanat, qui emploie plus de trois millions de personnes, représente 12 % de la valeur ajoutée totale, contre 5 % en France et 9,6 % en Allemagne (où sont appelées « artisanales » des PMI de huit salariés en moyenne). La moitié des brevets italiens seraient en outre produits par des laboratoires d'entreprises de taille artisanale. Ces chiffres, cités par *Il Sole-24 Ore*, ont été publiés par l'Observatoire européen des PMI et l'Istituto Tagliacarne.

Le Maroc souffre d'un manque de compétitivité

▼ Maghreb
Le taux de couverture des importations par les exportations du royaume chérifien oscille, selon les années, entre 60 % et 70 %

Cette année 1997 sera cruciale pour le Maroc. C'est vrai sur le plan politique, avec l'arrivée attendue au pouvoir de l'opposition aux élections législatives du printemps prochain et, surtout, un toilettage des institutions qui, d'une certaine façon, ouvre la voie à l'« après-Hassan II ».

Mais le changement sera aussi économique. En apparence, le bulletin de santé du royaume est satisfaisant. La croissance a frisé 10 % l'an passé. L'inflation est modérée. Le déficit budgétaire est inférieur à 3 % du Produit intérieur brut (PIB). Les recettes touristiques sont à la hausse après des années noires, tout comme les transferts des émigrés...

RUMEURS DE DÉVALUATION

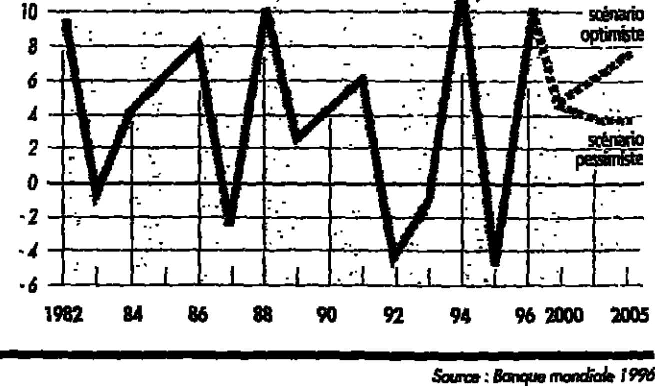
Et pourtant, le Maroc doute de lui-même et de la vigueur de son économie. Délivré depuis 1992 de tout programme d'ajustement, le royaume se demande s'il ne va pas lui falloir une nouvelle fois se mettre sous la coupe du Fonds monétaire international (FMI). Symptôme du pessimisme ambiant, les rumeurs de dévaluation du dirham, la monnaie nationale, vont à nouveau bon train à Casablanca, la capitale économique. A telle enseigne que, fin décembre, le ministre des finances, Mohamed Kabbaj, a dû intervenir publiquement pour soutenir la parité actuelle. Encore l'a-t-il fait mollement. Il n'est pas question « *pour le moment* » de dévaluer, a affirmé M. Kabbaj à la télévision marocaine avant d'ajouter : « *Nous essayons de défendre la valeur du dirham.* » Aveu d'impuissance pour un combat perdu d'avance ?

La véritable bataille se mène sur un autre front, celui des exportations. Le Maroc souffre d'un manque de compétitivité de ses entreprises. La faible qualité de la production locale lui ferme nombre de marchés à l'exportation. Seuls les phosphates, les agrumes, les produits de la pêche tirent leur épingle du jeu. Résultat : le taux de couverture des importations par les exportations oscille selon les années entre 60 % et 70 %. Au cours des dix premiers mois de 1996, il a atteint 68 %. Le léger mieux constaté par rapport à l'année précédente est autant dû à la stagnation des importations qu'aux prouesses des entreprises marocaines sur les marchés extérieurs.

Le manque de compétitivité du pays n'est pas près de se résorber, selon l'Observatoire de la compétitivité internationale de l'économie marocaine (Ociem). Dans son rapport annuel publié en décembre, cet organisme public note que le royaume ne consacre que 0,3 % de son PIB à la recherche développement, contre 0,7 % pour l'Afrique du Sud, et 0,6 % pour la Pologne. La faible part des biens d'équipement dans les importations place également le Maroc parmi les pays en développement peu dynamiques. Quant au niveau d'instruction, le royaume « *accuse un retard important et se situe carrément à la dernière position* [des pays comparables] » avec un taux d'analphabétisme proche de 56 %.

Pour gagner « *la bataille de la compétitivité* » – le nouveau mot d'ordre officiel –, le royaume chérifien s'est lancé en 1993 dans un programme de privatisation qui s'est traduit jusqu'ici par la cession au privé de quarante-cinq entreprises. L'État y a gagné près de 6 milliards de francs. Et une attaque en règle de l'opposition, aux yeux de laquelle le processus de privatisation a eu lieu dans des « *conditions anormales* », « *à la hâte* » et sans respect strict des procédures en vigueur. Autre critique lancée par la gauche : l'argent des privatisations a servi à boucher les trous budgétaires et non au financement des investissements.

Le déficit commercial chronique du Maroc, que ne compensent que partiellement les recettes touristiques et les devises des travailleurs expatriés, n'est pas étranger au gonflement d'une dette extérieure, dont le remboursement absorbe bon an mal an plus de 40 % des exportations. Le fardeau est insupportable pour un pays dont la priorité est de s'extirper du sous-développement – ce qui passe par une croissance durable de 7 % à 8 % l'an.

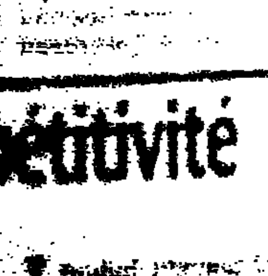



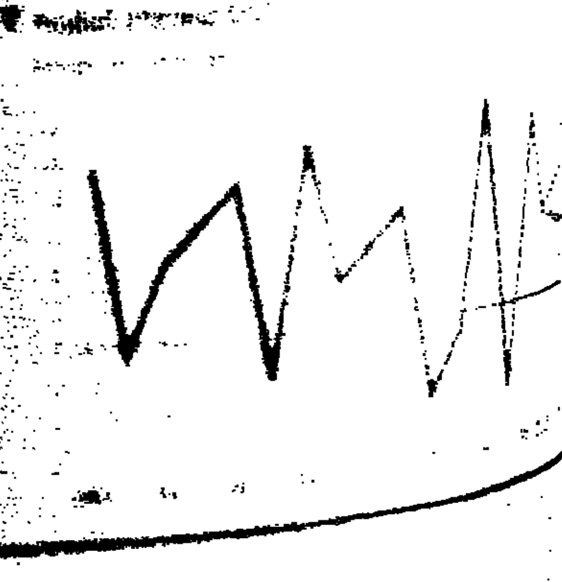
Source : Banque mondiale 1996

DETTE EXTÉRIEURE

Ce constat explique les efforts déployés par Rabat depuis un an pour convaincre ses partenaires du sud de l'Europe – a priori les plus sensibilisés aux difficultés du royaume –, d'alléger la dette marocaine. De l'ordre de 21,5 milliards de dollars fin 1996, soit 1 milliard de moins que l'année précédente, elle équivaut à 60 % du PIB (contre 69 % en 1995). Principale créancière du royaume, la France, la première, a fait un geste. Un accord conclu entre les deux pays prévoit d'effacer 1 milliard de francs de la dette marocaine (600 millions serviront à favoriser les investissements privés étrangers et 400 millions au développement d'une économie de substitution dans le Rif, principale région de production du cannabis). Début décembre, l'Espagne a fait de même et a converti près de 40 % de la dette marocaine, soit 520 millions de dollars, en investissements. Aujourd'hui, c'est de l'Italie que Rabat attend un geste identique.

Jean-Pierre Tuquoi





LIVRES

Trompeuse Afrique

par Guy Herzlich

CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE
édité par Karen A. Foote, Kenneth H. Hill et Linda G. Martin
INED-PUF, 380 p., 180 F.

CRISE ET POPULATION EN AFRIQUE
sous la direction de Jean Coussy et Jacques Vallin
CEPED, 580 p., 180 F.

Que s'est-il passé en Afrique subsaharienne au cours des années 1980 ? Produit intérieur brut *en déclin*, voire *en* chute libre jusqu'à la reprise récente (« Le Monde-Economie » du 7 janvier 1997), population en croissance, détérioration des prix des *matières* premières, baisse de l'aide extérieure et des arrivées de capitaux, enfin contraintes de politiques d'« *ajustement* » sans ménagement, dont le continent noir a été le premier terrain d'application : tout cela inciterait à l'« afro-pessimisme ». Atteignant une Afrique encore en pleine expansion *démo*graphique, la crise économique mondiale n'a pourtant pas eu les effets mortels redoutés. Deux livres collectifs nous le montrent, le premier, *Changements démographiques en Afrique subsaharienne*, regroupe des synthèses démographiques effectuées pour l'Académie des sciences américaine. Le second, *Crise et population en Afrique*, réunit des contributions de démographes et d'économistes à la recherche des effets de la « crise ».

Les effets les plus nets portent sur les migrations. Rien d'étonnant : c'est sur ce continent que les populations sont les plus mobiles. Aussi, *jusqu'à une date récente, leurs déplacements ont-ils joué* un rôle d'amortisseur des crises de subsistance. Mais le tableau est bien différent de celui que nous dépeignent les « experts » obsédés par l'émigration vers l'Europe, archi-minoritaire (5 % à 6 %) sur l'ensemble, et même sur les mouvements internationaux.

En fait, à l'ouest et au centre, où se produisaient les grands mouvements de travailleurs, les migrations, loin de s'accélérer et de s'étendre, sont devenues plus limitées, plus complexes, voire s'inversent. Comme en Europe, de plus en plus de pays d'accueil traditionnels tentent de restreindre les entrées. Les solidarités ne jouent plus, sauf celles des grandes confréries religieuses : faute d'argent, les responsables de village ou les chefs de famille *« ne financent plus toujours le voyage d'un des leurs » ;* les émigrés anciens ne peuvent plus assurer la subsistance des nouveaux arrivants : pour la première fois, on a vu des Sénégalais installés au Cameroun demander leur rapatriement *au gouvernement de Dakar. Résultat : les voyages se font plus* courts, ou par étapes, vers les villes moyennes, plus proches, plutôt que vers les métropoles dont la croissance, due désormais à l'« *excédent naturel* », se ralentit ; on voit même des retours au village. De *quoi laisser attendre de nouvelles formes d'urbanisation.*

Les migrants eux-mêmes sont plus divers. Réduisant les emplois publics, l'ajustement provoque un exode des plus diplômés, comme au Ghana ou au Nigéria. Pour la masse des moins qualifiés, l'emploi informel est devenu la règle, représentant 75 % à 80 % de l'emploi non agricole.

Mais nulle trace, en revanche, de la détérioration attendue des indi*cateurs sociaux et démographiques.* Au contraire, *si les gains* sont inégaux, l'espérance de vie n'a cessé de s'allonger dans la plupart des pays pour lesquels on dispose de données récentes, sans relation avec l'évolution économique. En particulier, la proportion des jeunes enfants qui survivent, indicateur le plus significatif, a continué de croître *« à la fois dans les pays qui ont vu leur développement économique se poursuivre et dans d'autres touchés par la crise »*. L'étude américaine montre qu'il n'y a pas eu de solution de continuité en ce domaine. Ne font exception que *« des pays qui ont souffert de longs et violents conflits politiques internes »* : c'est la guerre civile et non la crise économique qui est en cause. Jusqu'ici, le sida lui-même n'a joué qu'à *la marge. Cette continuité consolide la baisse de la fécondité.*

Comment s'explique ce décalage, par quels mécanismes passe-t-il ? Le livre dirigé par Jacques Vallin et Jean Coussy laisse sur sa faim. Est-ce, comme le craignent Jacques Vallin et Magali Barbieri, parce que les effets des restrictions ne sont ressentis qu'avec retard ? Ou parce que la détérioration des structures sanitaires, au demeurant entamée bien avant l'« ajustement » des années 80, de même que la baisse de la scolarisation des filles, fréquente, mais particulièrement marquée au Libéria ou en Somalie n'auraient pas encore donné tout leur effet ? En fait, notent d'autres experts, ni l'alimentation ni la santé ne se sont dégradées : *« On ne voit pas de signes de la terrible détérioration de la santé qu'on aurait pu redouter »*, souligne dans sa contribution Joseph Brunet-Jailly. Financements privés, apports des ONG se sont substitués aux dépenses publiques. De même, la consommation et les importations alimentaires se sont *maintenues.*

Plus généralement, faut-il modifier notre vision de la crise et de l'ajustement ? Ceux-ci entraîneraient-ils autant une redistribution qu'une baisse globale des revenus, après une *dynamique de croissance* créatrice d'emplois formels, mais masquant un élargissement des inégalités, comme l'évoque Jean Coussy ? Ou bien les indicateurs économiques usuels, comme le PNB par tête, sont-ils trompeurs, *dans des pays où une énorme part des échanges d'argent*, de troupeaux, de céréales, échappe à tout enregistrement ? La chute réelle de la production au cours des années 80 aurait, en ce cas, été beaucoup plus modeste qu'on ne le dit, *de même que la croissance de la* décennie antérieure. Soulevée par Joseph Brunet-Jailly, la question mériterait d'être approfondie : y a-t-il eu crise ou transformation ?

PARUTIONS

■ ***LES ARMES SECRÈTES DE LA DÉCISION***, **de Nathalie Duhard et Patrice Allain-Dupré**
Il manquait une adaptation des théories de Clausewitz et de Sun Tzu au champ économique. *Grâce à Nathalie Duhard et Patrice Allain-Dupré, enseignants* à l'Ecole polytechnique, voilà qui est fait ! Pour les deux auteurs, la guerre moderne est économique, et doit être gagnée à tout prix. Veille active et veille passive, espionnage et manipulation, *banques de données bien conçues et un peu de sens déductif* permettent de deviner – pour pas cher – les faits et gestes du concurrent. Et de lui damer le pion. La morale est ici absente... Et toujours écrite par les vainqueurs (Gualino, 156 p., 118 F).

■ **BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE DES ÉTUDES PROSPECTIVES EN EUROPE OCCIDENTALE (1993-1995). OCTAVE ET OSCAR**
Un ouvrage indispensable pour tous ceux qui s'intéressent aux travaux de prospective menés en France et à l'étranger, et qui ont donné lieu à des publications. Grâce à deux bases de données spécifiques, Futuribles International recense les principales études réalisées en Europe de l'Ouest depuis janvier 1993 et dans le monde depuis janvier 1996. *Ce sont ces travaux qui figurent dans le premier recueil, Octave.* Dans le second, *Oscar*, figurent les coordonnées, un bref curriculum vitae et la nature des recherches de plus de trois cents experts et organismes (Futuribles International, 275 p. et 250 p, 850 F par ouvrage).

Le franc, le dollar, Maastricht et l'euro

par André Fourçans

On ne peut qu'être surpris par les positions *péremptoires de tous* ceux qui prétendent connaître la « juste » valeur, le « bon » taux *de change d'une devise* par rapport à une autre. L'exercice est tellement périlleux qu'il y faut une bonne dose de courage. En vertu de quel critère juger de la surévaluation ou de la sous-évaluation d'une monnaie ? La méthode utilisée est généralement celle fondée sur la parité des pouvoirs d'achat (PPA), c'est-à-dire sur l'égalisation *supposée* des prix des biens et des services exprimés dans les différentes monnaies. Très bien. Mais une fois cette posi*tion prise, que d'incertitudes ! S'agit-il de la* PPA en niveau ou en croissance ? Sur quelle durée se place-t-on ? Quel indice de prix utilise-t-on : prix de gros, prix de détail, salaires ?

Et puis, qui dit qu'il s'agit là de la bonne théorie ? Il y en a d'autres. La maison de titres *américaine Merrill Lynch vient de dénombrer* pas moins de vingt facteurs qui peuvent influer sur le « bon » taux de change ! Selon que l'on utilise *les uns ou les autres*, les parités « optimales » ne sont jamais les mêmes. Alors le franc est-il surévalué par rapport au deutschemark ? Certains prétendent qu'il se*rait plutôt sous-évalué... Le dollar est-il sous*-évalué par rapport au franc et au deutschemark ? Comment en être sûr ? Qui sait si des changements structurels de fond, notamment dans l'économie américaine, ne *seraient* pas déjà en train d'induire, et pour longtemps, un dollar durablement faible ? Mieux vaut donc *s'abstenir de certitudes excessives.*

D'ailleurs, il existe un juge suprême, même s'il dérange et heurte quelquefois nos sensibilités : le marché des changes. Après tout, sur *celui-ci, le franc est libre de fluctuer avec* une marge de + 15 % autour du taux pivot du système monétaire européen. Et le dollar flotte, lui, sans aucune limite. Pourquoi les taux de change déterminés *sur* le marché ne seraient-ils pas les « bons » ? Certes, il existe des périodes de spéculation, des « bulles » et *autres désajustements, mais ces* phénomènes sont généralement passagers. Et depuis plusieurs mois, les marchés sont relativement stables.

Alors, faut-il dévaluer le franc par rapport au deutschemark et au dollar ? D'abord, une remarque : nous ne sommes plus en taux de changes fixes, Bretton Woods est mort depuis longtemps *et* les marges de fluctuation du SME sont des plus larges. Il est impossible de changer la valeur d'une monnaie par on ne sait trop quel décret politique, sauf pour ce *qui concerne la parité centrale* entre les monnaies européennes. Mais on ne voit pas pourquoi le marché changerait son évaluation de *la valeur du franc vis-à-vis du deutschemark* parce que la parité centrale aurait été modifiée sans raison économique de fond. C'est d'ailleurs ce que montre l'exemple tout à fait récent de la lire après son entrée dans le SME.

En revanche, il est très facile de faire baisser le franc si on le souhaite. Il suffit de revenir aux politiques *laxistes d'antan ! Laissons* à nouveau filer les déficits budgétaires et sociaux, et le résultat sera atteint. Est-ce vraiment *ce que l'on souhaite ?* Revenons à nos politiques monétaires inflationnistes et, nul doute, le franc chutera, plongera même. Serait-ce vraiment optimal du point de vue de la *croissance et de l'emploi ?*

> On ne voit pas pourquoi le marché changerait son évaluation de la valeur du franc vis-à-vis du deutschemark si la parité centrale était modifiée sans raison économique de fond

Il existe, semble-t-il, un accord théorique assez large, *du moins entre économistes, en* faveur d'une réduction des déficits, des dépenses et des prélèvements obligatoires. Pour ce qui concerne la politique monétaire, le débat est *plus vif. Certains la jugent « exagérément restrictive »*. Diable ! Ne se trompe-t-on pas d'époque ? Si l'argument avait quelque *valeur il y a deux ou trois ans,* il paraît outrancier aujourd'hui. Les taux d'intérêt à court terme sont les troisièmes plus bas au monde (après la Suisse et le Japon) tant en termes *nominaux que réels. Les deux agrégats moné*taires définis de façon étroite (M1 et M2) augmentent allègrement : respectivement de plus de 6 % et de presque 8 % sur un an ; des taux *respectables s'il en est, et peu susceptibles de* freiner l'activité. Certes, la masse monétaire (M3) évolue plus modérément puisqu'elle est en dessous de 1 % de croissance sur l'année, mais ce faible taux est pour beaucoup la conséquence « naturelle » de la distorsion créée par la rémunération, notablement au-*dessus du marché, des plans d'épargne-loge*ment.

Alors la politique monétaire est-elle restrictive ? Etant donné la phase dépressive de notre économie, la Banque de France pourrait envisager une légère baisse des taux courts pour les faire passer en dessous de 3 % (soit *moins de 1,5 % en termes réels). Mais aller* plus loin, ramener les taux réels à zéro serait excessif et conduirait à une chute du franc. *Certains la souhaitent. Mais elle* entraînerait une hausse des taux longs, pénaliserait le pouvoir d'achat et compliquerait le financement de nos déficits publics par l'épargne internationale. *Sans qu'il soit sûr que* cela donne un coup de fouet significatif à la croissance et à l'emploi. De plus, la dépréciation *du franc jetterait une ombre redoutable sur* la mise en place de la monnaie unique.

A ce propos, à quel taux le franc doit-il entrer dans l'euro ? En termes théoriques et empiriques, il est quasi impossible de donner une réponse précise. Plusieurs possibilités : le taux pivot du SME, la moyenne du taux sur le *marché pendant plusieurs semaines ou mois*, le dernier taux avant la date fatidique ou... toute autre valeur. Certes, chaque pays cherchera à obtenir le taux le plus avantageux. Mais il s'agit d'un jeu complexe, et ce n'est pas parce que la France dira que l'euro doit valoir 6,50 F ou 7 F qu'il en sera ainsi. Il faudra *bien* trouver un compromis. La solution du taux moyen de marché sur une période donnée serait sans doute la moins sujette à manipulations politiques et la plus suscep*tible de ne pas conduire à une foire d'em*poigne entre les pays.

Quant à la valeur de l'euro vis-à-vis du dollar, le procès d'intention et le fantasme l'emportent trop souvent sur l'analyse. Quelle sera sa valeur ? Bien malin qui serait capable de le dire. Le taux de change de l'euro dépendra du *statut qu'il* prendra en tant que monnaie de réserve, de certains fondamentaux européens et américains et, bien sûr, de la politique monétaire qui sera conduite par la *Banque centrale européenne (BCE) (et par la* Fed américaine). Il n'y a donc pas lieu aujourd'hui de considérer que l'euro sera surévalué par rapport au dollar : on n'en sait rien.

André Fourçans est professeur d'économie et député européen (UDF).

Dans l'Union monétaire, qui contrôlera les banques ?

par Thierry Coville

Les débats actuels sur l'Union éco*nomique et monétaire* (UEM) mettent, avec raison, l'accent sur des problèmes comme le respect des critères de Maastricht, la future politique monétaire et de change de la Banque centrale européenne, etc. Il est pourtant un aspect de l'UEM qui est souvent passé sous silence : la *politique de contrôle du système bancaire.* Ce désintérêt est surprenant, compte tenu du flou qui entoure les futures procédures de contrôle bancaire en Europe telles qu'elles *sont définies par* le traité de Maastricht. Or, il se peut que les risques systémiques – menaçant l'équilibre de tout le système bancaire – ne soient pas négligeables dans l'espace financier européen, où la concurrence accrue fragilisera certains établissements.

Les dispositions du traité de Maastricht *quant au futur système de contrôle bancaire* européen sont marquées par une certaine ambiguïté. L'article 105.5 du traité assigne au Système européen de banques centrales (SEBC), composé de la Banque centrale européenne (BCE) et des banques centrales nationales, un simple rôle de contribution *« à la bonne conduite des politiques menées par les autorités compétentes en ce qui concerne le contrôle prudentiel des établissements de crédit et la stabilité du système financier »*, les fonctions de réglementation et de prévention des risques n'étant pas juridiquement confiées à la BCE, mais aux banques centrales nationales.

Cette situation est, d'une certaine façon, compatible avec le fait que la directive européenne *adoptée en 1994 dans le domaine de la* protection des déposants impose des systèmes d'assurance nationaux à tous les Etats membres de l'Union européenne. Il semble *logique que les pays qui sont responsables fi*nancièrement devant les déposants supervisent leur propre système bancaire. On peut également estimer que, selon le principe de *subsidiarité, les banques centrales nationales* sont les mieux placées pour assurer les fonctions de supervision, de contrôle et même de prêteur en dernier ressort vis-à-vis du système bancaire.

Toutefois il est irréaliste de penser que la future BCE ne prendra aucune responsabilité dans ce domaine. Contre le risque de crise de liquidité d'une banque commerciale ou d'une *institution financière, qui* pourrait mettre en danger la sécurité des paiements sur l'ensemble d'une place, la question se posera de l'intervention éventuelle de la BCE, en tant qu'institut émetteur de l'euro, pour assumer la fonction de prêteur en dernier ressort afin de préserver la stabilité du système financier. *Une telle intervention demandera, pour être* efficace, que la BCE soit parfaitement informée de l'état de santé de l'établissement et du système financier où cet établissement opère. Or, une telle connaissance irait de pair avec la responsabilité du contrôle prudentiel de ce système. D'autre part, la BCE devra, pour *contribuer à préserver la stabilité du système* financier, intervenir en « amont » des crises. D'un côté, le contrôle prudentiel sur les établissements de crédit constituera la principale fonction demeurant *entre les mains* des banques centrales nationales. Mais, de l'autre, la BCE, chargée, même indirectement, de contribuer à *la stabilité du système* financier, ne pourra se désintéresser des pratiques prudentielles adoptées sur chaque place européenne, et devra se préparer à une éventuelle *intervention en tant que prêteur en dernier* ressort.

> En cas de crise du système financier, les imprécisions qui entourent les procédures de contrôle peuvent se révéler dangereuses

Le traité de Maastricht permet de clarifier en partie la situation : il fournit au SEBC les *moyens de donner des avis « sur la portée et l'application de la législation communautaire concernant le contrôle prudentiel des établissements de crédit et la stabilité du système financier ».* Cette possibilité pourrait être mise à profit pour diffuser une doctrine prudentielle commune. Selon l'article 105.6 du traité, le Conseil peut également confier à la BCE des *« missions spécifiques ayant trait aux politiques en matière de contrôle prudentiel des établissements de crédit et autres établissements financiers, à l'exception des entreprises d'assurance ».* D'autre part, le traité prévoit que la BCE puisse intervenir en tant que prêteur vis-à-vis d'autres établissements de crédit ou intervenants sur le marché. Mais il n'est pas précisé s'il s'agit, dans ce cas, d'opérations de prêteur en dernier ressort. Enfin, indépendamment du traité, il existe déjà en Europe une forte coordination en matière de contrôle prudentiel et de supervision bancaire.

Néanmoins, *les imprécisions du traité dans* ce domaine restent importantes. L'un des facteurs explicatifs de cette situation est, sans *doute, le désaccord profond entre les diffé*rents pays européens quant au mode optimal de contrôle du système bancaire. Deux grands modes de contrôle sont en vigueur en Europe. En Allemagne, Belgique et Suisse, l'existence d'un risque de conflit entre les objectifs de la politique monétaire et ceux de la mission de *prêteur en dernier ressort a conduit à privilé*gier une séparation institutionnelle entre la banque centrale et l'organisme chargé du contrôle du système bancaire. En France, au *contraire, une telle séparation n'existe pas* et l'organisme chargé du contrôle du système bancaire (la commission bancaire) est rattaché à la banque centrale.

Face à ces deux systèmes, le traité de Maastricht a plutôt opéré un choix en faveur du modèle allemand, tout en retenant l'idée que la BCE pouvait contribuer à la *stabilité du sys*tème financier. A terme, les imprécisions qui entourent les procédures de contrôle du sys*tème bancaire européen peuvent se révéler* dangereuses tant que des réponses précises n'auront pas été apportées aux questions suivantes : considère-t-on que le contrôle du système bancaire européen doit être réalisé par une institution supranationale ? Dans l'affirmative, faut-il une harmonisation pro*gressive des procédures de contrôle des sys*tèmes bancaires nationaux, puis un passage à un contrôle bancaire européen ?

La réponse à cette question est particulièrement importante, tant les systèmes de contrôle et les procédures de garantie des dépôts varient d'un pays à l'autre. Ce débat est, de plus, directement lié au difficile problème de l'harmonisation des législations bancaires nationales dans l'Union. Dans le cas où la réponse est oui, qui doit assumer la responsabilité du contrôle du système bancaire européen ? Est-ce la BCE (dans ce cas, comment doit être organisée la coopération en matière de contrôle du système bancaire *entre la BCE* et les banques centrales nationales) ? Ou est-ce un nouvel organisme ? Et si un tel organisme est créé, à qui rendra-t-il des comptes (à la BCE, au conseil des ministres européens de l'économie) ?

Sachant l'impact qu'ont les crises du système financier sur l'activité réelle, il serait sage de s'intéresser à ces procédures de *contrôle bancaire si l'on veut assurer durable*ment la croissance du Vieux Continent et la crédibilité de l'euro.

Thierry Coville est économiste au COE de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.

Informatique - Réseaux Télécommunications

OPÉRATION SPÉCIALE

Peu d'entreprises embauchent des débutants dans les ressources humaines

▼ Formation
Les enseignants affichent tous la volonté de concilier une base technique et un profil généraliste

La gestion des ressources humaines, GRH dans le jargon, est partout. Troisièmes cycles d'université (bac+5) ou simple certificat de spécialisation dans certaines écoles de commerce ou d'ingénieur... *« Il existe même des cours de GRH à l'ENA, assurés d'ailleurs par un énarque »*, remarque non sans une pointe d'ironie un professionnel. *« De plus en plus, les fonctions sont décentralisées dans l'entreprise. Un cadre de production peut se voir confier des tâches qui relèvent habituellement de la fonction personnel : responsabilité du plan de formation de son équipe, évaluation de ses collaborateurs... »*, analyse Dominique Sartori qui dirige le DESS direction et gestion des ressources humaines (DGRH) au sein de l'institut de l'administration des entreprises (IAE) de Nancy.

Tous les étudiants concernés ne deviendront pas cadres dans les ressources humaines, tant s'en faut. La profession ne représente qu'un petit flux sur le marché du travail, mais il n'existe pas d'évaluation chiffrée précise, selon l'Association nationale des directeurs et cadres de la fonction personnel (ANDCP).

Actuellement, les étudiants continuent à se tourner vers cette spécialisation, nullement échaudés par certains échos selon lesquels la « fonction RH » ne ferait plus qu'entériner les plans sociaux. Une question délicate que les formateurs abordent de manière indirecte dans leurs cours. *« Nous n'intégrons pas cette dimension en tant que telle, mais comme nos professeurs sont des praticiens, les étudiants se rendent compte de facto des problèmes »*, explique ce responsable d'études.

JURISTE OU GESTIONNAIRE

Les DESS de GRH sont les diplômes les plus répandus sur le marché des formations aux ressources humaines. Trop, selon certains. Chacun a sa propre culture, selon que le directeur d'études ait une formation de juriste ou de gestionnaire. *« Nous avons peu de contacts entre nous, c'est la compétition »*, avoue ce responsable de troisième cycle. L'esprit des programmes semble toutefois faire l'unanimité : les enseignants affichent tous la volonté de concilier une formation nécessairement technique (lecture d'un bilan social, politiques de rémunérations, évaluation) et un profil généraliste, ne serait-ce que parce que les métiers de la fonction personnel sont très diversifiés : du chargé de recrutement à l'adjoint au responsable du personnel en passant par le consultant, les compétences requises sont évidemment différentes.

SÉLECTION DRASTIQUE

Confrontés à un marché de l'emploi étroit, les troisièmes cycles pratiquent une sélection drastique : celui de Nancy retient 25 étudiants sur 140 candidats, après divers écrémages, dont un examen écrit sur l'actualité sociale et un entretien oral. L'originalité de ce DESS est d'accueillir également des personnes en formation continue avec une formule cours du soir commune à toute la promotion. *« Les DESS gestion des ressources humaines sont la meilleure clé d'entrée dans la fonction personnel »*, affirme l'ANDCP, dont certains adhérents participent à des troisièmes cycles en tant que professeur, membre du jury de sélection, etc.

Avec quelques nuances, l'institut politique de Paris s'est mis au pas. Au départ, la filière GRH, qui date de 1989, est pensée comme une « finalité ». Aujourd'hui, le cursus tend à devenir généraliste, conformément à l'esprit « Sciences-Po ». *« D'une formation aux ressources humaines, nous passons à un apprentissage par les ressources humaines »*, résume Michel Gardette, responsable de la section « communication et ressources humaines ».

Le placement des anciens diplômés de GRH va dans son sens. Si plus des deux tiers travaillent effectivement dans la fonction personnel, les autres se réorientent vers des postes d'études et de recherches, ou tentent les concours de la fonction publique, etc. De ce rééquilibrage en faveur d'une filière pluridisciplinaire découle une adaptation des programmes. Désormais, l'accent sera mis sur le droit social et la sociologie des organisations, mais aussi sur les enseignements comparés – internationalisation oblige – et sur les ateliers pratiques (mises en situation, jeux de rôles).

Quant aux écoles de commerce, toutes ne revendiquent pas de former des futurs cadres en ressources humaines, mises à part celles qui proposent un mastère spécialisé, comme l'Ecole normale supérieure de Cachan ou encore l'ESC de Clermont. *« Dans la majorité des cas, l'enseignement de GRH consiste plutôt en une sensibilisation pour des futurs responsables, quelle que soit leur fonction »*, affirme Jean-Marc de Leersnyder, secrétaire général du chapitre des écoles de management (la branche gestion de la Conférence des grandes écoles).

Ainsi seulement 2 % des diplômés d'HEC débutent dans une fonction ressources humaines. *« Les entreprises recrutent peu de débutants dans ce type de postes, lesquels impliquent une certaine expérience professionnelle »*, poursuit Jean-Marc Leersdyner.

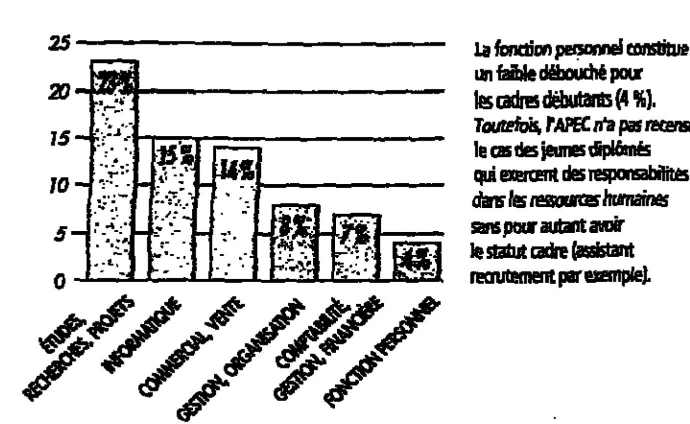
Ainsi à la Lyonnaise des eaux, les embauches de débutants dans ce domaine se font rares, comme l'explique Frédéric Henrion, responsable de la gestion des carrières des cadres dans le pôle « eau » du groupe. *« Il y a quelque temps, on recrutait beaucoup, mais aujourd'hui tous nos besoins sont pourvus, du moins dans le secteur de l'eau. Les embauches visent plus à remplacer du personnel qu'à créer des postes. »*

Le constructeur automobile Renault est également modéré. Si elle existe, l'embauche de cadres débutants dans les ressources humaines est minoritaire par rapport aux opportunités dans les autres secteurs. Et l'entreprise ne recherche pas forcément des spécialistes de la fonction. *Le jeune qui démarre*, par exemple comme responsable de recrutement, doit connaître les métiers de l'entreprise, ce qui lui sera d'autant plus facile qu'il a un profil d'ingénieur ou de gestionnaire. *« Le cadre débutant doit aussi être adaptable, car il devra évoluer vers d'autres fonctions »*, ajoute la direction de la communication. Renault recrute aussi ses responsables du personnel en interne, parmi ceux qui maîtrisent les rouages de la maison.

Dans d'autres cas, le service ressources humaines n'est pas très étoffé et les besoins sont limités, comme dans le groupe Naf-Naf-Chevignon, qui compte cinq responsables pour 1 200 salariés. Quant aux cabinets de conseil spécialisés, certains demandent une expérience professionnelle préalable en entreprise, à l'instar de la Cegos (trois ans minimum), qui accepte toutefois des débutants selon la qualité de leurs stages.

Clarisse Fabre

▼ Débouchés des jeunes diplômés



La fonction personnel constitue un faible débouché pour les cadres débutants (4 %). *Toutefois, l'APEC n'a pas recensé le cas des jeunes diplômés qui exercent des responsabilités dans les ressources humaines sans pour autant avoir le statut cadre (assistant recrutement par exemple).*

Source : APEC 1996

Le secteur industriel arrive en tête des recruteurs

1976-1996 : le DESS de gestion des ressources humaines (GRH) de la faculté de droit et sciences politiques de Dijon compte, après vingt ans d'existence, 250 anciens diplômés. 65 % d'entre eux ont répondu à un questionnaire portant sur leur insertion professionnelle et 50 ont accepté de parler de leur devenir professionnel lors d'un entretien. Une véritable *tranche d'histoire de la fonction ressources humaines*, somme toute assez récente. Le suivi des anciens diplômés de l'université est suffisamment rare pour que l'initiative soit saluée.

Fondé en octobre 1975 par deux juristes, Jacques Dutertre, toujours responsable de ce DESS, et Gérard Couturier, aujourd'hui responsable du DESS de droit social de Panthéon-Sorbonne (Paris-I), ce troisième cycle est au départ orienté vers la fonction juriste d'entreprise avec spécialisation en gestion du personnel. *« Il est vite devenu illusoire de former des futurs cadres ressources humaines seulement à travers le prisme du droit. Nous avons donc évolué vers la GRH à part entière »*, explique Jacques Dutertre.

L'enquête fait le bilan de vingt ans de promotions. Les femmes sont de plus en plus nombreuses à suivre ce cursus (de l'ordre de 60 à 70 % dans les dix dernières promotions). Quelque 80 % des anciens diplômés affirment avoir trouvé leur premier emploi dans un délai inférieur à six mois après l'obtention du DESS (35 % en moins d'un mois), mais pour 10 % le délai a été de plus d'un an. L'enquête souligne aussi le développement des CDD pour les cinq dernières années ; toutes promotions confondues, le taux de CDI pour le premier emploi est de 53 % contre 46 % de CDD. Le recrutement des jeunes diplômés vise davantage à remplacer du personnel absent (44 % des cas) qu'à créer des postes (41 %). Saturation du marché ? *« Tout au contraire, le taux de 41 % de création de postes traduit une extension de la GRH dans les entreprises, surtout dans les dernières années, ne serait-ce que pour gérer un plan social »*, nuance Jacques Dutertre.

Quels sont les postes les plus souvent offerts aux jeunes diplômés de ressources humaines ? Avec une bonne longueur d'avance arrivent les appellations « adjoint, assistant, chargé d'études ou chargé de mission » (70 %), suivies par le conseiller en droit social ou en recrutement (20 %) et le responsable ou chef du personnel ou responsable des ressources humaines (10 %). Le secteur industriel est de loin le plus gros recruteur (42 %), devant les services (22 %) et les cabinets de consultants (15 %). *« Mais les deux derniers secteurs sont en train de monter »*, observe l'ANDCP (Association nationale des directeurs et cadres de la fonction personnel).

Les grandes entreprises représentent le premier employeur. Comme l'explique l'APEC, c'est dans ce type d'entreprises que le découpage de la fonction est le plus important et les postes de spécialistes les plus nombreux. Les jeunes diplômés ont plus de chances d'y occuper des postes d'adjoints. L'éventail des salaires est large. De 100 000 à 200 000 francs pour un débutant, même si près de la moitié affirment se situer dans une fourchette comprise entre 150 000 et 200 000 francs, ce qui correspond d'ailleurs aux chiffres de l'APEC (149 000 francs). Après cinq ans d'expérience, le salaire est multiplié, en francs *constants*, par 1,5 ou 2 en moyenne. Mais certains évoluent peu en dix ans, alors que d'autres triplent en sept ans.

C. F.

COURRIER

Le dossier « L'Etat contre la croissance ? », publié le 3 décembre 1996, a suscité de nombreuses réactions.

Réflexions d'un citoyen

« Chaque cadre moyen et supérieur travaille de janvier à août pour l'Etat ». « Les cadres les mieux payés commencent à recueillir les fruits de leurs efforts à partir d'octobre ». Voilà un calcul et des propos frappants, et... déjà entendus, et... propres à nourrir des sentiments acrimonieux. Je ne sais comment est établi le constat et donc ce qu'il vaut. Mais je crois comprendre que ce que vous appelez *« l'Etat »* : indistinctement l'ensemble des services collectifs et des dépenses de redistribution financés par des prélèvements publics obligatoires : l'école publique gratuite, la justice, les services des policiers et militaires assurant la sécurité intérieure et extérieure, les équipements publics d'infrastructure, les services de santé gratuits, l'enlèvement des ordures ménagères ; l'argent qui va aux familles et aux retraités, aux chômeurs et aux « Rmistes »...

Mais les cadres ne bénéficieraient-ils pas des services publics ? Et peut-être plus que d'autres ? Quant aux bénéficiaires des transferts publics, sont-ils cet être abstrait que désigne *« l'Etat »* ?

(...) Diminuer les prélèvements obligatoires ? Qui n'y souscrirait ? Parce que chacun les trouve pesants. Mais aussi parce que l'on peut penser que le champ de l'action publique mérite d'être redéfini dans une société et un monde qui ont profondément changé et, également, que cela peut stimuler la croissance. Encore faut-il procéder à une réflexion de fond et administrer la preuve des affirmations, au delà de propos généraux, même s'ils s'appuient sur une sélection de citations de bons auteurs.

Le courage et l'imagination ne sont pas du côté de l'affirmation du « trop d'impôt », mais de la redéfinition du rôle et du champ de l'action publique, et de l'explicitation réaliste des dépenses à resserrer en contrepartie d'un allègement des prélèvements obligatoires, dépenses de services publics et de redistribution ; diminuer les dépenses d'éducation en faisant payer, *en tout ou partie*, les études supérieures à ceux qui en bénéficient et non à la collectivité nationale ? Réduire les dépenses militaires ? Abandonner des grands travaux d'infrastructure, lesquels ? Réduire l'aide aux familles ? Abaisser le RMI et les indemnités de chômage ? Limiter le montant des retraites ? Aller plus loin que le plan Juppé pour réduire les dépenses de santé financées par des cotisations sociales ?...

Pour éviter les propos faciles, ne faudrait-il pas s'obliger à qualifier les réductions de dépenses publiques avant de préconiser des réductions de prélèvements obligatoires ?

Paul Dubois
Statisticien-économiste

Manque d'objectivité

J'ai été très déçu par votre dernière prestation avec l'article de M. Mamou et l'interview de M. Cohen. J'ai relevé une accumulation d'affirmations sans preuve, allant toutes dans le sens de la nocivité de l'Etat et des thèses ultralibérales. Je ne donnerai que quelques exemples :

– La comparaison avec les pays anglo-saxons, soit-disant plus efficaces, est contestable, de nombreux observateurs attribuant cette *« réussite »* à leurs taux de change favorables qui leur permettent d'exporter leur chômage en même temps que leurs produits et services. De plus, ce n'est pas le taux de chômage qu'il convient de prendre en compte, mais le taux de pauvreté, particulièrement élevé dans ces pays.

– Le niveau élevé des taux d'intérêt est généralement autant attribué à la politique du franc fort qu'aux déficits publics.

– Étant cadre supérieur, je suis certain que les deux-tiers de mon salaire ne passent pas en cotisations et impôts. Cela n'est peut-être vrai que pour les plus hauts salaires et pour des foyers à une seule personne.

– Affirmer que les Français sont mécontents de l'enseignement public contredit l'enquête que *Le Monde* a récemment publiée.

– La méfiance qui incite les Français à épargner au lieu de consommer est attribuée (encore d'après les enquêtes) beaucoup plus à la crainte du chômage et à la perte des acquis sociaux qu'à la montée des prélèvements publics.

– Constater que les prestations aux chômeurs et le RMI peuvent se rapprocher du salaire le plus faible veut-il dire qu'il faut augmenter ce dernier, ou plutôt, qu'il faut diminuer, voire supprimer ces prestations ? Dans ce cas, non seulement on abandonne tout principe social, mais on nuit à l'économie, car ce filet social évite la déflation type 1929 et maintient la paix sociale (...)

Yves Durrieu
(Maisons-Laffitte)

Taxer la Bourse

Toujours moins de sécurité sociale, toujours plus de précarité (...).

Il y a en France 58 millions de Français qui n'ont chacun qu'une vie à vivre – ils y ont tous droit ! Si le monde boursier, capitaliste et financier existe, et rien ne le met en péril, le monde des hommes, des milliards d'hommes, de femmes et d'enfants qui habitent cette terre et qui l'habiteront après nous, sont tout autant dignes d'être protégés contre les méfaits des apprentis sorciers du libéralisme sans freins.

Il y a trente-six façons de rétablir l'équilibre des comptes de la protection sociale, par exemple en taxant très fortement les importations, en réduisant considérablement le train de vie de l'Etat du haut en bas de l'échelle. Taxer la Bourse serait un juste retour des choses.

C. et R. Jouteau
(Cholet)

Dans quel monde vivent les experts ?

Je suis surpris de voir présenter comme sérieux des raisonnements tels que : *« ...la moitié des travailleurs peu qualifiés ont un revenu supérieur d'à peine 20 % à celui des chômeurs et des inactifs ».*

Dans quel monde vit Christian Saint-Etienne ? Le Smic mensuel net est de 5 018,13 F par mois. Le smicard qui passe au chômage après plusieurs années de Smic perçoit 142,24 F par 30,5 jours = 4 338,32 F par mois, soit 86 %... pendant neuf mois. Sa perte est de 680 F. C'est lourd pour une famille qui a de si petits revenus. Neuf mois ça passe vite, après il perçoit :

– 3 600,83 F par mois, soit 72 % pendant trois mois.

– 2 988,69 F par mois, soit 60 % pendant trois mois.

– 2 480,00 F par mois, soit 49 % pendant trois mois

Ça passe vite dix-huit mois. Quand on a 40 ou 45 ans, ce n'est pas facile de retrouver un emploi. Après c'est le RMI : 2 257,30 F, soit 45 %, tant que ça dure...

Là, on tombe sur M. de la Martinière *« Pour un titulaire du RMI le gain procuré par la reprise du travail est très faible, de l'ordre de quelques centaines de francs... »*

Exactement de 5 018,13 – 2 257,30 = 2 760,83, soit 27 centaines de francs. C'est peut-être peu pour M. de la Martinière...

Il est atterrant de voir des citoyens en charge des institutions de la République aussi ignorants de la réalité que vivent leurs concitoyens.

Il est vrai que ceux qui restent (qui croupissent) au chômage, sont les moins compétents, les moins actifs, les moins battants, qu'ils en viennent à accepter cette misère, que M. de Saint-Etienne, ou de la Martinière n'accepteraient pas.

Ce n'est pas en les plongeant dans une misère plus profonde qu'on les fera réagir. Si l'on pouvait, d'un coup de baguette magique, doubler leur compétence et leur combativité (voire les décupler), ils retrouveraient un emploi, et d'autres iraient au chômage à leur place.

Germain Giovannetti
(Aix-en-Provence)

En réaction au dossier « Les autres politiques, c'est possible ! », du 17 décembre 1996.

La France vit au-dessus de ses moyens

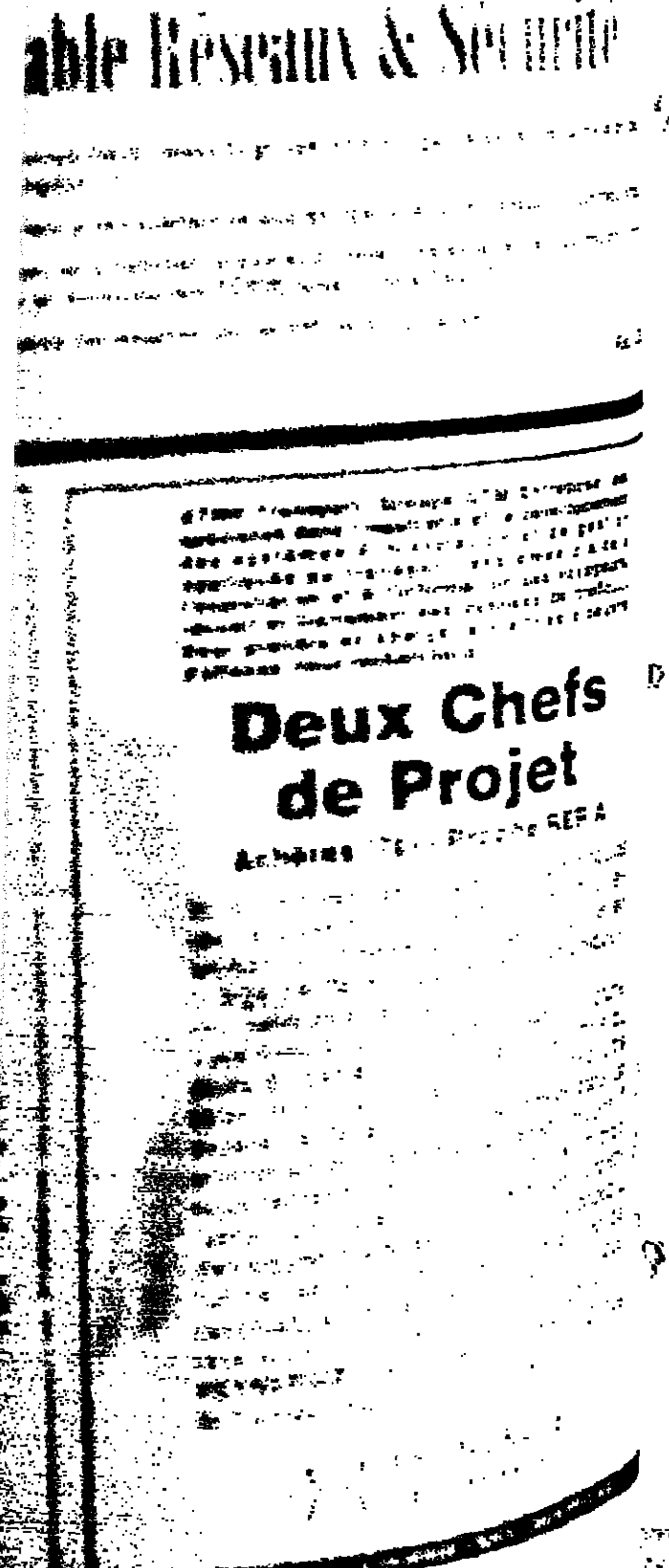
Ancien haut fonctionnaire international à la division des études économiques du Gatt, (...) je me classe, bien sûr, parmi les libéraux (pour la première fois depuis de nombreuses années, non qualifiés d'« *ultra-libéraux* »). Je suis donc, bien sûr, partisan de la suppression du Smic. Mais je pense que la baisse des salaires qui en résulterait serait modeste et ne produirait qu'un nombre limité de *« petits boulots »* (sauf à supprimer les indemnités de chômage). Il ne faut pas perdre de vue que l'actuelle *crise conjoncturelle* n'a fait qu'exacerber un problème existant de longue date.

En fait, lorsqu'on y regarde de près, le chômage en France est typique de celui qui règne dans les pays sous-développés et dont les causes sont une insuffisance chronique d'investissements et, accessoirement, un volant trop important de main-d'œuvre non qualifiée. La carence en matière d'investissements est le résultat de l'excès des dépenses publiques et de transferts sociaux. La France vit au dessus de ses moyens, et largement. (...) Aussi, le déclin du pays va continuer et je prévois six millions de chômeurs avant l'an 2010.

G. T.
(Vence)

Rectificatif

● Dans notre dossier intitulé *« Le sursaut de l'Afrique »*, du 7 janvier 1997, il convient de modifier, dans le graphique sur les taux de croissance, émanant de la Banque mondiale, les chiffres relatifs au Sénégal. Ce pays a connu en 1995 une augmentation de 4,8 % de son PIB, puis de 5,2 % l'année suivante, au lieu d'une légère baisse.



OPÉRATION

Informatique - Réseau

CONSULTANTS

... soyez vous-même soyez différent...



Price Waterhouse Management Consultants

La diversité de nos missions et l'importance que nous accordons au travail en équipe nous ... privilégier des hommes et des femmes dont la force personnelle enrichira nos équipes. ... un contexte multinational, multisectoriel et multifonctionnel.

Pour ce poste, la maîtrise de l'anglais professionnel est indispensable. Poste basé à Paris.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence choisie à Catherine VERDIER-CRASSOUS, PRICE WATERHOUSE MANAGEMENT CONSULTANTS, Tour AIG, 34 place des Corolles, 92908 PARIS La Défense 2 (Courbevoie).

La force du réseau de PRICE WATERHOUSE (8 000 consultants) est au service de nos clients et de nos collaborateurs. Il permet le développement et le transfert de compétences. Nos experts issus de tous pays mettent en oeuvre les meilleures solutions possibles dans les contextes techniques et culturels les plus variés. En nous rejoignant, vous aurez l'opportunité, au sein d'équipes multinationales, de conseiller nos clients présents sur plusieurs continents.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Votre formation initiale (école d'ingénieur) est complétée par 2 à 5 ans d'expérience professionnelle dans les secteurs industrie, services, banque, assurance, SSII réputée ou cabinet conseil. Vous disposez d'une expertise opérationnelle acquise dans les systèmes d'information incluant la maîtrise de technologies Client/Serveur, Approche Objet, Workflow/GED, Groupware, Data Warehouse, Réseaux Locaux/Telecom.

Vous participerez à des missions de définition de stratégie informatique de groupe, de schémas directeurs, d'amélioration d'efficacité et de pilotage de projets. Une compétence fonctionnelle dans les métiers de l'industrie, des services, de la banque ou de l'assurance serait un atout supplémentaire.

Intégré à PRICE WATERHOUSE, vous ferez partie d'une équipe pluridisciplinaire de haut niveau et serez chargé de définir et d'appliquer des solutions pour nos clients.

Réf. 12/SI

LBW - photo Pix

Nous sommes un grand groupe industriel du domaine pharmaceutique. Nous recherchons notre futur

Chef de Projet Logistique

SUD-OUEST

- Rattaché au Responsable du Domaine GPAO et Logistique et en liaison avec les autres Chefs de Projets de l'entreprise, vous prendrez en charge l'ensemble des applications logistiques, de l'entrepôt de matières premières à la distribution des produits finis.
- A 28 ans minimum, diplômé Bac + 4, vous possédez une première expérience de la mise en oeuvre d'applications logistiques et/ou entrepôt, de préférence dans des produits de grande consommation. La connaissance d'Unix, ainsi que la pratique de l'anglais seront des atouts supplémentaires.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV complet et prétentions sous la référence 395E, à notre conseil : JSA, 10 avenue Matignon, 75008 PARIS.

INGÉNIEURS d'étude réseaux H/F

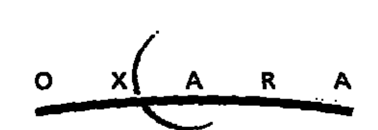
Pour accompagner sa croissance, OXARA, société de services de 30 ingénieurs, spécialisée dans les réseaux et les télécommunications, recherche des :

Vous évoluerez dans un contexte technologique de haut niveau où vous assurerez des missions d'étude et d'audit sur de grands projets d'ingénierie de systèmes télécoms.

Architecte réseaux ou chef de projets, vous serez également l'interlocuteur privilégié de nos clients : opérateurs, grandes entreprises des secteurs bancaire, assurance, administrations.

Vous possédez une parfaite connaissance des technologies télécoms dans l'un des domaines suivants :
Réseaux hauts débits (ATM, SDH)
Réseaux locaux (IPX, TCP/IP)
Gestion de réseaux (SNMP, CMIS/CMIP)
Sécurité (firewall)
Interconnexion de réseaux (Routeurs IP, Relais de trame, ATM, Internet)
Multiplexage voix/données/images.

Si vous êtes ingénieurs ou de formation universitaire de 3 à 4 ans d'expérience minimum, écrivez à OXARA s/réf. OXA/97/01 au 83/87 avenue d'Italie - 75013 PARIS (caroline.fedirko@oxara.cesmo.fr)



Dyckerhoff Matériaux

Recherche pour sa holding française (CA 750 MF) à Paris un :

RESPONSABLE INFORMATIQUE

Véritable «Coordinateur» de la fonction informatique, il prendra en charge :
- La mise en place dans les différentes sociétés du Groupe de notre nouveau système de gestion SAP, en étroite collaboration avec la maison mère en Allemagne.
- L'optimisation de la gestion informatique sur chacun de nos sites, ainsi que le support utilisateurs.

De formation supérieure BAC + 4 ou + 5, fort d'une expérience opérationnelle de 5 ans minimum, si possible sous SAP R2 ou R3, vous connaissez bien les domaines fonctionnels d'une entreprise : Comptabilité, Finances, Production, Administration Commerciale et Logistique. Autonome, rigoureux, apprécient le travail en équipe dans un environnement de P.M.E., vous parlez également l'allemand.



... BAXTER a su mobiliser l'énergie de ses 30 000 collaborateurs répartis dans 120 pays sur un objectif majeur de santé publique : repousser sans cesse les frontières de la technologie et maîtriser les dépenses.

Leader mondial de l'industrie médico-chirurgicale, Baxter a également su s'imposer comme le véritable partenaire du monde hospitalier grâce à des solutions globales et innovantes.

CHEF DE PROJET

Chargé de motiver et fédérer une équipe composée de personnel interne et de consultants extérieurs, vous serez en charge du développement et de la mise en place d'un système financier et logistique pour l'entreprise.

BAC+4 (Miage ou équivalent), vous avez 3 ans minimum d'expérience dans une fonction similaire et connaissez les domaines financier et/ou logistique. Vous êtes habitué à travailler dans un environnement Clients-Serveurs, AS400 et connaissez une méthodologie.

Décideur à la personnalité vive et réactive, vous avez déjà été confronté à des projets financiers et logistiques de dimension européenne, menés avec des consultants extérieurs. Nécessairement bilingue (anglais, si possible espagnol, l'allemand pouvant être un plus), vous serez amené à effectuer de fréquents déplacements en Europe (70 % de votre temps).

Poste basé à Maurepas (78).

Merci d'adresser candidature sous référence CP à : BAXTER SA, Jean-Noël THIOLLIER, Avenue Louis Pasteur, BP 56 - 78311 Maurepas cedex.

Publipanel

Baxter EXIGER LA VIE

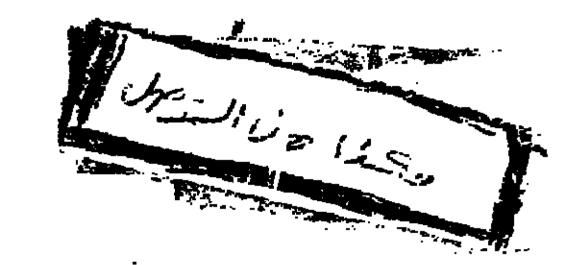


In...eurs

Pour ... offrira ... votre ...

39% ... 1,4 Md de francs en 1996, Altran ... du conseil ... en technologie ... 250 ... dont ... opportunités ... dynamis...

Merci d'adresser ... de candidature ... l'enveloppe ... à Jean-Michel ... ALTRAN, 58 Bd ... 75858 Paris Cedex



atique - Rése

Chef de Projet

SUD-OUEST

LE INFORMATIQUE

Télécommunications

SPÉCIALE

Secteurs de Pointe

Société dynamique, secteur Chimie, 500 MF de chiffre d'affaires, filiale de 2 groupes industriels leaders mondiaux dans leurs domaines. Nous conjuguons les avantages d'une entreprise à taille humaine et un fort potentiel technique et économique.

Notre développement nous amène à rechercher pour notre département Maintenance et Travaux Neufs :

CHEF DE SERVICE
Contrôle - Régulation et Electricité
réf. 3A 3125 7M

CHEF DE SERVICE
Mécanique
réf. 3A 3126 7M

Ingénieurs Grandes Ecoles, vous justifiez de 5 à 8 ans d'expérience dans l'industrie chimique ou de process, ou dans le montage et démarrage d'unités de production. Une expérience en tant qu'ingénieur de fabrication, même courte, serait un plus.

Votre expertise technique, d'excellentes compétences managériales vous permettent d'assumer tous les aspects de ces postes très complets : choix technologiques, politique de maintenance, réalisation des travaux d'investissement ou d'entretien, animation d'une équipe, gestion budgétaire, etc...

Outre une rémunération motivante, nous sommes en mesure d'offrir un développement de carrière au sein de l'entreprise ou de ses maisons-mères (pour cela, vous maîtrisez l'allemand et/ou l'anglais) incitatif pour un candidat de valeur.

Les postes sont basés en Alsace, à proximité des frontières suisse et allemande.

Ecrire en précisant la référence choisie
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

INGÉNIEUR
« BAIES ET VITRAGES »

Le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment recrute pour son établissement de **MARNE-LA-VALLÉE**

Ingénieur, âgé de 30 à 35 ans, vous devrez avoir une expérience *en menuiserie et vous aurez comme mission la gestion* technique des marques de qualité NF fenêtres et produits associés.

En relation avec le chef de division, vos principales responsabilités consisteront à :
- conduire la politique technique des marques de qualité
- superviser le suivi
- faire évoluer les certifications existantes et en démarrer de nouvelles dans le domaine des stores, quincaillerie, joints, etc.

La maîtrise de l'anglais et des outils modernes de micro-informatiques est indispensable.

Merci d'envoyer votre candidature ou : CSTB - Réf. IBV Service des Ressources Humaines 4, avenue du Recteur Poincaré 75782 PARIS CEDEX 16.

CSTB
le futur en construction

CLEMESSY

Le Groupe CLEMESSY, 4 600 collaborateurs, 3 milliards de CA, qui se situe parmi les leaders de l'équipement électrique et des automatismes industriels,

recrute

UN CHEF DE PROJET EXPÉRIMENTÉ EN GÉNIE THERMIQUE

DANS LE CADRE DE L'EXPANSION DE SON ACTIVITÉ D'ENSEMBLIER EN ÉQUIPEMENTS ET RÉSEAUX DE FLUIDES DANS LE DOMAINE DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE.

■ ACTIVITÉS :
- *Définir des solutions techniques.*
- *Mettre en forme des offres technico-commerciales.*
- *Conduire des projets de 20 à 50 MF en France et à l'exportation dans le domaine d'installation d'ensembles clés en main (centrales diesel, TAG, TAV, chaudières, cogénération...).*

■ COMPÉTENCES :
- *Vous êtes Ingénieur en Génie Thermique ou Mécanique de formation (AM, ENSAIS, ENI...) et justifiez de 5 à 10 ans d'expérience dans le domaine d'activité.*
- *La pratique de l'anglais est indispensable.*

Envoyer lettre de candidature, CV, photo à CLEMESSY S.A.
Francine SCHOEPCHEN, 18 rue de Thann
BP 2499 - 68057 MULHOUSE Cedex.



Ingénieur gestion de production

Numéro 1 français sur le marché européen de la lingerie féminine, le groupe Chantelle, 2 500 personnes, 14 sites industriels, connaît une forte expansion sur un marché très concurrentiel.

Au sein de la Direction Industrielle, vous participez à l'évolution de l'organisation et des systèmes d'information industriels (production et logistique). Vous analysez la situation existante, animez des groupes de travail chargés de l'élaboration de cahiers des charges, proposez et installez les solutions retenues, afin de permettre une gestion optimisée des flux sur l'ensemble des sites nationaux et internationaux.

De formation supérieure (école d'ingénieurs ou DESS gestion de production), vous justifiez d'une expérience de 3 à 5 années de mise en place de projets, associée à une expérience industrielle sur site.

Merci d'adresser votre candidature (lettre et CV), en précisant votre rémunération actuelle, sous réf. IGP/M, à Chantelle, DRH, 8-10 rue de Provigny, BP 137, 94234 Cachan Cedex.

MEDIA SYSTEM





CERBERUS GUINARD est leader mondial dans le domaine des systèmes de Sécurité Incendie électroniques. Basé à Buc (78), il réalise un CA de 1 Milliard de francs avec 900 personnes.

L'Unité Etudes Aviation est Maître d'oeuvre à l'échelon international pour la recherche et le développement de systèmes ou d'équipements pour l'aéronautique.

Au sein de cette activité, nous recherchons pour intégrer une équipe travaillant sur de nouveaux systèmes de Détection d'Incendie pour l'Aviation un,

INGÉNIEUR

Qui développera des logiciels pour équipements embarqués ou pour des bancs de contrôle ou de calibration.

Ce poste conviendra à un candidat diplômé d'une grande école d'Ingénieurs (ou universitaire) ayant 1 à 3 ans d'expérience en informatique industrielle ainsi que de bonnes bases en traitement du signal, et connaissant si possible les contraintes aéronautiques.

Rigoureux, organisé, témoignant d'un excellent esprit d'équipe, il aura un évident potentiel d'évolution lui permettant d'assumer des responsabilités croissantes d'encadrement.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Ecrire sous réf.
3A 3121 7M
Discrétion absolue

etap

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

B|BRAUN

■ LA SOCIÉTÉ : *Notre Groupe développe, fabrique et commercialise des produits dans le domaine de la santé depuis 1839. Dans le cadre de l'implantation au niveau mondial du progiciel SAP/R3, la filiale française (1 400 personnes, 1 milliards de franc de chiffre d'affaires) recherche :*

Concepteur Réalisateur Contrôle de Gestion
Boulogne-Billancourt

■ LE POSTE : *Vous assurerez l'interface entre notre cabinet de conseil extérieur en charge du projet et les utilisateurs dans les domaines du contrôle de gestion central. Vous finaliserez la mise en place de la comptabilité analytique pour ensuite déployer les modules de gestion commerciale (logistique, prise de commandes et valorisation des stocks).*

■ LE CANDIDAT : *De formation universitaire (Dauphine...) ou Grande Ecole de Commerce, vous avez acquis une première expérience d'environ un à deux ans en contrôle de gestion ou en organisation des systèmes d'information. Organisé et rigoureux, vous possédez avant tout de bonnes qualités relationnelles et de pédagogie. (réf : 3364/JJC)*

Concepteur Réalisateur GPAO
Déplacements sur sites de production

■ LE POSTE : *Rattaché au Directeur du projet, et en étroite collaboration avec un consultant extérieur, vous êtes chargé du déploiement des modules «gestion de production» sur les différents sites industriels. Ainsi, vous paramétrerez les tables du progiciel SAP/R3, vous spécifierez et documenterez les développements, formerez les utilisateurs....*

■ LE CANDIDAT : *De formation Grande Ecole d'Ingénieur, vous possédez idéalement une première expérience de la fabrication ou de l'organisation de la fabrication en milieu industriel. Une expérience de la GPAO sur site industriel et d'audit operationnel serait appréciée. Pédagogue, mobile et adaptable votre autonomie est reconnue. (réf : 3364/GL).*

■ *Merci d'adresser un dossier de candidature complet sous référence choisie à notre conseil, ROBERT HALF FRANCE, INFORMATIQUE ET MULTIMÉDIA, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS ou par fax au 01 47 23 38 00 ou par e-mail (format MIME ou BinHex) «robert@half.grolier.fr».*





LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

Mécanique Plastique Hydraulique
Ingénieur recherche et développement européen



Rattaché à un groupe industriel international, nous concevons et fabriquons des circulateurs d'eau et des extracteurs de fumée pour les chaudiéristes européens.
Avec 220 personnes, nous réalisons un C.A. de 350 millions de francs.
Notre développement nous conduit à renforcer notre équipe de recherche et développement.

Rattaché à la direction technique, vous prenez totalement en charge des projets à partir du cahier des charges du client que vous analysez et négociez avec lui, jusqu'à la première mise en fabrication.

Interlocuteur projet en interne (bureau d'études, labo, commercial, qualité) et en externe (clients, sous-traitants...), vous en êtes le véritable maître d'œuvre.

Jeune Ingénieur européen, vous justifiez de 3/5 ans d'expérience en recherche et développement très opérationnelle, dans un des secteurs de l'industrie mécanique grande série (équipement automobile, électroménager...). Vous maîtrisez au quotidien le français, l'anglais et l'allemand.

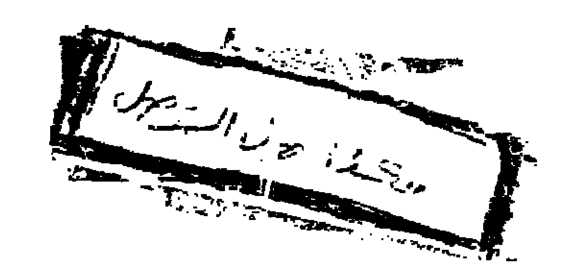
Votre approche de la recherche et du développement, même si elle n'est que technique aujourd'hui, doit être celle d'un véritable leader de projet, intégrant les dimensions méthodes, communication, interactions, délais, coûts,...

C'est un poste large et autonome, qui nécessite des qualités humaines réelles à côté de compétences incontournables.

Basé à Aubigny-sur-Nère (Cher) dans une région particulièrement attrayante, ce poste implique des déplacements européens, liés à la fonction.

Merci d'adresser votre candidature, sous la réf. C341A, à Olivier Chaumette, OC Conseil, 3 rue Eugène et Armand Peugeot, Tour Corosa, 92500 Rueil-Malmaison.

OC CONSEIL
Ressources humaines



Secteurs de Pointe

ORGANISATION PROFESSIONNELLE

Secteur Industrie Automobile - **Paris-Ouest**

recherche pour sa **Direction Technique** un

INGENIEUR DEBUTANT

(X, Mines, Centrale)

- Excellente opportunité d'utiliser et de développer, au sein d'une équipe, vos compétences auprès d'entreprises mettant en œuvre des technologies de pointe dans un environnement «Union Européenne».
- Vous informerez nos adhérents des réglementations techniques et normes en vigueur et représenterez leurs intérêts européens dans des réunions internationales.
- Vous participerez au suivi des différentes Commissions Techniques et mènerez à bien des études particulières tout en assumant une veille technologique appropriée.
- Vous organiserez et assurerez la promotion de journées d'études, de congrès et de missions à l'étranger.
- Vous pratiquerez l'anglais ; la maîtrise d'une troisième langue serait appréciée.

Merci d'envoyer votre lettre de motivation, C.V. et photo sous référence ING/97 à PARANNONCES 13, rue Charles Lecocq - 75737 Paris cedex 15, qui transmettra votre dossier en toute confidentialité.



Glass Europe

CA : 3,2 milliards de francs. 3200 personnes. 3 usines en France. 3 usines en Italie, 15 filiales en Europe.
Nous faisons partie d'un groupe international de 35 000 personnes leader mondial dans les domaines du verre, de la chimie et de la peinture.
Pour préparer nos futurs Responsables d'unité, nous recrutons

2 INGENIEURS GENERALISTES

Haut potentiel

Expérimentés, ayant une bonne connaissance de l'anglais et motivés par une évolution vers des responsabilités opérationnelles en production.

L'un, adjoint au Responsable de production maintenance de float glass (110 personnes), conduira et animera les équipes de maintenance et de production, avec la mission d'optimiser la productivité des installations en assurant une maintenance efficace des outils et des fours, en gérant et améliorant le process et les méthodes.

Vous possédez une expérience de 5 ans au moins acquise dans les services maintenance et, si possible, dans l'industrie lourde. Vous acquerrez dans ce poste les compétences spécifiques du métier verrier qui, alliées à votre autorité naturelle et à votre ouverture dans le management d'équipes, à un engagement dynamique et rigoureux dans vos réalisations, vous permettront de vous affirmer et de concrétiser votre ambition. réf. 3B 3128 7M

L'autre assistera le Responsable Exploitation en charge des secteurs de découpe, stockage et expéditions (250 personnes) avec pour mission d'optimiser les flux physiques, l'organisation et les méthodes en intégrant les impératifs de la production et de nos clients.

Une expérience de trois ans environ, de préférence chez un équipementier automobile, vous a donné de réelles compétences dans la gestion des flux et l'organisation industrielle et aiguisé votre capacité à dialoguer, motiver et former pour faire avancer et concrétiser vos projets. Vous savez prendre du recul comme agir et influencer sur le terrain, au contact des opérationnels. Vous consoliderez dans ce poste votre tempérament de leader et développerez une connaissance pointue de notre activité indispensables à votre évolution. réf. 3B 3129 7M

Postes basés dans le Nord.

Ecrire en précisant la référence choisie
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publicitaire

SIEMENS NIXDORF

SIEMENS NIXDORF, filiale informatique du groupe SIEMENS au CA de 1,7 milliard de F et premier constructeur informatique européen recrute un :

Directeur des achats

Vous créez la fonction et, dans ce cadre :
- vous proposez une politique d'achats cohérente avec la stratégie de la filiale et celle de la maison mère. En collaboration avec les entités opérationnelles, vous définissez les orientations d'achats leur permettant d'atteindre leurs objectifs de profitabilité,
- vous définissez et coordonnez la mise en place des outils et des procédures permettant de mesurer la réalisation de ces objectifs,
- vous négociez de grands contrats de prestations.

De formation supérieure, vous possédez environ 10 à 15 années d'expérience professionnelle dans les achats de prestations et de services.
Vous êtes organisateur, vous avez l'habitude de négocier à haut niveau, vous maîtrisez l'anglais et l'allemand. La connaissance de SAP/R3 serait un plus.

Pour ce poste basé à Cergy-Pontoise, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV) à Pierrette Vezinat, SIEMENS NIXDORF, 14 avenue des Béguines, BP 8298, 95802 Cergy Cedex.

MEDIA SYSTEM

CIC

Union Européenne de CIC

Ingénieur Systèmes

L'Union Européenne de C.I.C révèle les talents

L'Union Européenne de C.I.C. vous offre un environnement de choix à la mesure de vos ambitions : elle aura pour vous la souplesse d'une structure jeune et la dimension d'une holding, la diversité de métier d'une banque d'affaires et les opportunités d'un des principaux groupes bancaires.

Notre développement sur les activités de marchés nous amène à renforcer notre équipe Informatique de Marché.

Vous serez en charge de l'administration et du suivi des systèmes Windows NT. Vous gérerez les profils utilisateurs et les domaines, assurerez la sécurité au niveau des fichiers et services du système et assurerez une veille technologique *pour faire évoluer l'architecture.*

Vous participerez par ailleurs à la mise en place du nouveau système d'information de notre salle de marché.

De formation grandes écoles d'ingénieurs (Télécom, Supélec...), vous bénéficiez d'une première approche significative des *activités de marché acquise au cours de stages ou de missions de longue durée.* Vous avez bien sûr une bonne connaissance du noyau Windows NT, des plates-formes machines à base d'Intel et, si possible, d'Unix.

Votre sens du service, votre réelle implication et votre disponibilité vous permettront de réussir pleinement dans cette mission.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, photo) sous la réf. LMIS, à L'Union Européenne de C.I.C, Direction des ressources humaines, 4 rue Gaillon, 75107 Paris Cedex 02.

MEDIA SYSTEM

Société de services européenne en forte croissance, leader dans le domaine des systèmes d'information dédiés à la logistique, filiale d'un groupe international important, nous recherchons

2 RESPONSABLES DE MARCHÉS

LEUR MISSION

Assurer l'interface entre un « marché « (logistique, transport, *grande distribution*) et nos équipes chargées de concevoir, développer et mettre en exploitation les systèmes d'information pour le compte de nos clients.

LEURS RESPONSABILITÉS

1. Gestion d'affaires et direction de projets complexes.
2. Veille concurrentielle, suivi des marchés et des clients, prospection.

PROFILS RECHERCHÉS

Environ 30 ans, Anglais *courant impératif, formation supérieure de haut niveau* (Commerce ou Ingénieur).

Expérience de l'ordre de 3 ans en *qualité d'Ingénieur* d'Affaires ou équivalent *idéalement* acquise chez un *constructeur informatique* ou une SSII, qui vous a exposé à la gestion de projets à forte composante technologique (logiciels, installation de systèmes...) pour des Grands Comptes, et qui vous a amené à approfondir votre connaissance d'un *secteur industriel (comme par exemple l'agroalimentaire) ou de la grande* distribution. Une *expérience dans* les domaines de la logistique (gestion de plate-formes, transport, conseil) ou de la gestion commerciale sera fortement appréciée.

Postes basés à NANTES et à PARIS, nombreux déplacements en France et en Europe à prévoir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous réf. 6/528 à BERNARD JULHIET 11/15, Quai de Dion Bouton 92806 PUTEAUX Cédex.
Confidentialité assurée.

BERNARD JULHIET
CONSEIL ET DEVELOPPEMENT

PARIS - LILLE - BRUXELLES

Ingénieur Technico-Commercial

Systèmes HF/RF



Société allemande (800 personnes), leader en Europe de la technologie et de la fabrication des composants et sous-ensembles haute fréquence : coaxiaux, fibres optiques, guide d'ondes. Nous sommes présents sur les marchés de la GSM, de la radio-télévision, des relais, des équipements de mesure et avons récemment créé notre filiale française, basée en proche banlieue parisienne.

Ingénieur Technico-Commercial, avec la collaboration du Directeur Commercial et le soutien du bureau d'ingénierie de Münich, vous assurez la promotion et la vente de systèmes : recherche et évaluation des projets, spécifications techniques et économiques, proposition et négociation des offres, suivi des affaires.

Ingénieur électronicien, à 28-35 ans, vous possédez une solide expérience BE et/ou chargé d'affaires et/ou chef de produits dans les secteurs HF/RF. Autonomie, disponibilité, fibre commerciale, sont vos atouts pour réussir le challenge de notre équipe. Allemand impératif. Merci d'adresser lettre manuscrite de motivation + CV détaillé sous référence 625.03 à CERA SUD-EST S.A., 1 av. Georges Pompidou - BP 3211 - 69403 Lyon Cedex 03.

MEMBRE DE SYNTEC

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIES
CERA

INGÉNIEUR THERMIQUE OU AUTOMATIQUE

Centre de recherche et d'essais unique en Europe dans le domaine du Bâtiment nous recherchons pour notre établissement de **MARNE-LA-VALLÉE**

Ingénieur grande école, vous pouvez justifier de deux à trois ans d'expérience de recherche appliquée dans le domaine de la THERMIQUE ou de l'AUTOMATIQUE. *Vous conduirez des études et des* recherches sur la régulation et la gestion des systèmes de chauffage, ventilation et climatisation dans les bâtiments.

Vos principales missions seront :
- *l'analyse de l'impact des systèmes de* régulation et de gestion sur les consommations d'énergie et le confort
- le test de produits industriels
- *le développement de nouvelles fonc*tions de régulation et de gestion

Vous êtes motivé à la fois pour la recherche et pour le développement des activités contractuelles d'étude. Vous êtes prêt à vous investir à la fois dans la *modélisation et dans l'expérimentation.* Une bonne connaissance de l'anglais (parlé et écrit) est indispensable pour les nombreux contacts internationaux que vous entretiendrez.

Merci d'envoyer votre candidature au : CSTB - Réf. ITA Service des Ressources Humaines 4, avenue du Recteur Poincaré 75782 PARIS CEDEX 16.

CSTB

MILLÉSIMES

Secteurs de Pointe

Semiconductor Foundry Services - State of the Art Technology

Part of a major Far East based leading edge technology company, we are a leading supplier of foundry services committed to adding value for a global customer base by using a broad range of CMOS processes for digital and mixmode applications for the telecom, consumer and industrial markets. We are now building up our European Sales and Marketing operation and are seeking highly motivated and experienced specialists to join our team.

Sales Manager - France

You will assume responsibility for the marketing and successful sales of our services to our French and Spanish key accounts and to build up long term relationships. This will include customer presentations at top management level. You will report to the European Headquarters in Munich.

You will have a degree in electronic engineering plus a minimum of 10 years' experience in selling IC design-in solutions to key accounts either at a semiconductor manufacturer or a design house etc. You will have proven ability to negotiate and coordinate large design-in projects. A high energy level, excellent communication and presentation skills are essential qualities. Fluency in English is required.

Field Engineering Manager - France

You will be responsible for the provision of high level technical support for chip projects with regard to process technology. Key to this role is the support of designers for ICs (digital, analog and memory cells) as well as development and execution of technical presentations. Working closely with the regional sales team and the Wafer Fabs you will ensure a high level of customer satisfaction. Technical training will be provided in our Wafer Fab in Far East.

You will have a degree in electronic engineering of physics and several years' experience supporting customers with regard to IC design. Familiarity with the latest IC technologies and production processes is required together with excellent communication, team player and presentation skills. Fluency in English is required.

We offer interesting positions, excellent career prospects and highly competitive compensation and benefits. During the start-up phase working from a home base will be supported until an office in the Paris area is established.

For further information please call Marlen Erber-Ludwig, telephone 0049-89-13 06 82-0 or submit your full career details in English to our consultants.

eMail:erber-ludwig@t-online.de - Fax : 0049-89-16 17 11

erber-Ludwig & partner gmbH
Recruitment Advertising & Selection

Nymphenburgerstr. 148
80634 München - Germany



de l'avant, de l'avenir

La Direction des Risques et des Etudes Industrielles recherche

Ingénieurs Conseil de haut niveau H/F

- **Télécommunications** réf. INGT
- **Médias-Communication-Audiovisuel** réf. INGM
- **Bâtiments - Travaux Publics** réf. INGB
- **Métallurgie - Biens d'Equipement** réf. INGE

Conseiller interne auprès des directions centrales et des réseaux commerciaux, vous prendrez en charge des études d'entreprises ou de projets, dans leurs contextes sectoriels respectifs, aux niveaux technique, commercial, managerial, économique et financier.
En tant que spécialiste sectoriel, vous assurerez aussi le rôle de veille en développant notamment des contacts de haut niveau. Vous serez concerné par l'évolution de la structure et de la qualité des engagements en risques de la Banque.
Professionnel reconnu, vous bénéficiez d'une expérience opérationnelle significative de 5 à 10 ans acquise dans une entreprise spécialisée dans un des domaines recherchés.
Diplômé(e) d'une grande École d'Ingénieur, vous disposez aussi de solides connaissances en analyse financière et stratégique ainsi que d'une excellente maîtrise de l'anglais. Expérience internationale souhaitée. Sens de l'autonomie, capacité de jugement, bon relationnel et qualités rédactionnelles vous permettront de réussir dans cette fonction qui vous offre l'opportunité de donner une nouvelle dimension au développement de votre carrière.

A la BNP, en allant de l'avant vous avez de l'avenir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite et CV, en précisant la référence du poste choisi à : BNP - DRRH - Service du Recrutement - 80, rue Taitbout - Square d'Orléans - 75009 PARIS.

BNP

A CHAQUE INSTANT ON DOIT POUVOIR COMPTER SUR SA BANQUE.



des Ingénieurs de maintenance réf. 701610 M
et des Ingénieurs d'application réf. 701620 M

Leader mondial en équipements de photolithographie pour l'industrie du semi-conducteur, connaît un succès important avec l'introduction de sa nouvelle gamme de photorépéteurs : **les Deep UV Step and Scan.** Pour répondre à la forte expansion de notre parc de *machines, nous recherchons*

Basés à Evry (Essone) ou près de sites microélectroniques en Europe du Sud, ils contribueront à l'utilisation optimale, en capabilité et en temps, des équipements par nos clients.
De formation technique supérieure, vous possédez une expérience d'au moins *3 ans dans une fonction de maintenance ou de support du procédé de fabrication* des composants microélectroniques.
Vous maîtrisez l'anglais.
Nous vous offrons un environnement de très haute technologie, une rémunération motivante et des avantages.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) en mentionnant la référence du poste à notre conseil Thierry CAPPELLE,
MENWAY Consultants 5 rue des Allumettes - 13086 Aix en Provence cedex 2

Sciences et Santé



Groupe international d'ingénierie spécialisée, effectif : 9500 personnes, 21 unités de fabrication de matériels, réalise des lignes complètes pour les industries agro-alimentaires, chimiques et pharmaceutiques. APV est implanté dans 42 pays (Amériques Nord et Sud, Europe, Moyen-Orient, Afrique, Asie, Pacifique). APV France, implantée à EVREUX, recherche

GENIE CHIMIQUE
PHARMACIE
I.A.A. - ENSIA
ENSAIA ou équivalent

1 INGENIEUR H/F

Il peut faire état d'une connaissance certaine des procédés en industrie pharmaceutique et/ou alimentaire (+ assurance qualité, validation des procédés, réglementations pharmaceutiques) et d'une première expérience technique et commerciale.
Il viendra renforcer l'équipe française d'ingénieurs de la **Division Pharmacie/Cosmétique, pôle de compétence avancée et support technique européen.**
Il aura la responsabilité de contacts privilégiés avec nos grands clients internationaux et mènera à bien des négociations portant sur des projets de réalisations pouvant atteindre 30 MF.
Anglais courant impératif + allemand ou + italien.
Adresser dossier complet sous référence APV/PET
à : **Cabinet J.N. TRINH**
1 rue des Roches, 27930 BROSVILLE
Tél : 02 32 34 36 44 — Fax : 02 32 34 34 41
Les candidatures seront traitées avec une confidentialité totale.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Recrutement de personnels scientifiques pour l'année 1997

Le Muséum National d'Histoire Naturelle est suceptible en 1997 de recruter par concours des :

- *Professeur du Muséum, spécialité Minéralogie des Roches pro-fondes*
- *Professeur du Muséum, spécialité Ethnobiologie*
- *Professeur du Muséum, spécialité Biologie de la conservation*
- *Maître de conférences du muséum, spécialité Contrôle de l'expression des gènes et évolution*
- *Maître de conférences du muséum, spécialité Analyse et inter-prétation climatologiques*
- *Maître de conférences du muséum, spécialité Paléobotanique*

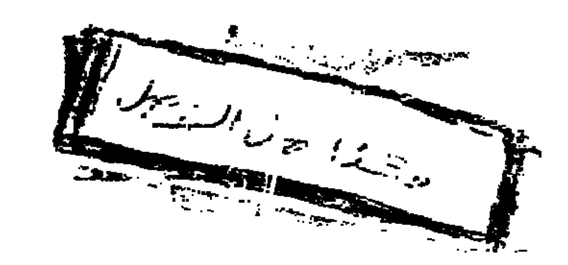
Les candidats doivent au préalable déposer auprès du Service du personnel du muséum national d'histoire naturelle un dossier de candidature à l'inscription sur la liste de qualification aux fonctions, soit de professeur, soit de maître de conférences du Muséum National d'Histoire Naturelle
La date limite de dépôt de candidatures aux listes de qualification est fixée au vendredi 17 janvier 1997 à 12 heures
Demande de dossier par courrier ou par fax (01 40 79 38 93)
Muséum National d'Histoire Naturelle
Service du personnel
57 rue Cuvier - 75005 Paris

Le Monde Economie le lundi *

Le Monde Emploi le mardi **

Deux rendez-vous à ne pas manquer pour vos opportunités de carrière

* daté mardi
** daté mercredi



Secteurs de Pointe

FILIALE D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL RECHERCHE

1 Responsable production et méthodes

Responsable des budgets de production et avec une équipe d'une dizaine de personnes que vous encadrez, vous êtes chargé d'évaluer et de choisir les fournisseurs fabricants de matériel électronique, de gérer les fabrications, d'identifier et de gérer les risques industriels (composants, outils, technologies...). Vous réalisez également l'analyse critique des dossiers matériels et proposez toute solution permettant de réduire les coûts. Ce poste implique une veille technologique permanente pour faire évoluer nos outils, méthodes et technologies.

Ingénieur Automaticien ou Electronicien, issu d'une grande école, vous possédez une expérience confirmée dans l'encadrement d'équipe, dans un environnement production ou méthodes. (Réf. LM/PM).

1 Responsable outils et intégration usine

Vous encadrez une équipe d'environ 20 personnes chargée de la réalisation des outils de test et de maintenance, du développement et de la configuration des outils, des essais d'intégration et de la recette des matériels en usine. Vous pilotez cette équipe avec l'objectif constant de la réduction des coûts :

- *Pour les outils, par l'augmentation de l'utilisation des standards et la réduction des développements spécifiques,*
- *Pour les essais en série, par un pilotage et une recherche d'optimisation de nos partenaires sous-traitants.*

Ingénieur grande école, Automaticien ou Electronicien, vous possédez une expérience confirmée dans le domaine du développement matériel et logiciel, essais, intégration usine... ainsi qu'une réelle capacité de management. (Réf. LM/OI).

Pour ces deux postes basés en proche banlieue parisienne, la maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci de nous faire parvenir votre curriculum-vitae avec lettre de motivation sous la référence choisie à l'adresse suivante :

PARANNONCES - 13, rue Charles Lecocq - 75737 PARIS cedex 15, qui transmettra.

IBD ALGOE *et sa division internationale*
STANTON CHASE *ont le plaisir de vous communiquer leur nouvelle adresse parisienne*

Tour GAMMA A - 193, rue de Bercy - BP 410 - 75560 Paris cedex
Tél. 01 53 02 26 86 / Fax 01 53 02 26 80

L'adresse lyonnaise reste inchangée
9, bis route de Champagne - 69130 Ecully
Tél. 04 72 18 13 70 / Fax 04 72 18 13 90

e-mail : 101511.1351@compuserve.com

I B D ◇ A L G O E
Gestion Individuelle des Carrières

MEDIAPA

Carrières Internationales

Le Monde

EMDS and its official media partners in 13 countries invite

Europe's top young professionals to two major recruitment events.

Selected participants will interview with over 200 recruiters from major multinational companies*.

Applications are welcome from candidates of all nationalities who are able to demonstrate the following:
◆ outstanding intellectual and interpersonal skills ◆ fluency in English
◆ international mobility ◆ availability for employment in 1997.



Brussels, April 24&25, 1997

High potential graduates and young professionals

Applications are welcome from young professionals and 1997 graduates of all disciplines seeking challenging career opportunities throughout Europe who in addition to the above have the following:
- fluency in two languages including English
- maximum five years of professional experience
- minimum one university degree



Brussels, April 24&25, 1997

Specialists in Information Technology

Applications are welcome from candidates seeking career opportunities in information technology and in addition to the above have the following:
- academic and / or professional IT background

*COMPANIES EMDS HAVE HELPED INTERNATIONALLY IN 1996 INCLUDE:
• Air Liquide • Allied Domecq • AMS Management Systems • Andersen Consulting • Audi • Barclays Plc • Bayer • Bertelsmann • BMW • Booz-Allen & Hamilton • BNP • BP Oil Europe • BZW • Cap Gemini • Commerzbank • Daimler-Benz Aerospace • Deutsche Bank/Deutsche Morgan Grenfell • Dresdner Bank • European Investment Bank • Flemings • Hella KG Hueck & Co • Hewlett-Packard • ICI • Ingram Micro • Kleinwort Benson • McKinsey & Co • Mars • Mercedes-Benz • Nokia • Petrofina • Philip Morris • Procter & Gamble • R.J.Reynolds • REWE • RWE • SBC Warburg • Schneider • soEim GmbH • Shell • Société Générale • Svenska Cellulosa • The Boston Consulting Group • The Chase Manhattan Bank • UBS • Wella • West LB

To receive an application form and supplementary information, please notify our Brussels office by fax, e-mail or postcard, no later than 2 February 1997, stating clearly your name, address and date of birth.



Expertise in International Recruitment
- Graduates - Young Professionals -

Aachen - Boston - Brussels - Cologne - Hong Kong - London - Moscow - Paris - Singapore - Stockholm - Sweden

EMDS International SA, 15 rue Blanche, B-1050 Brussels, Belgium
Fax +32 2 538 62 32 - E-mail: euromanagers@emds.be
homepage (from January 20 on): http://www.emdsnet.com/emn

sabena® *official carrier*

Formation Professionnelle

AXES MANAGEMENT, spécialiste reconnu de la gestion publique, propose dans son programme de séminaires 1997, 165 sessions de formation, parmi lesquelles prochainement :

Dans la filière "délégations de service public" :

PASSER ET GÉRER LES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC
concessions, affermages, régies et gérances... (3 jours)
- Identifier les avantages et les inconvénients de chaque mode de gestion déléguée
- Respecter les obligations nationales et européennes de transparence dans l'attribution des conventions de délégation
- Gérer et contrôler les services publics délégués

Paris - 10 au 12 mars 1997

LE BAIL EMPHYTÉOTIQUE ADMINISTRATIF ET LES MONTAGES INNOVANTS (2 jours)
- Etudier et mettre en œuvre les différents montages contractuels liés au bail emphytéotique et à ses formes voisines
- Identifier les avantages et les inconvénients de ces techniques contractuelles : bail à construction, convention d'aménagement, le crédit bail immobilier...

Paris - 17 et 18 mars 1997

RÉSEAUX ET SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS : COMMENT CHOISIR SON OPÉRATEUR ? (1 jour)
- Connaître la nouvelle réglementation des télécommunications
- Identifier l'offre des différents opérateurs
- Savoir rédiger et négocier un contrat avec un opérateur de télécommunications

Paris - 26 juin 1997

Programmes détaillés, renseignements et inscriptions au :
Tél. : 01.40.01.01.33 - Fax : 01.40.01.04.14
AXES MANAGEMENT - SA au capital de 1 500 000 F
55 rue Traversière - 75012 PARIS



Université Paris Val de Marne — Formation ACTION — CEFRAL

Institut d'urbanisme de Paris
Une formation double tournée vers l'emploi ou le retour à l'emploi dans l'univers du développement local :

D.U. Insertion par l'économique et développement territorial

Une formation organisée autour du projet professionnel

❶ **Un diplôme d'université de 2ème cycle, véritable passeport pour l'emploi**

❷ **Une préparation aux concours de la fonction publique territoriale**

Cycle modulaire ouvert aux salariés dans le cadre du congé CIF ou d'un plan de formation de l'entreprise (455 heures sur deux fois sept mois); aux demandeurs d'emploi (644 heures et deux stages sur sept mois), ainsi qu'aux candidats à la préparation aux concours de catégorie A ou B.

Information : INFA, 82, rue François Rolland, 94130 Nogent sur marne
Tél : 01.45.14.64.00 / 01.45.14.64.58 / Fax : 01.43.94.91.44

UNE FORMATION SPÉCIALISÉE

compatible avec l'exercice d'une activité professionnelle

ADMINISTRATEUR DE RÉSEAUX
13 semaines réparties sur une année
Avril 97 - Avril 98

Une qualification professionnelle immédiate
La maîtrise des technologies émergentes

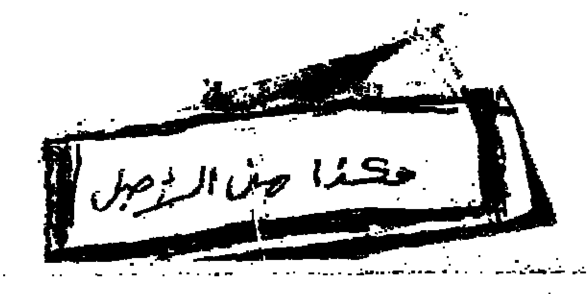
CENTRALE PARIS — I.S.E.P

POUR EN SAVOIR PLUS :

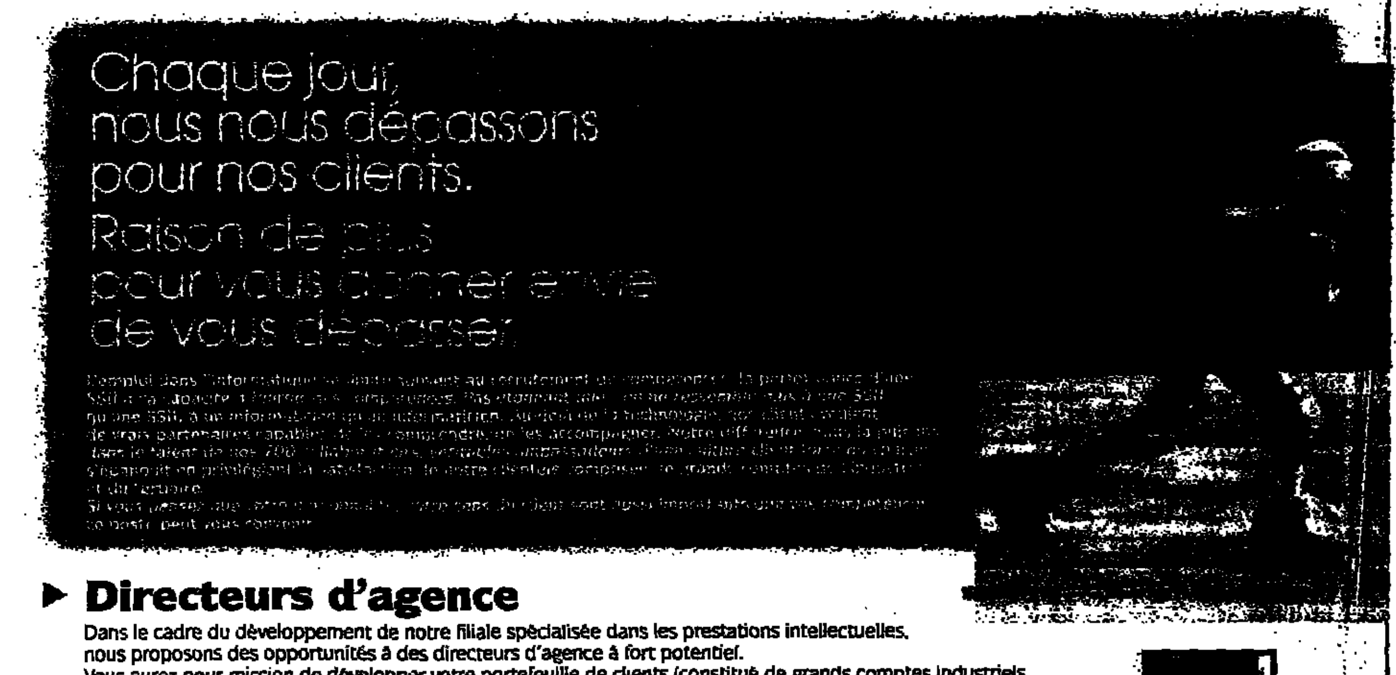
Annie TERNY
Tél. : 01 41 13 11 21
INSTITUT CENTRALIEN DES TECHNOLOGIES ET DU MANAGEMENT
Grande Voie des Vignes
92295 CHATENAY-MALABRY CEDEX

Catherine CANIAN
Tél : 01 45 48 35 89
ISEP
FORMATION CONTINUE
21 rue d'Assas
75270 PARIS CEDEX 06

Chaque semaine, retrouvez la rubrique *"FORMATION PROFESSIONNELLE"*
Pour vos annonces publicitaires, contactez Michèle FERNANDEZ au ☎ 01.44.43.76.17 - *(Fax : 01.44.43.77.32)*



Ingénieurs Commerciaux

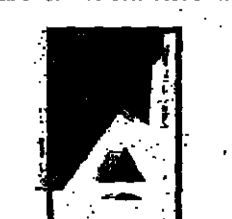


▶ Directeurs d'agence

Dans le cadre du développement de notre filiale spécialisée dans les prestations intellectuelles, nous proposons des opportunités à des directeurs d'agence à fort potentiel.
Vous aurez pour mission de développer votre portefeuille de clients (constitué de grands comptes industriels en télécommunications, aéronautique, transport...) et d'assurer le recrutement et le suivi d'une équipe d'ingénieurs. En fonction de votre expérience vous aurez la responsabilité du management d'un ou de plusieurs ingénieurs commerciaux. Vous bénéficierez d'une structure de qualité, d'un environnement porteur et d'une évolution rapide vers la gestion d'un centre de profit.

De formation supérieure (école de commerce ou d'ingénieurs), vous disposez d'une expérience de 5 à 10 ans *dans la vente de prestations intellectuelles auprès de grands comptes industriels et vous possédez de réelles* aptitudes pour le *management* et l'encadrement.
Vous souhaitez intégrer une société ambitieuse où vous pourrez donner libre cours à vos talents, alors rejoignez-nous !

Merci d'adresser votre candidature sous référence LM 651 DA à ALTEN,
Direction des Ressources Humaines, 119-121 Grande-Rue, 92318 Sèvres Cedex.



Dépasser la technologie

CLEMESSY

Le Groupe CLEMESSY, 4 600 collaborateurs, 3 milliards de CA, qui se situe parmi les leaders de l'équipement *électrique et des automatismes industriels,*

recrute

DES INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

➲ Sur les marchés de la production, du transport et de la distribution d'énergie, vous aurez pour mission :

- *de développer un réseau relationnel et un courant d'affaires avec les prescripteurs et les clients étrangers.*
- d'assurer l'élaboration des offres techniques et la négociation commerciale.

➲ 35 ans environ, de formation ingénieur électrotechnique, maîtrisant bien sûr l'anglais et si possible l'espagnol, vous justifiez de 7 années d'expérience sur les marchés export (vous conférant autonomie et habitude des négociations et des relations d'affaire à haut niveau).

Envoyer lettre de candidature, CV, photo à **CLEMESSY S.A.**
Francine SCHOEPCHEN, 18 rue de Thann
BP 2499 - 68057 MULHOUSE Cedex.

EES FINANCE

EES FINANCE est un éditeur spécialisé dans la conception et la commercialisation de progiciels financiers pour les banques, les assurances et les établissements financiers. Le succès en France et au Luxembourg de notre progiciel de gestion de portefeuilles GLOBAL PORTFOLIO *II*, nous conduit à créer plusieurs nouveaux postes :

Ingénieur consultant

Mission : vous prenez en charge les projets d'installation de nos nouveaux clients et participez aux phases d'avant-vente avec notre équipe commerciale.

Profil : de formation ingénieur grande école ou Bac + 5, vous avez au moins 5 ans d'expérience. Vous maîtrisez parfaitement, sur un plan fonctionnel, les marchés financiers et la comptabilité et, sur un plan technique, un L4G et un SGBD-R. Ce poste est basé à **Paris ou au Luxembourg** et requiert la maîtrise de l'anglais ou de l'allemand. Réf. IC0197

Ingénieurs support applications

Mission : *vous prenez la responsabilité d'un ou plusieurs de nos clients, notamment* sur le plan de l'assistance, du conseil aux utilisateurs, de l'étude de leurs besoins et de la mise en œuvre de solutions. Vous participez aux projets d'installation.

Profil : de formation ingénieur grande école ou Bac + 5, vous possédez une première expérience réussie dans le développement de logiciels, ainsi qu'une forte motivation pour la finance de marchés. Ces postes basés à **Paris** ou au **Luxembourg** requièrent la maîtrise de l'anglais ou de l'allemand. Réf. ITC0197

Nous souhaitons intégrer des candidats à fort potentiel qui pourront évoluer rapidement au sein de notre groupe.

Nous vous remercions d'adresser lettre de motivation manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous la référence choisie,
à notre conseil EUROSERV,
121 Bd Diderot, 75012 Paris.





Regroupant 33 communes (350 000 habitants) **LE DISTRICT DE RENNES,** Etablissement Public, recherche pour sa Direction du Développement Economique et de la Technologie son (sa)

Responsable du Développement

- Filière des Télécommunications -

Votre fonction, stratégique pour l'agglomération rennaise, sera de prospecter en France comme à l'étranger les entreprises de Télécommunications et des secteurs associés en vue de leur implantation sur le District.

Une formation d'ingénieur (SUPELEC, SUP TELECOM, ou équivalent) et **une expérience commerciale probante** sont indispensables pour réussir dans ce poste impliquant une aptitude *relationnelle à haut niveau (Elus, scientifiques, dirigeants d'entreprises, ingénieurs de développement...).*

***Bien sûr, vous parlez anglais** et vous êtes disponible pour de fréquents déplacements de courte durée.*

Merci d'adresser votre lettre de candidature (CV, photo et prétentions) sous réf. RDFT/LM à notre conseil :
Olivier PLESSE - **OUEST RESSOURCES HUMAINES**
12 Quai Duguay Trouin - 35000 Rennes, qui vous garantit discrétion et réponse. Les premiers entretiens pourront se dérouler à Paris



Ingénieurs Conseils

CESIA
CONSEIL EN ORGANISATION ET SYSTÈMES D'INFORMATION

Conduire des missions de **conseil en organisation et en systèmes d'information**, réaliser des **études stratégiques sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication**, c'est ce que nous proposons à des :

Consultants en Organisation et Systèmes d'Information
(X, Mines, Sup Aéro, INSA, HEC, ESSEC...)

- **Senior Consultants,** *ayant une première expérience réussie de deux à trois années* en cabinet de conseil ou en entreprise dans le domaine de l'organisation, des systèmes d'information et des télécommunications *(réf. FHB110SC).*
- **Junior Consultants,** avec ou sans première expérience, faisant preuve d'une réelle motivation pour le métier de conseil et pouvant faire état d'une formation de base dans le domaine des systèmes d'information et des télécommunications *(ref. FHB110JC).*

Partenaire privilégié des grandes entreprises du secteur tertiaire privé et public, ainsi que des grandes organisations internationales, les missions qui nous sont confiées sont à **forte valeur ajoutée** (études stratégiques, audits, schémas directeurs, assistance à maîtrise d'ouvrage...).

Pour faire face à une croissance rapide de notre activité **en France et à l'étranger** (Russie, pays de l'Est, Chine, Inde...) et *notamment dans le domaine des services financiers et auprès* des grands opérateurs Télécom, nous devons renforcer nos équipes par des Consultants à fort potentiel et aptes à prendre rapidement des responsabilités au sein de notre cabinet.

Impérativement diplômés d'une grande Ecole (d'ingénieurs ou de commerce), les candidats devront parfaitement maîtriser l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) en précisant la référence correspondante à
Florence HADJAB - ACTIDE MANAGEMENT
43/45, rue Marius Jacotot - 92800 PUTEAUX

ACTIDE management

CONSULTANT

Attiré par la diversité des problèmes, vous savez les aborder avec une intelligence aiguisée.
Avec un diplôme d'une Grande Ecole d'ingénieurs, et une première expérience industrielle réussie, vous disposez d'une forte puissance de travail et d'une bonne capacité de persuasion.

Notre *Cabinet*, membre de *Syntec*, possède une *notoriété* de premier ordre et peut vous permettre d'évoluer rapidement vers un poste de responsabilité, comprenant de larges initiatives et une réelle autonomie dans l'action.

Nos bureaux sont à Paris et Lyon. Votre domicile est en France.

La rémunération que nous vous proposons sera très attractive, à la mesure de votre potentiel et de votre ambition professionnelle.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, écrivez à AXIAL (sous référence 7731), 27 rue Taitbout, 75009 Paris, en adressant lettre manuscrite, c.v. et *photo*. *Votre dossier sera* examiné de façon confidentielle.

